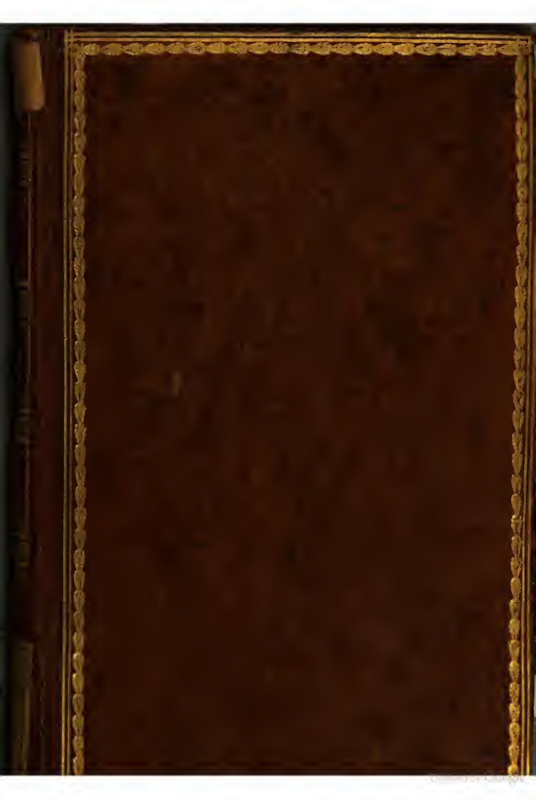
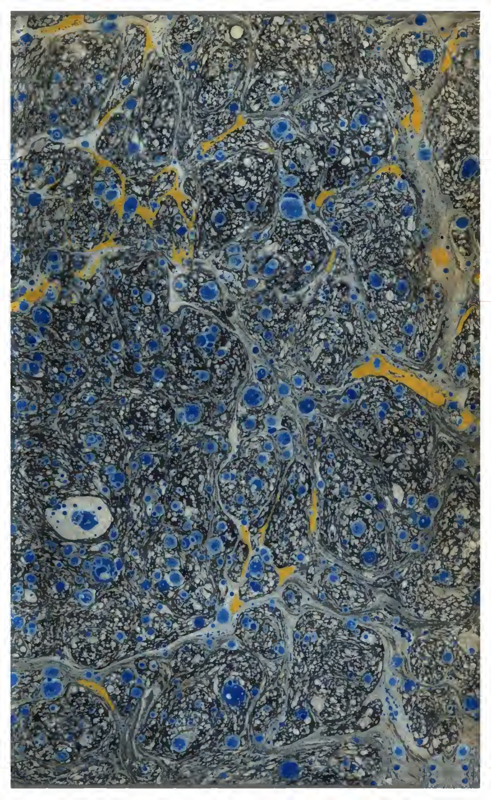






HISTOIRE

DE FRANCE.

TOME II.

HISTOIRE
DE FRANCE.

TOME II.

SBN

HISTOIRE
DE FRANCE,

DEPUIS

LES GAULOIS JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XVI,

PAR M. ANQUETIL,

DE L'INSTITUT NATIONAL, MEMBRE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

QUATRIÈME ÉDITION,

REVUE ET CORRIGÉE AVEC LE PLUS GRAND SOIN.

TOME SECOND.

752 — 1270.

PARIS,
LEDENTU, LIBRAIRE,
QUAI DES AUGUSTINS, N°. 31.
1821.





TABLE DES SOMMAIRES

DU TOME II.

FIN DE LA TABLE DES SOMMAIRES DU TOME SECOND.

HISTOIRE
DE FRANCE.

SECONDE RACE,

DITE DES CARLOVINGIENS,

Comprenant quinze rois, sous 235 ans d'existence.

752 — 987.

Les usurpations qui eurent lieu vers la fin de la seconde race, occasionent dans son histoire presque autant de confusion que l'on en remarque dans la première. Pour la dissiper nous emploîrons le moyen dont nous avons déjà fait usage; celui de partager cette période en plusieurs autres de moindre étendue, bien distinctes entre elles par les caractères qui leur sont propres, et qui formeront autant de paragraphes. Nous en compterons trois :

Ier. De 752 à 877. Splendeur des Carlovingiens pendant la succession directe non interrompue de ses *quatre* premiers rois : Pepin, dit *le Bref*, Charles I, le Grand ou Charlemagne, Louis-le-Débonnaire et Charles-le-Chauve. Période de 126 ans.

IIe. De 877 à 936. Commencement de la décadence des Carlovingiens, et interruption de la succession

directe sous les rois : Louis II, dit *le Bègue*, fils de Charles-le-Chauve, et ses *trois* fils Louis III, Carloman et Charles III, dit *le Simple*. Quatre usurpateurs, au préjudice du dernier, règnent successivement et en concurrence avec lui, savoir : l'empereur Charles-le-Gros, son parent ; Eudes, fils de Robert-le-Fort, duc de France ; Robert, frère d'Eudes ; et le gendre du même Robert, Raoul, qui survécut à Charles quelques années. Période de 59 ans.

IIIe. De 936 à 987. Retour à la succession directe des Carlovingiens, et chute de cette famille sous les rois : Louis IV d'Outremer, fils de Charles-le-Simple ; Lothaire, son fils, et Louis V, dit *le Fainéant*, son petit-fils. Ils ne règnent que sous le bon plaisir et la tutelle de Hugues-le-Grand, fils du roi Robert, et de Hugues Capet, fils de Hugues-le-Grand. Période de 51 ans.

§ I. 752 — 877.

Splendeur des Carlovingiens pendant la succession directe et non interrompue de ses quatre premiers rois : Pepin, dit le Bref, Charles I, le Grand ou Charlemagne, Louis-le-Débonnaire, et Charles-le-Chauve. Période de 126 ans.

PEPIN, DIT LE BREF,

ÂGÉ DE 37 A 38 ANS.

PEPIN, dit le *Nain*, *le Petit* ou *le Bref*, a été ainsi surnommé parce qu'il était de très-petite taille, mais fort et vigoureux : témoin ce qui arriva la première ou la seconde année de son règne, dans l'abbaye de Ferrière en Gâtinois, où il tenait sa cour. On mettait alors entre les principaux divertissements les combats contre les bêtes féroces. Pepin, présent à un de ces spectacles, voit un lion monstrueux, acharné sur un taureau qu'il étranglait. *Qui de vous,* dit-il aux seigneurs qui l'environnaient, *qui de vous ira secourir ce taureau?* Tous se regardent, pas un ne répond; Pepin saute dans l'arène, le sabre à la main, abat d'un seul coup la tête du lion et entame même le cou du taureau : *Suis-je digne*, ajouta-t-il en se replaçant au milieu d'eux, *suis-je digne d'être votre roi?*

En effet, dans ces temps où la force du corps faisait une grande partie du mérite militaire, une pareille ac-

tion pouvait être un titre pour commander et régner; mais le nouveau monarque Pepin en avait de préférables : la prudence, l'esprit de conciliation, la prévoyance, l'adresse à profiter des circonstances et le talent du gouvernement.

Sous l'autorité absolue, quoique précaire, des maires du palais, les grands s'étaient partagé le royaume et formé de leurs lots des états plus ou moins indépendants, soumis néanmoins à des redevances plus ou moins onéreuses, et à des reconnaissances honorifiques envers la couronne. Telle est l'origine des fiefs en France. Les seigneurs, en recevant l'investiture du fief, promettaient foi et fidélité à leur supérieur de grade en grade, depuis le dernier arrière-fieffé, jusqu'au comte et au duc qui faisait hommage au roi. On ne peut assurer si, dès ce temps, on employa dans cet acte de soumission les cérémonies qui ont eu lieu depuis. Le vassal se mettait à genoux devant le seigneur : joignant les mains que le suzerain serrait avec les siennes, il lui jurait fidélité. Dans la formule de l'acte du serment étaient compris les engagements du vassal, qui consistaient à aider son seigneur à la guerre, ou d'argent, ou de troupes qu'il enverrait, ou de sa propre personne; à le racheter lui et son fils, s'ils tombaient entre les mains des ennemis, et d'autres obligations quelquefois bizarres, mais auxquelles le vassal s'astreignait, sous peine de perdre son fief et de subir une punition corporelle, même la mort.

Quoique Pepin roi pensât peut-être bien différemment de Pepin, maire du palais, et qu'il n'eût pas été fâché de retirer aux seigneurs la souveraineté que son

propre intérêt et celui des maires, ses prédécesseurs, avaient fait attacher à leurs fiefs, il laissa à leur égard les choses dans l'état où il les trouva, malgré la brèche que les grands fiefs faisaient à son autorité. Il y a même apparence qu'entraîné par les circonstances, ou déférant trop à la complaisance pour ses proches, il donna l'exemple, malheureusement imité par ses successeurs, de mettre presque tout le royaume en fiefs. Des auteurs laborieux ont suivi la trace de ces fiefs donnés par Pepin; ils y ont trouvé l'origine de ces démembrements qui, devenus héréditaires sur la fin de cette race, ont rendu ces grands vassaux, sous le titre de *comtes* et de *ducs*, égaux en puissance aux rois de la seconde race, et à ceux de la troisième, jusqu'à Louis XI (1).

Ainsi Pepin s'attacha, par leur intérêt, le plus fort des liens, les seigneurs qui l'avaient obligé. On ne voit pas que pendant son règne aucun des plus distingués d'entre eux ait été réfractaire à l'espèce de sujétion qu'exigeait la vassalité, excepté Gaifre ou Waifre, fils d'Hunauld, duc d'Aquitaine. Le père avait toujours contrarié Charles Martel, maire du palais, qui s'avançait vers le trône; le fils ne se montra pas moins opposé à Pepin, qui s'efforçait d'étendre l'autorité royale. Pour bien juger ces ducs, et décider s'ils méritaient le nom de rebelles, que leur donnent presque tous les historiens du temps, il faudrait connaître quelle était l'autorité non contestée des monarques sur les grands vassaux, et les droits répressifs de ceux-ci, avoués par les lois. Or, les lois ne se sont formées que par les exemples, c'est-à-dire, qu'un roi, étant le plus fort, a puni par la con-

(1) Mézeray, tom. I, p. 354. — Marcel, tom. II, p. 316.

fiscation du fief, par la prison ou par la mort, un grand vassal qui lui avait résisté à main armée, et que ce même roi ou ses successeurs ont apporté ce châtiment en preuve du droit de faire subir, dans le même cas, la même peine à un autre. Les formes protectrices se sont établies successivement et lentement.

Deux ennemis pressaient la France, les Sarrasins ou Maures du côté de l'Espagne, les Saxons du côté de l'Allemagne. Les premiers avaient conservé Narbonne, d'où ils pouvaient envahir le Languedoc, et ravager les pays arrosés par la Loire. Pepin les bloqua dans cette ville, et ne put faire mieux pour ce moment, parce qu'il fallut repousser les Saxons dont les hordes nombreuses s'avançaient vers le Rhin. Il eût aussi à retenir dans leurs limites les Bretons qui inquiétaient la Neustrie, et qui prétendaient à l'indépendance.

Un autre ennemi plus dangereux, s'il eût été plus prudent, le tourmentait. On a vu que Pepin avait donné à Grifon, son frère, un apanage dont un homme moins remuant aurait pu se contenter. Après avoir voulu s'emparer de la Bavière, où sa sœur, mère du duc Tassillon, l'avait reçu, Grifon séjourna peu dans son apanage, composé de douze comtés situés au cœur de la France, et passa en Aquitaine, à la cour de Gaifre, qu'il savait mal intentionné pour Pepin. Mais des attentions trop marquées pour la duchesse donnèrent de l'ombrage à son époux, et Grifon fut obligé d'abandonner l'Aquitaine. Il tourna alors du côté de l'Italie, et, comme il s'y rendait avec des troupes auprès d'Astolphe, roi des Lombards, il fut arrêté, à l'entrée de la vallée de Maurienne, par celles que

Pepin avait commises à la garde des Alpes. Il y eut un combat, et Grifon y fut tué.

Cette Italie devint pour Pepin un objet d'attention et de préférence, par l'intérêt que les sollicitations des papes lui firent prendre aux affaires de ce pays. Des états que les empereurs d'occident y possédaient autrefois, il ne restait plus aux empereurs grecs, leurs successeurs, au midi, que la Pouille et la Calabre; au nord, que l'exarchat de Ravenne et la Pentapole, nommée aussi duché de Rome. Les maîtres de Constantinople conservèrent encore quelque autorité dans ces provinces, confiées à un gouverneur nommé *exarque*, mais avec trop peu de forces pour se défendre contre les Lombards. Ceux-ci s'entendirent avec les papes pour envahir les états des Grecs en Italie, et ensuite ils se disputèrent ces dépouilles.

Le nord seul fut envahi; les deux provinces du midi demeurèrent encore, environ 300 ans, sous la domination des empereurs grecs, qui y tinrent des gouverneurs connus sous le nom de *Catapans*. En 972, elles furent données en dot à Théophanie, fille de Jean Zimiskès, et femme de l'empereur Othon II; mais les Grecs ayant refusé de s'en dessaisir, et appelé même les Sarrasins à leur aide, il en résulta des hostilités qui ne profitèrent qu'à ces derniers par les nombreux établissements qu'ils formèrent dans cette partie de l'Italie. Il fallut, pour les en déposséder, la valeur extraordinaire des fils de Tancrède de Hauteville, gentilhomme normand, lesquels, arrivés en Italie à titre d'auxiliaires, au commencement du onzième siècle, étaient maîtres, non-seulement de la Pouille et de la Calabre,

mais encore de la Sicile, que la moitié de ce siècle était à peine écoulée.

On a vu que Charles Martel avait assuré au pape Zacharie la possession de Rome; Astolphe, roi de Lombardie, ne voyait pas sans jalousie cette capitale du monde entre les mains des souverains pontifes. Quoiqu'il eût reçu d'Étienne II, successeur de Zacharie, des secours pour s'emparer des états soumis aux Grecs, non-seulement il refusait de donner au pape une part de sa conquête, qu'il avait sans doute promise; mais encore il prétendit s'attribuer toute l'autorité dans Rome, et il assiégea le pape. Etienne III, successeur d'Etienne II, suivit l'exemple de son prédécesseur qui avait eu recours à Charles Martel; le nouveau pontife trouve moyen de faire parvenir ses plaintes à Pepin. Des ambassadeurs, envoyés par le roi de France, arrivent auprès d'Astolphe. D'abord ils obtiennent la levée du siége, ensuite, que le roi de Lombardie ne mettra pas d'obstacle au désir que le pape montrait de passer en France. Ce ne fut qu'avec une extrême répugnance que le monarque lombard consentit à ce voyage, dont il prévoyait des suites désagréables.

Après avoir été élevé sur le pavois, à l'imitation de ses prédécesseurs, Pepin voulut, pour ainsi dire, faire intervenir la divinité dans son inauguration. Déjà il s'était fait solennellement couronner dans la cathédrale de Soissons, par Boniface, archevêque de Mayence, muni d'une autorisation spéciale du pape; mais, pour frapper sans doute encore davantage l'esprit des peuples, tenant Étienne III en France, il résolut de faire

réitérer cette cérémonie par le souverain pontife, et d'y admettre avec lui ses deux fils Charles et Carloman.

Beaucoup de seigneurs français ne se prêtèrent que difficilement au désir du roi. Ils avaient bien voulu choisir sa personne pour régner, mais sans dessein d'étendre ce privilége à toute sa race (1). Quelques-uns demandèrent un partage pour les enfants de Carloman, que la renonciation de leur père ne devait pas priver de tout droit à la couronne. Il survint sur ces objets des discussions qui occasionèrent des débats. Le pape ne se pressa pas de les abréger, jusqu'à ce qu'il eût obtenu lui-même des assurances pour l'exécution de ses projets sur l'Italie.

Ces différents intérêts se concilièrent enfin. Le pape donna la couronne et l'onction sacrée à Pepin, à Berthe son épouse, et à leurs deux fils aînés, Charles et Carloman. Dans cette action solennelle, il conjura les Français de n'élire jamais de rois que dans la postérité de ces princes. Il déclara excommuniés et maudits tous ceux qui en prendraient d'un autre sang. On ne sait ni le lieu ni le jour de cette cérémonie. La plus commune opinion la place dans l'église de Saint-Denis. Etienne y donna au roi le titre d'*avoué* et de *défenseur* de l'église romaine, et à ses deux fils celui de *patrices romains*. Sans doute il se plaisait à regarder le don de ces titres comme un droit de requérir le secours de ces princes dans le besoin, et l'acceptation des princes comme un engagement pris de protéger le saint siége, et de l'aider de leurs forces.

(1) Mézeray, tom. I, p. 361.

En effet, aussitôt après le couronnement, le roi de France se prépara à procurer satisfaction au pape. De son côté, Astolphe, roi des Lombards, instruit des projets d'Etienne, et craignant qu'il ne fît déclarer les Français contre lui, fit partir le prince Carloman, qui vivait en religieux dans un monastère de ses états, et le chargea de traverser les desseins de son frère dans l'assemblée des grands, qui, selon la coutume, devait décider de la guerre ou de la paix. Elle se tint à Créci. Carloman y parla avec force en faveur du roi des Lombards. On croit qu'il montra aussi quelque désir de procurer un établissement à ses deux fils, qu'il avait laissés à la discrétion de son frère en prenant l'habit monastique. L'assemblée statua, non qu'on marcherait sur-le-champ contre le roi de Lombardie, comme le pape le désirait, mais qu'on enverrait à ce prince des ambassadeurs pour traiter d'un accommodement. Lorsque l'assemblée fut finie, et que les seigneurs se furent séparés, le pape, en vertu de l'autorité que l'engagement monastique lui donnait sur Carloman, lui ordonna de se retirer dans un monastère d'Allemagne, où il mourut peu de temps après. On transporta ses fils dans un autre. Ils furent rasés, et on n'en a plus entendu parler.

Les ambassadeurs trouvèrent Astolphe disposé à ne point troubler le pape dans la possession de Rome; mais il voulut retenir l'exarchat et la Pentapole comme lui appartenant par conquête. Pepin, prévoyant cette réponse, tenait son armée prête. Aussitôt il passe les Alpes et fond sur la Lombardie. Astolphe, qui ne s'attendait pas à cette brusque attaque, abandonne ses

retranchements, et se retire dans Pavie. Près d'y être forcé, il convint de céder la Pentapole, et partie de l'exarchat. Ce qu'il en retint, il le dut aux présents dont il combla le roi de France et les seigneurs qui l'accompagnaient. Le pape en marqua du mécontentement; mais Pepin, trouvant avoir assez fait pour le pontife, repasse les monts, et revient en France.

Astolphe mourut. Le pape s'immisça dans les affaires des Lombards, et en fit obtenir la couronne à Didier, général du roi défunt, au préjudice du frère de ce prince. Il crut par ce service avoir assuré ses nouvelles acquisitions; mais il se trompa. Didier, sur le trône, fit reparaître les prétentions de son prédécesseur. Il reprit l'exarchat et la Pentapole, et assiégea Rome. Persuadé que, s'il tenait le pape entre ses mains, il obtiendrait facilement la cession de ce qu'il désirait, il offrit aux Romains de lever le siége s'ils voulaient lui livrer le pontife.

Dans cette extrémité Étienne a recours au roi de France, sa ressource ordinaire (1). Il lui envoie courriers sur courriers, le somme de s'acquitter du vœu qu'il a fait de défendre l'église romaine; lui remontre que manquer à ce devoir ce serait se rendre comptable envers l'apôtre saint Pierre lui-même; qu'il n'y aura jamais de salut pour lui, s'il l'abandonne; au contraire, si le monarque vient à son secours, il lui promet la félicité éternelle, et lui donne le prince des apôtres pour caution. Il écrivit des lettres encore plus pressantes aux deux jeunes rois, à la reine Berthe, aux évêques, abbés, moines, à toute la nation collectivement, et enfin

(1) Mézeray, tom. I, p. 366.

une dernière, le complément de toutes les autres, dans laquelle, à l'aide d'une prosopopée fort permise, et qui a été ridiculement taxée de supercherie, il faisait parler saint Pierre lui-même d'un style, tantôt affectueux et tantôt menaçant, qui pouvait faire impression dans ce temps.

Aussi Pepin prit-il la résolution de repasser en Italie, pour donner à la puissance du pape une consistance qui la mît à l'abri de toute variation. Il mena les Français par le Mont-Cénis, encore couvert de neiges, dont ils escaladèrent les rochers avec leur intrépidité et leur promptitude ordinaires. Ils tombèrent comme la foudre dans la Lombardie, qu'ils traversèrent en la ravageant, et marchèrent droit à Rome. Didier leva le siége et se réfugia dans Pavie, comme son prédécesseur; comme lui, il accorda tout ce que le pape désirait; mais de plus il s'engagea à un hommage et à un tribut envers la couronne de France. Pepin vainqueur céda, comme possesseur par conquête, au pape Étienne et à ses successeurs, l'exarchat et la Pentapole du duché de Rome, qui sont devenus le principal patrimoine de l'église.

La même année que le monarque fit de sa conquête un don si généreux au souverain pontife, il convoqua à Vernon, dans son palais, un concile auquel furent appelés les seigneurs, pour la sanction de divers règlements qui, outre le clergé, devaient aussi regarder les laïques. On y statua que les évêques sans diocèse ne feraient aucune fonction sans la permission de l'évêque diocésain. Les statuts de Vernon soumettent tous les délits dont les laïques, comme les ecclésiastiques, se

rendraient coupables, à l'excommunication, dont les formes et le pouvoir sont tracés en ces termes : « Il « n'est permis de boire ni de manger en la compagnie « d'un excommunié; d'en recevoir aucun don, de lui « présenter le baiser, ni même de le saluer : quiconque « le fréquentera encourra même excommunication que lui. » On observera qu'alors tous les crimes, même le meurtre, se rachetaient par une compensation en argent. C'était donc une bonne politique que de donner à l'excommunication un pouvoir qui devait alarmer les riches et les grands, que la crainte d'une peine pécuniaire n'aurait pas retenus, et que la peine corporelle ne pouvait atteindre. La plus parfaite impartialité est recommandée, dans les statuts de Vernon, aux juges laïques et ecclésiastiques; mais les attributions ne sont point réglées; il leur est seulement enjoint de vider avant toutes les causes celles des veuves, des orphelins et des serfs d'église, expressément défendu de prendre rien des parties, d'*autant que les présents chassent la justice de tous les lieux où on les reçoit.* »

Les rois tenaient alors des *cours plénières* pendant les fêtes de Noël et de Pâques. Les monarques y paraissaient la couronne en tête, superbement vêtus. Ils recevaient splendidement les grands seigneurs, qu'ils défrayaient magnifiquement, et auxquels ils livraient même de riches habillements, d'où est venu le mot de *livrée*. On croit que ce fut sous Pepin que les assemblées du Champ-de-Mars furent transférées en mai, comme un temps qu'une température plus douce rendait plus convenable : les vassaux y faisaient hommage de leurs fiefs, et les nations vaincues y présentaient le

tribut qui leur était imposé. Ainsi les Saxons payèrent à Pepin, dans une de ces assemblées, une redevance de trois cents chevaux qu'ils s'étaient engagés d'acquitter tous les ans à pareille époque. Ce prince y reçut aussi l'hommage de Tassillon, duc de Bavière, son neveu, fils de sa sœur, qui, accompagné des seigneurs bavarois, promit entre les mains de son oncle *service de vassal;* mais, se fiant peu à la légèreté du jeune homme, Pepin le retint à sa cour. On y vit des ambassadeurs de Constantin Copronyme, empereur de Constantinople, qui, outre des aromates, des étoffes et des bijoux précieux, lui apportèrent un orgue, le premier qui parut en France. Le roi le fit placer dans l'église de Saint-Corneille, de Compiègne, ville où ce prince résidait. Le but de ces présents était d'engager le roi de France à ne pas s'opposer aux efforts que l'empereur faisait de temps en temps pour se conserver quelques possessions en Italie.

Les guerres étrangères donnaient moins d'inquiétude à Pepin, que celle de Gaifre, duc d'Aquitaine, fils d'Hunauld, qui avait autrefois embarrassé Charles Martel par ses liaisons avec les mécontents; il paraît qu'il suivait le même plan que son père. On a vu qu'il avait donné asile à Grifon. Il conservait des intelligences avec Didier, roi des Lombards, et des liaisons avec les Sarrasins ou Maures d'Espagne, possesseurs de Narbonne que Pepin lui-même avait inutilement assiégée, et qu'il tenait bloquée.

Ce prince résolut de prévenir les effets de ces unions dangereuses, en attaquant celui qui pouvait en être le

chef (1). On peut juger, par les demandes de Pepin à Gaifre, quels étaient plusieurs des droits prétendus par les suzerains sur leurs vassaux, quoique souverains eux-mêmes. Il exigeait qu'il rendît les biens que l'église de France possédait en Aquitaine, et dont il s'était emparé; que, respectant les immunités des ecclésiastiques, il cessât d'envoyer des juges et des sergents sur leurs terres; qu'il eût à rendre les déserteurs qu'il avait reçus dans ses états, et à payer la somme stipulée par les lois, pour le prix du sang de plusieurs *hommes du roi* tués en Aquitaine. Cette espèce de manifeste fut le signal d'une guerre qui dura sept ans.

Le roi de France la commença avec son impétuosité ordinaire. Il entra dans l'Aquitaine le fer d'une main, le flambeau de l'autre, et y fit tant de ravages, que le duc, qui ne s'attendait pas à cette brusque irruption, fut obligé de recourir sur-le-champ aux négociations et aux prières. La paix lui fut accordée sur la promesse qu'il fit de donner au monarque une entière satisfaction, promesse qu'il appuya en livrant deux de ses plus proches parents, et deux de ses principaux comtes, pour otages.

Mais quand il se fut ainsi procuré le temps de mieux prendre ses mesures, au lieu des actes de soumission auxquels il s'était engagé, il adressa au roi des envoyés qui, loin de le calmer, l'aigrirent par des airs hautains et des demandes inconsidérées. Cette démarche imprudente renouvela la guerre. Pepin, pendant sa durée, mêla la politique aux opérations militaires. Il enleva à son ennemi la ressource de la diversion des Sarrasins,

(1) Mézeray, p. 374.

en les chassant de la France sans retour, par la prise de Narbonne qu'il tenait seulement bloquée; et il obtint même, malgré cette hostilité, un traité d'alliance avec le calife leur souverain. Il prévint et apaisa des mouvements séditieux qui se préparaient en Bretagne; enfin il détacha du duc plusieurs de ses vassaux et parents; entre autres Remistan, son oncle, auquel il donna la moitié du Berri, enlevée au neveu, mais qui ne resta pas long-temps fidèle à son bienfaiteur.

Pendant ce temps, la guerre se faisait avec la plus grande animosité. Toutes les villes que Pepin prenait, ou il les renversait de fond en comble, ou il les démantelait. Gaifre, de son côté, ruinait ses propres forteresses pour empêcher son ennemi de s'y établir; l'Auvergne, la Saintonge, le Quercy, le Berri, le Périgord n'offraient que des débris et des restes d'incendies. Le roi était près de réduire son adversaire, lorsque son neveu Tassillon se sauva de sa cour et se retira en Bavière, où il était appelé par les grands de ses états. Il fallut alors négocier pour empêcher que ce jeune prince ne se joignît à Gaifre, auquel il aurait pu procurer le secours de Didier, roi des Lombards, dont il avait épousé la fille.

Quand Pepin se fut mis en sûreté de ce côté, il reprit avec plus d'activité la guerre d'Aquitaine qui n'avait point été interrompue. Remistan, voyant l'extrémité à laquelle son neveu était réduit, n'avait pas tardé à se repentir de sa désertion, mais il eut le sort ordinaire aux hommes qui flottent entre les partis : pris les armes à la main, il fut pendu pour *foi mentie*. Le vainqueur s'empara de Bourges, regardée comme la capi-

tale du duc, y construisit des fortifications, y bâtit un palais, dans le dessein apparent de s'y fixer.

Le malheureux Gaifre se battait en désespéré, et obtenait quelquefois des succès. Enfin, à la septième campagne, il se trouva resserré et investi dans un coin du Périgord, et fut ou tué dans un combat contre les soldats du roi, ou assassiné en trahison par ses propres sujets, qui ne voyaient d'autre moyen que sa mort pour mettre fin à la désolation de leur pays. La conquête de toute l'Aquitaine suivit de près la catastrophe de ce prince. Les annalistes et romanciers du temps en font un traître, un perfide; réputation à laquelle doivent s'attendre ceux qui ne réussissent pas dans un temps de faction, mais réputation que la postérité rectifie quelquefois.

Ce fut le dernier exploit des armes et de la politique de Pepin. Il mourut d'hydropisie à l'âge de cinquante-trois ans. Cette maladie lui donna le temps de disposer de ses états. Il les partagea entre ses deux fils, Charles et Carloman, déjà couronnés: un troisième, nommé Gilles, fut envoyé dans un monastère pour y être élevé, et se fit religieux. Charles eut l'Austrasie et ses dépendances avec une partie de la Neustrie jusqu'à la Seine; Carloman eut l'autre partie de la Neustrie, le royaume de Bourgogne, l'Alsace, et chacun d'eux une part des conquêtes que leur père avait faites en Aquitaine. Pepin eut aussi trois filles, dont deux moururent jeunes, et l'autre fut abbesse de Chelles.

Tous ces enfants étaient nés de Berthe *au grand pied*, ainsi nommée parce qu'elle en avait un plus grand que l'autre. Elle était fille d'un comte de Laon.

Les historiens lui reconnaissent un caractère doux et affable. Elle suivait son époux dans ses voyages et expéditions, et lui a souvent servi de conseil. On vante son talent à tenir une cour splendide, où elle attirait les grands et les attachait par là au nouveau roi; service plus utile qu'on ne pense dans un commencement d'administration. Quelques auteurs donnent encore d'autres filles à Pepin, et entre autres Berthe, mariée à Milon, comte d'Angers, père de l'invulnérable Roland; et Chiltrude, femme de René, comte de Gênes, mère d'Ogier-le-Danois, personnage renommé dans les romans de chevalerie, et qui peut figurer dignement à côté de son cousin Roland.

Dans le préjugé où l'on est d'admirer plutôt que de blâmer les expéditions militaires, quelque onéreuses qu'elles soient aux peuples, nous ne condamnerons pas celles de Pepin contre un vassal, peut-être uniquement coupable d'avoir été trop puissant. Nous nous abstiendrons aussi de discuter si l'assentiment de la nation et la déposition du roi mérovingien furent volontaires, si cette déposition fut nécessitée par la mauvaise administration des derniers rois, et non provoquée par des moyens frauduleux et des motifs de bien public, capables d'en imposer à la multitude. Nous dirons simplement que Pepin a régné, qu'il a régné avec gloire, et que, quoique fils de Charles Martel et père de Charlemagne, son nom, entre ces deux hommes célèbres, brille encore avec éclat dans l'histoire.

CHARLEMAGNE,

AGÉ DE 24 A 25 ANS.

Quarante-sept années d'un règne glorieux, des victoires multipliées, des barbares repoussés des frontières et subjugués, les factions éteintes, la paix intérieure assurée, des lois sages promulguées et mises en vigueur, la religion protégée, les sciences renouvelées : voilà ce qui fonde la réputation de Charles I, connu sous le nom de *Charlemagne* ou *le Grand*. Cette réputation a été portée par les historiens jusqu'à l'excès de l'admiration. En écrivant la vie de ce monarque, nous nous renfermerons dans les bornes d'une juste estime; mais dussent quelques ombres se mêler à l'éclat de ses actions, il n'en restera pas moins pour certain que Charlemagne tient un rang distingué entre les plus plus grands princes qui ont occupé des trônes.

Le partage que Pepin avait fait de ses états entre ses deux fils, de l'aveu des grands du royaume, subit, de l'aveu de ces mêmes grands, des changements dont les deux frères parurent se contenter. Charles, âgé de vingt-quatre à vingt-cinq ans, fut couronné, à Noyon, roi de Bourgogne et de Neustrie; et Carloman, âgé de dix-huit ans, le fut à Soissons, comme roi d'Austrasie, de laquelle dépendait une grande partie de l'Allemagne.

Mais ils montrèrent, dès le commencement, peu d'accord dans une affaire qui leur était commune. Pepin leur avait laissé l'Aquitaine par indivis, prévoyant sans doute qu'il pourrait survenir, pour possession ab-

solue de cette province, des difficultés qui ne seraient surmontées que par la réunion et le concours de leurs forces. En effet, Hunauld, dont on a déjà parlé, père du malheureux Gaifre, voyant son fils mort, sortit de son monastère, et reprit les armes, secondé de quelques-uns de ses vassaux. Charles, menacé de plus près, se mit le premier en état de défense contre le vieux duc. Il lui enleva, par des négociations, le secours de ses alliés, l'accabla ensuite de toutes ses forces, le poursuivit de forêts en forêts, de cavernes en cavernes; enfin on lui amena l'infortuné Hunauld et sa femme, qu'il avait épousée apparemment en quittant le monastère. Mais le prisonnier, mal gardé, se sauva et trouva un asile chez Didier, roi des Lombards. L'Aquitaine fut entièrement soumise. Charles avait appelé Carloman à cette expédition; mais, après y avoir à peine paru, il s'en retira. On n'a point d'autres preuves plus détaillées de la mésintelligence entre les deux frères; on sait seulement qu'elle a existé, et que la reine Berthe, leur mère, eût beaucoup de peine à les empêcher d'éclater.

Cette princesse avait un autre sujet de sollicitude qui regardait son fils aîné. Charles vivait avec une femme nommée *Himiltrude*, dont il avait un fils appelé *Pepin*. Qu'il y ait eu mariage ou non, on ne sait par quel motif Berthe obtint du jeune roi divorce ou séparation, et elle lui amena elle-même d'Italie Hermengarde, sœur de Didier, roi des Lombards. Cette union dura peu. Charles fit divorce, renvoya la princesse à son frère, et épousa Hildegarde, princesse allemande. Carloman, au contraire, fidèle à ses pre-

miers engagemens, n'eut qu'une femme, Gerberge, qui lui donna deux fils. Ce prince mourut à la fleur de l'âge, dans la quatrième année de son règne. Point de doute que sa couronne n'appartînt à ses fils; mais les seigneurs austrasiens, dit-on, la déférèrent au roi de Neustrie, sans qu'il la sollicitât, et il devint ainsi seul monarque de toute la France.

Les écrivains du temps, qui d'ailleurs sont en très-petit nombre, passent si légèrement sur un fait aussi important que l'est l'exhérédation de ces orphelins, qu'on croit apercevoir dans leurs réticences la timidite qu'imprime la puissance d'un usurpateur. S'il est peut-être dur de flétrir de ce nom un si grand prince que Charlemagne, du moins peut-on marquer quelque étonnement de ce que rien ne fut offert par le beau-frère, capable de calmer les inquiétudes de la belle-sœur. La jeune veuve se crut obligée de se retirer, avec ses deux enfants au berceau, chez Tassillon, duc de Bavière, cousin de son époux, et de là chez Didier, dont Charlemagne avait répudié la sœur; persuadée sans doute que le ressentiment qui devait rester au roi des Lombards de l'affront fait à sa sœur, lui procurerait à elle-même un asile plus sûr dans son royaume : mais peut-être de la protection que Tassillon et Didier lui accordèrent, vinrent les malheurs qui firent passer, comme on le verra, les états de ces princes dans les mains de Charlemagne.

Sa renommée commença comme celle de tous les héros de la fable et de l'histoire, par des exploits guerriers. Les Saxons ont été pendant la plus grande partie de son règne, le but de ses armes et le sujet de ses

triomphes. On doit entendre, par la dénomination générale de *Saxons*, les peuples qui occupaient le milieu de la Germanie, au delà du Rhin, auxquels se joignaient souvent ceux qui habitaient les côtes de la mer Baltique, et les rives des grands fleuves qui se jettent dans l'Océan; enfin, toutes les nations, depuis la partie méridionale vers la Bohême, jusqu'aux glaces de la Norwége. Ces hordes, reste des anciens *Scythes*, peu constantes dans les régions qu'elles occupaient, avançaient, reculaient, chassaient leurs voisins, ou s'incorporaient avec eux. Elles étaient pour les Français, comme un orage menaçant suspendu sur leurs frontières, toujours prêtes à y lancer les feux de la guerre, avec tous les fléaux qui l'accompagnent.

Les rois de la première race avaient eu beaucoup de peine à les contenir. Charles Martel et Pepin, son fils, donnèrent l'exemple d'entrer chez eux, et de prévenir leurs fureurs en les repoussant au loin. Charlemagne les imita. Il y avait, quand il monta sur le trône, une espèce de trêve que les succès de Pepin avaient procurée. Instruit par leurs préparatifs qu'ils se proposaient de la rompre, Charles entre brusquement dans leur pays, gagne une bataille décisive sur les bords du Veser, s'empare d'une de leurs principales forteresses, où était le temple de leurs faux dieux, le détruit de fond en comble, brise les idoles, et ne se retire qu'avec les otages qui lui répondaient de la soumission de ceux qui restaient; mais, pour plus grande sûreté, il mit des garnisons dans plusieurs forts, les uns bâtis exprès, les autres pris à l'ennemi, et servant

de postes avancés pour l'atteindre promptement s'il remuait de nouveau.

Du fond de l'Allemagne Charles passe en Italie, où il était appelé par les intérêts de l'église romaine. On doit se rappeler que, par la protection de Pepin, l'état ecclésiastique s'était augmenté de plusieurs parties arrachées à l'empire grec, convoités par les rois des Lombards. Ce n'était qu'à regret que Didier les voyait entre les mains des souverains pontifes. A Étienne III avait succédé Adrien I. Non moins désireux que son prédécesseur de conserver et d'acquérir, et aussi contrarié que lui par le roi des Lombards, il eut, à l'exemple de ses prédécesseurs, recours au roi de France, et le pria de venir en Italie régler les prétentions respectives.

On ne sait si l'irruption du monarque frrançais fut précédée d'explications, de plaintes, de manifestes; mais l'histoire nous le représente escaladant tout d'un coup les Alpes et se précipitant dans la Lombardie, à la tête d'une armée si nombreuse, qu'on pouvait bien juger qu'elle n'était pas destinée uniquement à terminer un petit différend entre voisins. En vain Didier lui oppose quelques troupes ramassées à la hâte; ses soldats l'abandonnent, les uns frappés de terreur, les autres séduits par le pape. Réduit à sa cour et à un petit nombre de sujets fidèles, Didier se renferme dans Pavie. Adalgise, son fils, se réfugie dans Véronne. Tous deux sont assiégés. Adalgise, pressé, se sauve à Constantinople. Il avait reçu dans Véronne la veuve de Carloman avec ses deux fils. Ils tombèrent entre les mains de Charlemagne : on ne sait quel sort il fit à sa belle-

sœur; mais il envoya ses neveux en France, et l'histoire n'en parle plus.

Pendant que l'armée française serrait Pavie, le roi alla à Rome visiter le tombeau des saints apôtres. Il y fut reçu avec la plus grande solennité, se fit mettre sous les yeux la donation de Pepin, et la confirma. De retour à son camp devant Pavie, il apprit que pendant le blocus tous les fléaux s'étaient rassemblés dans la ville; que la misère y était extrême; que la peste et la famine y exerçaient leurs ravages, et que le peuple, réduit au désespoir, ne connaissait ni frein ni loi. On sut qu'Hunauld, ce vieux duc d'Aquitaine qui s'était réfugié à la cour du roi lombard, et l'avait suivi dans Pavie, avait été assommé par des femmes dans une émeute populaire, comme cause des maux qu'elles enduraient. La fureur de la populace fut portée à un excès qui fit craindre à Didier le même sort.

Dans cette appréhension, il se rendit sans condition. Si, en s'abandonnant ainsi à son ennemi, il compta sur sa générosité, il se trompa(1). Le vainqueur l'emmena en France et le confina dans un monastère : rasé et revêtu du froc, ou simple prisonnier, Didier y mourut peu de temps après. Que pouvait-il lui arriver de pire en se défendant?

La nécessité de régler le gouvernement de Rome y appela Charlemagne. Quoi qu'en disent les écrivains ultramontains, il paraît que ce prince en garda la souveraineté, puisqu'il y établit des juges en son nom, et des gouverneurs dans les villes qu'il rendait dépendantes du saint siége; il se réserva même le droit de

(1) Mézeray, tom. I, p. 396.

confirmer l'élection du pape, et de donner l'investiture aux évêques. Pour l'utile, il le laissa au souverain pontife. En récompense, Adrien lui confirma le titre de *patrice* qu'Étienne lui avait conféré lorsqu'il le sacra avec Pepin, son père. On dit que les Romains ne trouvèrent pas bon que le roi de France conservât tant d'autorité. Mais comment auraient-ils pu l'empêcher? Quant au pape, il n'eut qu'à se louer du patrice, qu'il trouva toujours aussi disposé à accorder, que lui-même l'était à demander. Ces affaires finies, Charlemagne reprit le chemin de la France. En passant par Milan, il reçut la couronne de fer qu'on imposait aux rois de Lombardie, changea le titre de ce royaume, et le fit appeler *royaume d'Italie*.

Pendant qu'il était au delà des monts, les Saxons crurent pouvoir impunément insulter ses frontières. Ils furent repoussés par ses lieutenants; mais ils revinrent souvent à la charge, sous la conduite de Vitikind, un de leurs principaux chefs, auquel on ne donne pas le titre de roi, mais que sa valeur a rendu célèbre. Les Saxons ne cessèrent les hostilités que quand ils surent que Charlemagne, en personne, accourait à eux. Alors ils posèrent les armes, vinrent en foule se prosterner à ses pieds avec leurs femmes et leurs enfants, et demandèrent à grands cris le baptême : ils savaient que rien ne pouvait être plus agréable à leur vainqueur. Pour affermir la bonne volonté qu'ils manifestaient, il joignit aux soldats qu'il laissait chez eux des missionnaires, et bâtit dans plusieurs lieux des monastères où se tenaient des écoles qui enseignaient le dogme et la morale évangéliques. Il reçut, dans une assemblée géné-

rale qu'il convoqua à Paderborn, leur serment de fidélité, prêté par les députés qu'ils lui envoyèrent, et il leur signifia que, s'ils y manquaient, ils devaient s'attendre à perdre leurs terres et leur liberté: Vitikind ne participa point à ces actes de soumission; il s'était retiré en Danemarck.

A cette même assemblée parurent les députés des Sarrasins, ennemis moins dangereux, parce qu'il n'y avait pas entre eux le même concert qu'entre les Saxons. L'objet de leur mission était d'implorer la protection de Charlemagne contre Abdérame, premier roi maure de Cordoue, qu'une révolution, qui anéantit le pouvoir des califes en Espagne, venait de placer sur ce trône.

A Mahomet; aux généraux qui l'avaient si inutilement servi, Abubekre, Omar et Othman; à son gendre Ali, et au fils d'Ali, Assan, qui avait été forcé d'abdiquer, avaient succédé en orient, dans la dignité suprême du califat, les descendants d'Ommias, oncle de Mahomet. Ces califes, connus sous le nom d'*Ommiades*, conservèrent la souveraine autorité depuis l'an 661 jusqu'à l'an 750. Les Alides se ressaisirent alors du pouvoir en la personne d'Aboul-Abbas, qui commença la dynastie des Abbassides, et qui poursuivit les Ommiades avec la dernière rigueur. Abdérame, l'un de ces derniers princes, échappa aux recherches dirigées contre eux; et, refugié en Mauritanie où il se cacha quelque temps, il passa de là en Espagne, où l'ancien respect pour le sang d'Ommias lui fit bientôt un puissant parti. Proclamé roi à Séville en 756, il prit le titre d'*Émir Al Mounénim* ou de *Miramolin*.

c'est-à-dire, *seigneur des croyants*, et fixa son siége à Cordoue, où sa postérité se maintint pendant près de 300 ans. Au bout de ce temps, et après une anarchie de quarante années qui prépara sa ruine, elle s'éteignit en 1038 par la mort funeste de Mohammed-Allah, le dernier des Ommiades, lequel fut massacré par ses propres sujets. Alors s'opéra un démembrement général de la monarchie arabe en Espagne Elle se fondit en une multitude de petits royaumes dont la faiblesse devait amener la chute, et dont les rivalités l'accélérèrent encore.

La première révolution, celle qui porta Abdérame sur le trône, ne se fit pas sans contrarier l'ambition de la plupart des grands qui s'étaient flattés de l'indépendance. Ils s'en vengèrent par les révoltes qu'ils suscitèrent, et qui occupèrent tout le règne du nouveau monarque, mais qui ne l'empêchèrent pas de prévaloir. Contenus ou dépouillés, ils furent contraints de céder, mais ce ne fut qu'après avoir employé tous les moyens de résistance, et parmi ceux-là fut l'intervention qu'ils réclamèrent de Charlemagne. Pressé par les sollicitations de leurs députés, et par celles de divers autres seigneurs, tant maures que chrétiens, qui se disputaient la Navarre, et dont les intérêts mêlés et confondus tenaient le pays dans un état de guerre perpétuelle, il se détermina à passer en Espagne pour y rétablir l'ordre. Mais, après s'être emparé de Pampeune, il s'arrêta dans le cours de ses conquêtes, concilia les prétentions des princes, fixa leurs limites, forma des alliances entre eux sans distinction de religion, et, par l'union qu'il établit partout, satisfit en-

core à la politique, en procurant à ses états une barrière contre les entreprises des Sarrasins du midi. En 801, il étendit cette barrière d'une mer à l'autre, par la conquête de la Catalogne, que Louis son fils enleva aux Sarrasins. Charlemagne y plaça, sous le nom de comtes de Barcelonne, ou de comtes de la Marche ou de la frontière d'Espagne, des gouverneurs qui, par les concessions de Charles-le-Chauve, devinrent depuis héréditaires, en demeurant néanmoins vassaux de la couronne. Mais peu à peu ce lien se relâcha, il se rompit tout-à-fait en 1137 par la réunion de la Catalogne à l'Aragon, lors des fiançailles du dernier comte Raymond-Bérenger IV, dit le Vieux, avec Pétronille, âgée de deux ans, fille et héritière de Don Ramire, le moine, roi d'Aragon.

Comme Charlemagne revenait triomphant de son expédition de Navarre, et apparemment avec quelque négligence, son arrière-garde fut attaquée et pillée par les Gascons qui habitaient les Pyrénées. Roland, son neveu, fils de sa sœur, périt dans l'action avec beaucoup de paladins qui l'accompagnaient. On dit qu'on voit encore à Roncevaux des tombes d'une dimension gigantesque, sous lesquelles gisent ces héros rendus plus célèbres par nos anciens romans que par l'histoire.

Plus connu au contraire dans l'histoire que par les romans, Vitikind, du Danemarck où il s'était retiré, ranima le courage de ses compatriotes, leur amena des secours et avança avec eux jusqu'à Mayence. Charlemagne le repoussa jusqu'à la Lippe, gagna contre lui, sur les bords de cette rivière, une victoire qui fit tomber entre ses mains une autre idole très-révérée, qu'il dé-

truisit avec son temple. Vitikind se sauva encore dans son ancien asile du Danemarck.

Il parait que le monarque aurait mieux aimé soumettre les Saxons par les lois que par la violence (1). Il en promulgua une dont il espérait un grand succès, et qui eut un effet contraire, quoique l'appât d'un bienfait y fût joint à la sévérité du châtiment. Cette loi portait que le droit d'hérédité n'aurait lieu que du père aux enfants et des frères aux frères. Le prince, dans les degrés éloignés, devait seul recueillir la succession, et pouvoir en gratifier qui il voudrait, parents ou autres. Ainsi présumait le législateur : les collatéraux pour n'être pas privés de l'héritage, les autres pour l'obtenir, se conformeraient aux usages prescrits par le gouvernement, et changeraient leurs mœurs agrestes contre des habitudes plus douces. Mais les fiers Saxons ne pensaient pas ainsi; plus piqués du droit usurpé sur leurs propriétés que flattés de la restitution : « On nous fera « donc, disaient-ils, des libéralités de nos dépouilles, « et nous serions assez lâches pour recevoir des succes- « sions enlevées à nos parents, à nos voisins, à nos amis ! « C'est ainsi qu'on fait au cheval un licol de son propre « crin. » Le résultat de ces réflexions fut une convention tacite entre eux de ne recevoir aucun de ces honteux présents, tant qu'une goutte du sang généreux des Saxons coulerait dans leurs veines.

Tranquille cependant sur cette mesure qu'il croyait fort prudente, Charles s'éloigna de la Saxe, et courut en Italie, où il se formait contre sa puissance des intrigues dont le pape l'avertit. Adalgise, le fils du mal-

(1) Mézeray, tom. I, p. 404.

heureux Didier, était chef de l'entreprise. Il y avait fait entrer plusieurs seigneurs de ce pays, où son père avait régné, et dont il avait lui-même partagé le trône. Il était aussi secondé par l'empereur de Constantinople, qui ne perdait pas l'espérance de se conserver toujours un pied en Italie. La seule présence de Charlemagne dissipa ses complots. Il y a apparence qu'il effraya plus qu'il ne punit; et pour couper court à toutes les factions, en montrant qu'il était déterminé à garder l'Italie, il en donna la couronne à Pepin, son second fils, âgé de sept à huit ans. Il fut sacré à Rome par le pape, en présence du père, qui, par la même occasion, fit couronner son troisième fils, Louis, âgé de trois ans, roi d'Aquitaine. Il fixa le séjour du premier à Milan, et celui du second à Toulouse, en leur donnant à tous deux des tuteurs pour leur personne, et des gouverneurs pour leurs états. Il avait encore un fils aîné nommé Charles, auquel il ne donna pas d'apanage, parce qu'il le menait avec lui dans ses courses militaires, et qu'il l'admettait dans ses conseils, comme destiné à remplir son trône. Ces trois fils étaient nés d'Hildegarde, qui lui donna quatre filles, et mourut vers ce temps, généralement regrettée.

Il n'y a pas de moyens que Charlemagne ne tentât pour gagner les Saxons. Il tenait chez eux des assemblées générales, des cours plénières, dans lesquelles il étalait toute la magnificence du trône. Il tâchait aussi de les amener à la religion par la majesté des cérémonies dans les jours solennels. Le peuple accourait, regardait avec curiosité, admirait; mais au fond du cœur il conservait plus de ressentiment de la destruction de

ses idoles et de leurs temples, des mauvais traitements faits à ses prêtres et de leur dispersion, qu'il ne sentait de penchant pour un culte qui contrariait ses passions.

Vitikind, connaissant bien ces dispositions, était sûr de ne pas manquer de soldats, quand il présentait aux Saxons le moyen de secouer le joug qu'ils détestaient. Le monarque avait laissé sur la frontière une armée nombreuse; Vitikind en rassembla une plus formidable, composée non seulement de Saxons, mais de Sclaves, de Sorabes, et d'autres peuples habitant au delà de l'Elbe et vers la Baltique. Il fondit, à leur tête, sur les Français, dont il fit un grand carnage. Dans le massacre furent compris les prêtres et les moines qui se rencontrèrent sous la main de ces furieux.

Irrité de cette affreuse boucherie, Charles revient, déterminé à tout détruire, et à mettre un désert entre lui et ces féroces guerriers. Ils demandent encore grâce et l'obtiennent, mais à la terrible condition de livrer quatre mille des plus mutins; Charles leur fit trancher la tête en sa présence.

Excepté la déplorable représaille de ces quatre mille malheureux égorgés, dont le nombre encore peut être inexact, il est permis de ne pas regarder comme bien constaté le nombre des victimes de cette affreuse guerre, quoique attesté par les écrivains du temps, savoir : six mille tués dans un combat, et neuf à trente mille dans une espèce de battue que fit le prince Charles, fils de Charlemagne, traversant tout le pays, de l'orient à l'occident, du midi au septentrion, brûlant, saccageant et poursuivant les malheureux habitants dans

leurs forêts, les marais, les cavernes, et les retraites les plus sauvages. Vitikind, désolé de ces sanglantes expéditions, hors d'état de s'y opposer, prit le parti de céder à la force. Après avoir traité avec le lieutenant de Charlemagne, il alla le trouver dans le palais d'Attigny, lui jura fidélité, fit hommage des terres que le roi lui donna en France, embrassa la religion chrétienne et y persista. On aime à croire que sa conversion fut sincère, et que ce ne fut pas une simple garantie qu'il voulut donner de sa soumission.

On a vu, sous l'année 752, que les Bretons, renfermés dans l'Armorique, espèce de presqu'île, aisée à défendre contre un agresseur, se regardaient comme indépendants: Charlemagne leur dispute ce privilége, les force par ses lieutenants d'y renoncer, et reçoit, dans l'assemblée de Worms, le serment par lequel ils se reconnaissent vassaux de la couronne.

Cette même assemblée vit aux pieds du monarque des seigneurs qui avaient conspiré non seulement contre sa puissance, mais contre sa vie. Ils avouèrent leur crime, demandèrent pardon et l'obtinrent, à la seule condition d'un voyage aux tombeaux de différents saints qui furent indiqués à chacun d'eux. La peine était légère, mais au retour ils furent arrêtés; quelques-uns retenus en prison, d'autres même privés de la vue. Ces nouvelles rigueurs furent-elles une violation du pardon qui leur avait été accordé, ou la suite de quelques nouvelles menées? C'est ce que l'on ignore.

L'inflexible sévérité de Charlemagne aurait dû contenir les mécontents et les envieux de sa puissance; cependant, depuis la destruction du royaume des Lom-

bards, un Arégise ou Arigise, gendre de Didier, et duc de Bénévent, éleva ses prétentions jusqu'à vouloir se faire un royaume de son duché. Un court voyage du monarque en Italie dissipa cette fumée de vanité. Du silence de l'histoire sur le traitement fait au duc, on peut conclure qu'il ne fut pas rigoureux; mais on attribuerait volontiers cette conduite indulgente, moins à la clémence de Charles, qu'au système qu'il pratiquait de n'avoir jamais deux ennemis à la fois, ce qui le faisait toujours triompher. Or, dans le projet formé par Arégise pour sa royauté, se trouvait mêlé Tassillon, duc de Bavière, cousin de Charlemagne. Il était époux de la fille de Didier, laquelle avait à venger sa sœur renvoyée honteusement par Charlemagne, son père détrôné, et Adalgise, son frère, errant et privé de ses droits à la couronne de Lombardie.

Le roi de France avait fait avertir son cousin par le pape de se tenir en garde contre les insinuations de sa femme. Cependant il se trouvait toujours plus ou moins mêlé dans les entreprises contre Charlemagne. Quand ce prince eut rompu les fils de l'intrigue d'Arégise, il se tourna promptement contre Tassillon, et enveloppa la Bavière de trois armées. Les Bavarois, trop certains, par le sort des Saxons, de celui qui les menaçait, supplie leur duc de conjurer l'orage par sa soumission. Il acquiesce à leurs prières, promet à son cousin d'être désormais tranquille, et lui abandon Théodon, son fils, en otage.

Mais à peine Charlemagne était éloigné, que Tassillon, cédant aux pressantes instances de sa femme, prend des nouvelles mesures pour recommencer la

guerre. Il y avait diversité d'opinions entre les seigneurs de Bavière sur la conduite de leur duc, et entre eux des factions que Charlemagne, sans doute, n'ignorait pas. Soit par force, soit par adresse, Tassillon est entraîné à l'assemblée d'Ingelheim, que Charlemagne présidait. Là se trouvent d'autres grands vassaux de la couronne. Les propres sujets du duc, ceux qui s'étaient déclarés contre la guerre, l'accusent, devant ce tribunal, de *trahison et foi mentie*. Il est convaincu, non-seulement par témoins, mais par sa propre confession, et condamné par ses pairs à perdre la vie; mais, en considération de ce qu'il était son proche parent, le roi commua la peine en une clôture perpétuelle dans un monastère. Il y fut renfermé avec Théodon, son fils, rasés tous deux, et revêtu de l'habit monacal. Le titre de duché de Bavière fut éteint. Divisé en plusieurs comtés non héréditaires, ce pays donna moins d'inquiétudes à Charlemagne, que réuni sous un seul chef. Le bonheur qui accompagnait ses armes remit entre les mains de ses généraux, après une victoire sanglante, Adalgise, qu'ils firent mourir. Ainsi, et Didier, le protecteur de la veuve et des enfants de Carloman, et Tassillon, son allié, furent punis, par la perte de leurs états et de leur liberté, des services rendus à ces infortunés.

A la guerre, à la politique, aux soins du gouvernement, Charlemagne joignait le goût des lettres, qu'il fit renaître et qu'il cultiva. Il convient de fixer l'état où se trouvaient les arts et les sciences à cette époque, afin de mieux connaître la rapidité ou le ralentissement de leurs progrès dans les siècles qui suivent.

Plusieurs écrivains recommandables de l'antiquité avaient été conservés par les copies que les moines en avaient faites dans leurs paisibles retraites (1). Charlemagne donna une attention particulière à ce genre de travail. Il l'introduisit jusque dans son palais. Les princesses ses filles s'en occupèrent. Les religieuses s'y appliquaient encore. Ainsi les livres se multiplièrent par ses soins. On y employa le beau caractère romain, dont il reste encore des traces dans les manuscrits de ce temps.

Personne ne doute qu'on ne doive à Charlemagne le goût d'étude, le désir d'apprendre qui se manifesta pendant son règne. Quelle devait être l'émulation lorsqu'on le voyait parcourir les écoles! *Étudiez*, s'écriait-il, *appliquez-vous, rendez-vous habiles. Je vous donnerai des évêchés, de riches abbayes, et il ne se passera pas un moment où je ne m'empresse de vous témoigner mon estime.* Il présidait lui-même aux examens. Mécontent un jour du peu de progrès des jeunes étudiants qu'il rassemblait dans l'école de son palais, il leur dit : *Parce que vous êtes riches, que vous êtes fils des premiers de mon royaume, vous croyez que votre naissance et vos richesses vous suffisent, que vous n'avez pas besoin de ces études qui vous feraient tant d'honneur; vous vous complaisez dans une vie délicate et efféminée, vous ne songez qu'à la parure, au jeu et au plaisir; mais, je le jure, je ne fais aucun cas de cette noblesse, de ces richesses qui vous attirent de la considération; et, si vous ne réparez au plus tôt, par des études assidues, le temps que vous*

(1) Mabillon, *Dipl.*, liv. I, p. 11. — Duchêne, tom. II, p. 108.

avez perdu en frivolités, jamais, non jamais vous n'obtiendrez rien de Charles.

Paul, diacre d'Aquilée, historien lombard, avait écrit en faveur de Didier, son souverain. Il se trouvait même enveloppé dans une conspiration contre Charlemagne. On donnait à ce prince des conseils violents contre lui; ils n'allaient pas à moins qu'à le faire condamner à la mort, à avoir les yeux crevés, ou le poing coupé. *Eh! qui nous dédommagera*, répondit-il, *de la perte d'un homme en même temps si bon poëte et si bon historien?* et il se contenta de le renfermer. Cette modération est remarquable de la part d'un prince si sévère.

Il employait par préférence, aux affaires d'état, ceux qui se distinguaient dans les sciences. Une bibliothèque, formée par ses soins, ornait son palais. Pendant son repas il se faisait lire des ouvrages estimés, ou conversait avec les savants. La nuit, il se relevait pour étudier le cours des astres. Charlemagne parlait plusieurs langues, et on a de lui des vers latins assez bons pour le temps. Il avait formé une académie qui s'assemblait dans son palais. Chacun des membres s'était décoré de quelque nom illustre de l'antiquité. Charlemagne avait pris celui de *David*, un autre se nommait *Homère*; Alcuin, *Horace*.

Cet Alcuin était un prodige de science pour le temps où il vécut: on a de lui des traités sur la grammaire, sur la géométrie, et sur le chant, qui était la musique de ce siècle; des vers, des commentaires sur l'Écriture sainte; des discours, beaucoup de lettres dans lesquelles il répond aux questions qu'on lui faisait

de toutes parts. Il y montre en général plus d'érudition que de goût; et comment en espérer dans un homme qui avertissait ses élèves de prendre garde de se *gâter* en imitant Virgile ? *Non egetis luxuriosâ Virgilii vos pollui facundiâ*, disait-il. Alcuin aimait les raffinements, les difficultés, et voulait passer pour inventeur. On aperçoit aussi dans ses lettres qu'il souffrait avec peine qu'on lui résistât, et on peut le mettre à la tête de ces savants qui ont eu le défaut de vouloir dominer les sociétés littéraires.

Il recommandait beaucoup l'étude de la grammaire; en effet, elle a empêché que la langue latine n'ait achevé de se corrompre par le mélange du *tudesque* ou *roman rustique* qu'on parlait alors. La grammaire a même contribué à avancer l'épuration des deux dernières qui, dans la suite, n'en ont plus fait qu'une, dont s'est formé notre *français* actuel. Charlemagne avait fait lui-même une grammaire tudesque, et avait traduit en cette langue des termes d'arts et de sciences, afin que le peuple pût les entendre.

La théologie, l'étude de l'Écriture sainte et des Pères, faisaient l'occupation principale de ceux qui s'adonnaient aux sciences. La dispute sur le genre d'honneur dû aux images, dispute qui a troublé l'orient et l'occident, a enfanté les livres que l'on intitule *Carolins*, parce que Charlemagne les envoya, sous son nom, à l'église d'orient. On y remarque un bon fond de raisonnement, et les germes de la science de la critique. En général, les écrits de ce temps sont plus substantiels qu'élégants : l'éloquence des discours prononcés est sans chaleur; le style des traités est diffus, la lati-

nité incorrecte ; les chroniques sont surchargées de fables qui étouffent les faits : point de chronologie. Cependant il faut distinguer l'histoire des Lombards par Paul d'Aquilée, nommé Wanefrid, et celle de Charlemagne par Éginard, son secrétaire, et qu'on croit avoir été son gendre. La première est louée pour son exactitude; la seconde réunit à cette qualité les grâces de la diction.

Il n'y avait aucun des savants, surtout des académiciens, qui ne se piquât de faire des vers. Tous les ouvrages en prose en sont semés, et il reste des pièces de poésie particulières sur toutes sortes de projets, et en grand nombre. Mais il semble qu'on s'étudiât plutôt à faire beaucoup de vers qu'à les faire bons. La rime commençait à s'y introduire. On aimait les acrostiches, et l'on se faisait des difficultés pour les vaincre. Le pape Adrien envoya à Charlemagne une pièce de vers de sa façon, dont tous les mots commençaient par un C, la premiere lettre du nom du prince. Au reste, ces poëtes s'étaient bien facilité l'art de la versification par les licences qu'ils prenaient. Outre celles de faire les syllabes longues ou brèves, selon leur besoin, ils ne se faisaient pas scrupule de couper les mots en deux, et d'en écarter des parties pour trouver leur mesure. Ceci serait difficile à comprendre sans exemple; en voici deux conservés par Baluze. Le premier est d'Alcuin, écrivant à un de ses amis.

Te cupimus apel peregrinis lare camœnis.

L'autre est l'épitaphe de Charlemagne :

Febru migravit quinto arii ex orbe kalendas (1).

Il ne nous est point resté de chansons en langue vulgaire, il y en avait cependant quelques-unes. Sans doute elles célébraient les événements du temps; et la perte de ces poésies fugitives en est une véritable pour l'histoire.

Charmé de ces belles inventions, Alcuin s'écriait : *Ecce Athenæ novæ conficiuntur nobis* (*une nouvelle Athènes a paru parmi nous*) : avertissement de se tenir en garde contre l'enthousiasme de son siècle. Des contestations, qui s'élevèrent sur le jour préfix où devait être célébré la pâque, engagèrent à observer les phases de la lune, à étudier ses mouvements. L'état du ciel était déjà connu, puisque long-temps auparavant on calculait les éclipses; mais il fut alors enjoint aux membres du clergé de savoir le *comput ecclésiastique*, pour régler les fêtes et les solennités : plusieurs allèrent au delà de ce qui était prescrit, et il parut des traités d'arithmétique, qui, malgré leur imperfection, ont servi de base à l'invention et à la solution de problèmes importants. Comme on sait rarement se tenir dans de justes bornes, quelques savants exaltés prétendirent prédire l'avenir par l'aspect des astres, et la combinaison des nombres.

Voici une idée des systèmes astronomiques du temps : « La lune n'éclaire que par la réflexion de la « lumière du soleil. Elle est comme un miroir qui ré-

(1) On pourrait rendre en français le ridicule de ces deux vers par les deux qui suivent :

En des sons étrangers *t'entre* voulant tenir.
Le vingt-huit *Jan* il quitta *vier* la terre;

« fléchit la lumière sans renvoyer la chaleur. Les au-
« tres planètes brillent de leur propre lumière. Les
« étoiles reçoivent la lumière du soleil. Il se nourrit
« d'eau et est plus grand que la lune; la lune est plus
« grande que la terre. Chaque planète a une couleur
« particulière que l'éloignement empêche de distin-
« guer. Le ciel est composé d'un feu subtil. Il est rond,
« concave. La terre seule immobile est son centre. De
« ses cinq zones, il n'y a que les deux tempérées ha-
« bitées (1). »

On faisait dès-lors des sphères célestes.

Les opinions variaient sur la figure de la terre. Les uns la faisaient ronde, les autres carrée; mais tous la divisaient seulement en trois parties : l'Europe, l'Afrique et les Indes. Quant à la géographie particulière, il en reste peu de traces. Il est cependant difficile de croire que Charlemagne ait parcouru tant de pays sans en faire faire des descriptions; mais, s'il y en a, elles doivent être très-imparfaites et peu utiles dans l'usage, parce qu'on ignorait alors l'art des divisions, et le rapport des échelles.

La géométrie n'a pas été absolument ignorée, puisque ce prince commença un canal pour joindre le Rhin au Danube. Cette entreprise échoua, non faute de connaissances géométriques, telles que le nivellement des terres et la conduite des eaux; mais parce qu'on manquait des moyens mécaniques inventés depuis, tant pour les épuisements et les excavations, que contre les éboulements, qui opposent souvent tant d'obstacles à ces sortes de travaux.

(1) *Spicilége*, tom. III, p. 325.

Les médecins se nommaient et se sont long-temps depuis nommés *physiciens*. Charlemagne se servait peu d'eux, mais il estimait la science. Il a établi à Salerne une école qui est devenue fameuse, et entretenait une apothicairerie dans son palais; la médecine consistait en ordonnances de médicaments. On ne voit pas que l'on connût les opérations chirurgicales, sans doute faute de savoir l'anatomie.

La peinture, la sculpture, l'art de l'orfévrerie, n'étant pas exercés par des personnes qui en fissent une profession expresse, se sont bornés à quelques essais plus ou moins heureux, selon le goût des artistes. On connaissait les procédés de la fonte. Charlemagne n'a pu bâtir des palais, des forteresses, des ponts, des villes même comme Aix-la-Chapelle, sans le secours de l'architecture. Si on juge de la science par les vestiges des monuments qui restent, elle s'appliquait plus à la solidité qu'à l'élégance.

Le chant de l'église attira de Charlemagne une attention particulière. L'office divin entrait pour beaucoup dans les solennités, je dirais presque dans les plaisirs de la cour. On y assistait régulièrement le jour; on ne s'en dispensait pas la nuit. Les rois de France avaient un office réglé dans leur palais, et des chantres attachés à leur chapelle. Pendant un des voyages de Charlemagne à Rome, il y eut un défi entre ses chantres et ceux du pape. Le roi décida en faveur des Italiens, et ordonna que ce chant, qu'on appela le *chant grégorien*, fût préféré dans tout le royaume. Il s'en établit des écoles dans les cathédrales; les élèves refluèrent dans les autres églises. On s'envoyait récipro-

quement des gens instruits qui enseignaient par mémoire, parce que la note n'était pas encore inventée. C'est l'origine de la musique des églises, qui a été très-utile pour propager la véritable musique, attendu que les laïques ont pu l'apprendre à peu de frais, de maîtres déjà stipendiés. On voit, par cette esquisse de l'état des sciences sous Charlemagne, qu'il y avait plus d'efforts que de succès; mais ces tentatives n'ont pas été inutiles, puisqu'elles ont tiré les sciences de l'oubli où elles s'ensevelissaient, et qu'elles en ont répandu dans la nation le goût qui s'est perpétué, genre de gloire qui a peut-être plus contribué à rendre célèbre le nom de Charlemagne que ses exploits guerriers.

La réunion de la Bavière à la France donna des inquiétudes à des colonies de Huns, qui habitaient la Bohème, l'Autriche et d'autres pays plus éloignés (1). Redoutant le sort des Saxons, ils se liguèrent contre le vainqueur de leurs voisins, et subirent le même sort. On ne sait s'ils commencèrent les hostilités, ou si Charlemagne les prévint; on doit seulement remarquer, qu'allant combattre des idolâtres, il crut devoir enflammer son armée d'un zèle religieux. On fit dans le camp des processions pendant trois jours, pieds nus; on ordonna des prières, et surtout l'abstinence du vin; mais ceux qui ne pouvaient ou ne voulaient pas s'en passer, se rachetaient de cette privation par l'aumône. On sait ces détails de Charlemagne lui-même, qui les écrivit à Fastrade, son épouse.

Cette reine avait succédé à Hildegarde, mais ne

(1) Mézeray, tom. I, p. 416.

l'imitait pas dans ces manières douces et prévenantes qui attachent les cœurs. Ses airs hautains et impérieux déplurent à quelques seigneurs austrasiens. Ils aigrirent surtout Pepin, ce fils d'Himiltrude, que Charlemagne ne mettait point au rang de ses enfants légitimes, puisqu'il ne lui avait pas donné d'apanage; il était contrefait, mais beau de visage, et avait beaucoup d'esprit. Le chagrin d'être si désagréablement distingué de ses frères, se joignant à celui d'être peu ménagé par sa belle-mère, lui fit prendre part à un complot contre son père. Les conjurés s'assemblaient les nuits dans une église; un prêtre, qui s'y trouva par hasard, les entendit. Ils l'aperçurent, et délibérèrent d'assurer leur secret par sa mort; mais ils lui firent grâce sur sa promesse de se taire; et, sitôt qu'il fut en liberté, il alla tout révéler : les coupables, saisis et amenés devant un tribunal, furent condamnés à différents supplices. A la sollicitation de son conseil, Charlemagne fit grâce de la mort à Pepin, et le relégua dans un monastère. Fastrade survécut peu à cet événement, et ne laissa que des filles. Elle fut remplacée par Lutgarde, qui ne vécut que six ans, et ne laissa point d'enfants.

Pendant ces six années, Charlemagne bâtit le palais autour duquel s'est formée la ville d'Aix-la-Chapelle. Il en fit son principal séjour, sans renoncer cependant aux autres châteaux qu'on tenait toujours préparés à le recevoir dans différentes provinces. La seule crainte de son ressentiment fit rentrer dans le devoir les seigneurs bretons, qui souffraient toujours impatiemment le joug de la féodalité, et tâchaient de

le secouer. Ils apportèrent dans une assemblée générale leurs armoiries et leurs écussons, et les présentèrent au monarque en signe de soumission. On ne sait si ce fut une nouvelle révolte des Saxons qui détermina Charlemagne à les affaiblir en les divisant. Il fit transporter beaucoup de familles sur les côtes maritimes de la Flandre, encore mal peuplée; mais les Saxons transplantés ne perdirent pas pour cela l'amour de la liberté. Ils l'inspirèrent au contraire aux nations auxquelles ils s'incorporaient. On a même prétendu que, par ce mélange, de dociles qu'ils étaient, les Flamands sont devenus remuants et insubordonnés : ce qui a fait dire que *Charlemagne, au lieu d'un diable, en avait fait deux.*

De nouveaux troubles le rappelèrent en Italie. Le pape Adrien, son ami, était mort. L'élection de son successeur éprouva des contradictions. Léon, prêtre de l'église romaine, l'emporta sur ses compétiteurs; mais son triomphe l'exposa à de mauvais traitements qui le déterminèrent à se réfugier en France. Il y fut reçu avec la plus grande solennité. Cependant, comme ses ennemis étaient les parents d'Adrien, que Charlemagne avait toujours protégés, il ne voulut pas les condamner sans les entendre, et partit pour l'Italie.

Sans nous dire clairement quels étaient les griefs reprochés au pape, les historiens nous apprennent qu'il avait été cruellement maltraité, jeté dans un cachot, et qu'il portait sur son visage les marques des efforts qu'on avait faits pour lui arracher les yeux

Arrivé à Rome, le monarque français convoque un concile. Léon y plaide sa cause; et, quand il est ques-

tion de prononcer, les évêques déclarent qu'ils ne se croient pas compétents pour juger celui qui a le droit de juger tout le monde, sans pouvoir être jugé par personne. On lui défère le serment. Il monte en chaire dans l'église de Saint-Pierre : là, en présence des évêques, du monarque, et de tout le peuple assemblé, il jure qu'il est innocent des crimes qu'on lui impute : en conséquence de cette justification, ses calomniateurs sont condamnés à la mort; mais il obtient leur grâce, et la cérémonie finit par une procession solennelle, pour remercier Dieu de l'heureuse issue de cette affaire. On ne peut s'empêcher d'observer que, puisque le pape se croyait si sûr de son innocence, si pur de tout reproche, il aurait mieux valu pour son honneur être jugé solennellement que de se purger par serment.

La justification de Léon fut suivie d'une autre cérémonie, qu'on peut attribuer autant à la politique qu'à la reconnaissance. Le pape venait d'éprouver, comme ses prédécesseurs, les heureux effets de la bienveillance du monarque français; il ne pouvait espérer les mêmes avantages de l'empereur de Constantinople, qui conservait encore une ombre d'autorité dans Rome. Léon résolut de la faire disparaître entièrement, et de la remettre tout entière entre les mains de Charlemagne. Ses prédécesseurs avaient fait des patrices, il se crut en droit de faire un empereur.

Le jour de Saint-Pierre, pendant que ce prince était en prières devant le tombeau des saints apôtres, Léon s'approche, accompagné des seigneurs romains, lui met le manteau de pourpre sur les épaules, sur la tête une couronne d'or enrichie de diamants, et le pro-

clame empereur d'occident. Tout le peuple applaudit ; et Charlemagne surpris, dit-on, se prêta néanmoins à l'empressement général. Irène, meurtrière de Constantin, son fils, régnait à Constantinople. Ne pouvant empêcher la création de ce nouvel empire, elle offrit de joindre celui d'orient à celui d'occident, en donnant sa main à Charlemagne. Comme il se trouvait veuf, on dit qu'il fut tenté d'accepter la proposition ; mais cette mégère fut détrônée et mourut en exil. Ce fut avec son successeur Nicéphore Logothète que Charlemagne posa les limites des empires d'orient et d'occident. La Liburnie, au fond du golfe de Venise, l'Istrie, la Dalmatie, la Croatie, la Bosnie, l'Esclavonie ou Pannonie, entre la Drave et la Save, demeurèrent à Charlemagne. Dans ces provinces il ne resta à l'empire d'orient que les villes maritimes et les îles qui bordent la Dalmatie, ce qui fut suffisant d'ailleurs pour conserver aux Grecs le domaine de la mer Adriatique que les Vénitiens n'étaient pas encore en état de leur disputer.

Ici finit la vie militaire de Charlemagne. Les guerres qu'il eut encore furent presque toutes soutenues par ses capitaines, et la victoire n'en resta pas moins attachée à ses drapeaux. Il devint plus sédentaire dans ses palais, s'appliqua plus assidûment à policer ses vastes états, et dicta ces lois qui lui ont acquis une gloire plus solide que celle des armes.

A juger des Français par les lois de Charlemagne, pour prévenir ou réprimer les désordres, les mœurs étaient encore sauvages, et la civilisation peu avancée. Il fit revivre la loi salique, la réforma, y fondit celles des

Ripuaires, des Allemands, des Bavarois, et en fit un code approprié aux différentes nations qui composaient son empire. Il y ajouta successivement des règlements selon les temps et les besoins. On les a nommés *Capitulaires*, parce qu'ils étaient rangés par chapitres. On aperçoit, par les ménagements du législateur, qu'il a souvent été obligé de conserver et d'autoriser des usages qu'il n'approuvait pas, tels que les duels privés et judiciaires; le rachat par argent, de la peine due au crime, au lieu du châtiment personnel; des variations au sujet du divorce et du libertinage entre personnes libres, qu'il défend dans un endroit, et que dans d'autres il se contente d'assujettir à des règlements. Sa principale attention se portait sur le clergé, comme devant donner l'exemple. Il prescrit aux ecclésiastiques la subordination entre eux, leur propre instruction, celle des peuples, la réforme des abus et de la superstition, qu'il faut bien distinguer, dit-il, de la religion. Il assure leur subsistance par les dîmes, afin que, n'étant pas dépendants du peuple, ils soient plus fermes dans leurs remontrances et la répression des vices. A cette occasion il leur recommande, non pas l'éloignement de la société, mais la discrétion dans la participation aux habitudes et aux plaisirs des laïques.

Même réserve est imposée aux juges, à tous ceux qui sont admis à la magistrature, qui est une espèce de sacerdoce; ils suivront les lois, jugeront avec équité, sans acception de personne, surtout ne recevront jamais de présents; car *où entrent les présents, de là s'enfuit la justice*. Il n'y a point d'état qui ne trouve ses devoirs dans les Capitulaires. La solennité apportée

à la confection et à la publication des lois, les rendait plus respectables au peuple, et par suite plus efficaces.

L'empereur y mettait un grand appareil, paraissait sur son trône la couronne en tête, le sceptre de justice à la main, entouré des évêques, des princes, seigneurs et grands officiers de la couronne. Il faisait lire les Capitulaires devant le peuple assemblé, en accompagnait la proclamation d'un discours paternel, en recommandait l'exécution, la surveillait d'ailleurs par des hommes de confiance qu'il envoyait dans toutes les parties du royaume, tantôt secrètement, tantôt revêtus d'un caractère public, et c'était ordinairement sur leur rapport qu'étaient réformées ou confirmées des lois, ou qu'on en faisait de nouvelles.

Retournés dans les lieux soumis à leur autorité, les princes, les gouverneurs et autres personnes constituées en dignité dictaient au peuple avec la même pompe les décrets émanés du trône. Les évêques, par leur sanction, leur imprimaient un caractère auguste et sacré. Accoutumés à respecter ces organes de la loi, les peuples se trouvaient disposés à l'obéissance par la confiance dans la probité et les lumières de ceux qui la présentaient.

Au comble de la gloire et de la puissance, Charlemagne fut encore exposé aux attaques des Saxons qu'il fallut réprimer; il en transporta un grand nombre dans les montagnes de l'Helvétie; et ce sont eux, dit-on, qui y ont propagé l'amour de la liberté si chère aux habitants de ces cantons (1). Il se vit aussi menacé par les Normands, peuple du nord, qui, non contents d'exercer

(1) Mézeray, tom. I, p. 423.

la piraterie sur mer, infestaient les côtes, remontaient les fleuves, pillaient, ravageaient et se retiraient promptement chargés de butin. Témoin lui-même, un jour, de leur audace, il s'écria comme par pressentiment : *Hé quoi ! à ma vue ! dans ce haut point de gloire où est la puissance des Français ! ah ! que sera-ce un jour, si la France s'affaiblit ? que de calamités ils lui feront souffrir !* Cependant Charlemagne ne manquait pas de vaisseaux ; il en avait depuis l'embouchure du Tibre jusqu'en Germanie. Il avait donné des soins particuliers à sa marine. Boulogne en était l'établissement principal, et il y avait fait relever le phare de Caligula, nommé depuis *la Tour-d'Ordre*. On parle même de combats sur mer livrés aux Grecs, dans lesquels les Français remportèrent la victoire.

Pendant que des corps de Normands inquiétaient les rivages, d'autres sous le nom de *Danois*, joints à des restes de Saxons, pénétraient dans les terres. Un de ces princes danois fit une irruption en France. A la vérité, il fut repoussé : cependant l'empereur ne se mit à l'abri de nouvelles hostilités que par un traité auquel il ne se serait peut-être pas déterminé dans la vigueur de son âge ; mais, outre qu'il s'affaiblissait, il perdit dans cette circonstance son fils aîné, Charles, le compagnon de ses victoires, auquel il destinait l'empire, et qui lui fut enlevé par une maladie.

Le même genre de mort ouvrit le tombeau à Pepin, roi d'Italie, son second fils, qui laissa un fils nommé Bernard, et cinq filles. Mais ses enfants n'étaient pas nés en légitime mariage. Si l'on en excepte Louis-le-Débonnaire, les enfants de Charlemagne ont eu, en gé-

néral, une conduite peu réglée. On a voulu en trouver la cause dans l'indulgence que leur père avait pour lui-même à cet égard. Mais cette imputation calomnieuse, fondée sur le grand nombre de ses femmes et sur le nom de *concubines* porté par les dernières, a été détruite par cette observation : Que les concubines alors étaient des femmes de second rang, dont la société, pour ne pas produire d'effets politiques, n'en était pas moins légitime, comme étant de la même nature que celle qui a été appelée depuis, *mariage de conscience* ou *de la main gauche*.

Il ne restait à Charlemagne que Louis, roi d'Aquitaine. Ce prince mena d'abord sur son trône une vie qui n'était pas exempte de reproches. Il en vint des plaintes à son père. Les réprimandes de l'empereur, et les mesures qu'il prit, eurent un tel succès, qu'il reçut, sur son fils, autant de témoignages avantageux, qu'on lui en avait porté de désagréables. A ces nouvelles, le bon père s'écria : *Remercions Dieu de ce que ce jeune prince sera meilleur que nous.* Il ne se trompa point pour les mœurs; mais il prédit mal pour les talents. Voulant assurer la sûreté de ses états, il associa à l'empire ce fils dont il avait conçu de si belles espérances, donna la couronne d'Italie à Bernard, son petit-fils, et les renvoya chacun dans son royaume.

Charlemagne survécut peu à ces dernières dispositions. Il mourut à Aix-la-Chapelle, dans la soixante-douzième année de son âge, et la quarante-huitième de son règne. On voit, par son testament, qu'il traitait son royaume comme une grande famille. Il y fait des legs à des personnes de toutes conditions, laïques,

ecclésiastiques, libres, esclaves, des dons riches aux cathédrales et aux monastères. Les biens de nos rois consistaient en domaines qu'ils affermaient ou que des préposés faisaient valoir pour eux. Les redevances se payaient en nature. Charlemagne connaissait tous ses régisseurs, entrait dans le détail de leur gestion : il paraît par son testament qu'il ne regardait pas comme au-dessous de lui d'allier les soins domestiques aux devoirs de la royauté. Il fut inhumé dans l'église d'Aix-la-Chapelle qu'il avait bâtie. Ses actions le peignent suffisamment. Nous n'en ferons pas d'autre éloge que celui qui a été renfermé dans une très-courte épitaphe : *Il a noblement agrandi et heureusement gouverné la France* (1).

LOUIS I, LE DÉBONNAIRE,

ÂGÉ DE 36 ANS.

Louis I, le seul fils qui resta à Charlemagne, a été appelé *le Débonnaire :* surnom qui désigne une vertu, mais dont l'excès et une imprudente confiance ont fait chez lui un défaut. Dans ses voyages assez fréquents à la cour de son père, il n'avait pas craint de mécontenter ses sœurs et les femmes qui les environnaient, en censurant peut-être avec trop d'aigreur la vie peu régulière qu'elles menaient sous ses yeux, et pour ainsi dire avec la permission tacite du vieil empereur. Sans doute, il eut quelque avis d'une cabale qui se formait pour l'exclure du trône, et y appeler Bernard, roi d'Ita-

(1) Mézeray, p. 441.

lie, fils naturel de Pepin, son aîné. Il se hâta donc de quitter l'Aquitaine où il régnait. Son arrivée à Aix-la-Chapelle fut signalée par la disgrâce de ses sœurs, qu'il renferma dans des abbayes dont elles étaient titulaires; les femmes qui peuplaient la cour furent congédiées. Il fit punir du dernier supplice deux jeunes seigneurs qui passaient pour amants des princesses. Peut-être étaient-ils auteurs ou complices du complot formé ou projeté pour faire passer la couronne à Bernard : entreprise mal concertée, dont les suites ont été si funestes au jeune roi d'Italie.

Louis-le-Débonnaire était remarquable entre ses sujets, par sa taille et par son adresse dans tous les exercices. Il avait le regard doux et accueillant, parlait bien le latin et le français, entendait le grec : on lui avait fait apprendre le *tudesque* dans sa jeunesse, mais il le négligea. Louis aimait la musique et les spectacles; sobre et frugal, chaste, religieux, plus appliqué à la science théologique qu'il ne convenait à un roi; très-charitable, il se plaisait à donner lui-même. Il ne montrait pas, pour la compagnie des savants, le même goût que Charlemagne, son père; cependant il les souffrait sans répugnance près de lui. On lui a reproché d'avoir fait sa société habituelle de gens de *basse et serve condition*, et de leur avoir distribué trop généreusement des terres et des dignités. Sa conduite, pendant tout son règne, prouve qu'il avait peu de prévoyance, qu'il combinait mal ses projets, et exécutait avec une précipitation peu réfléchie. De là toutes les fausses démarches qui lui ont causé des chagrins si cui-

sants, et qui ont occasioné tant de troubles dans son royaume.

Ce prince parvint au trône dans un moment et sous les auspices les plus favorables. La renommée de la puissance de la France s'étendait dans les pays les plus reculés : non-seulement les empereurs grecs, mais les potentats de l'Asie, recherchaient son alliance; plusieurs d'entre eux avaient envoyé à Charlemagne des présents, témoignages d'une estime éclatante, dont son fils profitait. Il n'avait plus qu'à jouir. Après les légers mouvements de la faction que le jeune monarque réprima par sa sévérité, tout resta calme autour de lui. Les grands vassaux vinrent lui faire hommage. Bernard, son neveu, roi d'Italie, lui jura fidélité. Les seuls Normands troublèrent un moment cette tranquillité générale. Ils parurent sur les côtes de la Belgique et de la Neustrie. Louis se présenta devant eux. Ils n'osèrent mettre pied à terre; mais la fierté de leur retraite indiquait des projets pour des temps plus opportuns.

Le nouveau roi se concilia l'estime des peuples, par l'attention qu'il eut d'envoyer, dans les provinces, des commissaires chargés d'examiner la conduite des gouverneurs et des juges, et de remédier aux maux causés par leur négligence ou leur corruption. Cette sage institution, ouvrage de Charlemagne, et interrompue quelque temps, fut renouvelée par son fils. Il donna aussi une preuve de bonté, qui fut applaudie, en renvoyant dans leur patrie une grande partie des malheureux Saxons que son père en avait exilés.

Comme l'exemple du clergé avait alors une grande influence sur les mœurs des peuples, Louis s'appliqua à rectifier ce qu'il y avait d'irrégulier dans la conduite des clercs. L'état des dignités ecclésiastiques, les richesses qui y étaient attachées, les faisaient rechercher par toute espèce de moyens, de sorte que la simonie était très-fréquente. Les évêques, les abbés, paraissaient à la tête de leurs troupes; il y eut même des abbesses qui menèrent leur contingent à l'armée, d'où résultaient un faste, un luxe, la vie dissipée et souvent licencieuse des camps, que les prélats rapportaient dans leurs palais, les abbés et abbesses dans leurs monastères. Le monarque assembla à Aix-la-Chapelle un concile, qui fit des canons sévères contre tous ces désordres. Ceux qui étaient mécontents de la réforme, s'en prirent au réformateur; et on date de cet acte d'autorité la haine que plusieurs membres de ce corps puissant conçurent contre le prince; ce qui fut cause que, dans les malheurs qui le poursuivirent pendant tout son règne, il trouva dans le clergé plus d'ennemis que de partisans.

Depuis un an il portait le titre d'empereur. Son père lui avait ordonné d'en prendre lui-même la couronne sur l'autel, en présence des évêques assemblés, comme s'il eût voulu désigner par là qu'il la tenait de Dieu seul. Soit excès de dévotion, soit condescendance pour l'opinion du temps, Louis voulut encore recevoir la couronne des mains du pape Étienne IV, qui était venu en France pour faire confirmer son élection qu'on lui contestait. Le roi fit en même temps

poser la couronne sur la tête d'Ermengarde, son épouse.

Cette princesse lui avait donné trois fils. Par une imprudence qui a été la source de tous ses chagrins, il leur partagea, dès leur enfance, tous ses états, ne se réservant rien à donner, dans le cas où il pourrait lui survenir d'autres enfants, soit de cette même reine, soit d'une seconde, si la première venait à mourir. Il associa Lothaire, son fils aîné, à l'empire, et lui assura la Neustrie, ou la France proprement dite; il donna à Pepin, son second fils, l'Aquitaine, et la Bavière à Louis, son troisième fils.

Ces royaumes, qui se prolongeaient en Germanie et en Espagne, composaient tout l'empire de Charlemagne, à l'exception de l'Italie, qu'il avait donnée à Bernard, son neveu, lorsque la mort lui enleva Pepin, père de ce prince. Ce jeune roi, oubliant le vice de sa naissance, prétendait, comme fils de l'aîné de Louis, qu'il aurait dû hériter des états de son grand-père; cependant il se soumit à l'hommage que son oncle exigea; mais, susceptible de penchant à des projets téméraires, comme on peut l'être à dix-neuf ans, il forma celui, ou de détrôner son oncle, ou de lui enlever du moins le titre d'empereur. Louis, averti à temps, passe les monts et surprend le jeune imprudent que son armée abandonne. Dans cette extrémité, il prend le parti d'aller se jeter aux pieds de son oncle, et se livre à lui sans condition. Louis le fait comparaître devant un tribunal, lui et ceux de ses complices qui s'étaient aussi rendus. Les laïques sont condamnés à mort, les évêques à être dégradés et renfermés dans

des monastères; lui-même à perdre la vue. Le jeune prince se défendit courageusement contre les bourreaux envoyés pour exécuter la sentence : il saisit l'épée de l'un d'entre eux, en tua cinq, et ne succomba qu'accablé par le nombre. Il mourut trois jours après de ses blessures. Cette cruelle exécution, quand elle se présente à la mémoire, empêche qu'on plaigne Louis des chagrins que ses enfants lui causèrent.

Il s'en repentit à la vérité, et toute sa vie il fut tourmenté de ses remords. En vain il chercha à les apaiser, en s'imposant lui-même une pénitence publique. On le vit, dans un concile tenu à Thionville, se prosterner devant les évêques en présence du peuple, avouer sa faute, et en demander l'absolution. Il fit grâce aux laïques qui survivaient, et rappela les évêques et autres ecclésiastiques déposés, entre autres le fameux Vala, abbé de Corbie, homme rigide et entreprenant, qui prit une part active aux troubles de ce règne, et qui devait naturellement y influer par ses talents, par sa réputation, et encore par sa naissance, car il était cousin-germain naturel de Charlemagne, comme fils de Bernard, bâtard de Charles Martel. Louis aurait mieux marqué son repentir, s'il eût rendu la couronne à un fils nommé Pepin, que laissait Bernard; mais il la donna à Lothaire, son propre fils : nouvelle imprudence par laquelle il se priva de l'avantage, offert par cet événement, de se réserver un royaume, pour en gratifier un autre enfant s'il lui en survenait, sans démembrer les états donnés aux trois frères. Ce qui aurait dû être prévu arriva. Ermengarde mourut. Louis épousa Judith, fille d'un sei-

gneur bavarois. Dans la solennité de son mariage, il confirma et fit jurer, par les seigneurs présents, qu'ils maintiendraient le partage fait à ses trois fils; et, afin que la ratification fût plus assurée, il envoya chacun des jeunes rois dans son royaume, sous l'inspection de gouverneurs chargés de leur conduite. Cette disposition ne dut pas plaire à la nouvelle épouse, qui pouvait appréhender de voir par là ses enfants, si elle en avait, réduits à une mince légitime. Cette crainte, si elle l'eut, se réalisa. Elle donna le jour à un fils qui fut nommé Charles.

Les années qui s'étaient écoulées depuis la catastrophe de Bernard, avaient été remplies par des événements qu'il suffit d'indiquer. Les Bretons, toujours remuants, reprirent les armes. Ils s'étaient donné un duc que quelques auteurs nomment roi. L'empereur marcha contre eux en personne. Le chef fut tué, et ils se soumirent. Le vainqueur destitua les seigneurs qui lui étaient suspects, et en mit d'autres à leurs places. A cette occasion, il parcourut quelques autres provinces, changea plusieurs gouverneurs, fortifia ses frontières, se fit rendre compte de la manière dont la justice était rendue, et les contributions réparties et payées. On voit, par ses *Capitulaires*, qu'il y avait sur toutes les parties de l'administration des lois sages dont Louis recommandait fortement l'exécution.

Des guerres importantes et des mouvements turbulents suivirent ces années pacifiques. Les Sarrasins d'Espagne attaquèrent les Français, gardiens des frontières, au revers des Pyrénées. Pressés par les Maures, et forcés de se retirer en France, ils s'engagèrent dans

les montagnes où les habitants leur avaient promis de les guider; mais ils les menèrent dans des gorges où les Sarrasins qui étaient en embuscade les taillèrent en pièces. L'empereur envoya des troupes pour tirer vengeance de cette trahison. Elles furent aussi défaites. Il se trouva donc contraint d'abandonner les montagnes, et de rapprocher ses frontières du centre de son royaume. Les habitants de ces montagnes abandonnées se réunirent et formèrent le royaume de Navarre, dont ils donnèrent la couronne à un de leurs chefs. Les Bulgares resserrèrent aussi la France du côté de la Pannonie, et du Frioul, où ils s'avancèrent. Enfin les Normands descendirent sur les côtes du Poitou, pillèrent, ravagèrent, s'emparèrent, à l'embouchure de la Loire, de l'île de Noirmoutier, ainsi nommée des débris d'un monastère noirci par le feu qu'ils y mirent. Par là les vastes états de Charlemagne commencèrent à être entamés.

De plus, la conduite sage et prudente que ce prince avait tenue à l'égard de son fils, était mal imitée par Louis à l'égard de ses enfants. Charlemagne l'avait, à la vérité, envoyé, encore adolescent, dans son royaume d'Aquitaine, pour le former au gouvernement; mais il prenait soin de le faire venir de temps en temps à sa cour pour lui donner des conseils. Il s'informait aussi de sa conduite à ceux qui revenaient de ce pays, et proportionnait l'autorité qu'il lui laissait sur le bien qu'il en apprenait.

Mais Louis ne surveilla ses fils ni de près ni de loin : soit faiblesse, soit indolence, il leur laissa prendre, dans les royaumes qu'il leur avait confiés, un ascendant

qui le fit oublier lui-même. Lothaire, qu'il avait associé à l'empire, non content du titre et de la puissance qui y étaient attachés, se fit couronner par le pape, parce qu'il savait combien cette cérémonie ajoutait à l'autorité du prince et à la soumission des peuples. Le père en marqua quelque mécontentement; mais il s'adoucit, parce qu'il voulait obtenir de son fils une condescendance en faveur de Charles, fils de Judith.

Cette princesse voyait avec regret son fils sans apanage, pendant que ses frères étaient si avantageusement dotés. Malgré la sanction solennelle donnée à leur partage, elle ne désespéra pas d'en former un pour le jeune Charles. Il n'y avait rien ou peu de chose à prendre sur l'Aquitaine et la Bavière qui étaient trop peu étendues. Elle flatta si bien Lothaire, ou l'intimida tellement, qu'il abandonna des contrées de l'Allemagne sur le Haut-Rhin, une partie de la Bourgogne, les Suisses et les Grisons, dont on composa un état qui fut appelé le *royaume de Rhétie*.

Ces variations agitaient tous les esprits. Rien de plus propre à faire naître des factions que l'incertitude sur la durée du crédit, des dignités et de la puissance que l'on possède. Le danger est encore plus pressant, lorsque la cour se trouve composée, comme l'était celle de Louis, d'exilés rappelés, plus mécontents de leur ancienne disgrâce, que flattés de leur nouvelle faveur; de seigneurs restés fidèles, et, à leur gré, trop peu récompensés; enfin, d'envieux, d'ambitieux, d'intrigants, les uns bas et obscurs, les autres décorés, capables de donner de l'importance et de la considération à un complot.

Comme il faut à des conjurés, pour ainsi dire, un point de mire, qui d'abord est peut-être quelquefois le prince lui-même, les cabales se réunirent contre Bernard, comte de Barcelonne, que l'empereur avait placé au timon des affaires. C'était l'impératrice qui lui avait attiré la confiance de son mari. Elle le fit combler d'honneurs et de charges. Entre ces dernières, la malignité distinguait celle de grand chambellan, qui donnait à ce seigneur, beau et galant, un accès facile auprès d'elle. Tant de faveurs accordées à sa recommandation firent dire qu'elle avait ensorcelé son mari, comme s'il fallait d'autre sortilége à une jeune épouse que ses charmes pour captiver un vieil époux.

Les mécontents s'animent les uns les autres à la disgrâce du ministre qui leur portait ombrage. Ils persuadent au peuple, toujours prêt à adopter les soupçons et à accueillir les imputations flétrissantes, que tout se conduit par la passion d'une femme; que le royaume dépérit; qu'il faut des réformes, et qu'on doit commencer par le chef. La cabale appelle à son secours Pepin, roi d'Aquitaine, esprit léger. Elle lui insinue qu'à lui appartient par préférence l'honneur de cette réforme, parce qu'il est le plus voisin, et plus capable que ses frères, et qu'il va se couvrir de gloire en ouvrant les yeux de son père, et en l'arrachant à la séduction d'une femme qui le déshonore.

Pepin arrive, surprend son père. L'empereur fuit du palais de Verberie, permet à Bernard, ce ministre menacé, de se cacher dans quelque asile, envoie sa femme à Laon dans un monastère, et lui-même se retire à Compiègne. Les conjurés se saisissent d'Héri-

bert, frère de Bernard, et lui crèvent les yeux : ils arrêtent l'impératrice, et ne lui font grâce de la vie qu'à condition qu'elle prendra le voile, et engagera son époux à se revêtir aussi de l'habit monastique et à abdiquer. Pour qu'elle puisse le résoudre à ce sacrifice, on lui accorde une entrevue avec son époux; ils demeurent d'accord qu'elle prendra le voile, mais sans se faire raser; que, pour lui, il demandera un délai avant de se déterminer.

Peut-être comptait-il sur le secours de Lothaire, son fils aîné, qui, sur la nouvelle de ce singulier événement, accourait d'Italie avec une armée : quant à Louis, roi de Bavière, il restait tranquille chez lui pendant ces troubles. Lothaire n'eut garde de désapprouver l'entreprise de son frère, puisque la réclusion de leur père devait le rendre seul maître de l'empire dont il avait déjà le titre : aussi mit-il dans ses procédés plus de fermeté que Pepin. Il relégua sa belle-mère dans un monastère de Poitiers où elle était sévèrement gardée, et renferma son père dans l'abbaye de Saint-Médard de Soissons, sous la direction de quelques moines, qu'il chargea de lui inspirer le goût de leur état.

Pepin, après avoir porté les premiers coups à son père, s'était retiré, et l'avait abandonné à son aîné, sans qu'on sache le motif de cette conduite. On pourrait la prendre pour un remords, si c'était de bonne grâce qu'il eût contribué ensuite à la délivrance de son père; mais ce fut le dépit plutôt que le repentir qui l'y engagea, et ce fut la politique qui tira de son inertie Louis, roi de Bavière.

Malgré les intentions et les ordres de son fils, l'em-

pereur n'était pas si resserré qu'il ne fût accessible aux seigneurs qui venaient le visiter; ils ne le quittaient ordinairement que le cœur serré de douleur et pleins d'indignation contre son fils dénaturé. Sa patience, sa douceur, lui avaient acquis beaucoup de partisans entre les moines qu'on lui avait donnés pour geôliers. Au lieu de lui insinuer de l'inclination pour leur état, comme il leur était recommandé, la plupart ne travaillaient qu'à raffermir son esprit et lui inspirer du courage.

Un d'entre eux, nommé Gondebaud, conçut le projet de le délivrer de sa captivité, et de le remettre sur le trône. Il va trouver le roi d'Aquitaine, lui remontre qu'il n'est dans cette affaire que l'odieux instrument de son frère qui ne travaille que pour lui-même, et agit, sans daigner le consulter, avec une hauteur dont il doit être révolté; qu'outre cela il doit prévoir que, si Lothaire parvient à se rendre maître des états de son père, il deviendra si puissant que rien ne pourra lui résister; et que n'a-t-il pas à craindre de ce despote ambitieux! Ces réflexions touchent et émeuvent Pepin. Présentées à Louis de Bavière avec la même énergie, elles le tirent de sa léthargie. Les deux frères se déterminent à faire rendre à leur père sa couronne. Sûr de ce côté, le moine négociateur court chez Lothaire, lui fait part des dispositions de ses frères, lui insinue qu'il sont en train d'accommodement avec leur père, que l'opinion change, que les grands du royaume s'ébranlent, et que, s'il ne se prête pas à un arrangement, il court risque de demeurer seul exposé au courroux d'un père si justement irrité.

L'observation du moine était juste; en trois mois en effet l'opinion était tellement changée, que Louis, du fond de son cloître, était alors presqu'en état de donner la loi. Il consent à une conférence avec ses trois fils. Lothaire désirait qu'elle se tînt en Neustrie. Les principaux seigneurs des trois royaumes y furent convoqués, et eurent ordre de s'y rendre peu accompagnés; mais comme le zèle, lorsqu'il se réchauffe, devient plus ardent à proportion de ce qu'il s'est refroidi, ils vinrent en si grand nombre, et tellement disposés, que, quoiqu'ils n'eussent chacun que de faibles escortes, elles formaient, réunies, une armée qui fit trembler Lothaire : il demanda à son père une entrevue particulière. Dans cette conférence, Louis lui accorda son pardon; mais à condition qu'il livrerait les seigneurs qui l'avaient conseillé, et qui pouvaient être regardés comme chefs de la conspiration.

Ils avaient prévu le sort qui les attendait, et fait tous leurs efforts pour empêcher la conférence : ne pouvant y réussir, ils tâchèrent de la troubler, menacèrent, coururent aux armes; mais la présence subite de l'empereur, qui parut dans la plus parfaite intelligence avec Lothaire et ses deux autres enfants, apaisa le tumulte. Les coupables furent arrêtés, jugés, condamnés à la mort, du consentement même des trois rois. L'empereur leur accorda la vie, se contentant de faire raser les laïques, et renfermant les évêques dan des monastères.

Un des premiers soins de Louis fut de rappeler son épouse. On ne sait quels délits lui avaient été imputés; mais l'empereur, avant de l'admettre auprès de lui,

exigea qu'elle se purgeât des accusations par un serment public. Vala, son adversaire, fut relégué dans un château. Il accorda aussi à Bernard, comte de Barcelonne, qui avait été le premier prétexte de ces mouvements, et qui était caché dans les cavernes des Pyrénées, de revenir. Le comte demanda le combat, pour se purger des accusations intentées contre lui. Il parut dans l'arène; mais il ne se présenta pas de champion contre un homme qu'on voyait de nouveau environné du rempart de la faveur. L'empereur renvoya Lothaire en Italie et Louis en Bavière. Quant à Pepin, qui avait été le premier instrument de ces troubles, et dont il craignait apparemment l'esprit léger et l'imprudence, il le retint à sa cour, avec défense d'en sortir sans sa permission; mais le prince s'évada quelque temps après.

Sans doute il ne rapporta pas en Aquitaine des dispositions pacifiques. Outre l'humiliation d'avoir été retenu comme prisonnier, il lui avait été retranché, ainsi qu'à son frère, des parties de leurs états pour en composer un au jeune Charles, fils de Judith; mais celle-ci, peu satisfaite si elle ne procurait à son fils une couronne plus brillante que celle de Rhétie, imagina de tourmenter par des vexations sourdes Pepin, prince vif et impatient, afin de lui faire prendre le parti d'une seconde révolte, qui fournirait des raisons pour le détrôner, et de faire passer son sceptre dans les mains de Charles. On dit que cette politique perfide lui fut conseillée par le moine Gondebaud, qui, à titre de libérateur de Louis, jouissait d'un grand crédit à la cour,

L'empereur, fatigué des bruits de conspiration qu'on faisait parvenir à ses oreilles, et des soupçons qu'on lui inspirait, part pour l'Aquitaine, assemble les états : Pepin s'y justifie tant bien que mal. Il paraît que le fort de la punition tomba sur ce Bernard, comte de Barcelonne, qui avait été ministre de Louis et favori de Judith, et qu'on voit avec étonnement entre les seigneurs contraires à l'empereur. Il fut privé de ses emplois, et dégradé de ses honneurs. Pepin fut encore retenu comme prisonnier dans son propre royaume. Il s'évada une seconde fois, prit les armes, son père revint, le priva de sa couronne dans une assemblée solennelle, et la donna à Charles.

Cette disposition en faveur de Charles inspira aux deux frères de Pepin des alarmes sur ce qu'ils avaient à craindre de la complaisance de leur père, faible vieillard, qu'ils voyaient subjugué par sa jeune épouse (1). Ils se donnèrent rendez-vous entre Strasbourg et Bâle, dans une plaine qu'on a appelée depuis le *Champ du Mensonge*. Ils y arrivèrent à la tête de troupes nombreuses. L'empereur, de son côté, avait rassemblé une armée où se trouvèrent, comme dans le camp opposé, des seigneurs qui se connaissaient presque tous, compagnons d'armes, parents et amis.

Entre personnes de ce caractère, il était naturel qu'il s'établit des entrevues et des conversations. Lothaire, maître de l'Italie, avait amené avec lui Grégoire IV. Le pontife se flattait d'être médiateur entre le père et les enfants; mais il montra apparemment quelque partialité ; car Lothaire, qui, comme aîné, et

(1) Vély, tom. II, p. 39.

déjà décoré du titre d'empereur, jouait le principal rôle dans cette affaire, l'ayant envoyé faire des propositions à son père, celui-ci le reçut à la tête de ses troupes, avec hauteur et fierté, sans aucun des honneurs ordinairement accordés en France aux souverains pontifes. Ces conférences tournèrent mal pour le vieil empereur. Soit que les évêques et les seigneurs qui lui étaient attachés ne fussent pas si habiles que ceux de ses fils, soit que la cabale fût trop forte, plusieurs sujets fidèles se laissèrent entraîner par les rebelles. Les déserteurs en attirèrent d'autres. Insensiblement ils défilèrent, et en moins de trois jours l'empereur se trouva presque seul comme à Compiègne. Pour un prince que ses fautes auraient dû instruire, c'était trop de se laisser tromper deux fois de la même manière.

Il prit cependant quelques précautions; la principale fut de faire sauver les premiers de ceux qui lui avaient montré de l'attachement, et qui pouvaient en être cruellement punis. On met à la tête Drogon, son frère, évêque de Metz, d'autres prélats et des seigneurs en petit nombre. Tranquille de ce côté, Louis se remet pacifiquement entre les mains de ses fils, pour n'être pas exposé à l'insolence de leurs milices; leur livre avec lui Judith son épouse, et son fils Charles, sous la seule condition qu'ils ne perdront ni la vie ni les membres. Aussitôt les seigneurs s'assemblent tumultuairement. Ils déclarent Louis déchu de la royauté et de l'empire, et proclament Lothaire seul possesseur des deux couronnes : il refuse. On le presse en le menaçant d'en élire un autre : alors il accepte comme

contraint. L'impératrice est reléguée dans un monastère de Lombardie, Charles est laissé auprès de l'empereur son père. Après ces opérations, Pepin et Louis partent chacun pour leur royaume, chargeant Lothaire du soin de confirmer ce qui venait d'être fait, et ce qui avait été arrêté entre eux pour la suite.

La principale affaire de Lothaire était d'obtenir de l'empereur une abdication censée volontaire, qui couvrît les irrégularités de sa prétendue élection. Sans doute il employa tous les moyens de persuasion et de douceur, pendant les voyages qu'il fit, traînant son père après lui, entouré de gens chargés de le faire consentir à une renonciation, ne fût-elle qu'apparente. Convaincu, par la durée de la résistance de son père, de l'inutilité de ce genre de tentatives, il en vint à des mesures plus sévères.

La première persécution qu'il pratiqua contre son père, fut de le priver de son fils bien-aimé Charles, et de l'envoyer dans le monastère de Prum, sans cependant lui faire couper les cheveux : cérémonie qui l'aurait rendu incapable de toute fonction civile le reste de sa vie. Il y en avait encore une autre également tirée des lois ecclésiastiques, qui opérait le même effet : c'était de condamner un homme à une pénitence publique, après lui avoir fait confesser authentiquement ses fautes, et de le revêtir de l'habit de pénitent, qu'il ne pouvait plus quitter.

Déterminé à employer ce moyen, Lothaire assemble à Compiègne un concile d'évêques qui lui étaient absolument dévoués, présidé par Ebbon, archevêque de Reims, frère de lait de Louis, et qui néanmoins

avait toujours été son ennemi le plus acharné; ils lui composent, dans ce conciliabule d'iniquité, une confession chargée de tous les aveux qu'ils croyaient les plus capables de le rendre criminel aux yeux du peuple (1). « Je suis, lui faisait-on dire, coupable d'homi-« cide et de sacrilége. J'ai violé mes serments, consenti « à la mort de mon neveu, fait violence à mes parents, « entrepris des guerres sans nécessité, au grand dom-« mage de mon royaume. Je n'ai point écouté les re-« montrances que des personnes zélées me faisaient « pour le bien de mes sujets; je les ai au contraire fait « arrêter, dépouiller de leurs biens, traîner en exil; j'ai « fait condamner des absents à mort, violenté des ju-« ges, pour leur faire rendre des sentences iniques. « J'ai rompu l'accord fait avec mes enfants pour le bien « de la paix, contraint mes sujets de se parjurer par de « nouveaux serments, et les ai armés les uns contre les « autres pour s'entre-détruire. Enfin, sans nécessité, « j'ai fait une expédition guerrière dans le saint temps « de carême, et délibéré de faire une assemblée géné-« rale dans l'extrémité de mes états, le jour du jeudi « saint, lorsque les chrétiens ne doivent s'occuper qu'à « se disposer à célébrer le saint jour de Pâques. »

Il s'agissait de déterminer le pénitent à lire publiquement cette confession. On a droit de présumer qu'outre les prières et les instances pour vaincre sa répugnance, les émissaires de son fils employèrent la menace de mauvais traitements, sinon dirigés contre lui, du moins contre sa femme et son fils, ou d'autres personnes qu'on savait lui être chères. La vérité est

(1) Mézeray, tom. I, p. 506.

qu'il parut dans l'église, pleine de spectateurs, plutôt avec l'air consterné d'un homme abattu par la crainte, qu'avec la componction d'un pénitent.

On avait étendu un tapis au bas du sanctuaire. Le vieillard se prosterne, écoute l'exhortation qu'on lui fait de confesser ses péchés, et d'en accepter la pénitence. Il prend la cédule fatale, la lit à voix intelligible, entrecoupée de soupirs et de sanglots, déceint lui-même son épée, et la jette au pied de l'autel en signe d'abdication. On le dépouille ensuite de la pourpre impériale, et de tous les ornements royaux, et on le revêt de l'habit de pénitent. Après cette humiliante cérémonie, Lothaire, ne voulant pas perdre son père de vue, dans la crainte d'une rétractation, le mène et le tient enfermé dans le palais d'Aix-la-Chapelle, autrefois le siége de sa grandeur, maintenant séjour d'opprobre et d'ignominie.

Quand la nouvelle de cette étrange cérémonie se répandit en France, elle y excita une indignation générale. Les deux fils de Louis, Pepin d'Aquitaine et Louis de Bavière, soit retour de tendresse pour leur père, soit honte d'avoir contribué à son infortune, somment leur aîné de lui rendre la liberté (1). Il tâche de les amuser par des promesses; mais ils arment chacun de leur côté, et se réunissent auprès de Paris, où le fils coupable avait transporté son malheureux père. Se voyant pressé par ses frères, et obligé de fuir du côté de ses états d'Italie, ne pouvant d'ailleurs emmener son prisonnier sans une violence manifeste, il le

(1) Mézeray, tom. I, p. 588.

laisse dans l'abbaye de Saint-Denis, sans garde, et maître de lui-même.

Ses deux fils l'y recueillent. Le premier usage qu'il fit de sa liberté fut de se présenter à l'église, de protester de son innocence et de la violence qu'on lui avait faite. Il ne voulut cependant pas reprendre les ornements impériaux qu'on ne l'eût absous et dispensé de la pénitence publique. Il reçut ensuite la couronne et le sceptre, *et se ceignit de la ceinture militaire d'après la délibération et le conseil du peuple français.*

Lothaire, fuyant, ne renonça pas à sa proie. Quand ses frères furent partis, il retourna contre son père, et eut des succès qui leur firent appréhender que leur père ne succombât encore. Ils revinrent donc à son secours, et prirent si bien leurs mesures qu'ils enveloppèrent leur frère près de Blois. L'empereur était avec eux. Lothaire se flatta de pouvoir encore séduire les troupes de son père. Il les tenta, mais inutilement. Au contraire, les siennes l'abandonnèrent. Blois vit alors presque la représaille de l'humiliation de Compiègne, avec la différence qu'il est moins fâcheux pour un fils de s'humilier devant son père, que douloureux pour un père d'être publiquement mortifié par son fils.

L'orgueil de ce fils dénaturé dut cependant étrangement souffrir, lorsque, n'ayant pas d'autre moyen de se tirer du danger où il s'était jeté, il fut obligé de demander pardon à son père à la vue de toute l'armée. L'empereur parut sur son trône, dans sa tente ouverte de tous côtés. Lothaire s'approcha, se mit à genoux, écouta avec soumission la réprimande de son père, qui lui tendit les bras. Il lui permit de retourner en Italie,

et lui enjoignit, pour toute punition, et lui fit solennellement promettre, de ne jamais revenir en France sans y être appelé. De ses complices, le seul Ebbon subit un châtiment, encore assez léger, puisqu'on se contenta de lui ôter l'archevêché de Reims, sans le dégrader. Il eut même permission de se retirer en Italie, auprès de Lothaire.

On ne se douterait pas que l'espèce d'exil de ce prince dans son royaume, au delà des monts, fut abrégé par Judith, sa belle-mère, qu'il avait tant outragée. Mais l'intérêt présent est souvent un moyen puissant pour faire oublier les injures passées. Quoiqu'à l'occasion des troubles, la part du jeune Charles dans l'empire de son père se fût beaucoup accrue par celles qui avaient été retranchées aux enfants rebelles, l'impératrice n'était pas contente, et harcelait sans cesse son époux, afin qu'il l'augmentât encore. Le faible Louis céda à ses importunités, et fit même peut-être plus qu'elle n'espérait; car il associa cet enfant de sa vieillesse au royaume de Nenstrie, qu'il s'était conservé, et que vingt ans auparavant il avait donné à Lothaire; mais la révolte qui avait remis celui-ci entre les mains de son père avait facilité cet arrangement, et le concert qui régna dans la suite entre Judith et lui, est une preuve qu'il y avait donné les mains. Charles prit donc le titre de roi de Neustrie, et cessa de porter celui de roi de Rhétie. Ceci se passait au château de Creci, où l'empereur avait convoqué l'assemblée des grands vassaux, qui approuvèrent cette destination, et tous les changements de territoire qui en étaient une suite. Pepin, roi d'Aquitaine, qui s'y trouvait,

ceignit lui-même l'épée à son jeune frère, et lui mit la couronne sur la tête. Ce prince, qui, le premier des enfants de Louis, avait levé l'étendard de la rébellion contre lui, mourut, à son arrivée en Aquitaine, avec la consolation du moins d'avoir fini par un acte de complaisance envers son père. Il laissa deux fils, Pepin et Charles.

Ce partage de Créci ne paraissait pas à Judith bien assuré, s'il n'était appuyé du consentement de Lothaire. Elle le pria de se rendre à la cour de son père. Il hésitait, parce qu'il craignait quelque piége. Ce fut le moine Gondebaud qui eut encore l'honneur de cette négociation. Il se détermina à hasarder cette démarche. Lorsqu'il était prêt à partir, il fut attaqué d'une maladie, qui était une espèce d'épidémie qui se répandit dans sa cour. Il guérit, ainsi que beaucoup d'autres; la mort n'enleva presque que les seigneurs qui l'avaient conseillé et aidé dans ses révoltes. On regarda cette distinction comme un coup de la justice divine, qui punissait ceux que la justice humaine avait épargnés.

Remis de sa maladie, et arrivé près de son père, sa belle-mère lui proposa un nouveau partage, savoir de diviser en deux les états qui avaient composé l'empire sous Charlemagne, et qui le composaient encore, la Bavière et l'Aquitaine exceptées. On en fit deux moitiés, dont Lothaire eut le choix. Il prit tout ce qui avait appartenu au royaume de Rhétie, dont le nom avait été effacé à Créci, et garda l'Italie et le titre d'empereur. Charles eut la Neustrie, c'est-à-dire, la France, à peu près telle qu'elle existe à présent. Lothaire jura de servir de tuteur à son jeune frère, et de

le protéger contre toutes les entreprises qui attaqueraient l'intégrité de ses états. Cette espèce de menace ne pouvait regarder que Louis, qui avait été oublié ou négligé dans la nouvelle distribution, et qu'on avait borné à sa Bavière, mince contrepoids dans l'équilibre qui aurait dû régner entre ces frères.

L'Aquitaine avait été réservée; de droit elle appartenait à Pepin, fils aîné du roi du même nom, qui venait de mourir. Ce dernier prince, à la vérité, avait été détrôné par son père, pour avoir pris les armes contre lui; mais il s'était passé depuis tant de traités, entre autres celui de Créci, dans lequel il avait paru comme roi d'Aquitaine, qu'il devait être censé réhabilité et réintégré dans son royaume. Louis, cependant, le donna à son bien-aimé Charles, au préjudice du jeune Pepin. Celui-ci, sous prétexte de veiller à son éducation, fut gardé à la cour, comme dans une prison, d'où il s'échappa; quant à l'autre frère, Charles, encore trop jeune pour qu'on eût rien à en craindre, le grand-père l'avait laissé avec sa mère.

Mais, puisque Louis ne craignait pas de commettre une injustice, il devait la faire tourner au profit de la paix et de la concorde entre les frères, en donnant au roi de Bavière quelque part du beau présent qu'il faisait à celui de Neustrie; sans doute cette condescendance aurait empêché le fils de s'élever en ennemi contre la prédilection trop marquée de son père. Il commença par des remontrances, qui dégénérèrent bientôt en plaintes amères, et enfin en hostilités; mais dans la première chaleur de son ressentiment, il n'avait pas assez mesuré ses forces : celles de l'empereur l'as-

cablèrent et le forcèrent à demander la paix, qui lui fut accordée.

Mais sa demande n'était qu'une ruse trop souvent employée, pour se donner du temps, et mieux assurer l'exécution de ses projets. En effet, le Bavarois s'associe les Saxons, les Thuringiens et d'autres peuples du fond de l'Allemagne, avec lesquels jusqu'alors il avait été en guerre, lève chez eux de nombreuses troupes, et avance vers les états de son père, dans lesquels on croit qu'il s'était ménagé des intelligences. Le vieil empereur non-seulement se met sur la défensive, mais va au-devant de son fils, qui s'approchait du Rhin.

Jamais il ne prit les armes avec plus de chagrin et de répugnance. Il était infirme depuis quelque temps. La saison était déjà rude, quoique peu avancée. Un rhume, dont il était attaqué, dégénéra en fluxion de poitrine; il languit quarante jours, donnant pendant tout ce temps des marques d'une piété fervente. Son fils, qui était peu éloigné, aurait voulu le voir, et lui demander sa bénédiction. *Hélas!* dit-il, *je lui pardonne; mais qu'il se souvienne qu'il fait descendre ma vieillesse dans le tombeau avec douleur, et que Dieu punit sévèrement les enfants indociles.* Il mourut à l'âge de soixante et douze ans, dans une île du Rhin, où il avait fait tendre ses pavillons. Judith ne lui survécut que de trois années.

En récapitulant la vie de cet empereur, la première réflexion qui se présente, c'est qu'il n'était pas né pour le trône. Des princes ont été tourmentés par des troubles et des rébellions que les circonstances amenaient; mais pour lui, il paraît les avoir provoqués par son

défaut de conduite dans les affaires; sans plan fixe de gouvernement, sans ministres expérimentés, ou quand il en avait, les changeant au gré d'une épouse dominante. Ses imprévoyances, ses variations, ses inconséquences auraient pu, malgré son amour pour le peuple, ses vues bienfaisantes, et ses désirs de bien public, le conduire à des malheurs pires que l'abdication, s'il avait eu d'autres ennemis que ses enfants.

Quant à son titre de *Débonnaire*, on peut maintenant l'apprécier. On sait qu'il ne faut quelquefois qu'un moment d'enthousiasme pour donner à un prince un nom honorable que la postérité lui conserve sans examen. Louis doit sans doute ce surnom à son indulgence trop réitérée pour ses enfants rebelles; mais l'excès même dans le bien, surtout l'excès qui cause des maux réels, tels que les guerres et leurs funestes suites, peut-il jamais être une vertu? Louis, d'ailleurs, mérite des éloges pour son attention à l'administration de la justice, la répression des désordres, le règlement des mœurs, l'instruction des peuples, toutes occupations dignes d'un grand prince, et attestées par ses Capitulaires, qui sont le résultat des assemblées générales qu'il tenait sur ces objets. Il y montra aussi pour les sciences un goût qu'il tenait de son père, et que les malheurs des temps l'ont empêché de développer. Dans son intérieur, il était un modèle de sagesse et de bienfaisance. Il donna de bonne heure des épouses à ses fils; et, averti par les mauvaises suites qu'eut la négligence de son père, il eut soin de marier ses trois filles.

Enhardis et rassurés par l'occupation que les trou-

bles domestiques donnaient à l'empereur, les Normands ne s'en tinrent plus au pillage des côtes : ils débarquèrent, pénétrèrent en France, et y firent de grands ravages. Leurs succès furent favorisés par les divisions des royaumes, dont chaque partie devint trop faible pour repousser des soldats féroces, opiniâtres, qui, attirés par l'appât du butin, se succédaient sans relâche. Le triomphe de ces barbares, qui ont si long-temps couvert la France de ruines, est dû aussi en grande partie à la discorde entre le père et les enfants. Louis leur laissa, pour principal héritage, le germe de guerres sanglantes, perpétuées sans interruption pendant les règnes suivants, jusqu'au moment où elles ont précipité du trône ses descendants, et fait disparaître sa race.

Au temps de Louis-le-Débonnaire finit l'heptarchie anglaise, qui datait de l'évacuation de l'Angleterre par les Romains, c'est-à-dire, de 450. Egbert, qui devint roi de Wessex, en 800, à l'époque même où Charlemagne était couronné empereur, réunit vingt-huit ans après les sept royaumes en un seul, sous le nom de *royaume d'Angleterre*. Quinze rois, pendant le cours de deux siècles, en occupèrent successivement le trône, et jusqu'au moment où la race saxonne fut passagèrement dépossédée en 1017, par Canut-le-Grand, roi de Danemarck, et par deux de ses fils. Elle y remonta en 1042, en la personne d'Edouard-le-Confesseur, frère du dernier roi saxon; mais, ce prince étant mort sans postérité, le droit de conquête porta de nouveau le sceptre aux mains des étrangers : cette fois ce furent les Normands qui s'en emparèrent,

sous la conduite de Guillaume-le-Bâtard, leur duc, qui depuis fut surnommé *le Conquérant*. Ce dernier événement est de l'an 1066.

CHARLES II, DIT LE CHAUVE,

AGÉ DE 17 ANS.

L'EMPEREUR Louis-le-Débonnaire, courant de faute en faute, s'était jeté dans des embarras qui causèrent son malheur et celui de ses peuples. On va voir que l'empereur Lothaire, artisan de manœuvres obliques, s'enfonça dans un chaos d'intrigues où il se perdit, tombant *aujourd'hui dans un casque, et demain dans un froc*, pendant que, plus rusé que lui, Charles, son frère, surnommé le *Chauve*, le prenait dans ses propres piéges; et que Louis de Bavière, que nous appellerons désormais *Louis-le-Germanique*, n'abandonnait le repos qu'il aimait, que forcé par les provocations de ses frères. Tels sont les souverains qui, après la mort de Louis-le-Débonnaire, se disputèrent les débris de son empire. Il faut leur joindre le jeune Pepin, fils de Pepin, roi d'Aquitaine, réclamant l'héritage de son père, donné à son oncle Charles-le-Chauve.

Armé d'un double droit, de celui que l'aîné s'arroge quelquefois sur la famille, et de son titre d'empereur, Lothaire s'apprête à donner la loi à ses frères. Il commence par Charles, le plus jeune, et envoie dans son royaume des commissaires qui le parcourent, et exigent, au nom de l'empereur, serment de fidélité. Charles remontre à son frère, par des ambassadeurs, l'ini-

quité de sa conduite, lui rappelle la promesse qu'il a faite, en présence de leur père, de le défendre contre toute espèce d'entreprise, et de lui servir de tuteur. « Vous ne devez pas être inquiet, lui répond Lothaire : « je n'en agis ainsi que pour votre sûreté, et afin que « vos vassaux, voyant l'intérêt que je prends à ce qui « vous regarde, en soient plus soumis. » Cette réponse ne calme point les alarmes de Charles. Il se met en état de défense contre son frère, qui accourait d'Italie avec une armée, pour appuyer le zèle dont il se disait animé pour les intérêts de son pupille. C'était sans doute par l'effet du même zèle, qu'il se déclara protecteur du jeune Pepin, lequel se préparait à revenir contre la donation que Louis-le-Débonnaire avait faite à son bien-aimé Charles, au préjudice de son petit-fils.

Lothaire tenta les mêmes entreprises féodales contre Louis-le-Germanique; mais celui-ci, solidement établi dans son royaume, au lieu d'hommages, lui présenta une armée prête à combattre. Cette démonstration rend l'empereur plus réservé. Il remet à un autre temps ses explications avec son frère, et tourne tous ses efforts contre Charles, sur lequel les embarras, inséparables d'un nouveau gouvernement, lui donnaient plus de prise. Ajoutez que le jeune roi de Neustrie était déjà engagé dans une guerre contre les Bretons, qui refusaient de le reconnaître; que le digne tuteur se tenait assuré de plusieurs seigneurs du royaume de son pupille, qu'il avait gagnés, et qu'il espérait de grands secours de la diversion de l'Aquitaine, presque toute soulevée en faveur de Pepin.

Charles avait des succès; il fut rappelé par les nou-

velles qu'il eut des desseins de son frère. En effet, ils se trouvèrent en face près d'Orléans. Lothaire, déjà très-fort, était prêt à être joint par des troupes que Pepin lui amenait d'Aquitaine. Il avait dans son armée beaucoup de seigneurs neustriens, séduits par des promesses; et, loin dêtre sûr de ceux qui l'accompagnaient, le jeune roi de Neustrie était réduit à se défier de ses propres domestiques. Dans cette extrémité, il prend un parti décisif, assemble les chefs de son armée, leur expose avec énergie sa situation, ses craintes, le danger pressant qui le menace, et finit par leur dire : *Que faut-il faire?* Ce peu de mots, accompagnés d'un regard perçant qui scrutait leurs pensées, anime les sujets fidèles, raffermit les chancelants, porte la honte chez ceux qui s'apprêtaient à déserter; tous s'écrient : *Nous sommes prêts à tout risquer pour vous; si nous devons périr accablés par le nombre, du moins nous mourrons fidèles!* Et la bataille est résolue.

Mais l'intention de Lothaire n'était pas que ses succès lui coûtassent du sang. Il aimait mieux les acheter par des dons et des promesses; en général il préférait la lenteur des négociations à la brusque décision des combats. Pendant des conférences qu'il ouvrit, il répandit avec profusion l'or et l'argent dans le camp de son frère, comptant, par ses largesses, acheter tout son royaume; mais il n'en eut qu'une partie. Le traité qui intervint conserva à Charles la plupart de ses provinces. Lothaire même permit que dans le nombre fût comprise l'Aquitaine, le patrimoine de son auxiliaire. Les deux frères signèrent cette convention à Orléans; elle n'était que provisoire, jusqu'à une assemblée qui

devait se tenir à Attigny, et dont le jour fut indiqué. En l'attendant, Charles repartit pour la Bretagne.

Le traité d'Orléans n'ôta pas à l'empereur le projet et l'espérance de s'approprier tous les états de son frère (1). Le voyant occupé en Bretagne, il s'appliqua à le retenir dans cette province, et à lui fermer toutes les issues vers le centre de son royaume, d'où il aurait pu tirer des forces; de sorte que, quand le roi de Neustrie quitta la Bretagne, après une pacification qu'il précipita, il trouva les chemins dégradés, les ponts rompus, et des troupes qui le côtoyaient pour retarder sa marche. Il les combattit avec succès. Pour étendard, il faisait porter, à la tête de ses bataillons, la croix sur laquelle avait été juré le traité d'Orléans. A cette vue, les impériaux fuyaient. Il trompa la vigilance de leurs chefs, passa la Seine qu'ils lui interdisaient, leva des troupes à Paris et s'avança vers Troyes, où il devait recevoir des renforts que sa mère Judith lui amenait. Il y arriva fatigué, harassé, sans habits, sans équipages. C'était la veille de Noël. Heureusement on lui apporta sa chapelle, son sceptre et les ornements royaux. S'il eût paru sans cet appareil à l'église pendant les fêtes, le peuple aurait cru que Dieu l'avait privé de la royauté.

Louis-le-Germanique ne voyait pas sans inquiétudes les tentatives persévérantes de son frère aîné, pour dépouiller le cadet (2). Sa sûreté personnelle exigeait qu'il ne laissât pas écraser le jeune Charles : aussi levait-il des troupes, et se mettait-il en état, non seulement de se défendre, mais d'attaquer. Lothaire

(1) Mézeray, tom. I, p. 521. — (2) Id. p. 526.

laisse le Neustrien, et court au Germanique. Au lieu de tenter le sort des armes, il emploie auprès de lui les moyens qui lui avaient si bien réussi avec Charles. Il temporise, négocie, donne, promet, et fait si bien que Louis se voit abandonné par ses principaux vassaux. Mais, comme ce n'est pas le génie des gens trop fins et négociateurs perpétuels de pousser leur pointe avec célérité, il le laissa échapper, moyennant un traité.

On est étonné de ces fréquentes défections, qui transportent quelquefois si rapidement les troupes sous des drapeaux opposés, et affaiblissent et renforcent alternativement les partis ennemis. Elles étaient, ces défections, une suite de la mauvaise administration de Louis-le-Débonnaire (1). Charlemagne avait bien, comme lui, fait la faute de diviser son empire; mais il maintint constamment ses premières dispositions, au lieu que son successeur fit, défit et refit à plusieurs fois les partages de ses enfants, et toujours avec le serment qu'il faisait, lui et les siens, de les maintenir. Il apprit ainsi à ses sujets à se soucier peu des serments qu'on leur faisait perpétuellement violer, et à ne tenir que faiblement à une fidélité rendue si variable; par-là les seigneurs se trouvaient disposés, selon les conditions plus ou moins avantageuses qui leur étaient faites, à changer de souverain, prendre, quitter, rejoindre les rois sans scrupule. Ces conditions étaient le don de nouveaux fiefs, l'augmentation des anciens, la faveur de rendre les gouvernements héréditaires, la profusion des biens d'église, terres et dimes. Il y avait émulation entre les princes à se surpasser en prodi-

(1) Mézeray, p. 5[illegible]

galités, pour grossir le nombre de leurs partisans; prodigalités qui, comme on voit, ne leur coûtaient rien, ou peu de chose, mais dont les effets ont été très-funestes aux rois, qui, les premiers, se les sont permises, et à leurs successeurs, parce qu'elles ont épuisé la source de leurs richesses, augmenté au contraire la puissance de leurs vassaux qui se sont composé des fiefs équivalents à des royaumes, et ont fait la loi à leurs souverains.

Lothaire ne s'était pas rendu à Attigny, selon l'engagement qu'il avait pris d'y venir, pour arrêter un partage définitif moins désavantageux à Charles-le-Chauve que celui d'Orléans; il devait aussi y être question, avec Louis-le-Germanique, des prétentions de suzeraineté que l'empereur paraissait vouloir toujours poursuivre (1). Les deux frères, déterminés à finir ces fatigantes contestations, sans cesse renouvelées par leur frère aîné, après l'avoir vainement sommé de sa parole, s'avançaient, menant avec eux une forte armée pour l'y contraindre. Lothaire allait au-devant d'eux, non moins bien accompagné. Cependant la supériorité en nombre était du côté des deux frères. Ils rencontrèrent leur aîné près d'Auxerre, dans la plaine de Fontenay. Celui-ci attendait un renfort que Pepin lui amenait d'Aquitaine. En conséquence, il fit, selon sa coutume, des propositions conciliatoires pour retarder ses frères; mais, sitôt qu'il eût reçu le secours qui lui donnait à son tour l'avantage du nombre, il signifia ses prétentions avec plus de hauteur que jamais, et ne

(1) Mézeray, tom. I, p. 586.

laissa que l'alternative de se soumettre à ses volontés ou de combattre.

On en vint aux mains. Le combat fut opiniâtre. Il semblait que l'animosité des frères fût passée dans le cœur des soldats. La victoire pencha d'abord pour Lothaire; mais, un gros corps de Provençaux et de Toulousains étant survenu à propos, elle se déclara pour les deux rois. La déroute fut complète, le carnage effroyable : on dit qu'il resta plus de cent mille hommes sur le champ de bataille. Jamais semblable bataille n'avait ensanglanté le sol français. Des provinces entières perdirent leur noblesse. Les vainqueurs prirent un égal soin de tous les blessés. Ils donnèrent la même sépulture à tous les morts, et renvoyèrent les prisonniers sans rançon. Ils furent si effrayés eux-mêmes de cet épouvantable carnage, qu'ils cherchèrent à apaiser les murmures des peuples, et à calmer leurs propres scrupules en se disculpant. Ils formèrent une espèce de tribunal d'évêques auxquels ils exposèrent les démarches qu'ils avaient faites pour la paix, et les motifs qui les avaient forcés à la guerre. La cause examinée, les juges prononcèrent : *Qu'il fallait croire que le carnage s'était fait par le jugement de Dieu; que les princes et leurs ministres étaient innocents et n'avaient pas souillé leur âme par cette effusion de sang.*

Après sa défaite, Lothaire se retira à Aix-la-Chapelle, et Pepin en Aquitaine (1). Charles, aussi injuste à l'égard de son neveu, dont il voulait s'approprier la couronne, que Lothaire l'était envers lui, en le privant d'une partie de ses états, se mit à la poursuite de Pepin.

(1) Mézeray, tom. I, p. 528.

L'empereur, voyant son auxiliaire attaqué, vint à son secours; et les fléaux de la guerre, que cette terrible bataille aurait dû suspendre, continuèrent de ravager la France.

Les deux frères, persuadés que, tant qu'il resterait à leur aîné un coin de terre pour poser le pied en France, ils demeureraient exposés à ses entreprises, rassemblèrent tous leurs efforts pour le reléguer en Italie. Ils le harcèlent, le battent, le poursuivent, le forcent de se retirer au delà des monts, et divisent entre eux les états qu'il possédait en deçà; mais ils voulurent de plus que ce partage fût accompagné de formalités qu'ils jugèrent apparemment devoir le rendre sacré et irrévocable.

A Aix-la-Chapelle, ce palais autrefois le théâtre de l'humiliation de leur père, et de l'insolent triomphe du fils, ils assemblent des évêques, qui sans doute, après des informations et procédures dont on ignore le détail, prononcent que les désobéissances de Lothaire envers son père, ses parjures, ses injustices envers ses frères, ses cruautés, ses ravages, et toutes les calamités qu'il a causées en France, le rendent indigne d'y commander; qu'il est en conséquence privé des états qu'il y possédait. Puis, s'adressant aux deux frères, les prélats leur dirent : *Vous proposez-vous de gouverner ces états selon le commandement de Dieu? Oui*, répondent-ils. *Et nous*, ajoutent les évêques, *par l'autorité divine, nous vous prions de les recevoir, et gouverner selon sa volonté.* Les princes trouvaient apparemment leur avantage à mettre, pour ainsi dire, leurs droits en compromis entre les mains du clergé,

et il aurait fallu aux prélats une modération plus qu'humaine, pour rejeter une puissance si honorable et dont l'exercice était réclamé comme utile à la tranquillité des peuples.

Certainement l'empereur dût être piqué, non seulement de la spoliation, mais encore de la publicité et des motifs honteux, malheureusement trop vrais, sur lesquels elle avait été fondée : cependant il ne s'en montra pas moins disposé à traiter avec des frères qui l'avaient déshonoré, et eux avec celui dont ils avaient si solennellement proclamé la mauvaise foi. Ils se virent à Metz pour parvenir à un partage définitif; mais ils ne firent qu'effleurer la matière, en paraissant convenir de quelques points principaux, et remirent la conclusion à un congrès qu'ils indiquèrent à Coblentz. Les commissaires qu'ils y envoyèrent ne se trouvèrent pas des pouvoirs suffisants. Enfin, ils se rassemblèrent pour la dernière fois à Thionville. Il s'y rendit un grand nombre de seigneurs des trois royaumes, qui appuyèrent de leurs suffrages la décision qui y fut prise. A Charles échut ce qu'on appelle *France*; à Louis, la Germanie; à Lothaire, l'Italie, avec la Provence, le titre d'empereur, et ce qu'on a nommé depuis *Lotharingia*, la Lorraine, du nom de Lothaire, second fils de ce prince.

Il ne fut point parlé de Pepin, ni de Charles, tous deux fils de Pepin, roi d'Aquitaine, détrôné par son père Louis-le-Débonnaire. Ils se soutinrent dans l'héritage de leur père, en tout ou en partie, tant que Lothaire les protégea; mais, par l'accord de Thionville, l'Aquitaine fut enclavée dans le partage de Charles-le-

Chauve. Néanmoins les jeunes princes se défendirent pendant cinq ans contre les efforts envahisseurs de leur oncle. Ils prirent toutes sortes de moyens, jusqu'à implorer le secours des Normands qui ravageaient la France et se joindre à eux. Cette alliance les rendit odieux, et hâta leur ruine. Charles, le cadet, succomba le premier. Il fut surpris dans une embuscade, mené à son oncle, condamné, dans une assemblée de seigneurs laïques et ecclésiastiques convoqués à Chartres, à être rasé et renfermé dans le monastère de Corbie. Pepin ne tarda pas à subir le même sort. Il fut livré au roi de France par de grands vassaux de son royaume, revêtu de l'habit de moine, comme son frère, et confiné dans l'abbaye de Saint-Médard de Soissons. Il était, dit-on, injuste, vexateur, ivrogne, débauché, gangrené de tous les vices : ainsi le peignaient ceux qui l'avaient trahi, et celui qui profitait de la trahison; et les historiens les ont copiés, sans spécifier aucun de ses crimes. Les malheureux sont toujours coupables. Charles fut dans la suite promu à l'archevêché de Mayence par Louis-le-Germanique, mais Pepin mourut dans sa captivité.

Les Normands, ces auxiliaires des princes aquitains, qui s'étaient montrés de loin sous Charlemagne, de plus près sous Louis-le-Débonnaire, enhardis et favorisés par les discordes de ses enfants, par l'impuissance où les réduisaient leurs guerres civiles, pénétrèrent dans l'intérieur de la France, qu'ils parcoururent et ravagèrent dans toutes ses parties. Un homme Hochery, commandant une flotte de cent cinquante vaisseaux, brûla Rouen, l'abbaye de Jumiéges, porta le fer et le

feu dans la Bretagne, l'Anjou, et jusque dans l'Aquitaine. Un autre chef, guidé par les Bretons révoltés, prit Nantes par escalade, la réduisit en cendres avec les monastères voisins. Une autre troupe, beaucoup plus nombreuse, sous des chefs expérimentés, remonta la Seine jusqu'à Paris, brûla les abbayes de Saint-Pierre et Saint-Paul, depuis Sainte-Geneviève, et celle de Saint-Germain-des-Prés, qui étaient hors de la ville. Saint-Denis aurait eu le même sort, si Charles-le-Chauve ne s'y fût porté pour la défendre. Cette troupe ravagea la Picardie, la Flandre, la Champagne, chassant devant elle les prêtres et les moines qui fuyaient chargés de reliques. Comme les reliquaires étaient d'or et d'argent, souvent ornés de pierres précieuses, cette proie stimulait l'avidité des barbares. Ils poursuivaient avec ardeur ceux qui les emportaient, et les massacraient, non en haine de la religion chrétienne, comme disent les annales des monastères, mais pour s'emparer de ces richesses : leurs ravages s'étendirent jusqu'à la Gascogne. Ils prirent et pillèrent Bordeaux et plusieurs villes de ces contrées. Lothaire donna le premier l'exemple de leur accorder des établissements fixes. Ne pouvant chasser un chef nommé Hérold, il l'installa dans l'Anjou, à condition qu'il s'opposerait aux courses des autres pirates de sa nation. Charles-le-Chauve l'imita, et plaça sous la même loi, dans le Cotentin, un chef nommé Godefroy. Cette politique ne peut être blâmée, puisqu'elle donnait à des provinces, où se trouvaient beaucoup de terres vagues, des habitants intéressés à les mettre en valeur et à les défendre. Il n'en est pas de même de l'imprudence justement

reprochée à Charles-le-Chauve, d'avoir prodigué à ces hordes les trésors de la France, pour les engager à se retirer avec leur butin; d'où il arrivait que, si ce n'étaient pas eux, c'étaient d'autres de leurs compatriotes qui, tentés par les richesses que ceux-ci rapportèrent dans le nord, en sortaient pour s'enrichir à leur tour.

Il arriva, des Normands en France, ce qui était arrivé des Francs dans les Gaules. Ils venaient d'abord en petites bandes, erraient à l'aventure, ne cherchaient qu'à surprendre. Découverts, ils fuyaient chargés de leur butin, et se rembarquaient promptement. Comme les Francs, tant qu'ils furent obligés de se dérober aux poursuites, ce ne furent que des vagabonds et des brigands; mais, quand ils devinrent comme eux assez forts pour s'emparer de villes, de provinces, de contrées entières, la fortune, qui change les noms, leur donna celui de conquérants. Leurs commandants, de chefs de pirates, devinrent des généraux qui traitaient avec les rois, leur imposaient des conditions, exigeaient des tributs et des terres. Comme les Francs s'étaient substitués aux seigneurs gaulois, les Normands se substituèrent à la noblesse française dans les provinces où elle avait dépéri par la continuité des guerres. Ainsi se succèdent les illustrations: des familles ignorées remplacent celles que des révolutions avaient tirées elles-mêmes de l'obscurité; elles paraissent tout à coup sur l'horizon politique, semblables à des météores qui étonnent les contemporains, et brillent jusqu'à ce qu'elles se perdent, à leur tour, dans le vague des siècles.

Les Normands n'étaient pas les seuls qui donnaient

de l'embarras au roi de Neustrie. Il se peut que le caractère sombre de ce prince, peu communicatif avec les grands de son royaume, plus craint qu'aimé dans sa famille, trop faible, pusillanime même contre ceux qu'il redoutait, ait été une des causes principales des troubles au milieu desquels il a vécu. Mais on doit convenir que l'état d'anarchie qui, par la puissance des grands vassaux, s'était introduit dans la France, gouvernée autrefois si impérieusement, a beaucoup contribué à faire naître les factions, et les désordres qui en sont une suite. Il n'y avait pas de province, pas de ville, qui n'eût des marquis, des comtes, des ducs, des gouverneurs héréditaires, exerçant sur leurs vassaux l'autorité souveraine, qu'ils ne voulaient pas laisser exercer sur eux par le monarque. A la vérité, ils faisaient hommage de leurs fiefs à la couronne; mais cet hommage rendu, ils se regardaient comme indépendants, maîtres de se faire la guerre entre eux, ou de former des ligues, des associations qui inquiétaient le souverain et le forçaient de les contenir, ou de les ramener à l'obéissance par les armes.

Les Bretons se montraient les plus difficiles. La plupart voulaient un roi. La diversité des opinions causa une guerre civile. Charles, comme suzerain, intervint, non pour les accorder, mais pour leur imposer un joug de soumission plus pesant que n'avaient pu leur faire porter son père et son aïeul. Il trouva une forte résistance, et fut enfin obligé de se contenter de l'hommage de celui des prétendants qui avaient vaincu les autres.

La réclusion et la captivité de Pepin et de Charles n'avaient pas eu l'approbation de tous les seigneurs

d'Aquitaine. Plusieurs d'entre eux, mécontents de voir leur royaume incorporé à la Neustrie, désirèrent avoir un roi particulier; et, ne pouvant se promettre de replacer sur le trône celui qu'ils regrettaient, ils y appelèrent Louis-le-Germanique. Ce prince leur offrit son fils. Il se mit en devoir de s'assurer ce beau présent; mais Charles, plus prompt, y mena un des siens, qu'il fit couronner à Bourges, quoiqu'il fût encore dans la plus tendre enfance. Ce simulacre de royauté satisfit les Aquitains, et ils se rangèrent sous le sceptre français.

Peu de temps après que Charles eût enrichi sa famille d'une nouvelle couronne, l'empereur Lothaire, son frère aîné, déposa toutes les siennes, les partagea à ses enfants, et se retira dans l'abbaye de Prum, où il mourut au bout de six mois. La cérémonie de son abdication fut touchante. Il appela près de lui ses trois enfants, et leur fit un discours pathétique, dans lequel il ne craignit pas de faire, pour leur instruction, l'aveu humiliant de ses propres fautes. Il leur recommanda d'abord le respect de la religion. *Toute politique*, leur dit-il, *qui n'est pas d'accord avec les conseils de la religion, est fausse, pernicieuse, et pousse les princes qui la pratiquent d'abîme en abîme. C'est une sottise*, ajouta-t-il, *de croire que la grandeur d'un souverain se prouve par l'étendue de ses terres. Ne vous y trompez pas, comme je l'ai fait; elle se mesure à celle de la justice et de la sagesse. Sans ces deux vertus, les grandes dominations ne sont que de grands brigandages. La souveraineté, mes enfants, est une chose toute sainte et toute divine. Ah! ne croyez pas qu'elle*

puisse être maintenue par l'impiété, la perfidie, la violence et l'oppression; quiconque règne plus pour l'amour de soi-même que pour l'amour des peuples, n'accomplit pas les ordres de Dieu. Il leur distribua ensuite ses états, donna l'empire et l'Italie à Louis l'aîné, la Lorraine à Lothaire; à Charles, la Provence et la Bourgogne. *Je vous ai séparé mes terres,* poursuivit-il, *afin que vous les gouverniez avec moins de peine; mais je n'ai pas prétendu diviser la couronne: elle doit toujours demeurer indivisible, et vous ne devez avoir tous ensemble qu'une tête et un cœur. Je vous porte tous trois dans le mien. Hélas! ne déchirez pas les entrailles de votre père. Ne vous désunissez jamais, ni les uns d'avec les autres, ni principalement d'avec Dieu. Gardez-vous la foi entre vous, mais gardez-la à tout le monde; autrement personne ne se croira obligé de vous la garder.* Après ces mots il leur tend les bras, les serre contre son sein, descend du trône, et va s'ensevelir dans un cloître. Il est remarquable que sept cents ans précisément après cette auguste et touchante cérémonie, elle devait avoir son pendant, par l'abdication également libre et solennelle de l'empereur Charles-Quint en faveur de son frère et de son fils.

L'exemple de Lothaire, revenu, après une longue expérience, des erreurs de l'ambition, si pénétré, en mourant, du néant des grandeurs, fit peu d'impression sur ses frères. Louis-le-Germanique, jusqu'alors le plus modéré des enfants de Louis-le-Débonnaire, ne tint pas contre l'occasion de dépouiller Charles-le-Chauve de ses états. Appelé par une faction de sei-

gneurs mécontents, il pénètre rapidement en Neustrie, prend des villes, reçoit les hommages des grands. Charles, quoique surpris, parvient cependant à ramasser quelques troupes, et va au-devant de son frère; mais, gagnés par les mêmes stratagèmes qu'il avait souvent employés contre les autres, son armée l'abandonne et passe presque tout entière sous les drapeaux dn Germain. Il ne reste à Charles qu'autant de soldats qu'il en fallait pour fuir avec quelque sûreté dans des cantons plus reculés. Il y lève une autre armée. Louis avait renvoyé une partie de la sienne en Germanie, se fiant à la fidélité des Neustriens; mais, pour faire leur paix avec leur ancien roi, ils complotent de lui livrer son frère, et peu s'en fallut que la trahison ne réussît. Lothaire, le nouveau roi de Lorraine, s'entremit de la paix entre ses deux oncles, et les réconcilia. On les vit aller dans les cours les uns des autres, se donner des fêtes, et ils vécurent quelque temps en assez bonne intelligence.

Charles employa cet intervalle de repos à gagner les seigneurs et à s'assurer de leur fidélité, en leur distribuant des fiefs ou augmentant ceux qu'ils possédaient déjà. Il y en avait entre eux qu'il aurait été difficile de dépouiller: ne pouvant les priver de leurs prérogatives féodales, il aima mieux les en voir jouir sous son autorité, et comme don de sa munificence: tout était fief, commandements militaires, fonctions de justice, dignités laïques et cléricales, emplois domestiques auprès des grands. Les plus petits officiers des palais et des tribunaux, comme concierges, greffiers, huissiers et autres, tenaient leurs offices en fiefs et arrière-fiefs,

en faisaient hommage par gradation à leurs supérieurs, qui les reportaient au roi. Tout cela était possédé, sous l'obligation de redevances, tantôt pécuniaires, tantôt de service corporel. Il y a eu quelquefois de ces redevances très-onéreuses; d'autres, selon le caprice du donateur, fort ridicules; quelques-unes même contraires à la bienséance et aux mœurs.

Ce n'est pas que les fiefs n'existassent déjà sous les prédécesseurs de Charles-le-Chauve; mais il en amena, pour ainsi dire, la mode, qui devient souvent manie chez les Français. On vit, sous lui, se confirmer et s'accroître les grands fiefs, déjà trop puissants; les duchés de Gascogne, d'Aquitaine, de Bretagne; les comtés de Flandre, de Hollande, de Champagne, de Bourgogne, dont les possesseurs ont souvent lutté avec avantage contre les rois. On remarque entre eux dans ce temps, Robert-le-Fort, descendant de Childebrand, frère de Charles-Martel, et par conséquent assez proche parent de Charles-le-Chauve. Ce prince, tant en cette considération, qu'eu égard à sa valeur, l'avait fait marquis, c'est-à dire, commandant des Marches, ou frontière de la Neustrie, pour la défendre contre les Bretons et les Normands. Il s'acquitta si bien de cet emploi, que le roi lui donna le duché de France, qui consistait dans le pays situé entre la Marne et la Loire, et dont Paris était la capitale.

Robert reconnut ce bienfait en s'attachant sincèrement au roi. Il eut occasion de faire preuve de fidélité dans une circonstance importante. L'aîné des fils de Charles, nommé Louis-le-Bègue, prétendait qu'il était temps que son père lui donnât un apanage et une cou-

ronne, selon l'usage du temps, et comme Charles l'avait eue lui-même. La demande déplut au père. Le fils s'irrita du refus. Il se retira en Bretagne, y fit une levée de troupes, qu'il grossit par un renfort de Normands, et tomba sur l'Anjou, qu'il ravagea. Comme il s'en retournait chargé de butin, le duc de France l'attaqua et dispersa ses troupes. Il contribua ensuite à réconcilier le père avec le fils, qui obtint des comtés et des abbayes pour son entretien, sans qu'il lui fût permis ni défendu de prendre le titre de *roi*.

Robert ne fut pas si heureux dans une autre expédition. Il venait de remporter un grand avantage sur les Normands, commandés par un général nommé *Hastings* : il les avait investis, et se croyait sûr de les faire prisonniers, lorsque ceux-ci, trouvant un moment favorable, fondent sur les Français pour s'échapper. Robert accourt sans prendre le temps de se revêtir de sa cotte d'armes. Il les repousse ; mais, pendant qu'il les poursuivait avec trop d'ardeur, il est atteint d'un javelot, tombe et meurt sur le champ de bataille. Il laissa d'Adelaïs, qu'on croit fille de Louis-le-Débonnaire, deux fils, Eudes et Robert, encore en bas âge.

Des trois fils de l'empereur Lothaire, il n'en restait que deux, Louis II, empereur et roi d'Italie, et Lothaire, roi de Lorraine. Charles, roi de Provence, était mort, et ses frères avaient partagé son royaume. Le roi de Lorraine avait eu, pour première inclination, une jeune personne, nommée *Valdrade*, élevée auprès d'Ermengarde, sa parente, mère du jeune prince. Lothaire voulait l'épouser ; mais Charles-le-Chauve employa des sollicitations si pressantes auprès de son ne-

veu, que le jeune prince se détermina pour Tietberge que son oncle lui présenta, parce que ses parents lui avaient toujours été dévoués.

Un an s'était à peine écoulé, que les premiers feux du prince, sans doute partagés par Valdrade, se rallumèrent. Pour vivre plus librement avec elle, il fit annuler son mariage avec Tietberge, qu'il accusa d'adultère devant deux évêques; représentés, l'un comme simple et ignorant, et l'autre comme un ambitieux, que le roi avait gagné en le flattant de l'espérance d'épouser sa nièce.

Les parents de la reine en appelèrent au pape. C'était Nicolas I, homme ferme et absolu. Il cassa la sentence des deux évêques, les déposa et ordonna à Lothaire de reprendre sa femme, et de se séparer de Valdrade; qu'il excommunia. De plus, il chargea Charles-le-Chauve de faire exécuter la sentence; d'user d'abord des moyens de douceur et de persuasion pour ramener à son devoir ce jeune homme aveuglé par la passion; mais, s'il ne réussissait pas, le pontife insinuait d'employer la force. C'était fournir une occasion favorable à Charles de satisfaire, sur les états de son neveu, l'ambition de s'agrandir dont il était toujours possédé. Lothaire le sentait, et se trouvait très-embarrassé entre le désir de garder sa maîtresse et la crainte de perdre son royaume. Louis-le-Germanique, attentif pour son propre intérêt à ne pas souffrir l'agrandissement de son frère, persuada à son neveu d'éloigner Valdrade, et de rapprocher Tietberge. Lothaire la reprit, mais il la traita si mal, que l'infortunée reine demanda à se séparer. Le pape s'y opposa.

L'excommunication de Valdrade mettait un frein, sinon à la passion de Lothaire, du moins aux preuves publiques qu'il aurait voulu lui en donner, en l'avouant pour son épouse. Il alla à Rome, dans l'espérance de fléchir le pape, qui n'était plus Nicolas, mais Adrien II. Il le trouva aussi inexorable que son prédécesseur. Loin de se laisser gagner, le pontife exigea de ce prince, en l'admettant à la sainte table, de jurer qu'il avait quitté sincèrement Valdrade, et que jamais il ne la reprendrait. Adrien prescrivit le même serment aux seigneurs qui l'accompagnaient; et, prenant un ton prophétique, il leur annonça que, s'ils juraient contre leur conscience, ils mourraient dans l'année; et ils moururent : l'événement a peut-être donné lieu à supposer cette prédiction. Lothaire n'eut point d'enfants de Tietberge. De Valdrade, qui lui survécut, il laissa deux filles et un fils naturel nommé *Hugues*. Dans la suite, Charles-le-Gros lui accorda quelques provinces du royaume de son père; mais, voyant que le jeune prince augmentait ses prétentions, et se mettait en état de les faire valoir, il lui fit crever les yeux, et le renferma dans l'abbaye de Prum, où il mourut.

L'empereur Louis II réclama le royaume de son frère Lothaire; mais, comme il était alors occupé en Italie et embarrassé d'une guerre contre les Sarrasins, hors d'état, par conséquent, de soutenir son droit, Charles-le-Chauve s'empara d'abord de tout le royaume : ensuite sollicité et menacé même par Louis-le Germanique, il vint à accommodement, et les deux frères se

partagèrent la Lorraine, sans égard pour les réclamations de l'empereur Louis, leur neveu.

On a vu que Charles s'était trouvé comme forcé de laisser porter à Louis-le-Bègue le titre de *roi*. Un autre fils, nommé *Carloman*, enhardi apparemment par le succès de son frère, demanda aussi un apanage. Sur le refus de son père, il conspira contre lui. Le monarque, afin de le mettre hors d'état de continuer sa révolte, le fit ordonner diacre malgré lui, et renfermer dans un monastère. Il en sortit à la sollicitation des légats que le pape avait envoyés pour d'autres affaires, recommença ses intrigues, et soutint même sa rébellion par les armes. Les évêques de la province de Sens, dont il était justiciable, comme diacre de l'église de Meaux, lancèrent contre lui l'excommunication. Il n'en tint compte; mais, s'étant encore laissé arrêter, il fut dégradé dans un concile de Senlis; livré ensuite aux juges laïques, qui le condamnèrent à la mort. Son père commua son supplice en celui d'être privé de la vue, *afin*, porte la sentence, *qu'il ait le temps de faire pénitence*. Étrange commisération! Il subit sa sentence. Louis-le-Germanique, son oncle, plus compatissant que son père, le tira de sa prison, et lui donna une abbaye pour y passer tranquillement des jours de douleur qui ne furent pas longs. Ce supplice de crever les yeux, qui a été long-temps pratiqué en France, venait de l'orient, où il est encore employé entre les princes.

Après l'acquisition d'une partie de la Lorraine, qui agrandissait si fort les états de Charles-le-Chauve, un nouvel événement mit le comble à ses désirs ambitieux : l'empereur Louis II mourut sans enfants mâles.

Les grands d'Italie désiraient faire tomber les couronnes impériale et royale sur l'un d'entre eux; mais le pape, qui trouvait beaucoup plus avantageux à sa puissance d'avoir, pour maître des pays qui l'environnaient, un prince étranger, qu'un empereur résidant près de lui, se montra disposé à préférer le roi de France, qui, d'ailleurs, avec Louis-le-Germanique, était l'héritier naturel de leur neveu. Charles appuya cette bonne volonté du souverain pontife, en menant promptement au delà des monts une armée nombreuse, et précédant, par sa diligence, deux fils de Louis-le-Germanique, qui venaient réclamer le droit de leur père. Comme il se trouvait le plus fort, le pape le couronna empereur et roi d'Italie en grande solennité, le jour de Noël. Ainsi, Charles, cet enfant presque déshérité à sa naissance, se trouva à la fin le plus avantagé des trois frères.

Ses succès en Italie ne détruisirent pas les prétentions de Louis-le-Germanique; il se proposait de faire éprouver au nouvel empereur les effets de son ressentiment en attaquant ses états en deçà des monts, lorsque la mort arrêta l'exécution de ses projets. Il laissa trois fils, auxquels il avait partagé de son vivant, ses états, avec l'approbation de Charles, son frère. Carloman eut la Bavière, avec le titre bien hasardé de *roi d'Italie*; Louis, la France orientale ou la Germanie; et Charles, dit *le Gros*, la Frise, l'Alsace, les Grisons; et, de plus, la Suisse et la Lorraine par indivis avec Louis.

Nouvelle occasion pour Charles d'augmenter ses vastes états. Avant que ses neveux aient pris leurs me-

sures et soient bien établis sur leurs trônes, il attaque Louis, qui avait la Germanie. Le jeune prince réclame le traité de partage entre ses frères, que son oncle avait ratifié ; et offre de prouver, selon l'usage du temps, par trente témoins, qu'il n'a point contrevenu à cet accord, comme Charles l'en accusait pour avoir un prétexte d'envahir ses états ; de ces témoins, dix devaient subir l'épreuve de l'eau froide, dix celle de l'eau chaude, et dix celle du fer ardent.

L'épreuve de l'eau froide consistait à plonger celui qui s'y soumettait, bien garrotté, dans une cuve pleine d'eau : s'il tombait au fond, il était coupable ; s'il surnageait, il était innocent. Dieu, croyait-on, aurait plutôt fait un miracle que de laisser périr un innocent. Pour la seconde épreuve, il fallait sortir, sain et sauf, d'une cuve d'eau bouillante, où l'on restait un temps déterminé. Enfin, celui qui s'exposait à l'épreuve du fer ardent était obligé, ou de marcher lentement sur des socs rougis, ou de mettre et laisser sa main dans un gantelet sortant de la fournaise, sans qu'il parût trace de brûlure. Il y avait encore l'épreuve de la croix, qui consistait à tenir ses bras étendus le plus long temps qu'il était possible ; celui qui les laissait tomber le premier perdait sa cause. Ces épreuves, et quelques autres moins communes et aussi bizarres, se faisaient dans l'église sous l'inspection des prêtres, et étaient accompagnées de prières et de cérémonies qui leur donnaient un caractère sacré.

Les trente champions de Louis, au grand étonnement des spectateurs, subirent chacun leur épreuve avec succès. Charles parait convaincu, consent à

mettre en délibération les droits qu'il se donnait, et promet en attendant la décision de ne commettre aucune hostilité. Il se retire en effet, mais il revient brusquement sur ses pas, croyant surprendre son neveu. Celui-ci, qui se tenait sur ses gardes, accepte la bataille, et remporte une victoire complète; elle donne le temps aux trois princes, fils de Louis-le-Germanique, de s'assurer dans leurs partages.

Carloman, qui, dans le sien, trouvait le titre de *roi d'Italie*, entreprend de le réaliser en se mettant en possession de cette contrée. L'empereur, son oncle, y était occupé à la défendre contre les Sarrasins. Il conférait alors à Verceil, avec le pape et plusieurs seigneurs d'Italie, sur les moyens d'écarter ces ennemis. Le roi de Bavière saisit ce moment où toutes les attentions étaient fixées exclusivement sur les Sarrasins, mais sans que les préparatifs pour les repousser fussent encore faits; il entre brusquement en Italie, et avance rapidement vers le lieu des conférences. A la nouvelle de sa prochaine arrivée l'assemblée se dissipe, le pape se sauve à Rome, les seigneurs se dispersent, l'empereur se retire vers les Alpes; mais, ce qui est fort surprenant, le jeune Bavarois, en si beau chemin, s'arrête comme saisi d'une terreur panique, et rebrousse vers l'Allemagne.

Charles s'imagine que c'est peut-être pour pénétrer en France pendant qu'il est en Italie. Il en fait prendre promptement le chemin à sa femme et à ses trésors. Il les suivait de près, lorsqu'il tombe malade dans un village auprès des Alpes, et y meurt empoisonné, dit-on, par son médecin, juif de nation, nommé *Sédécias.*

L'histoire ne marque pas qu'il ait été fait aucune enquête sur ce crime, ni même qu'il ait été constaté : on en ignore aussi les motifs; mais on pourrait les trouver dans la haine assez générale dont Charles était chargé.

Le peuple lui en voulait, parce qu'il le croyait cause des maux qu'il éprouvait de la part des Normands, qu'il ne repoussait pas, et des fléaux affreux, suite des guerres dans lesquelles son ambition l'engageait perpétuellement. Les seigneurs ne lui avaient point obligation des terres, comtés, marquisats, duchés qu'il leur distribuait avec profusion, parce qu'ils jugeaient par sa conduite qu'il n'en rendait souvent quelques-uns puissants que pour les opposer à leurs rivaux, et les détruire les uns par les autres. En effet, son règne fut continuellement agité par les cabales et les révoltes. Dans sa famille, il comptait autant d'ennemis que d'enfants, de frères et de parents. Richilde même, qui avait été sa maitresse du vivant de sa femme, et qu'il épousa après la mort d'Hermentrude, n'a pas été exempte du soupçon de l'empoisonnement attribué au médecin; c'est, à ce qu'on croit, pour cela qu'il n'en fut fait ni recherche ni punition. Il eut de Richilde quatre fils, qui moururent en bas âge; et d'Hermentrude, il lui restait, quand il mourut, un fils, nommé *Louis*, et surnommé *le Bègue*.

Aucun roi, sans en excepter même Charlemagne, n'a rassemblé si fréquemment les seigneurs et les évêques de son royaume, aucun n'a fait tant de négociations, et n'a conclu tant de traités; mais aucun n'a été moins scrupuleux à manquer de parole. Maître de très-vastes états, jamais empereur n'a été moins

puissant dans chacune de ses parties, et malheureusement il transmit cette impuissance à ses descendants. La faute en fut à lui-même et à son avidité.

Immédiatement avant son dernier voyage d'Italie, Il avait tenu à Quiersi, ou Carisi-sur-Oise, un parlement qui avait pour objet d'assurer la tranquillité du royaume pendant son absence (1). Défiant, à cause de la rapacité qu'il avait à se reprocher, il se crut obligé à une profusion de grâces; avare, il en accorda qui semblèrent ne lui rien ôter, mais qui devaient coûter bien cher à sa postérité. Soit pour récompenser des services rendus, soit pour fixer des intentions suspectes, ses prédécesseurs, depuis Charles Martel, avaient donné de temps à autre l'exemple de rendre quelques fiefs héréditaires. Indiscret imitateur d'une politique qui pouvait perdre de son danger par la rareté des applications, Charles, par un règlement fameux qu'il proposa dans cette assemblée, s'avisa d'étendre ce privilége à tous les fiefs dont les possesseurs viendraient à mourir pendant son absence, ou qui, par la douleur que pourrait leur apporter sa propre mort, renonceraient après lui à ces mêmes fiefs en faveur de leurs enfants : motif bizarre de la concession la plus imprudente qui fut jamais; qui ouvrit la porte à mille autres, et qui fut bien autrement funeste à l'état que celle de Clotaire II sur l'inamovibilité des maires. Il est remarquable que ces deux princes, qui eurent à peu près la même fortune, commirent aussi à peu près la même faute. Mais, si celle du premier dut faire échapper le sceptre des mains qui le portaient, celle du second brisa le sceptre

(1) Var., *Monarch. franç.*, ann. 877.

lui-même, et livra la France à tous les malheurs d'un état de guerre perpétuel, suite inévitable des rivalités sans cesse renaissantes de cette multitude de petits souverains, nés de l'anarchie de la féodalité. A chacune de ces deux époques néanmoins il fallut encore un peu plus d'un siècle pour opérer la désorganisation totale, tant est stable et solide, même avec ses imperfections, l'édifice toujours admirable d'un gouvernement quelconque!

Avant d'aller plus loin, nous devons, à l'importance d'un événement qui se passait à Constantinople au temps de Charles-le-Chauve, et qui devait ajouter à la plaie immense dont souffrait déjà l'église par les conquêtes et le prosélytisme des Sarrasins, d'y arrêter un moment nos regards. Ignace, patriarche de Constantinople, gouvernait son église avec une fermeté qui blessait une cour voluptueuse, et que l'on rendit suspecte au jeune empereur Michel III. Il exile le patriarche, auquel l'intrigue donne un successeur plus complaisant. C'était Photius, laïque d'une naissance illustre, d'un savoir immense, dont il nous reste des nombreux témoignages, et qui avait exercé les charges les plus éminentes de l'état. En six jours on le fait passer par tous les degrés du sacerdoce. A peine il est sacré patriarche qu'il assemble un concile où il prononce la déposition d'Ignace. Le pape Nicolas I, instruit de ces faits par Photius lui-même, le déclare intrus sur son propre rapport. Photius, d'autant plus irrité qu'il s'était promis de capter le suffrage du pape, attaque alors le souverain pontife qu'il prétend déposer; accuse les latins d'erreurs, d'ailleurs peu impor-

tantes; et, blessé enfin du joug importun d'une juridiction supérieure à la sienne, tente de s'en affranchir, en insinuant que, depuis la translation du siége de l'empire à Constantinople, la suprématie religieuse avait aussi passé à l'église de cette capitale; comme si la hiérarchie, nécessaire au gouvernement de l'église, n'avait pas été fixée pour cette raison dès son origine; et comme si elle eût pu varier par des dispositions subséquentes, étrangères à son essence, et émanées d'une autorité instituée pour un autre objet. La mort de Michel mit fin au triomphe de l'usurpateur. Basile rappela Ignace, et Photius fut déposé l'an 869, dans le huitième concile général tenu à Constantinople; mais, à la mort d'Ignace, ce même Basile, séduit par les flatteries de Photius, le rétablit sur le siége qu'il avait occupé. Comme la circonstance d'intrusion ne subsistait plus, Jean VIII, pour le bien de la paix, le reçut d'abord à la communion de l'église, et le condamna depuis pour les menées auxquelles il se livrait à l'effet d'infirmer les décisions du dernier concile, ainsi que pour les inculpations indirectes d'hérésie qu'il faisait à l'église romaine, au sujet de la procession du Saint-Esprit. L'empereur Léon VI, qui succéda à Basile, fit exécuter cette condamnation en exilant Photius, dont il n'est plus parlé. Mais les semences de révolte et d'indépendance à l'égard de l'église romaine, ne disparurent point avec lui : elles ne germèrent que trop dans la suite, et formèrent, à quelque temps de là, une scission déclarée qui enleva à l'église la moitié de ses en-

fants. Ce fut l'ouvrage de Michel Cérularius, patriarche de Constantinople, dont l'entêtement à renouveler les erreurs de Photius et à y persister, consommèrent le schisme vers l'an 1056, à l'époque de l'avénement d'Isaac, le premier des Commènes à l'empire grec, du malheureux Henri IV à l'empire d'Allemagne, et du premier Philippe au trône de France.

§ II. 877—936.

Commencement de la décadence des Carlovingiens, et interruption de la succession directe sous Louis II, dit le Bègue, fils de Charles-le-Chauve, et sous ses trois fils, Louis III, Carloman et Charles III, dit le Simple. Quatre usurpateurs, au préjudice de ce dernier, règnent successivement et en concurrence avec lui, savoir : l'empereur Charles-le-Gros, son parent; Eudes, fils de Robert-le-Fort, duc de France; Robert, frère d'Eudes; et Raoul, gendre du roi Robert, lequel survécut à Charles de quelques années. Période de 59 ans.

LOUIS II, DIT LE BÈGUE,

ÂGÉ DE 33 ANS.

Ce ne fut pas sans difficulté que Louis obtint de succéder à son père. Les grands se prétendirent en droit de donner la couronne (1). Ils se fondaient sur

(1) Mézeray, tom. I, p. 526.

ce que, ne l'ayant pas reçue du vivant de son père, ce prince n'y avait pas un droit immédiat. Soit mésestime pour le prince personnellement, soit désir de profiter de l'affaiblissement que l'autorité royale recevait de la puissance excessive des grands vassaux, ils délibérèrent s'ils ne mettraient pas sur le trône quelque autre prince de la famille de Charlemagne, ou même un d'entre eux. Richilde, sa belle-mère, avait en mains les trésors de son mari et les ornements royaux; elle était, de plus, dépositaire des dernières volontés de Charles. Cette princesse pouvait, en supprimant le testament du roi, s'il était favorable à son beau-fils, et en livrant les trésors et les ornements, dont la possession était alors une espèce de titre, rendre très-puissant le parti de celui qu'elle aurait préféré. Contraire d'abord à Louis-le-Bègue, elle se laissa gagner, lui remit le testament de son père, qui le déclarait héritier, et livra ce qu'il lui plut des trésors et des ornements, dont Louis se servit pour se faire sacrer à Reims. Il répandit, après cela, les grâces et les dignités, distribua des fiefs, comme avait fait son père, des abbayes, et jusqu'à ses domaines. Les *princes*, c'est ainsi qu'on commençait à appeler les grands seigneurs, s'offensèrent de ce qu'il donnait de son propre mouvement et seul, ce qu'il ne pouvait donner que par leur consentement et dans les assemblées générales. Ainsi, pour un petit nombre de mécontents qu'il apaisa, il en fit une infinité d'autres.

Les troubles qui brouillaient alors l'Italie, forcèrent le pape Jean VIII de venir en France. Il y couronna de nouveau Louis-le-Bègue; mais on ne voit pas qu'il

lui ait donné le titre d'empereur, ni que ce prince l'ait jamais pris. Sa santé très-faible ne lui permettait pas de faire de grandes entreprises. On l'a pour cela surnommé *Fainéant* : mais il paraît qu'il n'était pas dépourvu de talents pour gouverner. Il commençait même à se faire craindre des seigneurs turbulents, lorsqu'il mourut dans la troisième année de son règne. Cette disposition des esprits a fait soupçonner qu'il fut empoisonné.

Louis-le-Bègue, dans sa jeunesse, et n'ayant encore que dix-neuf ans, se livrant, pour se choisir une épouse, au vœu de son cœur plus qu'aux convenances de son rang, avait jeté les yeux sur Ansgarde, fille d'un comte Hardouin, son favori, et s'était uni à elle par un hymen secret. Le défaut du consentement de Charles-le-Chauve, son père, avait suffi à ce dernier pour forcer son fils, sans autre forme, à répudier Ansgarde, et à recevoir de sa main une autre épouse appelée *Alix* ou *Adélaïde*. De la première il eut deux fils, Louis III et Carloman. La seconde était enceinte lorsqu'il mourut. Elle accoucha d'un fils posthume, connu sous le nom de *Charles-le-Simple*. Les opinions se partagèrent au sujet de la légitimité de ces princes. Les uns la voyaient dans les fils du premier lit, parce que l'union de leur père avait été dissoute sans avoir recours aux formes ecclésiastiques; et les autres, dans celui du second, sur le motif du respect dû à l'autorité paternelle et aux lois du royaume qui la consacraient. Cette diversité d'opinions nuisit à tous également. Du doute à l'égard de leurs droits le passage fut aisé à les méconnaître tout-à-fait; et les seigneurs puissants qu'avait enrichis

la faiblesse ou la munificence des pères, commencèrent à jeter des regards de convoitise sur le trône de leurs enfants. Louis-le-Bègue, qui, au lit de la mort, pouvait pressentir ces dispositions, recommanda ses fils aux seigneurs qui l'environnaient, et leur choisit, pour tuteur Hugues, abbé de Saint-Denis, beau-fils de Robert-le-Fort, qui avait épousé sa mère, et frère utérin de Eudes, comte de Paris, et de Robert son frère, qui tous deux doivent s'asseoir sur le trône (1).

LOUIS III ET CARLOMAN.

Nous rentrons dans un nouveau chaos, semblable à celui d'où naquirent les Carlovingiens; chaos reproduit par le désordre et la confusion où tomba cette race, et d'où sortirent à leur tour les Capétiens. Pour s'y reconnaître, il ne faut pas perdre de vue, dans la suite des événements, la postérité de Childebrand, frère de Charles Martel, et oncle de Pepin, père de Charlemagne. Childebrand a été bisaïeul de Robert, maire du palais de Pepin I, roi d'Aquitaine, fils de Louis-le-Débonnaire; et Robert, père lui-même de Robert-le-Fort, dont nous avons parlé, et qui fut tué dans un combat contre les Normands. Cette généalogie, au reste, n'est point incontestable; et quelques auteurs, sur diverses autorités, et notamment sur celle d'Aimoin, qui écrivait au commencement du onzième siècle, font Robert-le-Fort de race saxonne, et même fils ou petit-fils de Vitikind (2).

(1) Mézeray, ann. 887.
(2) Saint-Foix, *Essais sur Paris*, art. GAULOIS.

Les difficultés qu'éprouva l'exécution des dernières volontés de Louis-le-Bègue, en faveur de ses enfants, éclatèrent dans une assemblée que les seigneurs, auxquels ce prince avait recommandé ses fils, convoquèrent à Meaux. Il s'y trouva des mécontents du dernier règne, qui prétendirent que, dans la situation où se trouvait la France, sans cesse menacée par les Normands, il lui fallait, non des enfants, mais un chef d'un âge mûr et puissant par lui-même. Ils nommaient Louis de Germanie, dit *de Bavière*, et le Jeune, fils de Louis-le-Germanique. Leur faction était si forte, que, pour s'en débarrasser, on céda à ce compétiteur la partie de la Lorraine que Charles-le-Chauve et Louis-le-Bègue avaient possédée. Ces obstacles levés, Louis et Carloman furent couronnés dans l'abbaye de Ferrières en Gâtinois. Ils se partagèrent les états de leur père. Louis eut la Neustrie, c'est-à-dire, toute la partie de la France entre la Loire et la Meuse, compris la Flandre jusqu'à la mer; et Carloman, l'Aquitaine et la Bourgogne.

Les deux frères eurent d'abord à se défendre contre Louis, leur oncle à la mode de Bretagne, qui renouvela ses prétentions; mais elles ne furent pas de longue durée, parce qu'une irruption furieuse des Normands le força, plutôt que de continuer à tourmenter ses cousins, à joindre ses forces aux leurs, pour éloigner le danger commun. Ils appelèrent encore à leur secours Charles dit *le Gros* ou *le Gras*, frère du Bavarois. Ayant pris la couronne de Lombardie, il était occupé en Italie à soutenir les droits que lui avait légués Louis-le-Germanique, leur père. Néanmoins, il

vint au secours de ses parents. Les quatre rois réunirent leurs armes, et livrèrent aux Normands des combats très-meurtriers, mais qui ne furent pas décisifs.

Les Normands continuèrent à occuper plusieurs contrées. Ils s'y fixèrent avec d'autant plus de facilité, qu'ils furent délivrés en peu de temps de trois de leurs principaux adversaires; Louis-le-Germanique mourut le premier, de maladie; Louis III le suivit de près. Il se rompit les reins sous une porte basse, où son cheval l'emporta à la poursuite d'une fille qui fuyait les empressements de sa passion. A peine Carloman s'était-il mis en possession de sa succession, qu'il fut tué à la chasse par un sanglier. Ces trois princes moururent sans enfants.

CHARLES-LE-GROS,

AGÉ D'ENVIRON 54 ANS.

Charles-le-Gros portait, comme nous l'avons dit, la couronne de Lombardie. Il s'était fait donner celle d'empereur d'Italie. Les états de son frère Louis, la Bavière, la Lorraine, la Souabe et une grande partie de l'Allemagne lui tombèrent de droit en partage, et il y fut reconnu. Enfin, la couronne de France lui fut aussi déférée au préjudice du jeune Charles, son neveu à la mode de Bretagne, et fils posthume de Louis-le-Bègue; on prétend, à la vérité, que ce fut à titre de régence, et cela explique pourquoi il n'y a pas de rang numérique parmi les rois de France du nom de *Charles*. Quoi qu'il en soit, il réunit sous son sceptre presque tous les états de Charlemagne.

Mais quel homme pour s'asseoir sur le trône de ce monarque! Charles était petit, avait les jambes torses, et un embonpoint excessif, qui lui fit appliquer le nom de *Gros*. Cette obésité le rendait lent et peu propre aux opérations militaires. Son esprit était borné, son caractère ombrageux et défiant. Il était tourmenté d'un mal de tête habituel qui dégénéra à la fin en une démence dont il eut de fréquents accès. Avec ces imperfections, ces infirmités et tous les accompagnements d'un pareil état, est-il étonnant qu'il ait été généralement abandonné quand le moment de l'infortune arriva?

Le seul essai que les Français firent de la capacité de Charles, qu'une prévention favorable avait fait préférer à son cousin, ne fut pas heureux. Il y avait des traités existants avec les Normands. Le nouveau roi, sous prétexte de les confirmer, attire un des principaux chefs dans une embuscade, et le fait massacrer avec les seigneurs qui l'accompagnaient. Cette perfidie non-seulement soulève les Normands qui étaient en France, mais leur indignation fut portée à un si haut point, qu'ils en appelèrent des armées entières, qui accoururent de toutes parts pour venger la mort de leurs compatriotes.

Sous la conduite de Rollon, leur chef, ils remontèrent de Rouen à Paris, en si grand nombre, que la Seine était couverte de leurs bateaux dans une espace de deux lieues. Le siége de cette ville est mémorable par l'opiniâtreté des assiégeants et la défense vigoureuse des assiégés. Il dura quatre ans, non pas continué, mais par intervalles. Tout ce qu'on employait alors

pour l'attaque et la défense des places y fut mis en pratique : escalades, mines, assauts, machines pour lancer au loin pierres et traits, béliers pour enfoncer les murailles, tours ambulantes pour en approcher, poix fondue et eau bouillante versées du haut des murs sur les assaillants. Après des attaques sans succès, les Normands se retiraient dans des tours qu'ils avaient bâties autour de la ville, qui consistaient tout entière dans l'île qu'on nomme actuellement *la Cité*. Pendant la suspension des hostilités, ils ravageaient les campagnes à une assez grande distance. Il y eut de leurs partis qui pénétrèrent jusqu'en Bourgogne, à l'aide de leurs bateaux qu'ils firent passer par terre dans la Seine au-dessus de Paris; ils tentèrent d'escalader Sens, mais ils furent repoussés. Paris était défendu par l'évêque Gauzelin, prélat qu'on dit avoir été aussi brave que prudent, par Eudes et Robert, fils de Robert-le-Fort, et par un grand nombre de guerriers venus au secours de cette ville, qui était toujours regardée comme la capitale de la France.

L'empereur, qui était en Italie, envoya contre les Normands Henri, duc de Saxe, qui les battit et les éloigna. Ils se rapprochèrent; le Saxon revint, entra dans la ville, risqua une sortie en nombre inégal, et fut tué. Enfin, vaincu par les instances réitérées des Parisiens, Charles vint lui-même. Il déploie aux yeux des assiégés une armée formidable, campée sur le Mont-de-Mars, dit *Montmartre;* et, lorsqu'on croyait qu'en se laissant seulement tomber sur ces brigands, embarrassés d'un siége et de leur butin, il allait les écraser par la seule masse de cette armée, non-seule-

ment il ne les attaque pas, mais il entre avec eux en composition, et leur promet sept cents livres pesant d'argent, à payer dans un temps marqué. En attendant ce terme il leur livre, pour ainsi dire, à piller les provinces qui leur conviendront.

A la nouvelle de cette honteuse capitulation, un cri d'indignation s'élève par toute la France. Le mépris qu'elle inspire pour l'empereur se répand dans ses autres états; son armée l'abandonne tout entière: Français, Lorrains, Bavarois, Germains, Italiens, renoncent, comme de concert, à son obéissance : et, ce qu'on aurait peine à croire si tous les historiens ne l'attestaient, il se trouve seul, absolument délaissé, sans un valet pour le servir, sans un denier pour vivre; en sorte qu'il serait mort de misère, si Luitpert, archevêque de Mayence, ne l'eût retiré, et ne lui eût conféré, dit-on, un canonicat pour vivre. Arnould, son neveu, fils bâtard de Carloman, roi de Bavière, l'un de ses frères, et mis à sa place en possession des états de Germanie, lui donna trois ou quatre petits fiefs dont il ne profita pas long-temps. Il mourut dans un village de Souabe, les uns disent de chagrin, les autres de poison; il ne laissa pas d'enfants.

EUDES,

ÂGÉ DE 30 ANS.

C'ÉTAIT une belle occasion pour rendre la couronne à Charles, le fils posthume de Louis-le-Bègue; mais il n'avait que dix ans.

L'abbé Hugues, tuteur de Charles, avait été remplacé par Eudes, son frère utérin, fils de Robert-le-Fort, comte de Paris. Il paraît qu'il ambitionnait le trône. Il fut tenu à Compiègne une assemblée sur ce sujet. Malgré les qualités d'Eudes, malgré sa valeur et sa sagesse reconnues, une taille avantageuse, une affabilité qui lui conciliait l'estime de la noblesse et l'affection des peuples; enfin, malgré le besoin qu'on ne pouvait se dissimuler d'avoir un roi qui pût gouverner et combattre par lui-même, on hésita (tant le droit du jeune prince était bien reconnu!) si on établirait un substitut couronné, ou un dépositaire du sceptre, pour le rendre à Charles, quand son âge et les circonstances lui permettraient de le porter. Il arriva ce qu'on voit d'ordinaire dans ces sortes d'assemblées, où l'on n'ose pas s'expliquer clairement. On prit un parti moyen; on déclara Eudes roi, avec des clauses ambiguës, qui ne décidaient pas clairement s'il abdiquerait à certaines époques, ou dans certaines circonstances, en faveur de son pupille, ou s'il jouirait du titre et de l'autorité royale jusqu'à sa mort.

Il signala la première année de son règne par des victoires sur les Normands, qu'il chassa des environs de Paris. Il alla les chercher jusque dans le Cotentin et la Bretagne, où il leur fit essuyer des échecs importants. D'un autre côté, il pourvut à l'intégrité du royaume, en empêchant un comte d'Auvergne et de Toulouse, qui s'était rendu très-puissant en Aquitaine, de s'y faire déclarer roi. Mais, en retenant d'une main, il prodiguait de l'autre, et distribuait avec profusion des domaines, des fiefs, des abbayes aux

seigneurs dont il croyait que l'amitié pouvait lui être de quelque utilité par la suite.

EUDES ET CHARLES III, DIT LE SIMPLE,

CHARLES AGÉ DE 14 A 15 ANS.

Le moment arriva pour Eudes de tirer parti de sa générosité. Charles grandissait, et les seigneurs, attachés au sang de Charlemagne, commencèrent à insinuer au tuteur qu'il était temps de rendre à son pupille le sceptre qu'on ne lui avait confié que comme un dépôt. Eudes ne goûta pas la proposition. De la négociation on en vint aux armes; le sort n'en fut pas favorable à Charles. Il éprouva même un revers décisif, qui le força de se retirer chez Arnould, empereur de Germanie. Ce prince lui donna des troupes pour rentrer dans son royaume. Il fit mieux; de concert avec les seigneurs, las sans doute d'une guerre qui durait depuis plusieurs années, il engagea les deux rivaux à partager le royaume. Eudes eut le pays entre la Seine et les Pyrénées. Charles, reconnu pour souverain dans la partie même qu'il abandonnait, régna depuis la Seine jusqu'à la Meuse, compris la Flandre jusqu'à la mer; mais il se trouva bientôt maître de toute la France par la mort de Eudes. Ce prince ne laissa qu'un fils qui vécut peu; mais il avait un frère nommé Robert, qui s'était distingué avec lui dans le siége de Paris.

CHARLES III, DIT LE SIMPLE,

AGÉ DE 20 ANS.

DANS tout ce qu'on a vu jusqu'à présent on ne trouve rien qui puisse fonder le surnom de *Simple* que l'histoire donne à Charles; il s'est même encore passé plusieurs années, depuis son entier rétablissement, sans aucuns de ces événements qui impriment sur leurs auteurs le sceau de la faiblesse. Au contraire, on lui trouve de la fermeté à soutenir la dignité de son trône. Il revendique la Lorraine et des parties de l'Aquitaine distraites du royaume, se met à la tête des armées, combat de sa personne. On peut dire qu'il gouverna avec prudence, puisque dans un temps si orageux, l'histoire ne fait mention ni de troubles, ni de factions; on ne peut même lui refuser des vues sages et une saine politique dans le traité qu'il fit avec les Normands.

Ces peuples s'étaient extrêmement multipliés en France. Rollon entretenait sur les côtes une armée, que les recrues perpétuelles venues du nord, et l'adjonction de tous les vagabonds que le pillage attire, rendaient formidable. Il avait fixé le siége de sa domination à Rouen. Sans se plonger dans la mollesse, il y accoutumait ses capitaines à goûter les douceurs d'une vie tranquille; le repos et les agréments d'une cour pacifique leur faisaient perdre l'habitude de leurs mœurs féroces. On rapporte que la société des évêques de ces cantons, leurs instructions, leurs exhortations contribuèrent beaucoup à ce changement. Rollon lui-même s'en laissa toucher. On donne à ce prince un

amour extrême pour la justice, et une fermeté inflexible pour la faire exécuter. Des bracelets d'or restèrent pendant plusieurs mois suspendus à un arbre, à la vue de ses soldats, autrefois incapables de réprimer leur avidité, sans qu'aucun osât y toucher. Invoquer Rollon par cette exclamation : *Ah! Rol!* ce qu'on a appelé *clameur de haro*, c'était se procurer une protection assurée contre les vexations et les rapines.

Charles, persuadé qu'inutilement il tenterait d'expulser un prince bien établi, qui poliçait ses peuples et fondait son empire sur la justice, aima mieux traiter avec lui. Il lui donna en fief toutes les terres depuis l'embouchure de l'Epte dans la Seine, jusqu'à la mer, pays qu'on a appelé depuis *le duché de Normandie*, avec un droit d'hommage sur la Bretagne, et lui accorda une de ses filles en mariage, à condition d'embrasser la religion chrétienne. Rollon, en réparation des brigandages exercés par ses troupes, fit des largesses immenses aux églises des prélats qui l'avaient catéchisé. En même temps il fit arpenter les terres du duché, en dépouilla les propriétaires, et les donna aux capitaines et soldats qui l'avaient aidé dans sa conquête. *Vœ victis!* malheur aux vaincus!

Les seigneurs français, au lieu de voir dans le traité de Charles avec Rollon une sage précaution, un rempart pour leurs possessions contre de nouvelles invasions de la part des Normands, que leurs anciens compatriotes, devenus sédentaires et propriétaires, ne manqueraient pas de repousser, se plurent à y trouver une imprudence et un inconvénient : l'imprudence de combler des pirates et des brigands de biens qui pour-

raient en attirer d'autres : l'inconvénient que Charles n'avait peut-être traité les Normands avec tant de générosité, et ne s'était allié personnellement à leur chef, que dans l'intention de disposer de ses forces, pour les subjuguer eux-mêmes quand il lui en prendrait envie. Ils crurent voir l'exécution prochaine de ce dessein dans la confiance entière que le roi donnait à Haganon, son ministre, homme adroit, qu'il avait mis à la tête des affaires. Il était d'une naissance obscure, par conséquent suspect aux grands. Ils publiaient qu'il était moins ministre que favori, nom fait pour rendre odieux ceux qu'on en gratifie. Entre ces envieux, mécontents ou ambitieux, se distinguait Robert, frère du roi Eudes, et qui à ses charges, à ses titres, à de grands domaines, joignait un mérite personnel qui lui donnait un grand crédit.

Ici commencent les événements qui ont pu attirer à Charles l'épithète de *Simple*. Il était tranquille pendant que tout s'agitait autour de lui. Il savait ou devait savoir qu'il y avait des mécontents; que l'on critiquait sa conduite; que son ministre était envié; qu'on blâmait l'ascendant qu'il lui laissait prendre dans le gouvernement; que les grands craignaient qu'il n'y eût des desseins contre les entreprises qu'ils faisaient continuellement sur l'autorité royale; qu'ils se recherchaient, s'abouchaient, s'échauffaient les uns les autres; qu'enfin il y avait parmi eux un homme hardi, ambitieux, puissant, très-propre à réunir ces matières inflammables, et à causer un grand incendie : Charles, disons-nous, savait tout cela, ou devait le savoir; et c'est dans ces circonstances que sans précautions, sans

troupes pour le défendre d'un coup de main, il a eu la simplicité de convoquer, comme à l'ordinaire, l'assemblée du Champ de-Mai à Soissons, pour régler avec les seigneurs du royaume. Tout d'un coup il se trouve investi de mécontents ou de gens feignant de l'être. L'un lui reproche son indolence, son aveugle confiance dans son favori; l'autre son alliance avec les Normands, ses prodigalités, la dissipation du domaine royal : ces inculpations se font en face, sans égards, sans respect; tous déclarent qu'ils ne le veulent plus pour leur roi, brisent et jettent à terre des brins de paille qu'ils tenaient dans leurs mains, espèce de signification qu'ils rompent avec lui, et le laissent seul dans le champ, fort étonné de cette brusque incartade.

CHARLES III, DIT LE SIMPLE, ET ROBERT.

CEPENDANT Hervé, archevêque de Reims, et peut-être quelques autres seigneurs, s'entremettent et obtiennent qu'on gardera obéissance à Charles l'espace d'un an. Hervé le retire dans un de ses châteaux. Pendant cette année de probation, Charles négocie, regagne plusieurs des dissidents, et se trouve assez fort pour reprendre le sceptre; mais il a l'imprudence de rappeler Haganon qu'il avait écarté. Ce retour, qui était peut-être une violation des conditions imposées lorsqu'on lui accorda une année d'épreuve, sert de prétexte à Robert pour prendre les armes; il se fait déclarer roi, et il est sacré à Reims.

Charles, trop faible contre cette insurrection pres-

que générale, se retire en Aquitaine. Il y trouve des seigneurs moins aliénés que ceux du centre de ses états. Il profite de ces bonnes dispositions, lève une armée, et va chercher son rival. Ils se rencontrèrent près de Soissons. Le combat fut très-vif et la mêlée sanglante. Les deux compétiteurs y payèrent de leur personne. Robert fut tué; des historiens disent que ce fut de la main de Charles, qui ne gagna pas pour cela la victoire. Hugues-le-Grand, fils de Robert, soutint le combat, et resta maître du champ de bataille.

On convient qu'il ne tint qu'à ce Hugues de prendre la couronne. Il en laissa, dit-on, la disposition à Emme sa sœur, qui avait épousé Raoul ou Rodolphe, duc de Bourgogne. Il envoya lui demander lequel elle préférait pour roi, de lui ou de son époux : elle répondit, en faisant allusion à une des cérémonies de l'hommage, qu'elle aimait mieux baiser le genou de son mari que celui de son frère. Raoul fut couronné, et Hugues resta son principal appui.

CHARLES III, DIT LE SIMPLE, ET RAOUL.

Charles n'abandonna pas la partie, mais il était obligé de faire la guerre plus en aventurier qu'en roi; reçu dans un château, chassé d'un autre; aujourd'hui maître d'une place forte, demain dépossédé, s'aidant de toutes sortes de moyens et de toutes sortes de gens, des Normands même, ce qui le rendait odieux aux Français, qui avaient encore trop présents à la mémoire les ravages de ces peuples.

L'infortuné roi eut cependant une lueur d'espérance

assez bien fondée. L'empereur de Germanie, son parent, dont il réclama la protection, marqua de l'intérêt pour ce prince si maltraité. Les préparatifs qu'il faisait alarment Hugues et ses confédérés. Il y avait parmi eux un comte de Vermandois, nommé *Hébert* ou *Herbert*, qui, pendant tous ces troubles, tenait une conduite équivoque; arrière-petit-fils du malheureux Bernard, roi d'Italie, et gendre du roi Robert, on le voyait alternativement attaché à Hugues, son beau-frère, ou à Charles, son parent, selon qu'il avait à craindre ou à espérer de l'un ou de l'autre. Apparemment il trouva plus d'avantage à servir un prince qui avait le suffrage de la nation, et des troupes autour de lui, que celui qui était abandonné du plus grand nombre, et qui ne comptait que sur des secours éloignés. Il feint de s'attendrir pour Charles, lui demande une conférence. Charles a la simplicité de se fier à un homme versatile, et peut-être mercenaire. Il est fait prisonnier. A cette nouvelle, Ogine, sa femme, se sauve en Angleterre, son pays natal, et emmène avec elle Louis, son fils unique, qui n'avait que trois ans.

Pendant les années qui s'écoulèrent, depuis la trahison d'Herbert jusqu'à la mort de Charles, le comte de Vermandois se servit de son prisonnier pour obtenir ce qu'il désirait, ou pour éloigner ce qu'il craignait. Raoul lui refusait-il les domaines qu'il demandait, il lui montrait son rival, et menaçait de le replacer sur le trône. Par cette ruse il se fit donner la ville de Laon, qui avait été la seule forteresse importante du prince détrôné. Les Normands lui faisaient-ils appréhender une irruption, soit pour reculer leurs limites, soit pour

venir au secours d'un prince leur bienfaiteur, Herbert le menait sur la frontière, l'établissait arbitre entre lui et eux, et obtenait ce qu'il désirait. Il paraît qu'il traitait son captif avec douceur et respect, et peut-être Charles fut-il moins malheureux dans les chaînes, qu'il ne l'avait été sur le trône. Il mourut dans le château de Péronne, âgé de cinquante ans.

RAOUL, SEUL.

RAOUL, son rival, vécut dans des guerres perpétuelles, tantôt contre Herbert, qui ne se lassait pas de demander terres, abbayes, villes, évêchés, et tout ce qui était à sa convenance; tantôt contre les Normands, toujours remuants et envahisseurs; souvent contre les seigneurs, ses anciens pairs, qui prétendaient se faire récompenser par des dons, des affranchissements et des priviléges de toute espèce, de la complaisance qu'ils avaient eue de lui accorder le sceptre. Il eut aussi une guerre assez vive avec l'empereur de Germanie, au sujet de la Lorraine, sur laquelle les deux frères Louis et Carloman avaient été forcés de transiger avec Louis-le-Jeune, et de lui en abandonner la plus grande partie. Par accord, Raoul recouvra ce qu'on a appelé *la Haute-Lorraine*. Après cette espèce de conquête, ce prince, recommandable par sa piété, sa valeur et sa générosité, pouvait se promettre des jours heureux; mais la mort en trancha le fil lorsqu'il était encore dans la force de l'âge; il ne laissa point d'enfants, et cette conjoncture redonna la couronne à la postérité de Charles-le-Simple.

Sous le règne de ce malheureux prince s'éteignit en Allemagne en 911, et en la personne de Louis IV, fils d'Arnould-le-Bâtard, la postérité masculine de Louis-le-Germanique, et par conséquent de Charlemagne. Les états de Louis IV devaient retourner de droit à la branche de Charles-le-Chauve, la seule qui subsistât encore des quatre qu'avaient formées les fils de Louis-le-Débonnaire; mais Charles, déjà frustré une première fois de cette succession, à cause de la faiblesse de son âge, lors de la déposition de Charles-le-Gros, se la vit encore enlever cette fois, à la Lorraine près, par suite du mépris qu'avaient inspiré son caractère et ses moyens. On oublia la justice de ses droits, parce qu'il était incapable de les faire valoir; et, depuis cette époque, les Allemands ne tirèrent plus que du corps même de leur nation, les chefs qu'ils se donnèrent.

Le premier choix une fois fait, les élections successives ne furent long-temps qu'une déclaration publique d'acquiescement aux droits du sang et de l'hérédité, ou de soumission aux dernières volontés des empereurs : et ce furent ces mêmes considérations, et des motifs d'alliance et de parenté qui, à l'extinction des premières races, firent appeler les suivantes à les remplacer. Telle était même la disposition des esprits, que Henri VI, fils de Frédéric Barberousse, persuada aux princes qui de son temps élisaient l'empereur, de renoncer à leur droit en faveur de l'hérédité, comme plus favorable à la paix publique. Le duc de Saxe, Bernard d'Ascanie, que la bienveillance du père de Henri avait gratifié de ce duché, lors de la proscrip-

tion de Henri-le-Lion, fut le seul qui y mit obstacle, et qui, par son opposition, maintint l'ancienne forme. Le droit d'élection se fortifia depuis, des prétentions diverses que ne cessèrent de favoriser les papes, au préjudice de la maison de Souabe; et ce fut un véritable malheur pour l'Allemagne, qui, depuis la mort de Henri VI en 1197, jusqu'à l'élection de Rodolphe de Hapsbourg en 1273, fut livrée par cette cause à toutes les calamités des guerres civiles, et en fut même encore agitée par-delà.

Le droit d'élire attaché à la qualité de vassal immédiat de l'empire, fournit long-temps une multitude d'électeurs. L'affranchissement de diverses provinces ou leur aliénation, la réunion de plusieurs principautés sous une même main, l'extinction de quelques familles, et la politique enfin des princes les plus puissants, réduisirent insensiblement ce grand nombre. En 1152, à l'élection de Frédéric Barberousse, on en comptait encore cinquante-deux : cent ans après, à celle de Richard de Cornouailles, trois prélats seulement s'étaient maintenus en possession de leur droit, et, parmi les laïques, les seules maisons de Bohême, de Bavière, de Saxe et de Brandebourg en jouissaient exclusivement; et avec cette particularité, que plusieurs princes de ces illustres maisons prétendaient également au droit de suffrage. Il en résultait, dans le nombre des électeurs, une variation qui ajoutait à toutes les autres causes de trouble et de schisme qui fatiguaient l'empire à chaque nouvelle élection. Celle de Charles IV, roi de Bohême, plus traversée qu'aucune autre, fit sentir à ce prince la nécessité d'un ré-

glement positif, et ce fut en conséquence qu'il rendit, en 1356, cette fameuse loi, connue sous le nom de *Bulle d'or*, qui, réduisant à un vote unique les suffrages multipliés des quatre maisons électorales, limita invariablement à sept le nombre des électeurs, savoir: trois ecclésiastiques, les archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne, et quatre laïques, le roi de Bohême, le comte Palatin du Rhin, aîné de la maison de Bavière, le duc de Saxe et le marquis de Brandebourg.

La première maison sur laquelle se porta le choix des Allemands, fut la maison de Saxe. Pendant le cours de cent douze ans qu'elle occupa le trône, elle porta la fortune germanique au plus haut point de splendeur, lui acquit les royaumes des deux Bourgognes, qui s'étaient formés vers ce temps des débris de l'empire de Charlemagne, et tout le nord et le centre de l'Italie, où les empereurs dominèrent alors en maîtres absolus.

La maison de Franconie, qui succéda à celle de Saxe, en 1024, au temps de Robert, fils de Hugues Capet, au fils duquel la couronne impériale avait même été offerte, ne soutint pas ces avantages. La jalousie des papes, excitée par une fausse idée de la nature de leur pouvoir, suscita aux nouveaux empereurs de longues et de fameuses querelles, dites du *sacerdoce et de l'empire*, dont le terme fut l'affranchissement de l'Italie, qui commença dès lors à prendre la même forme politique, à peu près, qu'elle a gardée jusqu'à nos jours.

Ce fut sous la maison de Souabe qui parvint à l'empire en 1137, au même temps que Louis-le-Jeune au

trône de France, que se consomma la perte de l'Italie, ainsi que l'anéantissement du pouvoir impérial, au sein même de sa domination. La mort funeste du jeune Conradin, la dispersion de ses états entre mille mains, et la longue anarchie qui prépara cette catastrophe et qui la suivit, firent pulluler une multitude de petits souverains qui, de nos jours encore, se partageaient l'Allemagne, et qui depuis long-temps eussent été engloutis dans le chaos où ils se formèrent, s'ils n'eussent étayé leur faible pouvoir d'une autorité tutélaire qu'ils eurent la sagesse d'établir au-dessus d'eux.

Mais si le besoin leur commandait le choix d'un chef habile, une politique défiante voulait que ce chef fût peu puissant par lui-même. Un gentilhomme suisse, Rodolphe de Hapsbourg, qui a été tige de la seconde maison d'Autriche, réunissait en lui ces deux qualités, et fut élu l'an 1263, trois ans après la mort de saint Louis. Depuis cette époque, et à l'interruption près d'un intervalle de cent ans, où le siége impérial fut occupé par divers princes des maisons de Luxembourg et de Bavière, les descendants de Rodolphe ont continué d'occuper le trône germanique jusqu'à nos jours, et jusqu'au moment où l'établissement de la confédération du Rhin, en 1806, en a fait cesser l'existence.

§ III. 936—987.

Retour à la famille et à la succession directe des Carlovingiens, et leur chute, sous les rois Louis IV, d'Outremer, fils de Charles-le-Simple; Lothaire, son fils, et Louis V, dit le Fainéant, *son petit-fils; lesquels ne régnèrent que sous le bon plaisir et la tutelle de Hugues-le-Grand, fils du roi Robert, et de Hugues Capet, fils de Hugues-le-Grand. Période de 51 ans.*

LOUIS IV, D'OUTREMER,

AGÉ D'ENVIRON 20 ANS.

La mort de Raoul était une seconde occasion pour Hugues-le-Grand de monter sur le trône; mais il la négligea ou la crut prématurée. Adelstan, petit-fils du grand Alfred, le Charlemagne de l'Angleterre, avait recueilli avec tendresse Ogine, sa sœur, et Louis, fils de cette princesse. Il plut aux seigneurs français de se souvenir du jeune prince, victime de leur haine ou de leur prévention. Ils le demandèrent à son protecteur. L'oncle ne l'abandonna pas sans précaution. Il se fit donner des otages, et retint quelques-uns des seigneurs qui étaient venus chercher son neveu outre-mer, d'où Louis a pris son surnom. Les autres l'attendaient sur la grève. Ils lui prêtèrent serment de fidélité en descendant du vaisseau, et le menèrent à Laon, où il fut sacré par l'archevêque de Rouen.

Parmi eux, et sans doute à leur tête, se trouvait Hugues-le-Grand. Vraisemblablement une démarche si importante n'aurait pu être faite sans le consentement du comte de Paris, duc de France, possesseur, outre ses autres biens, du revenu des abbayes de Saint-Denis, Saint-Germain, et Saint-Martin de-Tours, et jouissant entre les grands vassaux, ses pairs, d'un crédit immense, qu'il avait justement mérité par sa valeur, sa générosité, sa sagesse et ses autres qualités personnelles. Aussi Louis, qui n'avait pas encore vingt ans, lui donna-t-il la charge de premier ministre, qu'il n'aurait peut-être pas été sûr de lui refuser.

Que Hugues s'y attendît ou non, quand il la tint, il prétendit ne pas s'en dessaisir, et s'y conduire en maître. Cependant il n'affectait pas une domination absolue, et se portait ordinairement pour médiateur entre le roi, qui faisait des efforts pour reconquérir l'autorité qu'usurpaient les grands vassaux, et ceux-ci qui formaient entre eux des associations pour se soutenir. C'était l'accession de Hugues à l'un ou à l'autre parti qui faisait pencher la balance.

Chacun avait ses ressources, toutes très-ruineuses pour la France. Les seigneurs appelaient le beau-frère de Louis, Othon I, empereur de Germanie, toujours prêt à remplir le royaume de ses soldats pour obtenir la partie de la Lorraine qu'il désirait. Louis avait recours aux Normands, et même aux Bulgares, espèce de sauvages qui avaient pénétré jusqu'en France : ainsi ce malheureux royaume était perpétuellement infesté de troupes de brigands, de pillards, d'incendiaires,

qui y faisaient ruisseler le sang et le couvraient de ruines.

La même confiance imprudente qui avait coûté la liberté à Charles-le-Simple, jeta son fils dans les fers. Le duc de Normandie, Guillaume, fils de Rollon, était mort, laissant un fils en très-bas âge, nommé *Richard*. Le roi, dans l'intention, disait-il, de veiller à son éducation, le fit venir à sa cour; mais on s'aperçut bientôt qu'il avait des desseins perfides sur les états, peut-être même sur la personne du jeune duc. Un sujet fidèle le sauva empaqueté dans un faisceau d'herbes, et le mit entre les mains de Bernard, comte de Senlis, son oncle maternel. Les projets de Louis ne tardèrent pas à se développer; mais, comme il ne se sentait pas assez fort pour s'emparer seul de la Normandie, il s'associa Hugues. Ils convinrent de la conquérir en commun et de se la partager. Bernard, qui était adroit, jugea qu'il n'y avait d'autre moyen de sauver les états de son neveu, que de brouiller les associés : il proposa au roi d'obliger son neveu à le reconnaître pour unique seigneur, et promit de lui abandonner les places qui lui conviendraient. Cette offre, qui satisfaisait en grande partie aux désirs de Louis, fut acceptée; mais l'acquiescement que le roi y donna choqua le prince Hugues, qui s'en montra fort irrité. Frustré de la part qu'il s'était promise, il ne voulut pas que son associé conservât celle qu'il retenait. Se targuant d'une feinte générosité, il s'opposa au démembrement des états du jeune duc, et se déclara son protecteur. Aigrold, chef danois, qui s'était établi dans le Cotentin, prit bien plus efficacement la défense du duc Richard. Il

s'opposa avec une armée aux progrès que le roi faisait en Normandie, et dans une conférence; où, loin de s'entendre pour la paix, on en vint aux voies de fait, il le fit prisonnier, non, à ce qu'il paraît, sans les conseils et la connivence de Hugues.

Sitôt que Gerbère, femme de Louis fut instruite de cet événement, elle mit tout en œuvre pour procurer la liberté à son mari; elle s'adressa aux seigneurs français, conjura l'empereur Othon son frère. Efforts inutiles! il fallut en venir à la médiation de Hugues, qu'on soupçonnait, à trop juste titre, d'être le vrai détenteur de son roi. Il paraissait indifférent sur cette affaire, et n'y prendre aucun intérêt : il fallut le supplier pour qu'il s'en mêlât; et, quand il y consentit, ce ne fut qu'à condition que tous les seigneurs français l'en prieraient par un diplôme qu'ils lui mirent entre les mains. On juge bien qu'il n'eut pas grand'peine à obtenir l'élargissement de Louis. Les stipulations du traité ne furent point onéreuses pour le roi; elles rétablirent les choses sur l'ancien pied. Il s'engagea à rendre au jeune duc tous ses états. Celui-ci s'obligea à lui en faire hommage; et, en donnant un de ses fils et deux évêques pour gages de la sûreté de sa parole, Louis fut relâché par les Normands; mais il n'en devint pas plus libre. Hugues, sous de frivoles prétextes, le retint prisonnier, et ne le remit en pleine liberté qu'au bout d'un an, en recevant la ville de Laon, qu'il lui extorqua.

Herbert, comte de Vermandois, qui la possédait lorsqu'il fit Charles-le-Simple prisonnier, était mort : mort en prononçant, pendant toute son agonie, ces

paroles de désespoir ou de repentir amer : *Nous étions douze qui trahîmes le roi Charles;* mais ces regrets des mourants touchent rarement les vivants qui prospèrent. On vient de voir que Hugues, coupable de la trahison faite au père, et sans doute instruit des remords de son complice, n'en attenta pas moins à la liberté du fils. Les deux rivaux cependant, Louis et Hugues de France, se réconcilièrent. Hugues tint même sur les fonts de baptême une fille de Louis, ce qui était alors un lien sacré. Celui-ci lui confirma le titre de *duc de France*, et le reconnut duc de Bourgogne.

Ces beaux présents marquent moins sans doute la générosité du roi, qu'ils ne prouvent son extrême détresse. En effet, ce monarque était réduit à promener ses inquiétudes et ses chagrins dans les cours de ses vassaux, en Anjou, Saintonge, Aquitaine, et autres lieux; à solliciter leur bienveillance, capter celle des seigneurs allemands; enfin à se concilier l'amitié des évêques, du clergé et des moines, alors très-puissants. De toutes ces démarches naquit une conjuration générale en faveur du malheureux roi.

Ses courses dans les provinces n'étaient pas toujours pacifiques. Il était souvent obligé d'y paraître armé, ou pour se faire recevoir, ou pour éviter les embuscades. La France, par conséquent, était généralement dans un état de guerre. Il n'y aurait eu que Hugues assez puissant pour le faire cesser en se réconciliant sincèrement avec lui; mais les troubles lui étaient nécessaires pour avoir toujours des troupes sur pied. Les plaintes, les cris des malheureux Français, et d'une partie des Germains, également vexés, firent recourir,

faute d'autres moyens, à un expédient qui avait réussi dans plus d'une occasion. Les excommunications, ces foudres actuellement impuissantes, étaient alors fort redoutées par les plus grands seigneurs, et seules capables de mettre un frein à leurs violences et à leurs injustices. On réclama de toutes parts cet expédient, et le pape Agapet II, vivement sollicité, envoya en France un légat autorisé à assembler un concile général des Gaules et de la Germanie, qui examinerait les prétentions respectives, les réglerait, et forcerait les parties, par l'excommunication, à acquiescer au jugement qui serait porté.

Ce concile se tint à Ingelheim. Il s'y trouva un grand nombre de seigneurs, et seulement trente-un évêques. Une relation dit que Hugues y assista avec le roi Louis, tous deux assis sur le même *banc*. Mais il y a plus d'apparence que le comte de Paris, nommé aussi duc de France, n'y assista pas. Après la lecture d'un écrit qui contenait les griefs du roi, le monarque se lève, expose avec clarté les manœuvres de son rival, développe ses projets ambitieux, insiste avec chaleur sur l'injustice de l'avoir retenu prisonnier pendant un an, et renforçant sa voix : « Si quelqu'un, dit-il, me « reproche les troubles et les calamités du royaume, « s'il croit qu'ils proviennent de ma faute, qu'il paraisse; « je suis prêt à me justifier de la manière que le con- « cile ordonnera, même par preuve de mon corps en « champ de bataille. » Le concile écrivit à Hugues, le menaça, lui et ses adhérents, d'excommunication, s'ils ne se rangeaient pas à leur devoir à l'égard de leur

souverain. Il y eut des règlements que chacun observa bien ou mal, selon les circonstances.

Depuis ce temps il régna une espèce de tranquillité, mais qui n'était pas une véritable paix; car les seigneurs continuèrent de se battre entre eux, appuyés tantôt par Louis, tantôt par Hugues, comme auxiliaires. Une querelle, qui s'éleva directement entre les deux rivaux, fut apaisée par Gerberge, femme de Louis, et par Hedwige, femme de Hugues, qui étaient sœurs : les deux princesses s'abouchèrent, et firent un traité dont Louis ne recueillit pas les fruits. En poursuivant un loup près de Reims, son cheval broncha et le jeta rudement à terre. Il fut relevé froissé et meurtri, et mourut, n'ayant pas encore quarante ans, des suites de sa chute : prince recommandable par sa bravoure et la pureté de ses mœurs; né pour laisser un nom célèbre, s'il eût vécu dans de meilleurs temps. Il avait eu cinq fils de la reine Gerberge. Deux lui survécurent : Lothaire, âgé de treize ans à peu près, et Charles, de quinze ou seize mois.

LOTHAIRE,

AGÉ D'ENVIRON 13 ANS.

Pour la troisième fois Hugues put s'asseoir sur le trône; il ne le voulut ou ne l'osa pas. Il est vrai que Louis y avait associé son fils Lothaire trois ans auparavant; mais, puissant comme l'était Hugues, fils lui-même d'un père qui avait porté la couronne, il ne lui aurait pas été difficile de la placer sur sa tête, s'il l'avait résolu. Gerberge, sa belle-sœur, le sentit. Persuadée

qu'il serait plus avantageux pour son fils de paraître vouloir tenir le sceptre de la générosité de son oncle que de son propre droit, elle va trouver son beau-frère, le flatte, remet entre ses mains le sort du jeune orphelin : Hugues est touché de cette déférence, prend son neveu sous sa protection, et le mène lui-même sacrer à Reims.

Si on ne veut pas ôter à l'oncle le mérite de son action, il ne faut pas ajouter que les infortunes de Louis, son beau-frère, avaient éveillé un sentiment de bienveillance en faveur de sa famille; qu'on montrait de l'attachement ou de la compassion pour le fils; qu'il n'aurait peut-être pas été sûr de marquer de la disposition à le dépouiller, et que le moment ne parut pas opportun à Hugues. Mais, s'il ne s'appropria pas tout le royaume, il en joignit du moins encore quelques parties à celles qu'il tenait déjà. Il fit accompagner le titre de duc de France, de celui de duc de Bourgogne, et déclarer qu'ils passeraient en héritage à ses enfants. Ces titres ne donnaient pas les terres, mais ils conféraient le commandement général pour les armes, le droit de rendre la justice, d'établir des impôts, sous l'autorité apparente des rois, qui pouvaient destituer les titulaires; mais ils ne l'osaient guère, quand ces titulaires étaient munis de grandes alliances, pourvus de villes fortes et de troupes, comme Hugues-le-Grand.

On conjecture qu'il laissait à son jeune neveu l'extérieur et l'éclat de la royauté. Il le montra avec appareil à Paris, cette capitale que la postérité de Charlemagne avait fort négligée. Guillaume-Tête-d'Etoupes, comte

de Poitiers, avait manqué de docilité aux ordres impérieux du duc de France. Sa conduite fut taxée de révolte. Le duc mena Lothaire à l'armée, afin de paraître ne conquérir que sous les auspices du roi le comté dont il s'était fait gratifier.

Ce fut le dernier des exploits de Hugues : il mourut de maladie, dans la force de l'âge, après avoir véritablement régné vingt ans sans avoir porté le sceptre. Il avait épousé en premières noces une sœur de Louis-le-Bègue; il était beau-frère d'Othon, roi de Germanie; d'Édouard, roi d'Angleterre; de Louis d'Outremer, roi de France; oncle de Lothaire, le roi régnant, et de Charles son frère; et beau-père de Richard, duc de Normandie, auquel il avait donné une de ses filles en mariage. Il laissa d'Avide ou Hedwige, la dernière de ses trois épouses, quatre fils et deux filles. On l'a appelé *Hugues-le-Grand*, à cause de ses qualités ou de sa taille; *le Blanc*, à cause de son teint; *l'Abbé*, parce qu'il possédait plusieurs riches abbayes. Un auteur rapporte qu'il portait aussi le surnom de *Capiton* ou *Capet*, ce qu'on pouvait interpréter *homme de tête :* surnom qui a passé à Hugues, son fils aîné, et par lui à sa postérité.

Othon I, roi et empereur de Germanie, qui se trouvait frère de Gerberge et d'Avide, oncle de Lothaire et de Hugues Capet, prit un grand crédit en France, et le soutint par l'entremise de Brunon, archevêque de Cologne, son frère, qu'il y envoya souvent. L'émulation jalouse entre les deux jeunes cousins, fut du temps à s'éveiller, ou du moins elle était modérée par les mères, qui étaient sœurs; et ce temps fut un intervalle de

repos pour la France. Quelques étincelles de divisions s'allumèrent entre eux, à l'occasion d'une entreprise que fit Lothaire sur la personne de Richard, duc de Normandie. Il tenta de le faire prisonnier, peut-être pour s'emparer ensuite de son duché. La trahison qui devait avoir lieu dans une conférence, ne réussit pas. Richard appela à son secours Hugues Capet, dont il avait épousé la sœur; et la seule démonstration que firent les deux beaux-frères de se soutenir mutuellement, en imposa à Lothaire.

Le frère de ce prince, nommé Charles, atteignait sa vingt-quatrième année. Il s'ennuyait, à cet âge, de n'avoir point d'apanage. Depuis Charles-le-Chauve, les rois d'Allemagne et de France se disputaient la Lorraine. Ce n'était pas le petit pays que nous connaissons sous ce nom, mais un beau et grand royaume qui pénétrait dans la France et s'étendait au loin en Allemagne. Par les différents accords qui avaient suivi leurs guerres, la Lorraine était demeurée annexée à l'Allemagne. Elle fut alors divisée en deux parties; la *Mosellane* ou Haute-Lorraine (celle d'aujourd'hui), qui fut donnée par l'empereur Othon I à Frédéric, comte de Bar; et la Basse-Lorraine ou le Brabant, qui fut accordé par le même à un Godefroi. En 976, le fils de Godefroi étant venu à mourir sans postérité, Othon II, pressé sans doute par les sollicitations de Charles, son cousin, frère de Lothaire, lui abandonna le duché de basse Lorraine, et même une partie de la haute. Lothaire, mécontent de cette générosité, soit qu'il craignît qu'elle ne donnât des prétentions plus ambitieuses à son frère, soit qu'il la regardât comme

une usurpation des droits de suzeraineté auxquels il prétendait, comme descendant de Charlemagne, sur la Lorraine entière, réclame en son propre nom la totalité de cette province, fait ses dispositions en conséquence, entre à l'improviste dans le Brabant, s'en empare ainsi que de Metz, où il se fait rendre hommage par les Lorrains, et de là s'avance avec tant de célérité sur Aix-la-Chapelle, où Othon tenait une cour gaie et tranquille dans la plus grande sécurité, qui le surprend à table. L'empereur n'a que le temps de sauter sur son cheval et de s'enfuir, laissant à la discrétion du vainqueur mets, vins, meubles, bijoux, et à la rapacité de ses soldats tous les environs qu'ils ravagèrent cruellement.

En revanche, Othon rassemble une armée nombreuse, entre par les Ardennes, saccage la Champagne, et vient camper à Montmartre. « Je veux, « disait-il, faire chanter ici un *alleluia* qui s'entende « jusqu'à Notre-Dame de Paris. » Mais Lothaire s'était jeté dans cette ville; Hugues Capet se joignit à lui. Ils firent si bonne contenance que l'empereur n'osa les attaquer; et, quand il décampa, les deux cousins, joignant leurs troupes, harcelèrent leur parent jusqu'à la frontière, achevant de désoler les pays que l'Allemand avait ravagés.

Qu'on juge de l'indignation qui s'éleva contre Charles, que l'on regardait comme la cause de cette affreuse dévastation. Ce fut le principe de la haine que les Français conçurent contre lui, et dont il recueillit des fruits si amers. Cependant ces querelles au sujet de la Lorraine ne furent pas absolument inutiles à Charles:

car, par le traité qui fut conclu à Reims, entre Othon II et Lothaire, les choses demeurèrent en l'état où elles étaient avant la guerre. Lothaire fut reconnu suzerain de toute la Lorraine; Othon, propriétaire de la haute, et Charles de la basse. Mais, faute énorme que commit ce même Charles, soit afin de se mettre à couvert des répétitions que pourrait faire Othon, soit plutôt, comme l'insinue Mézeray, afin de se donner un appui contre la mauvaise volonté de son frère, qu'il supposait ne lui avoir accordé le Brabant que par force; il imagina, contre les dispositions formelles du traité, et au mépris de sa propre dignité, de reconnaître Othon pour son seigneur et de lui faire hommage. Cette soumission d'un prince français à un prince étranger révolta généralement. Elle fut traitée de bassesse, et couvrit le prince d'un mépris que rien ne put effacer. Il paraît que Charles était ou fort imprudent ou fort mal conseillé, car il se révolta contre son frère. Il ne tendait pas à moins qu'à le détrôner; mais son projet échoua. Dans cette entreprise, il s'aida encore des Allemands; ce qui rendit plus forte et plus incurable la haine qu'on lui portait déjà.

Lothaire était un prince sage, vaillant, guerrier quand la circonstance le demandait, mais habituellement pacifique, aimé de son peuple, estimé des étrangers. Quoiqu'il eût assez maltraité les Allemands, on remarque qu'il n'en avait pas moins leur confiance, puisqu'ils étaient prêts à lui donner la tutelle d'Othon III, son cousin issu de germain, resté en bas âge. Lorsqu'il mourut, il était dans sa quarante-cinquième année. On dit qu'il fut empoisonné par Emme, sa femme, fille

de Lothaire, roi d'Italie et de Sainte Adélaïde de Bourgogne, qui depuis épousa l'empereur Othon I, et qui fut aussi recommandable par ses talents que par ses vertus. Il laissa un fils nommé Louis, âgé de dix-neuf ans.

LOUIS V, DIT LE FAINÉANT,

AGÉ DE 19 ANS.

Lothaire avait eu la précaution de faire couronner son fils avant sa mort. Il lui avait fait épouser Blanche, fille d'un seigneur d'Aquitaine, princesse vive et galante, dont l'union ne pouvait être que mal assortie avec un époux aussi faible de corps que d'esprit. Elle l'avait quitté une fois; et son beau-père avait été obligé d'aller la chercher lui-même en Aquitaine, pour la remettre moitié de gré, moitié de force, avec son mari.

Pendant la fin du dernier règne, et pendant celui-ci, qui fut très-court, puisqu'il ne dura que quinze mois, il y eut sans doute des intrigues assez intéressantes à connaître, puisque voilà d'un côté Emme, accusée d'avoir empoisonné son mari; de l'autre, Blanche, tachée du même soupçon à l'égard du fils. Le crime de la belle-mère semble constaté par l'opinion de son fils. Il en était bien persuadé, puisqu'il la traitait publiquement en coupable, et la retenait dans une espèce de prison, privée de ses amis et de ses domestiques. Il était prêt à la faire comparaître en justice, quand il mourut. Il n'y a pas les mêmes présomptions contre Blanche; mais il est fâcheux pour la belle-mère et la bru, qu'on les ait également crues capables d'un pa-

reil crime. Louis a été surnommé *le Fainéant*. Les chroniques ne marquent pas qu'il ait omis ou négligé quelque chose qu'il aurait pu ou dû faire, seul reproche propre à fonder l'imputation de fainéantise; mais apparemment on lui connaissait du penchant à l'indolence, et l'on aura plus jugé sur son caractère que sur ses actions.

On a cru devoir restituer ici un monument intéressant du langage du neuvième siècle, qui a été omis en son lieu, page 84. C'est le texte du serment mutuel qu'en 842 et l'année qui suivit la funeste bataille de Fontenay, Charles-le-Chauve et Louis-le-Germanique, tous les deux fils de Louis-le-Débonnaire, prononcèrent en présence des grands de leurs états, lors du traité solennel qu'ils conclurent à Strasbourg, contre Lothaire, leur aîné. Ce fragment, conservé par Nithard, auteur contemporain, est d'autant plus précieux, qu'il est le seul qui nous reste des langues romane et tudesque que l'on parlait à cette époque. Le serment de Louis est en langue romane pour être entendu des Français, et celui de Charles en tudesque, pour être entendu des Germains.

SERMENT DE LOUIS. Pro Deo amur, et pro Xristian
Traduction. *Pour de Dieu l'amour, et pour le Chrétien*
SERMENT DE CHARLES. In Godes minna, ind urh tes Xrist anes

poblo, et nostro commun salvamento, didst di in avant
peuple, et notre commun salut de ce jour en avant
folches, ind unser bedhero gehaltnisi, fon thesemo dage frammordes

in quant Deus savir et podir me donat, si salvarai
autant que Dieu savoir et pouvoir me donne, si sauverai-
tofraumt so mir Got gewissci ind mahd furgibit, so hald

jo cist meon fradre Karlo et in adjudha er in cad-
je ce mien frère Charles (Louis), et en aide serai en cha-
ih tesan minan bruodher Lodwige..................

huna cosa si cum hom per dreit son fradre salvar dist,
cune chose ainsi que un homme avec justice son frère sauver doit,
.... soso man mit rehtu sinan bruodher.... scal,

in o quid il me altresi faret; et ab Ludher nul plaid
en ce que il pour moi ainsi ferait; et avec Lothaire aucun accord
in thi ut haz er mig soso madvo; ind mit Ludheren inno thing

numquam prindrai qui, meon vol, cist meon fradre Karles
jamais ferai qui, par ma volonté, à ce mien frère Charles
ne gegando zhe, minnan willon tesau minan bruodher

in damno sit.
(Louis) en dommage soit.
Lodwige ce scadhen wehren.

« Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien, et notre commun salut, à compter de ce jour, autant que Dieu m'en donnera le savoir et le pouvoir, je sauverai mon frère Charles (Louis), et je lui serai en aide en chaque chose, ainsi qu'il convient à tout homme de sauver son frère, et tout ainsi qu'il ferait pour moi; et je ne ferai avec Lothaire aucun accord qui, par ma volonté, soit préjudiciable à mon frère Charles (Louis). »

SERMENT DES SEIGNEURS FRANÇAIS. Si Lodhuigs
Traduction. *Si Louis (Charles), le*
SERMENT DES SEIGNEURS GERMAINS. Oba Karl, then

sacrament que son fradre Karlo jurat, conservat, et
serment que son frère Charles (Louis) jure, observe, et que
eid then er sinemo bruodher Luduwige geswor, geleistit, inde

Karlus meos sendra de suo part, non
Charles (Louis), mon seigner, de sa part, ne le
Ludhuwing, min herro, then er imo part, forlos

tanit; si jo returnar non l'int pois, ne jo, ne neuls cui
tienne; si je détourner ne l'en puis, ni moi, ne nuls que
brichit; ob inanes arwenden ne mag, noh ih, no thero them

jo retornar int pois, in nulla aiudha contra Lodhuwig
je détourner en pourai, en aucune aide contre Louis (Charles)
hes irrwenden mag, imo ce follusti widhar Karl

non li iver.
ne lui sera.
ne wirdit.

« Si Louis (Charles) observe le serment que jure son frère Charles (Louis), et que Charles (Louis), mon seigneur, ne le tienne pas de son côté, si je ne puis l'en détourner, ni moi, ni aucun de ceux que je pourrai persuader, ne lui seront aucunement en aide contre Louis (Charles). »

TROISIÈME RACE,

DITE DES CAPÉTIENS,

Comprenant trente-trois rois, sous 805 ans d'existence.

987 — 1793.

La suite des rois capétiens se partage naturellement en trois grandes sections : les Capétiens directs, les Valois et les Bourbons.

De 987 à 1328, les Capétiens directs comptent quinze rois, en 341 ans;

De 1328 à 1589, la branche des Valois, treize rois, en 261 ans;

De 1589 à 1793, la branche des Bourbons, cinq rois, en 206 ans.

Si l'éloignement des faits dont se compose l'histoire des Capétiens directs, et le peu d'importance apparente de la plupart de ces faits, les rendent pour nous d'un intérêt beaucoup moindre que celui que peuvent offrir des événements plus graves et plus rapprochés de nous, peut-être réclament-ils davantage l'attention du philosophe. Quel spectacle, en effet, plus attachant pour lui que la suite et que le développement de ces efforts constants et de ces progrès insensibles du pouvoir royal, le plus ferme garant de la félicité des peuples, lequel, nul à peu près à l'accession des premiers Capétiens au trône, est peu à peu reconquis par eux sur *la féodalité*, et transmis avec la majeure partie du

territoire français, à la branche qui doit les suivre! Quelque circonspecte d'ailleurs qu'ait été généralement la politique des Capétiens, pour ne point trop éveiller la jalousie; quelque pacifiques qu'aient été leurs moyens ordinaires d'accroissement, la législation, les affranchissements et les alliances; la force néanmoins qu'ils furent obligés de déployer aussi quelquefois contre des vassaux puissants et peu soumis, tels surtout que les ducs de Normandie et d'Aquitaine, devenus rois d'Angleterre, ne laissent pas de jeter de l'éclat sur leur histoire. Cet éclat augmente encore aussi-bien que l'intérêt, lorsque ces mêmes Capétiens prennent part aux croisades, qui toutes se trouvent renfermées dans la période de temps qu'ils occupent : guerres pieuses, impolitiques sans doute, et que fit naître un zèle plus généreux peut-être qu'éclairé, mais dont les résultats furent avantageux à la société : parce que l'esprit factieux des grands y trouva un aliment qui désormais lui fit répandre au dehors cette inquiète activité qui nuisait à tous au dedans; parce que le besoin de fonds disponibles où ils se trouvèrent, leur fit aliéner et disséminer leurs vastes domaines; parce que le même besoin procura de nombreux affranchissements, dont l'exemple une fois donné, devait entraîner de rapides imitations; et parce qu'enfin ces circonstances et mille autres encore, nées de la même cause, secondèrent naturellement les efforts des rois pour ressaisir leur pouvoir, lequel se trouva consolidé, lorsque la cause elle-même qui avait favorisé cette révolution vint à cesser d'exister.

La branche des Valois nous offre avec un intérêt

plus soutenu des résultats qui ne doivent pas être moins utiles. Cent vingt ans de guerres contre l'Angleterre, avec une variété de succès et de désastres, qui mirent plusieurs fois la France à deux doigts de sa perte, et qui placèrent même l'étranger sur le trône; la restauration miraculeuse de la chose publique, au moment le plus désespéré, et l'expulsion entière hors du territoire français, de ceux qui semblaient le posséder incommutablement; d'autres guerres en Italie, aussi honorables à la valeur française, que peu profitables, que funestes même à l'état; la rivalité des maisons de France et d'Autriche, maintenue par des hommes tels que François I et Charles-Quint; des guerres civiles, et la dernière, née du fanatisme religieux, et empreinte de toutes les fureurs qu'il est capable d'enfanter; les caractères les plus divers et les mieux prononcés; des mœurs aussi intéressantes que bizarres, mélange confus de générosité, de valeur, de galanterie, d'ignorance et même de barbarie; des hommes gigantesques, preux chevaliers, qui semblent au-dessus de notre nature actuelle, et qui, introduits sur la scène des événements, donnent une teinte nécessairement romanesque à l'histoire; enfin, au milieu de cette période même, un homme qui semble n'y pas appartenir, tant il est étranger à l'enthousiasme! politique profond, qui calcule froidement toutes les chances, qui les prépare, qui les fait naître, qui sait ordinairement en profiter, et qui achève de mettre les rois *hors de page :* tel est le spectacle vraiment dramatique que nous présente cette partie de notre histoire.

Mais c'est à la branche des Bourbons que la France

doit son illustration la plus pure. C'est sous la domination de ces rois que les conquêtes de l'esprit humain vont de pair avec les exploits militaires. Sous leur administration, la sagesse des lois, la politesse des mœurs, la perfection des arts portent la civilisation à un degré de hauteur qui semble le terme fixé aux combinaisons de la sagesse humaine et d'où elle ne saurait plus que déchoir. Ce moment arrive, par les essais imprudents d'une philosophie présomptueuse, qui s'enorgueillissait d'avance de l'application de ses principes au gouvernement de l'état, et dont le tact impur, flétrissant tout à coup les germes de tant de prospérités, plongea la France dans l'anarchie et dans un chaos de ruines de tout genre, où elle devait demeurer engloutie, si la Providence n'eût suscité un homme extraordinaire, que, par un concours d'événements inespérés, elle investit alors d'une puissance et d'une considération égales à l'énergie de son caractère; et qui, s'élevant avec courage au-dessus des préjugés qui avaient prévalu, et osant proclamer tout haut ce que personne n'avait plus la confiance de conseiller tout bas, replaça la société sur les bases antiques de la religion et de l'expérience, et rendit à la France une force et un lustre qu'elle n'avait jamais connus aux plus beaux jours même de son existence passée.

Tels sont les faits généraux qui vont être développés dans la suite de cette histoire.

987 — 1328.

CAPÉTIENS DIRECTS.

Quinze rois, en 341 ans.

HUGUES CAPET,

AGÉ D'ENVIRON 45 ANS.

Le prince Charles n'était pas auprès de son neveu quand il mourut. Il est certain que, s'il y avait eu un ordre de succession bien établi, le trône devait lui appartenir, et il aurait dû y monter sur-le-champ, comme fils de Louis d'Outremer. Mais il y avait déjà eu des interruptions dans la succession directe, et ces interruptions, toutes en faveur des parents ou amis de Hugues Capet, semblaient l'autoriser à réclamer la couronne, surtout contre un prince absent et coupable de fautes ou d'imprudences qui lui avaient enlevé l'estime des grands et l'amitié des peuples. Hugues Capet, entouré des préventions favorables à ses ancêtres, jouissant lui-même d'une réputation de sagesse et de bravoure bien méritée, comte de Paris, et duc de France, n'eut qu'à se présenter dans une assemblée de seigneurs qui se tint à Noyon, pour se faire proclamer roi.

Les uns disent que l'élection fut unanime et volontaire; les autres, que le candidat avait environné

l'assemblée de troupes qui lui assurèrent la plus grande partie des suffrages. Telle qu'ait été cette élection, il s'en tint content; et, faisant peu de cas de quelques réclamations impuissantes, de Noyon il alla à Reims se faire couronner.

Voilà deux races finies, qui, prises ensemble, ont duré cinq cent soixante-sept ans. Deux fois le royaume a été exposé à une dissolution totale, et à chaque fois il s'est trouvé un homme qui en réunit les parties qui se séparaient, et en a fait un tout mieux cimenté qu'auparavant. Ces deux hommes sont Pepin-le-Bref, chef de la deuxième race, et Hugues Capet de la troisième.

Les deux premières, la *Mérovingienne* et la *Carlovingienne*, outre les causes de dissolution particulières de chacune, savoir : la puissance des *maires du palais* sous la première, l'érection des *grandes seigneuries* sous la seconde, ont eu encore un principe de ruine qui leur est commun ; savoir : le partage du royaume par les monarques entre leurs enfants. La *Capétienne* n'a pas eu le même germe de destruction. Ses princes ont été assez sages pour ne point diviser le royaume entre les frères; mais ils ont eu aussi l'imprudence d'en donner souvent des parties considérables aux cadets, ce qui les a rendus quelquefois redoutables aux aînés, et a beaucoup retardé la réunion des membres au corps.

L'histoire va apprendre comment ces princes de la troisième race ont obvié au démembrement qui menaçait le royaume, par quels moyens ils ont rattaché à leur couronne les beaux fleurons qui en avaient été arrachés, et ont donné à la monarchie une consistance, un éclat, une force qui auraient dû la rendre indestructible; mais, lorsque tout pliait sous l'autorité de nos

monarques, et après des siècles de la puissance la plus absolue de leur part, du sein même de l'obéissance la plus soumise des peuples, s'est développé tout à coup un germe de faction et d'indépendance, que depuis long-temps y déposaient sourdement des esprits jaloux, vains et irréfléchis : comme un vent impétueux, il a soufflé sur toutes les grandeurs, les a renversées, dispersées, anéanties, et a enveloppé dans la même destruction clergé, noblesse et royauté.

Sous Hugues Capet, la France contenait l'espace entre la mer de Gascogne, la Manche, le Rhin, la Suisse, les Alpes et la Méditerranée; mais dans cette étendue combien de seigneurs, qu'on appelait grands vassaux, vrais souverains, lesquels ne reconnaissaient dans la royauté qu'un titre avoué par un simple hommage qui gênait peu leur indépendance.

Au nord, les comtes ou ducs de Flandre avaient à peu près, sous leur domination, ce qui a composé ensuite les Pays-Bas et la Hollande. Dans la même partie, les comtes de Vermandois étaient maîtres de la Picardie et de la Champagne. Au levant étaient les ducs de Bourgogne et de Lorraine, qui s'étendaient en Alsace le long du Rhin; au midi, les ducs de Gascogne et d'Aquitaine dominant dans l'Auvergne, la Guienne, le Poitou, la Saintonge; et au couchant enfin les ducs de Bretagne et de Normandie, tous s'avançant plus ou moins dans l'intérieur vers le centre; de sorte qu'il ne restait proprement à Hugues Capet, en montant sur le trône, en pleine et entière souveraineté, que le duché de France, dont Paris était la capitale, l'Orléanais, des domaines assez étendus en Cham-

pagne et en Picardie, et quelques forteresses dans d'autres provinces où les rois tâchaient toujours de prendre des positions, et d'où leurs grands vassaux les repoussaient sans cesse. Sa puissance, à la vérité, se rehaussait de sa souveraineté sur les nombreux hommages de la couronne; mais ce droit était plus ou moins reconnu, plus ou moins contesté, suivant les circonstances, et c'était au talent de faire valoir cette dernière ressource laissée à l'autorité royale que tenait son rétablissement en France, ou la consommation de son anéantissement.

Les grands vassaux devaient au monarque le service militaire, c'est-à-dire, des troupes quand ils en étaient requis; ils les entretenaient et menaient à l'armée eux-mêmes. Feudataires de la couronne, ils avaient aussi des feudataires ou vassaux, tenus à leur égard aux mêmes obligations qu'ils contractaient par serment avec le monarque; c'est-à-dire, fidélité, aide et secours, ne pas souffrir qu'il fût fait tort à leur seigneur dans ses biens et dans sa personne; le défendre, payer sa rançon s'il était fait prisonnier; contribuer, par des rétributions, redevances et présents, à l'éclat de sa cour et à l'établissement de ses enfants. Ces feudataires sont, à ce qu'il paraît, l'origine de la noblesse. Elle formait autour du suzerain comme une famille; mais elle n'a pu former un corps dans le royaume, parce qu'à mesure que les grands vassaux se sont détruits, ceux d'une province n'ont pas pu se joindre à ceux d'une autre, avec lesquels ils n'avaient pas de lien commun.

Il en était autrement du clergé. Il y avait entre les clercs des possesseurs de grands fiefs, et comme chez

les laïques des sous-inféodations; mais ce n'était pas le nœud féodal qui les unissait : une hiérarchie bien graduée, une communauté de devoirs, de fonctions, de lois, de privilèges, d'intérêts, jusqu'à l'habillement qui les distinguait des laïques, tout concourait à faire du clergé un corps très-puissant dans l'état. Aussi l'était-il dans les Gaules mêmes, avant Clovis, sous les Romains. Mais dans le temps présent son autorité venait principalement du respect pour la religion, dont ses membres étaient les ministres. Grands et petits, tous à l'envi le comblèrent de biens. Leur crédit sur le peuple se composa alors de ces richesses, et de l'influence que les lois de mœurs, publiées dans les assemblées générales, et sanctionnées par les rois, donnaient aux clercs sur toutes les actions de la vie, même les plus secrètes. Les monarques eux-mêmes fléchirent quelquefois sous ces lois, soit par crainte réelle des foudres qui les menaçaient, soit par politique, et afin d'engager les peuples par leur exemple à redouter les peines éternelles s'ils s'abandonnaient dans cette vie à des passions injustes, licencieuses ou féroces. Ainsi les rois de la troisième race, qui tenaient leur sceptre de l'élection, moyen qui pouvait le faire passer dans les mains des grands vassaux, secondés du peuple, avaient intérêt de s'attacher le clergé, qu'on pouvait regarder comme le régulateur de la volonté générale.

Hugues Capet sentit ce besoin, et l'utilité d'avoir pour lui le clergé, lorsque Charles se mit en devoir de réclamer la couronne qui lui avait été enlevée. Le Lorrain s'adressa à Adalbéron, archevêque de Reims, et lui demanda conseil sur les mesures qu'il devait pren-

dre pour s'assurer la succession de son neveu. Peut-être voulait-il engager le prélat à le sacrer; cérémonie qui mettait alors un grand poids dans l'opinion publique. Quoique attaché à la famille de Lothaire, auquel il devait son archevêché, le prélat qui venait de couronner Hugues Capet, répondit à Charles ces paroles tirées d'une de ses lettres : *Rappelez-vous ce que je vous ai dit quand vous m'avez consulté; c'était alors qu'il fallait gagner la faveur des grands du royaume : car pouvais-je seul vous faire roi? C'est ici une affaire publique, et qui ne dépend pas d'un particulier. Vous m'accusez d'être ennemi du sang royal : j'atteste mon Rédempteur que je ne vous hais pas. Vous me demandez ce que vous devez faire : je ne le sais pas; et, quand je le saurais, je n'oserais vous le dire.*

L'affaire était décidée : Hugues Capet avait pris les devants, non-seulement pour lui-même, mais il se hâta encore de prendre la même précaution pour Robert, son fils, âgé de quinze ans. Six mois après avoir été reconnu roi, il obtint, des prélats et seigneurs assemblés à Orléans, que ce jeune prince lui serait associé; et il le fit couronner dans cette ville.

On ne peut guère douter que la formule employée alors n'ait été celle qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Si elle ne marque pas une élection formelle, elle exprime du moins un consentement, d'où paraissait découler le droit du prince, et sa puissance sur les sujets qui se soumettaient volontairement à son autorité. L'archevêque le présentait aux grands et au peuple réunis dans l'église, et leur disait : « Le voulez-vous

pour votre roi? » *Vultis hunc regem?* L'assemblée répondait par acclamation : « Nous le voulons, il nous plaît qu'il soit notre roi! » *Laudamus, volumus fiat.*

Il était difficile qu'une autorité si dépendante dans son principe fût d'abord bien réglée; aussi se passa-t-il beaucoup de temps avant que les rois de la troisième race obtinssent de leurs vassaux une entière obéissance. Dès le règne de Hugues Capet, un Audibert, vicomte de Périgord donna l'exemple de la résistance. Il faisait le siége de Tours contre la volonté des deux rois, le père et le fils : dans les lettres qu'ils lui écrivirent pour l'engager à le lever, ils se permirent un reproche qui le taxait d'ingratitude. *Qui vous a fait comte?* lui disaient-ils. *Et vous*, leur répondit fièrement Audibert, *qui vous a fait rois?*

Le prince Charles aurait pu profiter de ce penchant à l'insubordination, si clairement exprimé; profiter des factions qui ne manquent jamais dans les changements de règne ou d'administration. Outre plusieurs seigneurs très-puissants, attachés à la famille de Charlemagne, par habitude et par reconnaissance, il y en avait même qui descendaient de ce prince en lignes collatérales masculine et féminine, tous beaucoup plus portés pour un rejeton de cet empereur que pour un petit-fils de Robert-le-Fort, que quelques-uns avaient vu leur égal. Par ces motifs le duc d'Aquitaine prit les armes en faveur de Charles. Ce prince ne seconda son partisan, ni assez vite, ni assez puissamment, et laissa à son rival le temps de forcer le duc à se soumettre.

Après bien des délais, Charles entra lui-même en France avec une armée d'Allemands qu'on connaissait

sous le nom de *Lorrains*. Il prit Laon, qui était alors une forteresse importante, s'empara même de la ville de Reims, mais ne put déterminer l'archevêque, inquiet pour lui-même des conséquences, à le sacrer. Il livra bataille à Hugues, remporta une grande victoire; et, lorsqu'il ne lui fallait peut-être plus qu'un peu d'activité pour se placer sur le trône, héritier de la mollesse des derniers rois ses ancêtres, il resta dans Laon, pour y consommer dans le repos les fruits de ses pillages. Il y fut attaqué à son tour, fait prisonnier par la trahison de l'évêque Ascelin, et renfermé sous bonne garde dans une tour d'Orléans. L'opinion la plus probable est qu'il y vécut assez pour qu'il lui naquît deux fils qui moururent presqu'en naissant. Avant sa prison, il en avait eu un, nommé *Othon*. Ce dernier, rejeton direct de Charlemagne, régna après son père dans son duché de Basse-Lorraine ou de Brabant, ne marqua aucune prétention sur la France, et mourut sans laisser de postérité.

La mort de Charles assura le sceptre dans la main de Hugues Capet. Il gouverna avec une grande prudence. Environné de grands seigneurs, jaloux les uns des autres, quelquefois il se rendait arbitre entre eux, gagnait leur estime et leur amitié par de sages décisions, et conciliait à la dignité royale une considération que le ton impérieux ne lui aurait pas acquise. Quelquefois aussi, sans se mêler de leurs querelles, il les laissait se battre entre eux. Ils s'affaiblissaient ainsi, et l'autorité royale se renforçait à proportion. Hugues Capet était politique habituellement, et vaillant dans l'occasion. Il régna neuf ans, mourut âgé de cinquante-

cinq, et laissa son royaume aussi tranquille que si sa famille eût gouverné pendant une longue suite d'années. Il fixa son séjour à Paris, que les rois de la seconde race avaient négligé, et fut enterré dans l'église de Saint-Denis, qui devint, par préférence, le lieu de la sépulture de nos rois.

ROBERT,

AGÉ D'ENVIRON 26 ANS.

Robert, âgé de vingt-six ans, succéda à Hugues son père. Son règne, quoique long, paraît, faute de mémoires suffisants, un des plus stériles en événements. Entre ceux qui peuvent fixer l'attention, s'offre le spectacle d'un roi saint, ou du moins reconnu pour tel dans les légendes, et ce saint excommunié. Il avait épousé Berthe, fille de Conrad, roi des deux Bourgognes (1) et veuve de Eudes, comte de Champagne. Malheureusement ce mariage se trouva taché de deux vices : Berthe était parente de son époux au quatrième degré, et alors les empêchements allaient jusqu'au septième. De plus, le roi avait tenu sur les fonts de baptême un enfant de la comtesse, et l'affinité contractée par cette cérémonie était encore un obstacle qu'il

(3) Le duché de Bourgogne ne faisait point partie de ce royaume, qui se composait de la Bourgogne *Transjurane* (la Suisse), de la *Cisjurane* (la Franche-Comté), du Dauphiné et de la Provence. En 1032, à la mort de Rodolphe III, qui ne laissa pas d'enfants, et qui institua pour son héritier l'empereur Conrad-le-Salique, ce royaume se démembra par les usurpations des gouverneurs particuliers ; et de là vinrent les comtes de Bourgogne, de Provence, de Viennois et de Savoie.

fallait lever par des dispenses, alors difficiles à obtenir.

Plusieurs évêques de France consultés avaient pensé que l'avantage du royaume permettait de ne se pas laisser arrêter par ces deux difficultés; mais le pape Grégoire V en jugea autrement. Il ordonna aux deux époux de se séparer; et, sur leur refus, il les excommunia, et mit le royaume en interdit. Selon une loi publiée par Pepin dans le concile de Verberie, en 755: « Un excommunié ne devait pas entrer dans l'église, ni boire, ni « manger avec les autres chrétiens. Sachez, disent les « pères, dont le roi n'est ici que l'organe, qu'aucun ne « peut ni boire, ni manger avec lui, ni recevoir ses « parents, ni lui donner le baiser de paix, ni se joindre « à lui dans la prière, ni le saluer; et, si quelqu'un « communique avec lui de plein gré, qu'il sache qu'il « est excommunié lui-même. » Pendant l'interdit, il était défendu de célébrer l'office divin, d'administrer les sacrements aux adultes, d'enterrer les morts en terre sainte; le son des cloches cessait; on couvrait les tableaux dans les églises, on descendait les statues des saints, on les revêtait de noir, et on les couchait sur la cendre et des épines : tout prenait un aspect lugubre. Il paraît qu'on n'avait encore rien vu de pareil en France. Le peuple consterné déféra si humblement aux ordres du pape, que le roi se vit généralement abandonné de ses courtisans et de ses domestiques. Il ne lui resta, dit-on, que deux serviteurs, qui faisaient passer par le feu les plats ôtés de dessus sa table, et jetaient la desserte aux chiens.

Robert lutta trois ans contre les anathèmes, céda

enfin, fut relevé de l'excommunication, et épousa Constance, fille de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse; elle était très-belle, mais fière, capricieuse, et si opiniâtre, que l'infortuné mari n'eut point de repos avec elle pendant son mariage. Elle voulut gouverner et gouverna, quelque effort que fit Robert pour se soustraire à sa domination.

Ce monarque était naturellement pacifique; cependant il ne redoutait pas la guerre, quand l'intérêt de son royaume l'exigeait. Le comte de Champagne, fils de Berthe, l'épouse dont il avait été forcé de se séparer, déjà trop puissant par ses domaines et ses alliances, voulut encore s'agrandir; Robert le resserra dans ses limites. La vacance du duché de Bourgogne lui fournit une autre occasion de guerre. Le duché devait lui revenir comme héritier naturel de Henri-le-Grand, son oncle, qui était mort sans enfants. Son droit lui fut contesté par Ott-Guillaume, premier comte propriétaire de Bourgogne (de Franche-Comté), fils d'Adalbert, roi d'Italie, et beau-fils de Henri qui l'avait adopté. Les hostilités entre eux durèrent douze ans, et se terminèrent par un traité qui adjugea à Robert le duché et à Guillaume le comté de Dijon, pour sa vie. Robert, au lieu de fortifier son pouvoir de la possession d'une si belle province, ne s'en fut pas plutôt mis en possession, qu'il en fit l'apanage de Henri, son second fils.

Le monarque fut aidé dans cette conquête par Richard-le-Bon, duc de Normandie, son cousin-germain. Il fut encore fortifié du secours du Normand, dans une guerre que des droits de suzeraineté sur la Flandre

firent naître entre lui et l'empereur Henri II. Ces princes, reconnus tous deux pour saints dans des légendes, se firent la guerre, appelés par des vassaux, qui, selon leur intérêt, portèrent leur hommage à l'un au préjudice de l'autre. Cette cérémonie était alors importante par l'obligation déjà mentionnée, que contractait le vassal, d'armer pour son suzerain; de voler à son secours quand il en serait requis; de payer sa rançon et celle de ses fils s'ils étaient faits prisonniers; enfin, de ne point souffrir qu'il lui fût jamais fait aucun tort dans sa personne, son honneur et ses biens. Tout cela se jurait sous peine de perdre son fief. Outre l'avantage de priver l'empereur de ce vasselage intéressant, Robert trouvait à satisfaire sa bonté naturelle, en cherchant à assurer le Brabant à deux princesses, filles du malheureux Charles de Lorraine, auxquelles l'empereur avait enlevé cet héritage, pour en gratifier un Godefroy, déjà comte de Bouillon, de Verdun et d'Ardennes. Le roi de France parvint à faire rendre quelque justice à ces princesses. Elles sont satisfaites par quelques terres qui leur furent concédées. Robert ne fut pas difficile sur les autres conditions, et la paix se conclut entre les deux suzerains.

Remarquons, en passant, que le Godefroy dont il vient d'être parlé eut pour petite-nièce Ide de Bouillon, mère du fameux Godefroy, chef de la première croisade; et que celui-ci, devenu roi de Jérusalem, ayant résigné le Brabant, dont il avait été investi par l'empereur Henri IV, ce duché fut donné par Henri V à la maison de Louvain, tige de celle de Hesse d'au-

jourd'hui, par Henri de Brabant, dit l'*Enfant*, qui fut premier landgrave, en 1263.

A l'exemple de Hugues Capet, son père, Robert résolut de faire sacrer et reconnaître de son vivant Hugues, son fils aîné, âgé de douze ans. Il paraît que cette précaution était un secret de famille que les Capétiens se transmirent. Ce fut pour la reine Constance une occasion de développer son caractère intrigant et impérieux. Sans doute elle n'avait pas attendu ce moment pour se montrer à son mari telle qu'elle était, et s'en faire craindre. On remarque qu'il n'osait accorder des grâces ou des faveurs sans son aveu, et que, quand cela lui arrivait, il avait grand soin de dire à ses obligés : *Surtout n'en parlez point à la reine.* Elle eut l'audace de faire massacrer sous les yeux de son époux Hugues de Beaumont, qu'il avait élevé, sans la consulter, à la dignité de comte du palais.

Ce fait rend croyable ce qu'on rapporte de sa conduite à l'égard du père et de ses enfants ; charmée que son mari, en faisant couronner Hugues, se soit donné un rival qu'elle pourra faire agir, si le père résiste à sa volonté, elle se met à endoctriner le jeune monarque, et l'excite à attirer à lui la puissance dont elle comptait profiter ; mais, ne trouvant pas en lui la docilité qu'elle espérait, elle le tourmente, l'oblige, à force de mauvais traitements, à quitter la cour, et même à prendre les armes. Au lieu de se porter en force contre son fils, le père, qui savait la cause de sa révolte, va le trouver, le ramène, et le traite si bien qu'il s'en fait un ami et un aide pour le gouvernement.

Malheureusement Hugues mourut. Nouvelles pré-

tentions de la part de la mère. Elle veut que ce soit, non point Henri qui reçoive la couronne, mais Robert, son cadet, qu'elle espère plier plus facilement à ses idées. Le père tient bon, il fait sacrer l'aîné; et Constance, de travailler aussitôt à susciter Robert contre son frère. Cependant elle ne réussit pas à les brouiller. Contrariée dans son désir, elle conçoit une haine mortelle contre tous les deux, et les fatigue tellement par ses tracasseries, qu'elle les force de s'éloigner comme avait fait leur aîné. Le père va de même les chercher, les ramène, et pacifie tout autant qu'il était possible avec une pareille femme. C'est en partie dans l'exercice de la patience, dont Robert peut être présenté comme modèle aux époux mal assortis, que ce prince s'est sanctifié : d'un mari trop complaisant on dit encore, *c'est un vrai Robert.*

Ce prince était fort exact à tous les exercices de piété. Il assistait régulièrement aux offices divins, prenait part au chant, non comme Charlemagne, à voix basse, mais tout haut. Il a fait des motets et des hymnes qu'on chante encore. A sa contenance dans l'église, on pouvait juger qu'il était pénétré d'un vrai sentiment religieux. Mais on peut reprocher à ses dévotions des excès et des abus qui tiennent d'ailleurs à l'ignorance et aux préjugés du temps.

Pour ne point exposer les plaideurs à un faux serment, il faisait retirer les reliques des châsses sur lesquelles ils devaient jurer, comme si une pareille précaution pouvait mettre la conscience en sûreté. Des scélérats avaient attenté à sa vie : ils allaient être condamnés à mort; Robert les fait, dit-on, préparer

par la pénitence à la communion qu'ils reçoivent, et envoie dire aux juges occupés à les juger, qu'il ne peut se résoudre à se venger de ceux que son maître a admis à sa table, et il les admet à la sienne. Comment accorder cet excès d'indulgence avec l'affreuse condescendance commandée par un faux zèle, d'assister avec la reine et toute sa cour au supplice d'une troupe de manichéens, misérables fanatiques qui refusèrent jusqu'au bûcher de rétracter leurs erreurs? Quand ils sentirent l'action de la flamme, ils s'écrièrent qu'ils avaient été trompés. On voulut éteindre le feu, il n'était plus temps. Ils furent consumés, laissant aux spectateurs le regret d'une atrocité inutile.

Les pèlerinages étaient alors fort en vogue. Sitôt qu'une coutume paraissait tenir à la religion, il était difficile que Robert ne l'adoptât pas. Il alla à Rome visiter le tombeau des saints apôtres. Ce prince traitait les évêques avec respect, marquait beaucoup de considération à ceux qui se conduisaient bien, et n'épargnait ni les remontrances, ni les menaces, peut-être même les punitions, à ceux dont les mœurs s'éloignaient de la décence de leur état. Forcé de fléchir, pendant les premières années de son règne, sous les ordres absolus de Grégoire V, on remarque qu'il ne fut pas en grand commerce avec ses successeurs. Un d'eux vint en France, y fut reçu honnêtement, mais sans grand éclat. Un second montra le désir d'y faire un voyage; le roi eût l'adresse de l'en détourner. Ainsi sa piété ne l'aveuglait pas sur les risques que la puissance ecclésiastique, trop peu contenue, pouvait faire courir à la sienne

Le roi Robert mourut à soixante ans, généralement regretté. *Nous avons perdu notre père*, s'écriaient en gémissant ceux qui assistèrent à ses funérailles ; *Il nous gouvernait en paix; sous lui nos biens étaient en sûreté*. Ce que disaient ceux qui étaient présents, toute la nation le répétait. Nul prince n'a jamais été mieux et plus universellement loué.

On ne peut s'empêcher de remarquer quelques rapports entre le roi Robert et l'empereur Charlemagne. Tous deux étaient fils du chef de leur dynastie royale : tous deux ont eu un règne fort long. Charlemagne a recueilli les restes de la littérature romaine dans les Gaules ; Robert, ceux de la littérature de Charlemagne, dispersés et presque anéantis par les guerres civiles de la seconde race. L'exemple de Robert, ses encouragements ont posé les fondements du vaste édifice des connaissances humaines dont nous jouissons ; et, si les savants doivent leur admiration à Charlemagne, ils ne peuvent refuser à Robert leur estime et leur reconnaissance. Il ne fut pas empereur, mais il refusa cette dignité qu'on offrait à son fils. Enfin, il protégea les lettres, et les récompensa, non pas avec la magnificence de Charlemagne, mais à proportion de ses revenus, qui étaient fort bornés. Ils lui laissèrent cependant les moyens de bâtir des monastères, et de faire des libéralités aux églises ; il paraît que c'était à embellir les objets du culte et les armes des guerriers, que l'adresse des artistes s'employaient alors. Dans une entrevue avec l'empereur d'Allemagne, le roi de France lui offrit un livre d'évangiles et d'autres livres d'église, dont la couverture était délicatement traitée en or,

argent et ivoire; des reliquaires plus précieux par le travail de l'orfévrerie que par la matière; enfin, des armures parfaitement ciselées et gravées. L'empereur lui fit porter en échange un lingot d'or pur, pesant cent livres. Ne pouvant faire un présent orné, il le fit riche, et l'accompagna d'un grand et long repas, selon la coutume d'Allemagne.

Robert laissa trois fils, Henri, Robert et Eudes.

HENRI I,

AGÉ D'ENVIRON 27 ANS.

Henri I avait vingt-sept ans environ quand il succéda à Robert. Quoiqu'il eût été déjà couronné du vivant de son père, il eut cependant de la peine à s'affermir sur son trône. Constance, sa mère, n'avait pas épuisé toute sa malice avec son mari : il lui en restait pour son fils aîné. Comme elle n'espérait pas qu'il se laisserait gouverner, elle suscita contre lui Robert, son second fils. La faction était si puissante, que Henri fut obligé de fuir Paris, lui douzième. Il gagna Fécamp, où le duc de Normandie tenait sa cour. Ce duc reçut son suzerain avec beaucoup d'honneur; mais ce qui valut encore mieux, il lui donna une bonne armée avec laquelle Henri rentra dans son royaume. Fort de ce secours, il contraignit les rebelles de traiter d'un accommodement. Constance s'y opposa tant qu'elle put, mais elle ne réussit pas à l'empêcher; elle se vit même dans la nécessité de se laisser comprendre dans le traité. N'ayant plus ensuite rien à brouiller, elle mourut, et fut enterrée dans l'église de Saint-Denis, auprès

du roi son mari, dont elle avait continuellement troublé le repos.

Le sceau de la réconciliation entre les deux frères fut le duché de Bourgogne, que Henri avait reçu de son père, et qu'il transmit généreusement à Robert. Mais cette espèce de récompense de la rébellion excita Eudes, le troisième frère, à tâcher de s'en procurer une pareille par le même moyen. Il demanda aussi un apanage, et prit les armes pour se le faire donner. On dit même qu'il portait ses vues plus loin que Robert, et qu'il ne se proposait pas moins que de détrôner son frère, et de se mettre à sa place. Il était aidé dans ce projet par le comte de Champagne. Henri trouva encore une ressource dans la bonne volonté du nouveau duc de Normandie, Guillaume, surnommé depuis *le Conquérant*, qui arma en sa faveur.

C'était alors un monarque bien peu redoutable qu'un roi de France qui voyait sa capitale serrée, d'un côté, par les comtes de Champagne, lesquels, par eux ou leurs alliés, occupaient depuis la Flandre jusqu'à Senlis, et une partie de la Brie jusqu'à Melun; d'un autre côté, les Normands venaient jusqu'à Pontoise. Les ducs de Bourgogne s'étendaient en deçà de Sens et d'Auxerre; de sorte qu'après les environs de Paris très-rapprochés, la vraie et unique puissance des rois consistait dans l'Orléanais. Le pays Chartrain, la Touraine et l'Anjou avaient leurs ducs et leurs comtes, qui se regardaient comme indépendants, et au delà de la Loire le roi n'était presque connu que de nom.

Comment dans un espace si rétréci trouver un apanage pour Eudes? Henri défendit son petit domaine

contre lui et ses partisans, le vainquit, le fit prisonnier, et l'envoya dans la tour d'Orléans calmer sa passion ambitieuse. Il y resta deux ans ; on ne sait pourquoi son frère le relâcha. Ce fut alors comme une bête féroce déchaînée. A la tête d'une troupe de brigands, il parcourait les provinces, ne vivant que de butin et de rapines. Un ancien auteur a recueilli des circonstances de sa mort, que nous rapporterons dans les propres termes de l'historien Velly. « Dans une des courses « du prince Eudes, le malheur voulut qu'il pillât quel- « ques serviteurs de saint Benoît. Déjà il s'en retour- « nait chargé d'un riche butin, lorsque la nuit le sur- « prit dans un village, qui était encore sous la protec- « tion du bienheureux patriarche. Le cimetière, fermé « d'un bon mur, lui parut un endroit sûr ; il y fit cam- « per sa petite armée. On servit un grand repas de ce « qui avait été pris sur les élus de Dieu. Cependant on « manquait de cire pour faire les luminaires : c'est l'ex- « pression de l'anonyme, qui semble indiquer qu'on « ne se servait alors que de lampions : le prince se fit « ouvrir l'église ; et, malgré les remontrances de ces « bonnes gens, il enleva le cierge pascal pour éclairer « sa table. La vengeance fut prompte. Le téméraire « était à peine au lit, qu'il se sentit frappé d'une ma- « ladie qui l'enleva en très-peu de temps : *tant il est « vrai que personne, de quelque condition qu'il soit, « roturier, gentilhomme ou prince, ne peut toucher « impunément aux biens de saint Benoît!* (1). »

Il se peut que de pareilles histoires, répandues dans le peuple, aient quelquefois servi de rempart aux ri-

(1) Velly, tom. II, p. 357.

chesses monastiques contre l'avidité des personnes crédules; mais la meilleure sauvegarde était une réputation de bonnes mœurs, dont les moines jouissaient alors plus que les ecclésiastiques. On reprochait à ceux-ci la simonie et un libertinage domestique, que les conciles et les papes foudroyaient en vain, et qu'on ne put réprimer autrement qu'en autorisant les seigneurs à vendre comme esclaves les enfants provenus de ces unions illicites; les moines, au contraire, ayant leur bien en commun, étaient peu tentés, excepté pour se procurer des dignités, d'employer les viles manœuvres de la simonie. La vie commune, l'inspection réciproque qu'elle facilite, étaient une sauvegarde contre le libertinage. Aussi, dans les règlements de discipline qui nous restent, en trouve-t-on beaucoup plus qui regardent les ecclésiastiques que les moines, dont les désordres, s'il y en avait, étaient plus renfermés et moins connus.

Sous Henri I, et sans doute par son concours, s'établit une espèce de police pour la guerre. On l'appela « *la trêve du seigneur*, monument de la faiblesse du « gouvernement et du malheur des temps. Chaque « seigneur prétendait avoir droit de se faire justice à « main armée; et, comme les seigneurs étaient mul« tipliés à l'infini, ce n'était partout que violences et « brigandages. On chercha long-temps un remède à « un mal si contraire à la religion et à la société, et « on commença d'abord par ordonner que, depuis « l'heure de none du samedi, jusqu'à l'heure de prime « du lundi, personne n'attaquerait son ennemi, moine « ou clerc, marchand, artisan ou laboureur. On sta-

« tua ensuite que, depuis le mercredi au soir jusqu'au « lundi matin, on ne pourrait rien prendre par force, « ni tirer vengeance d'une injure, ni exiger le gage « d'une caution. Le concile de Clermont, celui où fut « publiée la première croisade, confirma ces disposi- « tions, et les étendit même aux veilles et aux jours « des fêtes de la Vierge et des saints apôtres. Il dé- « clara de plus que, depuis le mercredi qui précède « le premier dimanche de l'Avent jusqu'à l'octave de « l'Épiphanie, et depuis la Septuagésime jusqu'au len- « demain de la Trinité, il ne serait permis ni d'atta- « quer, ni de blesser, ni de tuer, ni de voler personne, « sous peine d'anathème et d'excommunication (1). »

Comme chacun a sa manière de voir, un évêque de Cambrai, nommé *Gérard*, se déclara contre ce statut pour deux raisons : la première, parce qu'on exigeait le serment, ce qui exposait au parjure ; et en effet, presque tous ceux qui jurèrent cette paix violèrent leur serment. La seconde raison de Gérard était que le mélange d'autorité ecclésiastique et civile dans cette prohibition avait quelque chose de contraire au droit du souverain, à qui seul il appartient de réprimer les violences par la force, de terminer les guerres et de faire la paix.

Plusieurs seigneurs étaient de l'avis de Gérard, mais dans un sens différent. C'est qu'ils ne voulaient pas d'un règlement qui leur faisait tomber les armes des mains dans des temps et pour des intervalles déterminés. Les Normands surtout montrèrent la plus grande répugnance, et ne se rangèrent enfin sous cette loi

(1) Velly, ann. 1044.

bienfaisante que quand ils crurent ne pouvoir s'y soustraire. Frappés par la maladie des *ardents*, espèce de peste qui, après avoir ravagé la France, les tourmenta à leur tour, ils allèrent même, dans leur soumission, plus loin que les autres, et établirent chez eux une association, qu'on appela la *confrérie de Dieu*. Seigneurs et prélats, riches, pauvres, tous y étaient admis indistinctement. Ils se donnèrent, pour se reconnaître, une marque qui consistait en un petit capuchon blanc, et une médaille de la Vierge, attachée sur la poitrine. On faisait jurer aux récipiendaires de poursuivre sans relâche ceux qui troubleraient le repos de l'église et de l'état.

Entre ces seigneurs, tourmentés du désir des combats, un des plus embarrassants pour le roi de France était Guillaume, duc de Normandie, qui commençait à lui causer de vives inquiétudes. A la vérité, ce prince avait rendu à Henri un grand service, en l'aidant à s'affermir sur son trône; mais le monarque l'avait bien payé de retour en se déclarant pour lui contre une ligue de seigneurs qui, s'autorisant de l'illégitimité de sa naissance, voulaient annuler le testament que Robert-le-Diable ou le Magnifique, son père, avait fait en sa faveur. Henri avait combattu pour lui de sa personne. Dans une occasion il fut renversé d'un coup de lance, et courut risque de la vie.

Soit que la force que Guillaume se sentait le rendit présomptueux et exigeant, soit que la faiblesse de Henri le rendit ombrageux, il se glissa quelque froideur entre les deux amis. Des prétentions sur des forteresses et des villes frontières, signifiées avec hauteur,

repoussées avec indignation, les aigrirent. Henri n'était pas homme à souffrir patiemment une atteinte à ses droits : dans une occasion où l'empereur Henri III voulut protéger contre lui un vassal rebelle, le roi lui offrit de vider leur querelle dans un combat singulier corps à corps. Les altercations avec Guillaume se soutinrent pendant le reste du règne du roi Henri, et furent mêlées de guerre, de raccommodements et de ruptures.

Henri I, pour éviter les inconvénients qui avaient suivi le premier mariage de son père, avait fait chercher en Russie, après la mort d'une première femme, une princesse dont il n'eût à craindre ni parenté, ni alliance spirituelle. Anne, fille d'Iaroslave, duc de ce pays, lui donna trois fils, Philippe, Robert et Hugues. Se trouvant engagé dans des actions litigieuses avec le duc de Normandie, peu sûr de la bonne volonté des autres grands vassaux, il résolut, selon la politique de sa famille, de faire couronner, de son vivant, Philippe, son fils aîné, qui n'avait encore que sept ans. Il lui fallut une négociation et des prières pour obtenir le consentement des seigneurs français, et qu'ils voulussent bien lui prêter serment de fidélité.

Cette cérémonie fut faite à temps, car l'année suivante Henri mourut, à l'âge de cinquante-quatre ans, d'une médecine prise mal à propos. Il eut le temps de régler ses affaires, et appela à la tutelle de ses enfants, et à la régence de son royaume, Baudoin V, comte de Flandre, son beau-frère. La reine Anne, isolée et sans appui dans une cour étrangère, ne parut pas sans doute, à son mari, capable de soutenir une tutelle qui

pourrait être orageuse. Elle ne se fâcha pas de la préférence donnée à son beau-frère, ou s'en consola dans les douceurs d'un second hymen. Elle épousa Raoul, comte de Crépy et de Valois, en conservant toujours le titre de reine; mais Raoul était parent de Henri; ce fut une cause de dissolution, et d'abord d'excommunication, parce qu'il refusait de se séparer de la reine. On ne sait si ce commerce dura long-temps; mais, après qu'il eut cessé, soit volontairement, soit par la mort de Raoul, Anne, à ce qu'on croit, retourna finir ses jours en Russie.

Henri I était belliqueux, brave, doux, humain et loyal. Son règne n'est taché ni de perfidie, ni d'aucune cruauté; il respectait la religion, accueillait les prélats avec égard, et les personnes doctes avec complaisance et affabilité.

PHILIPPE I,

AGÉ DE 8 ANS.

La nature avait beaucoup fait pour Philippe I; il était d'une taille majestueuse, avait une physionomie ouverte, les yeux vifs, beaucoup d'aptitude aux exercices du corps; il montrait de l'esprit et du courage. Baudoin cultiva ces heureuses dispositions avec quelque succès; mais il paraît qu'il ne put lui donner ni le goût de l'application, ni une certaine ardeur pour le travail, si nécessaire à un roi.

Montant sur le trône à huit ans, et déjà couronné, il eut le malheur d'être flatté et approuvé de bonne heure; ce qui l'accoutuma à s'abandonner à ses pas-

sions, sans respecter souvent ni lois, ni bienséance. Le jugement le moins désavantageux que les historiens aient porté de ce prince, c'est qu'il fut un égoïste sur le trône, voyant rouler autour de lui les événements les plus importants, sans y prendre de part active que quand le cours des circonstances l'entraînait. Tel est, à peu près, l'aperçu de son règne, qui a été un des plus longs de la monarchie.

Les premières années de la régence de Baudoin furent troublées par la répugnance de plusieurs seigneurs à reconnaître son autorité, et par leurs efforts pour s'y soustraire. Les plus opiniâtres dans leur indépendance étaient les Gascons, comme les plus éloignés du centre. Le régent lève subitement une armée, sous prétexte d'aller secourir les chrétiens d'Espagne contre les Maures. Quand il se trouve au milieu du pays des rebelles, il tombe à l'improviste sur leurs villes, prend leurs forteresses, bat leurs troupes et les force de faire l'hommage qu'ils refusaient. Baudoin prend, selon les circonstances, d'autres mesures pour assurer l'autorité et augmenter les petits états de son pupille. Il se mêle dans les querelles de ses voisins, autant qu'il faut cependant pour ne pas s'attirer des guerres trop importantes, et à titre, tantôt d'auxiliaire, tantôt d'arbitre, il obtient des châteaux, des villes, et même des provinces entières; témoin le comté de Château-Landon qu'il se fit céder, en récompense de ce que, des deux frères qui se disputaient le comté d'Anjou, il s'engagea à laisser tranquille possesseur le cadet, Foulques-le-Rechin, qui, pour en jouir, avait assassiné son aîné, ou le tenait enfermé.

Quelques personnes penseront que, dans l'impuissance de punir le crime, Baudoin fit bien d'en profiter à l'avantage de son pupille, d'autant plus que l'assassin n'aurait pu être châtié sans qu'on tourmentât les peuples qui n'étaient point coupables.

Pendant la régence arriva la conquête de l'Angleterre par Guillaume, duc de Normandie. Ce prince n'avait pour lui que le testament, vrai ou supposé, d'Édouard-le-Saint, mort sans enfants. Il se présentait contre lui un Harold, fils de Godwin, ministre tout-puissant sous les derniers règnes. Chacun avait ses partisans. Guillaume manquait d'argent; et, au moment où il allait tenter l'entreprise, le duc de Bretagne lui déclara la guerre, comme ayant sur la Normandie, par sa mère, fille de Robert-le-Diable, plus de droit que le bâtard de ce dernier duc. Les seigneurs normands ne voyaient pas de bon œil le projet de l'Angleterre. Guillaume leur demandait de l'argent : s'il échouait, ils craignaient de rester dépouillés et appauvris; s'il réussissait, leur pays pouvait devenir une province d'Angleterre : ils le refusèrent donc unanimement dans une assemblée générale qu'il avait convoquée.

L'adroit Guillaume ne se désespère pas. Il prend chacun à part, les flatte, les sollicite. Tel qui n'aurait rien donné, se sentant appuyé des autres, seul vis-à-vis d'un prince qui pouvait un jour se ressouvenir de son refus, ouvrait sa bourse, vendait ses meubles, engageait ses terres, levait pour lui des soldats et construisait des vaisseaux. Il ne s'en tint pas aux Normands; il empruntait de tous côtés, et à gros intérêts, des

sommes qu'il hypothéquait sur les biens qu'il donnerait à ses prêteurs quand il serait maître de l'Angleterre.

Il avait plus d'une manière pour parvenir à son but; s'il marchandait avec quelques-uns, avec d'autres il affectait un procédé noble et désintéressé. Par exemple, à Baudoin, régent de France, comte de Flandre et un peu son parent, il envoya un blanc-seing, avec prière de le remplir de la somme et de l'intérêt qu'il voudrait. On dit que le Flamand s'appliqua trois cents marcs d'argent de rente, dont les fonds furent fournis en vaisseaux, munitions, soldats, qu'il leva autant, et peut-être plus, en France qu'en Flandre.

Pendant ces préparatifs, le duc de Bretagne, qui inquiétait le Normand, meurt, et si à propos qu'on l'a cru empoisonné.

L'expédition de Guillaume devint le rendez-vous des braves. Tous y accourent : les comtes d'Anjou, de Poitou, de Ponthieu, de Bourgogne, tous vassaux de la France, y mènent leurs chevaliers et leur milice. Les fils même du dernier duc de Bretagne en veulent partager l'honneur. Le politique Guillaume gagne le pape, qui excommunie d'avance ceux qui s'opposeraient à lui. Le signal du départ est donné. On remplit les vaisseaux, on se jette sur tout ce qu'on peut trouver d'embarcations. Le vent souffle favorablement; point d'obstacle au débarquement : mais Harold avance à la tête d'une armée. Guillaume alors incendie ses vaisseaux, et met ainsi les siens dans l'alternative de la mort ou de la victoire. Les rivaux se rencontrent, l'Anglais est tué dans la mêlée. Un mois suffit à Guillaume pour se placer sur le trône, et l'Angleterre, conquise

par les Français, devint leur ennemie la plus acharnée.

Le secours que fournit Baudoin, pour le succès d'un voisin si dangereux, a été regardé comme une action impolitique de sa part. Il n'en vit pas les suites. Sa mort, arrivée un an après la conquête, laissa Philippe maître de lui-même, et du gouvernement de son royaume, à quinze ans. On ne voit pas qu'il ait été nommé d'autre régent. La première guerre du jeune monarque eut lieu à l'occasion de la famille de son tuteur. Il soutient d'abord Richilde, veuve de Baudoin, mère de deux fils, contre Robert, comte de Frise, son beau-frère, qui voulait enlever à la veuve sa tutelle, peut-être pour envahir ensuite plus facilement les états de ses neveux. Cette guerre eut des alternatives singulières. Philippe, à différentes reprises, fut vainqueur et vaincu. La veuve et son beau-frère furent faits prisonniers, à peu de jours l'un de l'autre; délivrés tous deux, ils allaient recommencer les hostilités, lorsque le jeune roi se laissa gagner par Robert, qui lui offrit des terres vers l'Orléanais, et la main de Berthe, fille de sa femme, qu'il avait épousée, veuve de Floris ou Florent I, comte de Hollande. Richilde, privée d'un de ses fils, par le sort de la guerre, plia avec l'autre sous la force des circonstances : elle céda la Flandre à l'oncle, ne retenant que le Hainaut.

A mesure que l'expérience vint à Philippe, il sentit plus vivement la faute faite par son tuteur, d'avoir procuré tant de forces au duc de Normandie. Aussi, malgré son goût pour le repos, il ne put se refuser aux occasions de susciter à son voisin des embarras, ou d'augmenter, quand il pouvait, ceux qui existaient. Guil-

laume avait trois fils : repartant pour l'Angleterre, d'où il était venu faire un voyage en Normandie, il jugea à propos de faire don de cette province à Robert, son fils aîné, mais sans se dessaisir. Le jeune prince demande à jouir. Le père répond *que sa coutume n'est pas de se déshabiller avant de vouloir se coucher.* Grande querelle entre le père et le fils. Celui-ci menace ; et, en attendant qu'il puisse être en état d'agir, il demande un asile au roi de France. Philippe le reçoit à bras ouverts, et lui donne pour sa retraite Gerberoi, château très-fort en Picardie. Guillaume, ne voulant pas laisser au rebelle le temps de se fortifier, va aussitôt l'assiéger et le presse vivement. Pendant une sortie, le père et le fils se rencontrent dans la mêlée, et combattent corps à corps sans se reconnaître. Le père est désarçonné et blessé. Au cri qu'il fait, son fils le reconnaît, se jette à ses pieds, le place sur son propre cheval, et le ramène dans son camp. Le père eut beaucoup de peine à lui pardonner, moins la faute, que la honte d'avoir été vaincu par son fils. Il se laissa néanmoins fléchir par les prières de son épouse, femme très-estimable, qui prit, sans succès, beaucoup de peine pour accorder ses trois enfants quand son mari fut mort.

Il était encore au moins en froideur avec Philippe quand il cessa de vivre ; ce fut même un dépit contre le roi de France qui hâta son trépas. Guillaume était excessivement replet, et cet embonpoint était chez lui une espèce de maladie qui exigeait des remèdes. Pendant qu'il se faisait traiter à Rouen, la garnison de Mantes, ville dépendante de la Normandie, se per-

mit des courses dans les environs, et même sur les terres des vassaux de Guillaume. Ceux-ci, ne recevant pas de secours de leur seigneur, s'adressent au roi de France, obligé comme suzerain de faire rendre justice par les seigneurs à leurs sujets. Philippe leur répond qu'il n'a pas de secours à leur donner : *J'en suis bien marri pour vous*, ajoute-t-il ironiquement, *mais pourquoi votre maître reste-t-il en couches si longtemps ?* Guillaume aurait dû mépriser cette fade plaisanterie; il s'en piqua, et fit dire à Philippe *qu'il comptait aller faire ses relevailles à Paris, avec dix mille lances en guise de cierges.* En effet, il se jeta en furieux sur les terres de France, y fit de grands ravages; et, pour punir les Mantois qui lui avaient attiré cette espèce d'insulte, il mit le feu à la ville, qui fut réduite en cendres. Il était tellement animé qu'il porta, dit-on, lui-même du bois pour augmenter l'incendie; il se fatigua et s'échauffa si fort à cet exercice que la fièvre le prit. Il en mourut en peu de jours, laissant après lui la réputation d'avoir été grand capitaine, politique habile, et un exemple que dans les entreprises hasardeuses il faut donner quelque chose à la fortune.

On croirait volontiers que la crainte inspirée par un voisin si redoutable était pour Philippe un motif de circonspection : sans retenue sitôt qu'il put satisfaire sans risque ses passions, il s'y abandonna en homme qui ne connaît plus aucun frein. Jusqu'alors il avait bien vécu avec Berthe, son épouse, quoique huit ans de mariage sans enfants lui fissent appréhender qu'elle ne fût frappée de stérilité. Enfin, au bout

de ce terme, elle lui donna un fils nommé *Louis*, et un an après une fille. Cette fécondité presque inespérée aurait dû assurer l'union des deux époux; et ce fut précisément dans ce temps que Philippe répudia son épouse, sans qu'on sache la véritable raison de cette action : des chroniqueurs du temps assurent qu'elle n'était autre que le dégoût. Le roi rencontra un évêque complaisant qui prononça le divorce, fondé sur la parenté, prétexte qui n'était pas difficile à trouver, à moins qu'on ne fût des deux extrémités de l'Europe, comme étaient Henri I et Anne de Russie, père et mère de Philippe. La disgraciée fut reléguée à Montreuil-sur-Mer. Ce fut sans doute le refus qu'elle fit de donner son consentement au divorce, qui lui attira des gênes et des privations dans son exil; mais elle conserva toujours le titre de reine jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1093.

Il se répandit bientôt qu'un roi de trente-trois ans, beau, bien fait, qui passait pour galant, était à marier. Un comte de Sicile, nommé *Roger*, extrêmement riche, annonce sa fille, dont la jeunesse était encore embellie par d'immenses trésors. Philippe accepte le parti. Le père envoie sa fille à son futur époux avec un train magnifique et une grosse somme d'argent. Mais, quand elle arriva, un nouvel attachement avait changé les premières résolutions du monarque. Il la renvoya donc, mais privée, dit-on, de l'argent et des bijoux qu'elle avait apportés; ce qui est difficile à croire.

Le comte de Montfort avait une fille nommée *Bertrade*, qui passait pour la plus belle personne de France. Sur sa réputation, Foulques, comte d'Anjou,

que sa mauvaise humeur a fait surnommer *le Rechin*, la demanda en mariage, et l'obtint. Bertrade ne s'était prêtée à ce mariage qu'à regret, et par des considérations d'intérêt. Veuf pour la troisième fois, valétudinaire et âgé, son mari n'avait rien qui pût lui plaire. Sur la nouvelle que Philippe s'était séparé de Berthe, l'appât d'une couronne, peut-être quelque penchant pour un prince aimable, séduit l'épouse du Rechin. Elle fait secrètement ses arrangements avec le roi de France. Il vient rendre au comte une visite de politesse et d'amitié, en est très-bien reçu, et en s'en retournant il lui enlève sa femme.

Il y avait deux difficultés à vaincre pour vivre tranquille avec elle; 1°. faire ratifier par l'église son divorce avec Berthe, 2°. casser le mariage de Bertrade avec le Rechin. Plusieurs évêques assemblés, considérant les inconvénients qui pourraient survenir s'ils condamnaient le divorce prononcé par leur confrère, le confirmèrent. L'Angevin, de son côté, se prêta sans beaucoup de peine à se séparer d'une femme infidèle, et la revit même par la suite sans trop marquer de mauvaise humeur. Mais le pape refusa d'approuver le divorce, et enveloppa dans la même excommunication Philippe, Bertrade, les évêques approbateurs de leur mariage, et celui qui avait béni la nouvelle union. Cette affaire dura plusieurs années, pendant lesquelles les Français se rendirent célèbres en Europe et en Asie.

Henri, petit-fils de Robert I, duc de Bourgogne, lequel était petit-fils lui-même de Hugues Capet, et Robert Guiscard, gentilhomme normand, tous deux aidés par la noblesse française, conquéraient alors des

états; le premier, le royaume de Portugal; le second, la Pouille et la Sicile, sans que le roi de France prît part à leurs exploits. Sous son règne commencèrent les croisades.

Le désir de visiter les lieux consacrés par les principaux mystères du christianisme avait rendu les pèlerinages dans la Palestine très-communs. Elle était possédée par les Mahométans que les historiens du temps appellent *Sarrasins*, par les Turcs, par d'autres infidèles, et même par des païens. Témoins du zèle des chrétiens, du prix qu'ils mettaient à la permission de remplir, dans ces saints lieux, les devoirs de piété qu'ils s'étaient imposés, ils leur faisaient chèrement acheter la liberté d'y parvenir et d'y satisfaire leur dévotion; ils les rançonnaient, les pillaient dans la route, et leur faisaient éprouver toutes sortes de vexations, autant par cupidité que par haine pour leur religion. Retournés dans leur patrie, les pèlerins ne manquaient pas de raconter les peines qu'ils avaient endurées, et de peindre avec toute la chaleur du zèle le triste état des saints lieux et des chrétiens que la dévotion y appelait ou y retenait. Ces récits affligeants touchaient les cœurs, indignaient contre les oppresseurs, et faisaient désirer de venger les persécutés; mais on s'en tenait à des vœux stériles.

Un gentilhomme picard, nommé *Pierre l'Ermite*, tout en remplissant les devoirs du saint voyage, s'appliqua à connaître les pays qu'il parcourait. Il examina les chemins, rechercha quels étaient les plus sûrs et les plus commodes, ainsi que les ports où l'on pouvait aborder avec le moins de difficultés. Il se convainquit

de l'inexpérience des barbares, et surtout de leur sécurité, qui promettait une victoire aisée, si l'on voulait seulement courir le risque d'une attaque. Muni de ces observations, l'Ermite (ou de nom ou de profession) vient trouver le pape et lui présente une lettre du patriarche de Jérusalem, qui dépeignait pathétiquement le triste état des chrétiens de la terre sainte, et demandait un prompt secours.

Ce pape était Urbain II, pontife d'un génie élevé, propre à imaginer et à diriger de grandes entreprises. Il accueillit le pèlerin avec des marques d'approbation encourageantes. L'Ermite, en attendant l'effet des espérances qu'elles lui firent concevoir, visite presque toutes les cours de l'Europe. A la recommandation du pape, et pour lui-même, comme chevalier pieux et vaillant, il y était accueilli. Par les récits vifs et touchants des maux que souffraient les chrétiens, et qu'il avait éprouvés lui-même, il embrasait les cœurs du zèle dont il était enflammé; et tous attendaient avec impatience le développement des moyens d'aller délivrer leurs frères opprimés, qu'on leur insinuait comme prochain.

A cet effet, Urbain indiqua un concile à Clermont en Auvergne. Comme on savait qu'il devait y être question des secours pour la Terre-Sainte, il s'y fit un concours prodigieux de princes, de seigneurs et de nobles de toutes les classes. Les évêques s'y trouvèrent au nombre de trois cent dix. Il s'y fit des règlements de discipline dont on n'a que les extraits; mais on ne doit pas oublier que l'excommunication du roi pour son mariage avec Bertrade y fut confirmée. Les affaires

ecclésiastiques étant réglées, le pape prit la parole, et, décrivant les maux dont les chrétiens de la Palestine étaient affligés, parla avec une onction pathétique qui arracha des larmes et des sanglots, et prenant alors un ton véhément qui sentait l'inspiration : « Enrôlez-« vous, dit-il à ces guerriers toujours ardents pour les « combats; enrôlez-vous sous les enseignes de Dieu; « passez, l'épée à la main, comme vrais enfants d'Is-« raël, dans la terre de promission; chargez hardi-« ment; et, vous ouvrant un chemin à travers les ba-« taillons des infidèles et les monceaux de leurs corps, « ne doutez point que la croix ne demeure victorieuse « du croissant : rendez-vous maîtres de ces belles pro-« vinces qu'ils ont usurpées; extirpez-en l'erreur et « l'impiété; faites en un mot que ce pays ne produise « plus des palmes que pour vous; et de leurs dépouilles « élevez de magnifiques trophées à la gloire de la reli-« gion et de la nation française. »

Il faudrait ne la pas connaître, cette nation, pour supposer que, flattée et encouragée par l'image de la gloire qu'on lui montrait, elle serait restée indifférente. De toutes parts s'élève un cri, *Dieu le veut!* « Allez « donc, reprend le pontife, allez, braves chevaliers de « Jésus-Christ, allez venger sa querelle; et, puisque « tous ensemble vous avez crié *Dieu le veut*, que ce « mot, venu de Dieu, soit le cri de votre entreprise! » Le signe fut une croix d'étoffe rouge qu'on portait sur l'épaule droite, d'où est venu le nom de *croisade*.

Les princes et les grands seigneurs s'empressèrent de la recevoir des mains du pape. Le peuple se présenta en foule; les cardinaux et les évêques en distri-

buèrent à tous ceux qui se présentèrent, et en prirent eux-mêmes. Cette marque était comme un vœu de faire le saint voyage. Retournés chez eux, les croisés inspirèrent le même enthousiasme à leurs parents et à leurs amis. Les femmes se firent de cette croix un ornement : on l'attacha aux enfants. Chacun se mit à faire les préparatifs de ce voyage; et, comme rien ne se peut sans argent, on vendit terres, seigneuries, droits, meubles, maisons, comme si on n'eût dû jamais en avoir besoin. Les juifs profitèrent beaucoup de cette émulation de ruine; mais aussi, dans quelques cantons, après s'être enrichis, ils furent pillés et massacrés. C'est leur coutume, dans les commotions d'état, de se remplir comme des éponges du bien des chrétiens, et leur sort d'être pressés ensuite.

Les principaux chefs de la croisade furent : Hugues-le-Grand, comte de Vermandois, frère du roi; Robert, duc de Normandie; Godefroy de Bouillon, duc de Basse-Lorraine, et ses deux frères Eustache et Baudoin; Robert, comte de Flandre; Étienne, comte de Blois; Rotrou, comte du Perche; le vieux Raimond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, le premier prince qui s'enrôla sous l'enseigne de la croix; Boémond, prince de Tarente, fils de Robert Guiscard, duc de Pouille et de Calabre, et Tancrède, son cousin, petit-neveu du même Guiscard. En calculant tout ce que la France, l'Allemagne et l'Italie fournirent de croisés, on présume qu'il en sortit bien environ cinq millions. Que devint cette multitude? Les premiers, ramassés de la France, sous la conduite de Pierre l'Ermite, qui ne put se refuser au plaisir flatteur d'être général d'ar-

mée, périrent avant que d'arriver en Palestine; beaucoup d'autres détachements, commandés par des aventuriers, d'autant plus hasardeux qu'ils n'avaient rien à perdre, comme un Gauthier-sans-Argent, eurent le même sort. Enfin parut la grande armée, celle des seigneurs français et allemands. Leur rendez-vous naturel était dans les états de l'empereur de Constantinople, Manuel Comnène. Celui-ci ne vit pas sans inquiétude cette multitude de Latins inonder son empire, et avisa avec prudence de s'en débarrasser. Il les flatta, les caressa, s'empressa de leur fournir les moyens de traverser le plus tôt possible le détroit, et leur promit des secours dont il paralysa l'effet. Arrivés en Bithynie, les croisés se donnèrent pour chef Godefroy de Bouillon.

Cependant Kilidge-Arslan, premier sultan turc Seldjoucide d'Iconium, appelé aussi Soliman, du nom de son père, attendait les chrétiens de pied ferme. Déjà, par sa valeur et son habileté, il avait anéanti deux armées de croisés. Mais il déploya alors en vain ses grandes qualités : il avait affaire à d'autres hommes. Ceux-ci emportent Nicée, et défont ensuite le sultan dans une bataille rangée qui les rend maîtres de toutes les places fortes de l'Asie mineure. Antioche arrête quelque temps leurs efforts; mais au bout de sept mois cette ville tombe en leur pouvoir comme les autres. De cette place ils vont au devant de l'armée qu'envoyait pour reprendre Antioche le calife de Bagdad, ou plutôt le sultan Seldjoucide Barkiarok, entre les mains duquel était toute l'autorité. Les croisés lui tuèrent, dit-on, cent mille hommes. Cette victoire

donna occasion aux califes fathimites d'Égypte de s'emparer de Jérusalem sur les Turcs ortokides, qui, depuis peu, l'avaient enlevée aux Persans, et que ces derniers se trouvaient alors dans une égale impuissance d'exproprier ou de défendre. Mais les Égyptiens ne gardèrent pas long-temps leur conquête, car l'armée chrétienne, ayant mis presque aussitôt le siége devant cette ville, l'emporta au bout de six semaines, le 18 juillet 1099. L'attaque et la défense avaient été également vives et brillantes. Les assiégeants ternirent malheureusement l'éclat de la victoire par tous les excès de licence et de barbarie dont une guerre de la nature de celle qu'ils avaient entreprise aurait dû, ce semble, les éloigner.

Les seigneurs qui avaient des fiefs assurés dans leur patrie y retournèrent, les puînés des familles les remplacèrent. Mais, au lieu de se donner par la concentration de l'autorité un gouvernement fort, capable de protéger efficacement la conquête; dominés par leur vanité et plus encore peut-être par les préjugés du siècle, où l'on ne connaissait pas d'autre forme de gouvernement, ils la disséminèrent comme à l'envi, et se firent une multitude de petits états qu'ils décorèrent comme ceux d'Europe des noms de duchés, comtés, baronies, avec les mêmes charges et les mêmes avantages. De là des princes d'Antioche, des comtes de Tripoli, d'Édesse, de Jaffa, d'Ascalon; des marquis de Tyr; des seigneurs de Ramlah, de Krak, de Sidon, de Béryte, et autres, tous plus ou moins indépendants; mais surtout les deux premiers dont la puissance était égale à celle des rois de Jérusalem, et dont les perpé-

tuelles dissensions avancèrent la ruine commune.

On ne peut disconvenir que la dépopulation n'ait été immense; mais il se mêla parmi les croisés une multitude de fainéants, de pillards, de brigands, et de gens perdus de débauche, qui se croisèrent eux-mêmes, et dont le départ, loin d'être une calamité, devint un soulagement pour les cantons qu'ils abandonnèrent. Ceux qui envisagent les croisades sous le point de vue politique, disent qu'elles donnèrent aux rois les moyens d'augmenter leur puissance, parce que les grands vassaux démembrèrent leurs fiefs et les vendirent aux roturiers : par le même motif, ils affranchirent beaucoup de leurs serfs; autant de diminué de la masse de leurs forces, quand, attaqués par les monarques dans leurs droits ou prétentions, ils voulurent leur résister. L'affranchissement des serfs facilita les acquisitions, et occasiona des lois, plus détaillées que les anciennes, sur les héritages, la sûreté et le partage des propriétés. Enfin, la communication avec l'orient accoutuma les Français à aller chercher eux-mêmes les belles étoffes de l'Inde, et les épiceries qu'ils recevaient auparavant des Vénitiens et des Génois.

Dans ce temps les armoiries commencèrent à devenir communes. Ceux qui revenaient de la croisade ne manquaient pas de se faire grand honneur de cette expédition; et, pour en réveiller perpétuellement le souvenir, ils plaçaient les bannières sous lesquelles ils avaient combattu, dans les endroits les plus apparents de leurs châteaux, comme des monuments de gloire. Les familles, en s'alliant, se communiquaient ces signes d'illustration, et les fondaient les unes dans les

autres. Les dames les brodaient sur les meubles, sur leurs habits, sur ceux de leurs époux; les demoiselles sur ceux des chevaliers; les guerriers les faisaient peindre sur leurs écus; mais, comme les étendards entiers n'auraient pas pu tenir dans de petits espaces, on abrégeait, pour ainsi dire, la représentation des hauts faits qu'ils devaient retracer à la mémoire. Au lieu du pont que le chevalier avait défendu, on mettait une arche; au lieu de la tour on mettait un créneau, un heaume au lieu de l'armure complète qu'il avait enlevée à un ennemi. Le fond de l'écusson était ordinairement la couleur de la bannière primitive, et les domestiques s'en montraient chamarrés dans les cérémonies. Ainsi on peut dire que le blason a été, dans le principe, une espèce de langue qui faisait reconnaître les droits à l'estime publique, et les alliances.

On doit aussi aux voyages d'outre-mer les emblèmes et les devises héraldiques; il ne nous en reste presque pas de ce temps qui ne fassent allusion aux coutumes, aux animaux, aux plantes de ce pays. On trouve enfin à cette époque les premiers essais de la poésie française. Des croisés, revenus de la Palestine, parcouraient les châteaux pour y porter les nouvelles de ceux qu'ils avaient laissés en orient. Ils récitaient les prouesses dont ils avaient été témoins, en augmentaient le merveilleux, comme il arrive ordinairement aux conteurs, et inventaient au défaut de la réalité. On appelait *trouvères* ceux qui mettaient en vers, ou plutôt en prose rimée, ces belles actions, et leur donnaient une modulation; *chantères* et *ménestrels* ceux qui les

accompagnaient d'instruments. Ils étaient bien venus, fêtés et chargés de présents. Il ne faut pas les confondre avec les *jongleurs* qui promenaient des bêtes étrangères, et faisaient, pour de l'argent, des tours de force ou d'adresse qu'ils avaient appris dans l'orient. Ceux-ci amusaient ou étonnaient, mais n'intéressaient pas, et étaient peu considérés.

On remarque enfin comme une singularité du règne de Philippe I, la naissance des plus célèbres ordres religieux militaires, qui de France se sont répandus dans toute l'Europe : les hospitaliers de Saint-Jean et les templiers; les premiers fondés par Raymond Dupuy, gentilhomme dauphinois: les seconds par neuf gentilhommes réunis, tous Français. Ils se vouèrent à la réception, au service, et à la défense des pèlerins de la Terre-Sainte; et, de religieux-soldats qu'ils étaient d'abord, ils sont devenus souverains. Enfin les antonins furent fondés par un gentilhomme de Dauphiné, nommé Gaston, qui voua sa personne et ses biens au soulagement de ceux qui étaient atteints d'une espèce de peste qu'on appelait le *feu sacré*.

Après ces ordres, qui doivent leur établissement à la charité chrétienne et au désir d'être utile à ses semblables, en viennent d'autres enfantés par une émulation de piété, et le projet de se sanctifier dans les exercices d'une vie plus austère que celle du commun des chrétiens : les chartreux, institués par saint Bruno, chanoine de Reims; les gramontins, par Étienne, gentilhomme; les prémontrés, par saint Norbert; et les moines de Cîteaux, par Robert, abbé de Molême : tous Français, qui cherchèrent dans leur patrie les

solitudes les plus désertes, les terrains les plus ingrats, qu'ils ont rendus fertiles par un travail opiniâtre, et qui sont devenus entre leurs mains la source de grandes richesses, long-temps enviées, quoique légitimement acquises.

Ceux qui ne dédaignent pas les lectures un peu tristes dans lesquelles on trouve quelquefois les mœurs de nos ancêtres, remarqueront que les règles de ces ordres sont dures, sévères, faites pour rompre la volonté, et courber les têtes sous un joug despotique : serait-ce par contraste et dans l'intention de rendre le sceptre de l'autorité moins pesant pour les religieux, que Robert d'Arbrissel l'a mis entre les mains des femmes? Il était né dans le diocèse de Rennes. Urbain II lui donna une mission particulière pour prêcher aux peuples. Son éloquence le fit suivre par une multitude de personnes des deux sexes dans le Poitou et l'Anjou où il exerçait son talent. Arrivé sur les confins des deux provinces, il jugea une solitude, nommée *Fontevraud*, où il se trouvait, propre à fixer les plus zélés de ses auditeurs. Il y bâtit d'abord des cabanes, qui devinrent bientôt deux monastères; l'un destiné aux femmes, qui devaient avoir toute l'autorité, l'autre aux hommes, qu'il mit sous la dépendance absolue des femmes. Lui-même se soumit à l'abbesse qu'il venait d'établir, à l'exemple, disait-il, de saint Jean, qui, depuis que Jésus-Christ lui avait donné la sainte Vierge pour mère, était resté constamment subordonné à sa volonté.

Mais, si d'une part la France s'édifiait de ces établissements pieux, d'une autre elle demeurait toujours

scandalisée de l'excommunication de son roi. Il est vrai que Philippe faisait de temps en temps des tentatives pour obtenir la levée des censures; mais il ne réussissait pas, parce qu'il refusait toujours de se séparer de Bertrade : au contraire, outre que l'excommunication avait été solennellement prononcée par Urbain II dans le concile de Clermont, elle fut réaggravée dans plusieurs autres conciles, tenus par des évêques de France, et il parait qu'on ne lui épargnait aucune des humiliations attachées à cette peine. Il était comme isolé dans sa cour. Ses domestiques ne lui rendaient que les services les plus indispensables; encore avec l'air de la contrainte et du regret. A peine ses sujets remplissaient-ils à son égard les devoirs de bienséance. On ne récitait l'office divin qu'à voix basse devant lui, et il n'osait y paraître la couronne sur la tête.

Le mépris des peuples qui se manifestait quelquefois ouvertement, et leurs murmures, firent craindre au roi des troubles, peut-être une révolution. Ces circonstances le déterminèrent à partager son trône avec Louis son fils, et à le faire sacrer, quoiqu'il n'eût pas encore vingt ans. Il s'était déjà distingué, et continua de se signaler encore contre des vassaux qui affectaient l'indépendance. On commença alors à apercevoir l'effet de la croisade. L'absence de ceux qui étaient en orient priva ceux qui restaient du secours qu'en semblables occasions les vassaux se donnaient réciproquement contre le souverain; la diminution d'hommes propres aux armes, qui restaient presque tous croisés, exposait aux attaques du jeune prince les seigneurs,

dénués de leurs forces ordinaires. On nomme, entre ceux qu'il défit, les ducs, comtes, châtelains de Montmorenci, de Luzarche, de Mont-Lhéri, de Marle et Couci, les seigneurs des Marches de Champagne et de Berri, réfractaires d'autant plus dangereux qu'ils étaient plus voisins. L'activité que le jeune roi mit dans cette guerre l'a fait surnommer *le Batailleur*.

Sa couronne ne le mit pas à l'abri des désagréments qu'il éprouva à la cour de son père; peut-être même les occasiona-t-elle par la jalousie qu'elle inspira à Bertrade, mère de deux fils qu'elle élevait dans l'espérance du trône, ou du moins d'un très-grand apanage. Comme la fermeté de Philippe ne lui permettait pas beaucoup d'espoir, elle lui donna tant de dégoûts qu'il se retira auprès de Henri I, roi d'Angleterre. Il n'y fut pas plutôt arrivé que ce prince reçut une lettre cachetée du propre sceau de Philippe, par laquelle il était prié de faire mourir son hôte, ou du moins de le retenir prisonnier. Henri, peu scrupuleux d'ailleurs, puisqu'il venait de faire aveugler son frère aîné pour s'assurer la couronne, montre la lettre à Louis. Le jeune prince part bouillant de colère. *Je remets*, dit-il, *entre vos mains un fils que vous avez condamné sans l'entendre.* Philippe ignorait cette intrigue; il en montra son étonnement et son indignation. Sans doute il fit entre son fils et sa maîtresse ce qu'on appelle vulgairement une *paix plâtrée*, comme font ordinairement les hommes faibles, amis de leur repos.

Apparemment l'accommodement ne fut pas d'abord bien sincère, puisqu'on dit que Louis fut empoisonné, qu'il ne fut sauvé que par l'habileté d'un médecin qui

n'était pas celui de la cour, et qu'il porta toujours sur son visage, couvert d'une pâleur livide, la preuve du crime tenté contre lui. Philippe donna en propre à son fils le Vexin français et la ville de Pontoise pour y résider à l'abri des embûches dont le séjour de la cour pouvait le menacer.

Mais, comme tout a un terme, de nouvelles circonstances mirent une paix solide dans cette cour agitée. Bertrade, voyant que tous ses efforts pour se faire déclarer épouse légitime avaient été inutiles, songea du moins à procurer un sort à ses enfants. Elle avait besoin pour cela du concours de Louis. Adroite et insinuante, elle sut si bien le flatter, qu'il consentit que ses frères adultérins prissent le nom de princes, et qu'ils fussent reconnus pour héritiers du trône, si lui ou sa postérité masculine venait à manquer. L'excommunication de Philippe et de Bertrade fut ensuite levée par le pape Pascal II, parce qu'ils promirent de se séparer. Cependant Bertrade demeura à la cour. On ne voit pas qu'elle ait pris le titre de reine.

Philippe mourut dans sa soixantième année. Son corps fut transporté à Saint-Benoît-sur-Loire. De Berthe il ne laissa qu'un fils, Louis, qui fut son successeur, et une fille, Constance, mariée à Hugues, comte de Troyes, puis à Boémond, prince d'Antioche. De Bertrade il eut deux fils qui moururent sans postérité, et une fille, Cécile, mariée à Tancrède, cousin de Boémond, puis à Pons de Toulouse, comte de Tripoli.

Comme on reconnaît à Philippe I de l'esprit et de la valeur; que son gouvernement a été doux; que sans doute il était juste, puisqu'il n'a éprouvé ni troubles,

ni factions, malgré l'espèce de mépris qu'a versé sur lui son excommunication pendant vingt ans, ne pourrait-on pas hasarder de porter de lui un jugement un peu différent de l'opinion commune, et de celui même que, d'après les historiens les plus estimés, nous avons présenté au commencement de son règne? Les enthousiastes de toute espèce de gloire ont blâmé un roi de France de n'avoir pas été, à la tête des chevaliers français, cueillir les lauriers de la Palestine; mais il eut peut-être besoin d'un plus grand courage pour ne point participer à cette entreprise, qu'il ne lui en aurait fallu pour l'exécuter. D'ailleurs, l'histoire ne marque pas qu'il se soit refusé à aucun projet utile. Philippe ne fut donc peut-être pas, comme on l'a trop cru, un indolent sur le trône, mais un roi modéré, prudent, qui n'a pas eu la manie de faire naître les événements, mais n'a pas fui les occasions d'en profiter : moins jaloux de l'éclat de la couronne que soigneux d'en retrancher et émousser les épines, il paraît qu'il aimait singulièrement le repos. Heureux s'il fût parvenu à dompter une passion qui a fait le tourment de sa vie domestique, et lui a attiré l'indifférence et le mépris de ses peuples!

LOUIS VI, DIT LE GROS,

ÂGÉ DE 28 ANS.

Louis-le-Gros était déjà accoutumé au trône lorsqu'il l'occupa seul. Il avait vingt-huit ans. Quoiqu'il eût déjà été sacré, il se fit couronner de nouveau, cinq jours après la mort de son père, dans l'église d'Orléans,

parce qu'il y avait schisme dans celle de Reims. Il jugea à propos de renouveler et de hâter cette cérémonie, pour se donner, par l'opinion qu'on y attachait, plus de force contre les factions qui l'environnaient.

Ce Henri, roi d'Angleterre, qui l'avait accueilli lorsqu'il fuyait la cour de son père, devint, lorsque Louis eut pris le sceptre, son plus opiniâtre ennemi. Il se rendit le centre des factions, l'appui de tous ces vassaux inquiets, remuants, tourmentés du désir de l'indépendance, qui environnaient le domaine rétréci du roi de France. On compte entre eux les seigneurs de Corbeil, de Créci, de Puiset, de Mont-Lhéri, et d'autres dont la proximité fait voir ce qu'avait perpétuellement à craindre de ces vassaux, toujours armés, un roi siégeant à Paris.

Le premier qui lui causa de l'embarras fut Guy-de-Rochefort, seigneur de Gournai. Louis, avant de porter la couronne, avait épousé sa fille, qui n'était pas encore nubile, et s'en était séparé, avant la consommation du mariage, par un divorce dont on ignore le motif. Cette séparation laissait des intérêts à démêler entre le beau-père et l'ancien gendre. Mais ne fût-ce que le ressentiment de l'affront fait à la fille d'un de leurs covassaux, il suffisait pour susciter à Louis une foule d'ennemis à sa porte. Le roi d'Angleterre était l'âme de cette ligue. Il la rendit fort dangereuse en lui donnant un chef apparent : c'était le prince Philippe, fils de Bertrade, auquel la couronne était promise si Louis n'avait point d'enfants. L'Anglais lui fit entrevoir la possibilité de le placer dès à présent sur le trône. Bertrade ne manqua pas d'appuyer, de son

talent pour l'intrigue, la prétention de son fils. Cette guerre, mêlée de négociations, dura cinq ou six ans. Dans cet intervalle Guy mourut; et ses fils, moins ardents à venger leur sœur, se prêtèrent à des accommodements. Bertrade mourut aussi, et laissa son fils Philippe libre de profiter de l'indulgence de son frère, qui, deux fois maître de lui imposer de dures conditions, deux fois lui en avait accordé de plus favorables. Philippe se retira dans les terres que Louis lui donna, y vécut tranquille, et mourut sans postérité masculine.

Ainsi se dissipa cette faction, qu'on a appelée *la ligue de Mont-Lhéri*, du nom du château d'un des principaux seigneurs qui y prirent part; mais, si le roi en obtint la fin de la faveur des circonstances, il dut à son activité et à sa valeur les succès qui le mirent en état de tenir tête si long-temps à une réunion si formidable. On doit se représenter ce prince, malgré l'épaisseur de sa taille, qui l'a fait nommer *Louis-le-Gros*, sans cesse agissant, passant rapidement d'un combat à un siége, d'un siége à une bataille, toujours à la tête de ses troupes, ne se reposant jamais, tant qu'il avait quelque chose à faire, bravant et défiant ses ennemis. Le comte de Champagne, qui fut depuis son ami, s'était vanté de le combattre s'il le rencontrait dans la mêlée. Louis lui épargna la peine de le chercher. Il paraît à pied dans le premier rang, franchit un fossé qui le séparait de l'ennemi, et le met en fuite. Pendant la durée de cette guerre, il y a peu de châteaux voisins qui n'aient été pris et repris plusieurs fois.

Le Puiset entre autres, le fut jusqu'à trois fois, et fut enfin détruit.

Un moyen pour faire cesser les cabales, et les rendre moins actives, était que Louis se donnât des héritiers. Dans ce dessein, il épousa Adélaïde, fille de Humbert II, comte de Maurienne et de Savoie, et ne fut pas trompé dans ses espérances. Cette princesse était jeune et belle. Elle est surtout recommandable par l'attention qu'elle eut pour l'éducation de ses enfants. Elle la surveillait elle-même dans ce qui pouvait la concerner, présidait aux leçons, et, ce qui est plus important, leur donnait l'exemple de la décence et de la vertu. Louis jouit avec elle de la paix domestique : heureux de la trouver dans son palais quand la guerre lui accordait quelque relâche !

Le roi de France eut occasion de rendre au roi d'Angleterre les sollicitudes que celui-ci lui avait occasionées; mais du moins ce fut pour une cause juste. Henri I, fils de Guillaume-le-Conquérant, partagé par son père d'une simple somme d'argent, avait trouvé moyen d'envahir sur Robert, son aîné, et l'Angleterre par adresse, et la Normandie par violence. Le prince Guillaume, dit *Cliton*, fils de Robert, échappé à la vigilance de son oncle, vint réclamer la Normandie auprès du roi de France, seigneur suzerain. Celui-ci lui conseilla de voir les seigneurs normands, de travailler à les gagner, et lui promit de le seconder quand son parti commencerait à prendre consistance. La ligue ne fut pas difficile à former. Henri, grand roi, mais méchant homme, était détesté; les seigneurs normands demandèrent que le duché fût rendu au fils de leur

duc. Sur leur requête, Louis, comme seigneur suzerain, somma Henri de comparaître devant le tribunal des pairs où son droit serait jugé; il se présenta, mais sur la frontière, à la tête d'une armée. Louis alla au-devant de lui. Alors commença une guerre opiniâtre et sanglante, que les deux rois firent en personne.

Les historiens parlent de leurs armées comme étant très-considérables, et disent qu'elles consistaient chacune en cinq cents hommes d'armes. Il faut en effet remarquer que chacun de ces hommes d'armes était un seigneur de fief qui menait à sa suite des vassaux obligés envers lui au service militaire. Après plusieurs escarmouches, les armées se trouvent en présence dans la plaine de Brenneville, près du château de Noyon, à peu de distance des Andelys. Louis, emporté par son ardeur ordinaire, voyant que la victoire balançait, se jeta au milieu des bataillons ennemis pour la fixer. Un fantassin anglais saisit la bride de son cheval, en s'écriant : *Le roi est pris! Si tu savais les échecs*, lui dit Louis sans se déconcerter, *tu saurais que le roi ne se prend pas.* En même temps il lui fend la tête d'un coup de hache et se débarrasse; mais la bataille fut perdue, et la déroute si complète, que le roi resta toute une nuit égaré dans les bois : une vieille femme, qui le rencontra à l'aventure, le ramena le lendemain aux Andelys, où les fuyards s'étaient réunis.

Piqué de sa défaite, Louis envoya offrir à Henri de vider leur querelle corps à corps; l'Anglais répondit qu'il n'avait garde de soumettre au hasard d'un combat la possession d'un bien dont il jouissait. Il fallut donc continuer à ravager les terres les uns des autres, ce qui

était la manière de faire la guerre dans ce temps-là, jusqu'au moment où Henri, pressé de retourner dans son royaume, et sollicité d'ailleurs par le pape Calixte II, qui s'était porté pour médiateur entre les deux rois, consentit à se détacher de la Normandie, mais en la laissant à Guillaume, son propre fils, qui en fit hommage au roi de France.

En quittant la Normandie, il arriva à Henri le plus grand des malheurs qui ait jamais accablé une famille royale. Il partait de Harfleur, seul sur son bord; sur un autre étaient Guillaume, son fils aîné, quatre autres fils bâtards, quatre filles naturelles, dont quelques-unes étaient déjà mariées, et plus de cent soixante personnes des meilleures maisons d'Angleterre. La mer était calme, le vent favorable. Toute cette jeunesse ne songeait qu'à se divertir. Les matelots, trop bien payés d'avance, étaient ivres la plupart, et incapables de manœuvrer. En sortant du port le vaisseau touche une roche, s'enfonce, le gouffre se referme, et tout disparaît. Aucun ne fut sauvé. Henri voit ce désastre; il continue son triste voyage, déchiré par le remords des injustices et des crimes qu'il avait commis pour établir sa nombreuse famille, que la justice divine lui enlevait en un instant.

Il ne lui restait qu'une fille nommée Mathilde, qu'il avait mariée à Henri V, empereur d'Allemagne. Les enfants qui pouvaient provenir de ce mariage devaient être héritiers de ses états; c'est pourquoi il ne lui fut pas difficile de déterminer son gendre à le seconder, lorsque, pressé de rendre selon sa promesse la Normandie à son neveu Guillaume, il fit entendre au mari

de sa fille qu'il avait intérêt de le secourir pour conserver le duché. Le roi de France voulait qu'il fût restitué, et menaçait. Le beau-père et le gendre se concertèrent. Le premier devait attaquer la France du côté de la Picardie, pendant que le second y ferait irruption par la Lorraine. L'empereur prit pour prétexte de ses hostilités une excommunication lancée contre lui cinq ans auparavant, dans un concile tenu à Reims, à l'occasion des investitures qu'il prétendait avoir droit de donner aux évêques, droit que le pape regardait comme un abus de puissance, et qui a été long-temps le sujet de querelles très-animées. L'Allemand publia qu'il voulait détruire, raser, effacer de dessus la terre cette ville, monument de son déshonneur, et parut sur les frontières à la tête d'une armée formidable, ramassée en Bavière, Saxe, Lorraine, et dans les parties les plus reculées de l'Allemagne.

Louis, instruit de ce complot des deux Henris, avertit les Français du danger commun, convoque les grands vassaux et leur assigne rendez-vous sous les murs de Reims, l'objet des vengeances de l'empereur. Ils s'y trouvèrent chacun avec leurs milices, que l'on fait monter, dans le compte le moins exagéré, au nombre de trois cent mille hommes; les évêques, les abbés, les chapitres y menèrent leurs serfs, et on croit que les abbesses même y parurent en personne.

L'empereur, qui ne s'attendait pas à cette réunion, prétexte des affaires au fond de l'Allemagne, et y retourne. Le roi d'Angleterre, craignant de voir tomber sur lui cette masse redoutable, se met à négocier. Louis aurait bien voulu se servir de ces forces rassem-

blées pour réduire tant l'Anglais que quelques vassaux d'une fidélité douteuse qui n'avaient pas fourni leur contingent; mais ce n'était pas l'avis des seigneurs présents. S'ils avaient bien voulu se réunir contre l'ennemi qui les menaçait tous, ils n'avaient pas le même intérêt contre leurs covassaux, dont l'abaissement procuré par leurs efforts pouvait peut-être fournir au roi le moyen de les abattre eux-mêmes. Ils remontrèrent donc que, ne s'étant rassemblés que pour s'opposer à l'empereur, et ce prince étant retourné dans son pays, l'obligation de leur service était finie. Ils se retirèrent, et mirent par là le roi dans la nécessité de traiter avec le roi d'Angleterre.

L'accord entre eux n'était pas facile. L'un voulait que le prince Guillaume eût le duché de Normandie, l'insulaire refusait de s'en dessaisir. Pendant cette altercation, qui dura plusieurs années, il survint un de ces événements qui, sans liaisons avec une affaire difficile à terminer, servent cependant quelquefois au dénoûment. Charles-le-Bon, comte de Flandre, est assassiné et meurt sans postérité. Le roi, comme seigneur suzerain, se trouva maître de disposer de ce beau fief. Il le donna au prince Guillaume, dans l'intention, s'il ne pouvait se rendre maître de la Normandie, de le mettre du moins à portée de faire valoir ses droits dans l'occasion. Mais cette précaution politique devint inutile. Guillaume fut blessé mortellement dans un combat contre un compétiteur qui lui disputait la Flandre. Par la mort de son neveu, Henri demeura tranquille possesseur du duché qui lui était envié, et fut plus heureux que Louis, dans les mesures qu'il

prit pour s'assurer la Normandie. L'empereur Henri V mourut. Le roi d'Angleterre remaria Mathilde, sa fille, à Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou, dont le voisinage pouvait être une protection à la Normandie contre les entreprises du roi de France. Mathilde eut un fils, Henri, qui devint la souche des Plantagenets, rois d'Angleterre et ducs de Normandie.

L'irruption de l'empereur fournit pour la première fois à un roi de la troisième race l'occasion de paraître un grand monarque. La splendeur du trône, la puissance de celui qui l'occupe, viennent principalement de la force militaire; or, la manière dont se faisaient les levées rendait le roi dépendant de ses vassaux. Il publiait un *ban*, qui leur enjoignait à tous de se présenter sous les armes avec leurs serfs et feudataires, en temps et lieux déterminés. De ces vassaux, les uns avaient de la bonne volonté, et accouraient au commandement du roi; les autres étaient indifférents, et n'obéissaient qu'avec lenteur; d'autres, mécontents du motif de la guerre, refusaient. Ainsi manquaient les plus belles expéditions, ainsi échouaient les plans les mieux concertés. Il n'y avait que les affaires d'un intérêt général et commun, telles que les grandes invasions, et ensuite les croisades, qui produisissent un rassemblement sans délai et sans exception : les croisades, parce qu'il y avait un certain déshonneur à ceux qui restaient inactifs : les invasions, parce qu'alors le suzerain avait droit d'exercer sur les feudataires refusants la rigueur des lois féodales, et de les poursuivre comme déloyaux, et ennemis de la patrie.

Cependant, comme il pouvait arriver que des feu-

dataires ne pussent, pour de bonnes raisons, ou servir eux-mêmes, ou fournir les hommes dont leur fief était tenu, ils offraient de l'argent dont le suzerain se servait pour faire ses levées à volonté: les rois préféraient ce moyen qui les rendait maîtres de leurs armées, et c'est l'origine de la *solde* des troupes. Des possesseurs de fiefs, surtout les ecclésiastiques, étrangers par état au service militaire, composèrent pour s'en exempter; l'abonnement qui en résulta fut une des sources des décimes du clergé.

On entrevoit le principe de ces établissements dès le règne de Louis-le-Gros. Mais on en découvre aussi plus distinctement un autre, qui a insensiblement changé la forme du gouvernement. Les guerres avaient réuni les habitants dans les villes, comme dans des asiles où ils étaient à l'abri des irruptions soudaines de la soldatesque; mais ils y trouvaient souvent d'autres calamités. Chacune avait un seigneur. Il n'était pas rare de le voir exercer, sur des réfugiés qui s'étaient mis sous sa protection, des droits tyranniques, mettre des impôts toujours croissants, exiger des corvées, gêner le commerce, faire acheter des priviléges, outrer les amendes, exercer ce qu'il appelait la justice, arbitrairement et sans règle fixe. A la vérité, ce seigneur avait un tribunal auquel les bourgeois pouvaient s'adresser dans les contestations entre eux; mais, comme les juges étaient nommés par lui et en dépendaient, il était difficile que ces citadins obtinssent justice dans les affaires où les intérêts du seigneur étaient compromis. Ainsi vexés, ils recoururent au roi, comme au seigneur suzerain, pour faire réformer les jugements

qui leur étaient contraires. Le roi reçut volontiers ces appels; et, afin de les rendre plus faciles, il établit dans les villes des juges que les bourgeois invoquaient dans le besoin.

Ce fut d'abord dans les villes dépendantes des grands vassaux ecclésiastiques, comme moins capables de s'opposer à cette innovation, que s'introduisirent ces tribunaux royaux; ensuite ils s'étendirent dans les fiefs laïques. Ainsi les habitants des cités s'accoutumèrent à entendre parler d'un roi, et à reconnaître un autre maître que leur seigneur. Dans les affaires qui regardaient la masse des bourgeois, comme répartitions d'impôts, service militaire et autres discussions élevées entre eux et le seigneur, ils s'assemblaient sous la protection de ces tribunaux, présentaient leurs requêtes et leurs plaintes en *commun*, d'où ces assemblées ont été appelées *communes*; elles ont insensiblement formé une puissance capable de balancer celle des seigneurs, et les rois s'en sont servis utilement.

Louis-le-Gros, fort attentif à l'exercice de la justice, malgré les distractions de ses guerres perpétuelles, envoyait dans les provinces qui lui étaient immédiatement soumises des personnes probes et éclairées, chargées d'examiner si les juges faisaient leur devoir, de pourvoir au plus pressé, et de faire leur rapport sur le reste. Il avait pour ministres, et aussi pour généraux de ses armées, quatre frères, nommés *Garlandes*, honorés de sa confiance et des principales dignités de sa cour, sans qu'on pût leur donner le nom de *favoris*, si on en croit Louis, qui disait qu'*un roi n'en doit avoir d'autre que son peuple*. Il consultait aussi le célèbre

Suger, abbé de Saint-Denis, qu'il avait connu pendant sa jeunesse, lorsqu'il était élevé dans cette abbaye, et il ne cessa de l'appeler à ses conseils.

Louis-le-Gros dut à l'éducation qu'il reçut dans ce monastère une piété solide dont il donnait l'exemple dans sa cour sans affectation. Il respectait les évêques, et montrait à ceux qui remplissaient bien leurs devoirs, de l'estime et même de la vénération; mais il n'épargnait pas les remontrances et les disgrâces à ceux qui s'en écartaient. Zélé pour la conservation des biens et des privilèges ecclésiastiques, mais zélé avec prudence, il réprimait sévèrement les tentatives des laïques sur les droits du clergé. On trouve pendant son règne plusieurs guerres qu'il entreprit à ce sujet. Cependant saint Bernard, qui commençait à paraître, blâma la modération qui lui faisait quelquefois suspendre les hostilités. L'archevêque de Sens et l'évêque de Paris, ne lui trouvant pas assez d'activité, l'excommunièrent; mais le pape, bien informé, leva l'excommunication.

A ce zèle protecteur pour le clergé, on ne niera pas qu'il n'ait pu se mêler un intérêt personnel, celui d'empêcher les seigneurs laïques spoliateurs, déjà trop puissants, de le devenir encore davantage par les dépouilles enlevées aux ecclésiastiques. Tel a été le motif de la plupart des guerres entreprises ou soutenues par Louis-le-Gros. Cependant on doit ajouter, pour son honneur, que souvent aussi il a employé ses armes au châtiment de grands crimes. Il prit, après une opiniâtre résistance, dans la ville de Laon, le seigneur de Couci, qui en avait assassiné l'évêque, parce que

le prélat l'avait excommunié pour ses désordres. Le coupable mourut, en prison, de ses blessures. Un Hugues de Créci s'était emparé de la personne du seigneur de Mont-Lhéri, son parent, dans l'espérance d'obtenir du prisonnier une donation de ses biens. Il promena le malheureux de château en château, lié et garrotté. Puis, voyant que ces mauvais traitements ne réussissaient pas à lui arracher le consentement désiré, il le fit étouffer et jeter par une fenêtre, afin qu'on crût qu'il s'était tué en se précipitant lui-même; mais le crime fut découvert. Le roi attaqua le scélérat, confisqua ses domaines, le poursuivit de retraite en retraite. Hugues ne sauva sa vie qu'en se faisant moine. Louis vengea aussi la mort de Charles-le-Bon, comte de Flandre, que des monopoleurs avaient assassiné, parce qu'il voulait les forcer à ouvrir leurs greniers dans un temps de disette. Il fit expirer les assassins dans les supplices. L'un d'eux fut attaché à un poteau, et on lia sur sa tête un chien, qu'on frappait sans cesse, afin qu'il lui déchirât le visage. On mettra ici, comme un exemple des cruautés qui s'exerçaient dans ce temps, ce trait d'Amauri de Montfort, commandant l'armée du roi en Auvergne. Ayant fait une centaine de prisonniers dans une sortie des défenseurs de la ville de Clermont, qu'il assiégeait, il leur fit couper la main droite, et la leur fit remporter dans la main gauche, pour la montrer à leurs camarades. Cette horrible barbarie les consterna au point qu'ils rendirent la ville sur-le-champ. Louis-le-Gros s'exposait sans ménagement: dans un assaut qu'il livrait à la forteresse

d'un vassal rebelle, il reçut à la cuisse une blessure dont il se ressentit le reste de sa vie.

Comme il avait été couronné du vivant de son père, il fit aussi sacrer Philippe, son fils aîné. Ce prince mourut, dans l'année, d'un accident. Louis-le-Gros, après avoir donné de justes regrets au jeune roi, dont les belles qualités avaient fait concevoir de grandes espérances, fit couronner Louis, son second fils, surnommé *le Jeune*, pour le distinguer d'avec son père. Cette cérémonie fut faite à Reims par le pape Innocent II, qui était en France. On croit que c'est alors qu'a été fixé à douze le nombre des pairs de France qui devaient y assister, six ecclésiastiques et six laïques; ainsi, ce qui n'était auparavant qu'une dénomination qui marquait seulement l'égalité entre plusieurs seigneurs qui jouissaient de la même puissance, qui étaient *pairs*, *pares*, fut érigé en dignité. Ceux à qui elle fut attribuée furent : parmi les ecclésiastiques, l'archevêque de Reims et les évêques de Langres, de Laon, de Beauvais, de Châlons-sur-Marne et de Noyon, les trois premiers avec le titre de *duc*, et les trois autres avec celui de *comte*; et, parmi les laïques, les trois ducs de Bourgogne, de Normandie et de Guienne, et les trois comtes de Champagne, de Flandre et de Toulouse.

Quelques années après le sacre de son fils, Louis eût une belle occasion de satisfaire un de ses plus chers désirs, c'est-à-dire, d'augmenter son royaume, sans coup férir, par un mariage. Guillaume IX, duc d'Aquitaine, possesseur de ce duché, qui comprenait une grande partie du midi de la France, touché de repen-

tir des cruautés qu'il avait exercées sur ses sujets et sur ses voisins, fit vœu d'un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle. Avant de partir il reconnut, par son testament, Éléonore, sa fille, son héritière, et la recommanda au roi de France. Louis crut ne pouvoir mieux répondre aux intentions du duc, son ami, qu'en la mariant à son fils, partageant déjà le trône qu'il devait bientôt occuper seul. Ce mariage était bien assorti pour l'âge et les biens; heureux s'il l'eût été également pour les caractères! Éléonore apporta en dot la Guienne, le Poitou, la Gascogne, la Biscaye, et plusieurs autres domaines au delà de la Loire jusqu'aux Pyrénées. Par la réunion de ces belles provinces, Louis-le-Jeune se trouva plus puissant que tous ces grands vassaux qui luttaient auparavant, et souvent avec avantage, contre le roi leur souverain.

Louis-le-Gros jouit peu du plaisir d'avoir procuré cette belle fortune à son fils. Il était depuis quelque temps attaqué d'une langueur, suite de ses fatigues. Elle le conduisit au tombeau à l'âge de soixante ans. Il laissa sa femme, Adélaide de Savoie, assez jeune pour qu'après lui avoir donné six princes et une princesse, elle eût encore une fille de Mathieu de Montmorenci, auquel elle se remaria. Louis donna en mourant cette leçon à son successeur : *Mon fils, souvenez-vous que la royauté est une charge dont vous rendrez un compte rigoureux à celui qui seul dispose des sceptres et des couronnes.*

Le règne de Louis-le-Gros fait époque dans notre histoire. On y trouve, comme il a été dit, le commencement d'usages qui ont été le germe d'améliora-

tion dans le gouvernement : la création de justices royales, qui ont donné lieu aux communes, d'où est né le tiers état; les partages de fiefs plus fréquents, les affranchissements encouragés, une nouvelle manière accréditée de lever les troupes, et leur solde établie : toutes innovations dont on ne sentit pas alors l'importance, mais qui ont été le fondement de la grandeur et de la puissance auxquelles les rois de France sont parvenus.

On avait, avant Louis-le-Gros, des lois civiles et ecclésiastiques; mais ces règlements n'étaient pas rangés dans l'ordre qui en fit alors une science. La théologie eut aussi le même avantage, à l'aide des collections de passages de l'Écriture-Sainte et des pères, qui devinrent communes. Insensiblement le latin fut relégué dans les écoles et dans le barreau; la langue vulgaire s'enrichit et se perfectionna par l'usage; la poésie ou la manie de la versification devint commune, et la lutte qu'elle exigeait contre les mots rebelles à la rime ou à la mesure, épura le langage à la longue. De même les subtilités scolastiques, sources de beaucoup d'erreurs, et la fureur de la dispute, vice dominant du douzième siècle, accoutumèrent cependant à mettre plus d'ordre et de clarté dans le raisonnement.

On n'ose dire qu'il y eût proprement de la poésie, de la musique, de l'astronomie; que la peinture, la sculpture, l'architecture fussent des arts, et non de pures routines sans règle; qu'enfin la médecine fût une science; mais on commençait à sentir les inconvénients de l'ignorance, et à tâcher d'y remédier par l'imitation des anciens, dont les ouvrages se prêtaient ou se trans-

mettaient comme des dons précieux. Ce crépuscule, qui est devenu dans la suite un jour éclatant, s'entrevoyait alors dans les écoles du clergé et des moines : celle de Saint-Denis était fort célèbre. Louis-le-Jeune s'y avait été élevé comme son père ; tous deux portaient à ce monastère un grand respect, à double titre, comme dépôt des sciences, et comme le sanctuaire du premier patron du royaume. Sa bannière, sous laquelle combattaient les vassaux de l'abbaye, devint l'étendard de la France. Louis-le-Gros et ses successeurs allaient dévotement la prendre sur l'autel quand ils partaient pour une expédition, et la reportaient avec pompe à la fin de la guerre. On l'appelait *oriflamme*, parce que le bâton était couvert d'or, et le bas de l'étoffe découpé en forme de flammes.

LOUIS VII, DIT LE JEUNE,

AGÉ DE 18 ANS.

Sitôt que Louis eut rendu les derniers devoirs à son père, il alla chercher Éléonore, son épouse, en Guienne, où il tenait sa cour avec elle depuis son mariage. L'arrivée d'une jeune reine, et la pompe des fêtes qui l'accompagnèrent, eurent bientôt fait disparaître les crêpes funèbres dont la France était couverte. Il y eut quelques mouvements populaires presque séditieux dans ce changement de monarque. Il paraît aussi que quelques seigneurs voulurent éprouver le jeune roi, qui n'avait que dix-huit ans. Un de ceux qui se montrèrent les plus turbulents, était le châtelain

de Montgeai. Louis battit ses troupes, assiégea son château, le prit et le fit raser, conservant néanmoins la tour ou donjon. On remarque que, dans leurs plus grandes animosités, les seigneurs respectaient réciproquement ce type de leur domination. C'était là qu'ils recevaient la foi et l'hommage de leurs vassaux, et qu'ils en gardaient les titres. De la tour du Louvre, détruite sous les derniers des Valois, relevaient les grands vassaux de la couronne.

Ces mouvements furent apparemment peu inquiétants, puisque le jeune roi ne jugea pas à propos de prendre, comme ses ancêtres, la précaution de se faire sacrer de nouveau. Il montra beaucoup de modération dans une affaire que suscita la prétention de la reine Éléonore sur le comté de Toulouse, comme petite-fille de Philippine, frustrée de la succession de son père par la vente que celui-ci avait faite de son duché à Raymond de Saint-Gilles, son frère, si renommé dans la première croisade Du poids de sa puissance Louis aurait pu écraser le petit-fils de Raymond, qui en jouissait au préjudice de son épouse; mais il eut la complaisance de se prêter au désir de plusieurs grands de sa cour, qui sollicitaient pour le possesseur; et il se contenta de l'hommage.

Une autre affaire, entreprise aussi par considération pour Éléonore, causa à son époux un repentir bien amer. Raoul, comte de Vermandois, cousin du roi, ayant fait divorce, comme il n'arrivait que trop fréquemment dans ce temps, Louis trouva bon qu'il épousât la princesse Pétronille, sœur puînée de sa

femme. Thibault II, comte de Champagne, qui était oncle de l'épouse répudiée, appela au pape de la sentence de divorce qu'il prétendait mal fondée. Il vint un légat qui la cassa, réprimanda les évêques qui l'avaient prononcée, menaça d'excommunication Raoul et la belle-sœur du roi, si elle ne quittait son mari, et signifia à Louis qu'il mettrait le royaume en interdit s'il continuait de protéger les coupables.

La menace eut son effet, parce que le roi tint bon. Afin de tirer vengeance des troubles que l'interdit causait dans ses états, le monarque entra avec des forces considérables sur les terres du comte de Champagne, et les ravagea d'une manière cruelle. Le comte, trop faible demanda grâce et l'obtint, à condition qu'il travaillerait auprès du pape pour faire lever l'excommunication. Louis, dans cette confiance, congédie son armée; mais elle n'est pas plutôt séparée, que le pape lance de nouveau ses foudres. Le roi soupçonne de la collusion de la part du comte de Champagne, rentre sur ses terres, le fer d'une main et le flambeau de l'autre, met à feu et à sang ce malheureux pays; assiège la ville de Vitry en Perthois, la prend d'assaut; et, dans le transport de la colère que lui cause une trop longue résistance, il fait mettre le feu à l'église où s'étaient réfugiés trois mille cinq cents habitants. Ils y périrent tous. Le moment de la fureur passé, Louis, naturellement bon, voit toute l'énormité de son crime; il en est pénétré de douleur. De ce moment, dit-on, il s'interdit tous les amusements et tous les plaisirs. On ajoute que, dans les premiers jours qui suivirent cette hor-

rible catastrophe, il en oubliait les affaires, et que souvent on l'a surpris fondant en larmes au souvenir de la déplorable suite d'un instant de vivacité non réprimée.

Dans cette disposition d'esprit, il ne fut pas difficile d'obtenir du monarque le consentement à toutes les mesures qui pouvaient contribuer à terminer cette malheureuse affaire du divorce, dont on ignore encore l'issue. Il fut aisé de lui persuader que, pour réparation d'un si affreux abus de la force, il fallait une action de grand éclat, et très-utile à la religion. Les croisades, dont on s'occupait alors beaucoup, paraissaient réunir ces deux caractères. Les papes n'avaient cessé d'en entretenir la ferveur par des prédicateurs distribués dans toute l'Europe. Leur principal organe en France était saint Bernard, réformateur de l'ordre de Cluni, fondateur et abbé de Clairvaux. Sa naissance et l'austérité de ses mœurs lui donnaient un grand crédit à la cour, où ses parents tenaient un rang distingué. Son éloquence était à la fois convaincante et insinuante : la douce persuasion coulait de ses lèvres.

Outre les motifs religieux qui avaient fait entreprendre la première croisade, il se trouvait pour celle-ci des raisons qu'on ne pèse pas assez lorsqu'on la blâme. La première avait formé en Asie des royaumes et des principautés : les possesseurs et titulaires de ces états étaient parents assez proches des seigneurs français, et presque tous puînés de familles illustres. Comme cadets peu favorisés de la fortune, ils étaient allés former en Asie des établissements qui leur manquaient dans leur patrie. Environnés d'Arabes, nommés *Sarrasins*, an-

ciens propriétaires, les nouveaux étaient dans un état de guerre perpétuelle. Harcelés par des hordes sans cesse renaissantes, affaiblis même par leurs victoires, ils tendaient leurs mains suppliantes vers l'Europe, demandaient aide et protection, priaient, sollicitaient. Le comté d'Édesse venait de leur échapper par l'indolence d'un Courtenay, lâche successeur de Joscelin son père, qui, indigné de la pusillanimité de son fils, lors des premières attaques de Noradin, s'était fait porter mourant sur le champ de bataille, et dont les derniers regards avaient vu fuir les Sarrasins. Sans doute il aurait été à désirer que les princes de l'Europe n'eussent pas provoqué et favorisé dans le principe ces établissements asiatiques; mais la faute était faite. Convenait-il de laisser périr sans secours des guerriers valeureux, auxquels on était attaché par les liens du sang et par la profession d'une même religion, les plus chers intérêts qui ont coutume de déterminer les hommes?

On ne peut guère douter que ces considérations n'aient influé sur la résolution que prirent les seigneurs français de se rendre à l'assemblée que le roi convoqua à Vézelai en Bourgogne, pour y traiter cette affaire. C'est la première qu'on a nommée *parlement*. Ils s'y trouvèrent avec leurs principaux vassaux en si grand nombre, que l'église ne pouvant les contenir, on dressa dans la prairie une espèce de théâtre. Bernard y parut à la droite du roi. Il fit un discours pathétique qui arracha des larmes. Aux soupirs, aux sanglots, se mêla le vœu énergiquement prononcé d'aller secourir les chrétiens opprimés par les infidèles.

Louis se présenta le premier, et reçut à genoux la

croix des mains de l'abbé de Clairvaux; tous les seigneurs l'imitèrent; les femmes même, la reine à la tête, emportées par le même enthousiasme, s'engagèrent au saint pèlerinage, et reçurent aussi la croix. Dans ce moment d'une impulsion irréfléchie, on offrit à saint Bernard le commandement de l'armée qui allait se former. Il le refusa. On renvoya donc la délibération sur cet objet à une assemblée qui fut indiquée à Étampes, et qui s'y tint l'année suivante. Il y fut décidé qu'on prendrait le chemin par terre; et les croisés, par acclamation, déférèrent le commandement au roi.

Deux choses sont à observer dans cette expédition: la conduite militaire et la conduite morale. L'armée se trouva, les uns disent de deux cent mille hommes, les autres seulement de quatre-vingt mille: contradiction qui peut se concilier, en supposant qu'il n'y avait que quatre-vingt mille combattants effectifs; mais que le total pouvait monter au nombre cité, parce qu'il se joignit à l'armée des personnes de tous les états: beaucoup de femmes de ces croisés avec leur famille, des prélats, prêtres, moines, abbés, abbesses, religieuses; et, comme on allait par terre, il n'est pas étonnant qu'à la suite du corps principal se soient attachés des fainéants, des vagabonds, une populace ramassée dans la fange des villes, que l'impossibilité de trouver assez de vaisseaux aurait repoussés, si l'on se fût déterminé pour le chemin par mer.

Cette multitude part de France dans le mois d'août, dirige sa route par l'Allemagne, la Bohême, la Hongrie, sans qu'on nous dise s'il y avait eu des magasins préparés, des repos fixés, une police établie, des mesures

prises pour passer les rivières, et autres précautions propres à prévenir ou à surmonter les difficultés d'une si longue route; mais ce que l'on sait, c'est qu'il y eut un extrême désordre. Les vivres manquèrent. Les croisés qui avaient quelque argent s'en procurèrent à haut prix. Les autres pillaient leurs hôtes dans les villes, et prenaient tout ce qu'ils pouvaient enlever dans les campagnes: les habitants les poursuivaient comme des voleurs et des brigands, les égorgeaient, les assommaient; de sorte que l'armée était déjà bien diminuée quand elle arriva devant Constantinople.

Alors régnait l'empereur Manuel Comnène. Il avait déjà essuyé une irruption de croisés allemands, sous la conduite de l'empereur Conrad III, et s'en était débarrassé en les faisant transporter au plus vite en Asie; il leur donna, dit-on, des guides infidèles, qui, sous un soleil brûlant, les firent errer dans des solitudes dépourvues de vivres et d'eau, et qui les exposèrent dans des situations désavantageuses aux attaques multipliées des Sarrasins, lesquels en firent périr un grand nombre.

La politique de l'empereur grec s'occupa, comme il avait fait à l'égard des Allemands, du soin d'écarter au plus tôt les Français de ses murs; mais il trouva ceux-ci plus exigeants que les premiers. Ils voulaient des vivres, des habits, des munitions, en un mot une restauration entière de leur armée. Se lassant de demander, ils prenaient ce qu'on ne voulait pas leur donner; et, pour n'être pas obligés de revenir si souvent à la charge, quelques-uns proposèrent de s'emparer de Constantinople. Avec de pareils hôtes il n'y avait pas

à tergiverser. Manuel leur accorda tout ce qui était à sa disposition pour le moment, et leur prodigua les promesses de vivres et de secours de toute espèce, quand ils seraient passés en Asie.

Mais, lorsqu'ils furent au delà du Bosphore, les villes fortes se fermèrent devant eux; on leur descendait dans des paniers, le long des murs, des vivres en petite quantité et chèrement achetés. Les habitants des campagnes fuyaient, et ne laissaient derrière eux ni provisions de bouche, ni secours pour le transport des bagages. On ne traversait que des pays, ou naturellement stériles, ou ruinés par les Allemands. Après une défaite ceux-ci rétrogradèrent; et Conrad ramena les restes infortunés d'une armée de quarante mille hommes dans celle du roi de France, qui le reçut, lui et les siens, avec égard et cordialité. L'empereur se détermina à finir son pèlerinage comme un particulier. Il retourna à Constantinople, d'où il gagna par mer la Palestine, pendant que les Français avançaient fièrement à travers les obstacles et les dangers de toute espèce.

Après des marches pénibles, fatigués et harassées, ils arrivent sur les bords du Méandre; la rive opposée était bordée d'une armée de Sarrasins disposés à défendre ce passage. Les Français ne perdent pas de temps en délibérations et en préparatifs; ils se jettent dans le fleuve, une partie le passe à la nage, le roi à la tête, l'autre trouve un gué; ils arrivent tous ensemble sur le rivage, frappent, renversent, et après une résistance courte, mais vive, l'armée ennemie est dispersée.

Le besoin de repos, la fraîcheur de la vallée qu'arrose le Méandre, retiennent quelques jours les vainqueurs sur les bords du fleuve. Ils avaient ensuite un pays montueux à franchir. Les Sarrasins les observaient, cachés dans les ravins. L'armée des Français était divisée en deux parties, l'avant-garde et l'arrière-garde. Le roi ordonne à celui qui commandait la première d'attendre la seconde au haut d'une montagne assez raide, qu'il fallait gravir. Arrivé sur le sommet, le général, ne trouvant ni eau ni fourrage, attiré d'ailleurs par l'aspect d'un riant vallon qui s'étend sous ses pieds, y descend tranquillement. Les Sarrasins sortent aussitôt de leurs retraites, s'emparent du poste que l'imprudent avait abandonné, fondent avec impétuosité sur l'arrière-garde qui montait, et renversent les soldats les uns sur les autres.

Dans ce désordre le roi est séparé des siens, et poursuivi par un groupe d'ennemis qui s'attachent à lui. Il s'adosse contre un arbre, et reçoit la décharge de leurs traits que la bonté de son armure rend inutile. Dans un moment de relâche il trouve même la facilité de monter sur cet arbre. Là, comme dans un donjon, il repousse avec son bouclier ceux qui tentaient de l'escalader, et fait voler à grands coups de cimeterre les mains, les bras, les têtes des plus avancés. Las de sa résistance, et ne le connaissant pas, les assaillants l'abandonnent. Il descend de son arbre, rencontre un cheval sans maître, s'en saisit, erre toute la nuit dans les détours de la montagne, et arrive enfin au point du jour à son armée, qui s'était réunie.

Après bien des marches et contre-marches dont on

attribue les erreurs à la trahison des guides que les Grecs fournissaient, les Français arrivent dans la Pamphilie, près d'une petite ville sur la mer, appartenant à l'empereur Manuel. Le gouverneur conseille au roi d'achever son voyage par mer, et lui offre des vaisseaux ; mais, quand il fallut s'embarquer, il ne s'en trouva pas assez. Louis fut obligé de laisser une grande partie de ses troupes qui le rejoignirent par terre, et arrivèrent fort harassées et très-diminuées à Antioche. L'armée campa hors de la ville.

Le prince qui y régnait se nommait Raymond de Poitiers ; il était oncle de la reine Éléonore, bien fait, spirituel, et point encore éloigné de l'âge qui permet la galanterie. La réception fut brillante, accompagnée des démonstrations les plus flatteuses d'estime et de reconnaissance, et telle qu'elle devait être pour un monarque qui venait de si loin visiter les fils, les frères, les parents, les alliés des anciens vassaux de sa couronne.

On pourrait trouver le fond d'un roman dans le peu que l'on sait de ce qui se passa à Antioche pendant quelques mois de séjour ; la reine Éléonore en serait l'héroïne. Elle y fut, dit-on, en commerce de tendresse avec un jeune Sarrasin, appelé *Saladin*, et même accusée de répondre à la passion que lui marqua Raymond, son oncle. Les témoignages en parurent si peu ménagés, que le mari conçut plus que des soupçons. Le prince d'Antioche avait espéré, par l'arrivée du monarque et des troupes qui l'accompagnaient, des secours contre les musulmans, ses voisins, avec lesquels il était perpétuellement en guerre, et se flattait, par ce

moyen, d'une augmentation de ses petits états. A ce sujet il faisait auprès du monarque des instances assez vives qu'appuyait Éléonore, et qui donnèrent à Louis, sur son épouse, le soupçon de quelque collusion qu'il jugea à propos de rompre brusquement. Il la fait sortir clandestinement d'Antioche pendant la nuit, se retire avec elle dans son camp, et la mène à Jérusalem, où ils s'acquittent ensemble des devoirs du pèlerinage. L'empereur Conrad s'y était rendu de Constantinople. Louis a la complaisance de s'engager avec lui dans une entreprise contre Damas. Elle ne réussit pas. Le roi quitte alors la Palestine, court encore quelques dangers sur mer, et rentre enfin dans son royaume, avec autant de gloire qu'on peut en acquérir dans une expédition très-malheureuse. Telle en a été la conduite militaire.

Par ce qui vient d'être dit on peut juger quelle a été la conduite morale. Les relations du temps nous apprennent que peu de croisés eurent des intentions purement religieuses; ou, s'ils en eurent, elles se corrompirent en route. Il n'y a point de crimes atroces, de brigandages, d'actions honteuses qu'on ne leur reproche. Saint Bernard, qui avait promis des succès, s'appuya sur les témoignages de cette dissolution trop connue, pour se disculper des revers; il en prit même occasion d'exhorter les peuples à se rendre, par la réforme des mœurs, dignes d'une autre croisade.

Louis trouva son royaume en bon état, grâces aux soins de Suger, abbé de Saint-Denis. On croit qu'il avait présidé à l'éducation du roi dans ce monastère. Il conserva toujours auprès de lui un crédit mérité, et

s'opposa fortement à la croisade, ou du moins à ce que le roi s'y engageât lui-même; mais le goût du temps, le souvenir déchirant du massacre de Vassy, et l'éloquence de saint Bernard l'emportèrent.

Il y avait alors deux hommes qui de leurs disciples auraient pu former une armée, saint Bernard et Abailard. Le premier, outre les deux cents moines rassemblés dans les déserts de Clairvaux, pouvait mettre sur pied tous ceux dont le nombre n'est pas connu, habitants de cent soixante monastères répandus tant en France qu'en Allemagne, qu'il vit élever sous ses yeux. Abailard compta à Paris jusqu'à deux mille disciples, et était souvent accompagné d'une multitude presque égale en nombre, dans les autres lieux où ses malheurs le conduisaient. Il enseignait la dialectique avec des subtilités et des raffinements qui parurent porter atteinte à la pureté des dogmes de la religion. Plusieurs conciles le condamnèrent sur la dénonciation de saint Bernard. Heureusement ces deux hommes, qui auraient pu armer tant de mains, se contentèrent de combattre par des arguments. On connaît les amours infortunés d'Abailard et d'Héloïse, qui se retira comme lui dans un monastère. Il mourut dans un âge avancé. Son corps fut porté au Paraclet, dont Héloïse était abbesse, et le même tombeau a renfermé les deux amants.

Louis avait dissimulé en Asie son mécontentement sur la conduite d'Éléonore, son épouse; mais, revenu dans son royaume, il se disposait à éclater. Suger suspendit les effets de son ressentiment, en lui montrant les suites dangereuses du divorce, qui le mettrait dans l'obligation de rendre à la souveraine de la Guienne

les beaux états qu'elle lui avait apportés en dot. Cet habile conseiller réconcilia assez bien les deux époux pour qu'il leur naquit une fille, le second fruit de leur mariage. Mais Suger mourut, et, soit attachement à sa première résolution, soit nouveaux mécontentements dans son mariage, le roi reprit son projet de divorce.

Il ne fut pas difficile à terminer : la parenté, prétexte ordinaire, légèrement discutée dans une assemblée d'évêques convoquée à ce sujet, fut le fondement de la sentence qu'ils prononcèrent. La reine le désirait. On croit même qu'elle avait déjà pris des mesures pour un nouvel engagement. *Louis*, disait-elle de son mari, *est plus moine que roi. Bien lui en prit*, ajoute Mézeray; *car, s'il n'eût été un peu moine, il l'eût châtiée d'une autre façon, et n'eût pas été si consciencieux* que de lui *rendre la Guienne et le Poitou*. Elle les porta, six semaines après son divorce, à Henri Plantagenet, comte d'Anjou, déjà duc de Normandie, et désigné roi d'Angleterre, qu'elle épousa, et ne réserva rien pour les deux princesses qu'elle avait eues du roi de France, et qu'elle laissa à leur père.

Deux ans après il se remaria à Constance, fille d'Alphonse, roi de Castille. Ce mariage fournit au pieux monarque l'occasion d'un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle; mais on croit qu'il fut aussi attiré en Espagne par des raisons politiques, et par des affaires à régler avec son beau-père. Constance lui fit goûter les douceurs de la paix domestique, mais elle ne lui donna qu'une fille.

Le monarque ne tarda pas à éprouver les fâcheux effets de son divorce. Avant que de succéder au trône

d'Angleterre, Henri II, duc de Normandie, fut, à l'égard du roi de France, vassal respectueux et soumis; mais, sitôt qu'il se vit la couronne sur la tête, il devint difficultueux, querelleur, opiniâtre, artisan de prétentions toujours nouvelles. Il semblait qu'il lui répugnât de se reconnaître vassal d'un monarque à peine aussi puissant que lui; de sorte qu'on ne pouvait s'empêcher de remarquer entre ces deux rois un levain d'aigreur et de jalousie qu'Eléonore faisait fermenter. Elle conservait pour son premier mari un dédain qu'elle communiquait au second. Rarement on pardonne à ceux qu'on a offensés; mais Louis eut lieu de se consoler des sacrifices qu'il avait faits en la renvoyant, lorsqu'il la vit devenir le fléau de son second époux, armer ses enfants contre leur père, et remplir l'Angleterre de troubles et de confusion.

Louis ne pouvait encore prévoir les ressources que la discorde dans la cour de Henri lui offrirait contre ses entreprises; mais la trop grande puissance de son vassal lui donnait nécessairement des inquiétudes, et lui fit prendre une sage précaution contre les hostilités dont il était menacé. Les guerres que les seigneurs français étaient dans l'habitude de se faire entre eux pour le moindre sujet, occupaient leurs forces, et empêchaient le roi de tirer d'eux, dans les grandes occasions, les secours dont il avait besoin. Il pourvut adroitement à cet inconvénient dans une assemblée qu'on nomme encore *concile*, et qu'il tint à Soissons. On compte, entre les grands qui s'y trouvèrent, le duc de Bourgogne, les comtes de Flandre et de Champagne, et beaucoup de marquis, de barons, de châtelains,

tous souverains dans leurs terres, et presque toujours en guerre les uns avec les autres. Le roi était estimé pour sa piété et sa bonne foi. Il leur fit entendre combien était fâcheuse pour les peuples, ruineuse pour eux-mêmes, cette manière de soutenir leurs droits et de se faire rendre justice. Il les engagea de s'obliger, s'il naissait quelques différends entre eux, de les terminer à l'amiable et par arbitres. Ils jurèrent en conséquence une trêve de dix ans. Elle procura du moins quelque relâche à la France, que nous avons vue presque toujours tourmentée par des guerres intestines ou étrangères. Il y eut alors un schisme causé par deux prétendants qui se disputaient la tiare. Leurs droits furent vivement discutés par le clergé et dans les écoles, mais sans causer de troubles dans le royaume.

La reine Constance mourut, et quinze jours après Louis épousa Alix, fille de Thibault-le-Grand, comte de Champagne. Si on blâme la précipitation de ce mariage, on doit au moins en reconnaître la convenance. Deux frères d'Alix avaient épousé les deux princesses, filles du roi et d'Éléonore, et peut-être y eut-il des raisons de consolider promptement, par de nouvelles noces, l'alliance avec une maison si voisine, si puissante, et jusqu'alors si factieuse.

Alors commencèrent ces guerres avec l'Angleterre, qui ont duré trois cents ans, guerres que les Anglais, ainsi qu'on le verra, ont faites contre la France avec les forces de la France, habiles dès ce temps à armer le continent pour leurs intérêts. Henri II mêla à ces premières hostilités une apparence de déférence respectueuse. Il assiégeait Toulouse qu'il prétendait ap-

partenir à Éléonore, son épouse, ainsi que l'avait aussi prétendu Louis au commencement de son règne. Mais Louis avait transigé avec le possesseur d'alors, Raymond, qui avait épousé sa sœur. A ce titre il embrasse sa défense, pénètre dans la ville à travers l'armée ennemie, et fait des sorties vigoureuses. Henri, déconcerté, lève le siége, en faisant dire au roi que le respect qu'il a pour son seigneur l'empêche de continuer l'attaque d'une ville qu'il défend en personne; mais en même temps, de la Normandie où il s'était retiré, il se jette sur la Picardie et le Beauvoisis qu'il ravage cruellement. La guerre allait devenir très-animée et générale, lorsqu'un légat, envoyé par Alexandre III, réconcilie les deux princes, leur fait signer la paix, et la cimente par les fiançailles qu'il fait lui-même du jeune Henri, dit *Court-Mantel*, fils aîné du roi d'Angleterre, et âgé de sept à huit ans, avec Marguerite, fille de Louis et de Constance, sa seconde femme, et moins âgée de deux ans que le jeune prince.

La naissance d'un fils était le vœu du roi et de la France entière. On le demanda par des processions et autres actes de dévotion, auxquels le roi et la reine assistèrent avec une piété exemplaire. Il naquit enfin ce prince qu'on nomma Philippe Dieu-Donné, comme étant un présent du ciel, et qui reçut depuis le surnom d'*Auguste*. Son berceau fut orné des palmes de la victoire et de l'olivier de la paix. Ces alternatives étaient dues aux hostilités et aux trèves avec l'Angleterre, qui se succédèrent pendant plusieurs années.

Elles aboutirent au célèbre traité de Montmirail dans le Maine. Le roi d'Angleterre y parut accompagné de

ses deux fils Henri et Richard. C'était le jour de l'Épiphanie. En abordant le roi de France, il lui dit : *Seigneur, dans ce jour où trois rois ont offert des présents au Roi des rois, je me mets sous votre protection avec mes enfants et mes états.* Après ce préambule, il renouvela son hommage pour la Normandie. Henri, son fils aîné, en fit autant pour l'Anjou, le Maine et la Bretagne, comme arrière-fief, et Richard pour l'Aquitaine, dont Éléonore se défit en sa faveur. Sans doute alors se conclut le mariage de Henri le jeune avec Marguerite, fille de Louis et de Constance; et on convint de fiancer Alix, âgée de deux ou trois ans, fille de la reine de France régnante, et de même nom que sa mère, avec Richard, le second prince anglais, âgé de onze à douze ans. L'âge tendre de la princesse a fait douter à quelques-uns qu'il y eût alors autre chose que des propositions, et leur a fait reporter les fiançailles six ans plus tard, à la paix d'Amboise, en 1174. Du reste, dans cette assemblée célèbre les deux rois se firent raison sur toutes leurs prétentions, réglèrent leurs droits, et fixèrent leurs domaines. Il fut de même stipulé que les grands vassaux qui avaient pris part aux dernières guerres seraient reçus en grâce par les deux rois, et qu'ils se rendraient respectivement les prisonniers et les terres, châteaux et villes dont ils s'étaient emparés les uns sur les autres. Dans cette occasion Henri le jeune servit à table le roi, comme grand sénéchal de France, charge qui était attachée au comté d'Anjou, dont il venait de faire hommage. On ne parla pas à Montmirail d'une nouvelle croisade; mais il en fut question dans une entrevue

qui eut lieu l'année suivante, à Nonancourt, entre les deux rois. Ils ne parurent pas fort empressés ni l'un ni l'autre, et il y a lieu de croire qu'en montrant quelque condescendance pour cette entreprise, ils cédaient moins à leur inclination qu'aux instances pressantes du pape, qui cependant n'obtint que des promesses vagues.

Si l'influence de la cour de Rome fut utile au roi d'Angleterre dans toutes les circonstances, la puissance qu'elle s'attribuait l'embarrassa beaucoup à l'occasion du meurtre de Thomas Becquet, archevêque de Cantorbéry. Ce prélat, qui avait été chancelier de Henri et son conseil, pourvu par lui de l'archevêché, encourut sa disgrâce par sa fermeté à soutenir les priviléges ecclésiastiques, et se retira en France. Le roi le reçut avec respect et affection. Le même légat qui venait de faire la paix des deux royaumes, réconcilia aussi Thomas avec Henri. Le premier retourna en Angleterre en pleine jouissance de son siége et de ses droits. Il continua de les faire valoir outre mesure, à ce que le roi prétendait. Il lui arrivait journellement des plaintes en Normandie, où il faisait sa résidence ordinaire, contre la rigueur du prélat à faire exécuter ses propres ordonnances par la voie des censures et de l'excommunication. Henri, fatigué de ces dénonciations importunes, s'écrie danns un moment d'impatience : *N'y aura-t-il donc personne qui me délivre de ce prêtre ?* Aussitôt quatre hommes, croyant faire leur cour au roi, partent et assassinent l'archevêque dans sa propre église.

Un cri d'horreur s'élève en Angleterre. Le crime est

imputé à Henri. En vain, pour sa justification, il abandonne les coupables, et permet de les poursuivre et de les punir. On veut qu'un mot échappé dans la colère soit un ordre ou un consentement, ou du moins que lui-même subisse un châtiment pour l'exemple. Il est menacé d'excommunication; son royaume va être mis en interdit. Il se soumet; et, pieds nus, en chemise, il se dévoue à toutes les humiliations de la pénitence publique devant le tombeau du prélat, qualifié du titre de martyr, et déjà célèbre par une réputation de miracles. Comment a-t-il oublié, disait Louis, le conseil du prophète : *Irascimini, et nolite peccare. Mettez-vous en colère, mais ne péchez pas?* Il oubliait lui-même l'incendie de Vitry! Ces deux exemples sont un avertissement aux princes de mesurer leurs paroles, parce qu'ils sont entourés de vils flatteurs, toujours prêts à seconder leurs désirs, et à les prévenir, quelque honteux et atroces qu'ils puissent être.

De retour en Angleterre, Henri, par des motifs politiques dont il ne tarda pas à se repentir, associa à son trône son fils aîné Henri, dit *le Jeune* pour le distinguer de son père. Il n'avait alors que quinze ans. Dans un âge aussi tendre, au milieu de l'éclat dont il était environné, et comblé des témoignages les plus délicats de l'affection d'un père, tout semblait devoir exciter vivement en lui le sentiment de la reconnaissance. Il ne laissa percer que celui de la fierté et de l'indépendance dont il ne tarda pas à donner des preuves plus manifestes. Marguerite ne fut pas couronnée avec lui. Louis s'en plaignit. Henri eut la condescen-

dance de s'engager à faire recommencer la cérémonie; et, à quelque temps de là en effet, les deux époux furent couronnés à Winchester par l'archevêque de Rouen. Ils passèrent ensuite à la cour de France, où ils étaient ardemment désirés. Louis inspira, dit-on, à son gendre la prétention ou de jouir de l'Angleterre, dont il était couronné roi, ou de demander la Normandie, laissant le choix à son père. D'un autre côté, Richard réclamait la Guienne, qu'Éléonore lui avait cédée, et la mère appuyait la demande de ses deux fils, soit qu'elle espérât plus d'autorité en augmentant celle de ses enfants, soit par dépit des galanteries de leur père, qui lui rendait avec usure les inquiétudes dont elle avait payé la tendresse de son premier époux. Bientôt une révolte générale éclata.

La guerre fut très-opiniâtre entre le père, d'une part, la mère et les deux fils de l'autre; à ceux-ci s'étaient joints les rois de France et d'Écosse. Les seigneurs se partagèrent entre eux, ce qui balança aussi les succès et les revers, et prolongea les hostilités. L'Angleterre en était le principal théâtre. C'était là que le vieux Henri éprouvait la plus forte résistance. Pour se débarrasser tout d'un coup de ces petites armées qu'on lui opposait sans cesse, il ramasse en Normandie tout ce qu'il peut trouver de brigands, de bandits, de gens sans aveu et accoutumés au pillage dans les guerres alors perpétuelles. On leur donna le nom de *cotereaux*, ou parce qu'ils étaient armés de grands *coutels*, ou parce qu'ils s'assemblaient par *coteries* : de *routiers*, du latin *rumpendo*, parce qu'ils rompaient et brisaient. Avec cette troupe, qui faisait la guerre

sans ménagement, le roi d'Angleterre, en étonnant et effrayant, fut bientôt vainqueur. Au bout de dix-huit mois, fatigué de cette guerre immorale, et honteux d'en être le chef, Louis fit des propositions de paix qui furent facilement acceptées. Le traité fut conclu à Amboise. Alors fut remise entre les mains du vieux Henri, et pour être élevée en Angleterre, Alix, âgée de sept à huit ans, et destinée à être l'épouse de Richard, qui en avait alors seize à dix-sept.

Il n'y avait que trois ans que la princesse avait quitté la France, et elle n'avait encore que onze ans lorsque Henri réclama sa dot, et notamment la ville de Bourges qui en faisait partie. Louis ne s'y refusait pas, mais il entendait que le mariage fût célébré avant cet abandon; et parce que Henri, qui ne jugeait point encore à propos de passer à la célébration, tenait néanmoins à l'occupation de la ville, on se prépara de part et d'autre à la guerre. Louis fit intervenir le pape, qui menaça Henri de mettre son royaume en interdit, s'il se refusait davantage à donner satisfaction au roi de France; de là de nouvelles et longues négociations, et enfin une entrevue à Nonancourt. On parut y avoir oublié l'objet principal de la querelle, pour ne s'occuper que d'une nouvelle croisade où les deux rois, à l'invitation du légat du pape, prirent l'engagement d'entrer. Quant à leurs différends particuliers, ils se bornèrent à nommer des arbitres, et firent néanmoins un traité dont les expressions sont remarquables. « Telle « est, disent les deux rois, et telle sera désormais « notre amitié, que chacun défendra la vie de l'autre, « ses membres, sa dignité, ses biens. Je secourrai de « toutes mes forces, moi Henri, Louis roi de France,

« et moi roi de France, de tout mon pouvoir, le roi « d'Angleterre, mon homme et mon vassal. » Cet accord, qui tranquillisait le roi d'Angleterre, favorisait le désir qu'il avait d'aller passer quelque temps dans son royaume; et, afin de n'y être troublé par aucune inquiétude, il tira de Louis, avant son départ, une sauvegarde pour son duché de Normandie, et ses autres états de France. Louis fut heureux de son côté, de ce que les troubles de la famille du roi d'Angleterre ne permirent pas à celui-ci d'employer contre lui toutes ses forces. Le vassal était alors plus puissant que le suzerain. Il venait de conquérir l'Irlande : aux états qu'il possédait en France, tant de son chef que de celui de sa femme, il avait ajouté la Bretagne, en faisant épouser à Geoffroy, son troisième fils, l'héritière du dernier duc. Enfin, il s'était assuré une diversion d'Allemands en cas de besoin contre la France, par le mariage d'une de ses filles, Mathilde, avec un duc de Saxe et de Bavière, le fameux Henri-le-Lion, dont la spoliation fait époque dans l'histoire d'Allemagne, et qui fut père de l'empereur Othon IV, dont la défaite à Bouvines est une des époques brillantes du règne de Philippe-Auguste.

De nouveaux embarras militaires auraient été d'autant plus fâcheux pour Louis, qu'il commençait à ressentir des infirmités. L'affaiblissement de sa santé lui inspira la résolution d'associer Philippe, son fils, aux soins du gouvernement, et de le faire sacrer. Pendant qu'il s'occupait de ce dessein, un accident pensa lui faire perdre ce fils chéri. Ce prince s'était égaré en chassant dans la forêt de Compiègne. La nuit arrivant,

il errait à l'aventure, et criait de temps en temps pour appeler du secours. Au milieu des plus sombres ténèbres se présente à lui un grand homme noir, une hache sur l'épaule, soufflant du charbon embrasé dans un vase qu'il tenait. A cet aspect le jeune prince sent une subite horreur; il ne se déconcerte cependant pas, et ordonne au spectre de le conduire : ce n'était qu'un charbonnier. Arrivé au château, Philippe est saisi d'une fièvre qui le met dans un grand danger. On ne s'entretenait alors que des miracles de saint Thomas de Cantorbéry. Louis-le-Jeune, qui avait traité le prélat pendant qu'il était en France avec beaucoup d'égards, plein de confiance dans son intercession, part pour l'Angleterre, charge son tombeau de présents magnifiques, et, revenant précipitamment dans son royaume, apprend, en débarquant, l'agréable nouvelle de la guérison de son fils.

Sitôt que sa convalescence fut confirmée, le roi reprit le dessein de le faire couronner. Cette cérémonie se fit à Reims, dont le frère de la reine était archevêque. Ce fut, dit-on, alors que le privilége exclusif d'être le lieu du sacre des rois fut annexé à cette ville. Elle fut la plus brillante qu'on eût encore vue. Le nombre des douze pairs, six ecclésiastiques et six laïques, s'y trouva complet, ou en personne, ou par représentants. Henri-le-Jeune soutenait la couronne, comme duc de Normandie; le comte de Flandre portait l'épée royale; et ce sont, sans doute, les fonctions dont les autres pairs s'acquittèrent alors, qui ont réglé les attributs de leurs pairies; à l'un, le droit de présenter le sceptre; à l'autre, la main de justice; à un

troisième, de chausser les éperons; et enfin, à tous, de s'acquitter de différents services, tant dans la cérémonie que dans le repas qui suivait.

Louis ne s'y trouva pas. Une maladie, suite de ses fatigues, le retenait au lit. Il n'assista pas non plus à la cérémonie du mariage de Philippe, auquel il donna pour épouse Isabelle, fille de Baudoin V, comte de Hainaut. On remarqua que cette princesse descendait en droite ligne d'Ermengarde, fille du malheureux Charles de Lorraine, qui avait été privé du trône après la mort de Louis V, son neveu, dernier roi de la race carlovingienne. Les Français virent avec quelque plaisir la réunion des deux maisons royales, quoique ce fût au bout de deux cents ans, et un rejeton de Charlemagne briller encore sur leur trône.

La maladie du roi, qui allait toujours croissant, laissa au jeune Philippe, presque seul, les soins du gouvernement. On trouve des édits, lois et règlements qui ne sont signés que de lui, même du vivant de son père. Ce prince languissait, frappé d'une apoplexie qui lui fit perdre successivement l'usage de ses membres. Il mourut dans la soixantième année de son âge, la quarantième de son règne, et fut enterré dans l'abbaye de Barbeaux, près de Melun, qu'il avait fondée et richement dotée (1).

Louis VII est regardé comme un prince des plus pieux qui aient régné sur la France. Avec les qualités

(1) Charles IX, passant par cette abbaye, quatre cents ans après, fit ouvrir son tombeau. Le corps fut trouvé entier. Le roi prit pour lui une crosse d'or qu'il avait au cou, et distribua aux courtisans des bagues qu'on trouva à ses doigts. (Velly, tom. III, p. 208.)

d'un grand roi, prudence, bravoure, générosité, il avait aussi celles d'un honnête homme; franchise, bonté, fidélité à sa parole. On ne lui reproche que cet excès de vivacité qui le rendit cruel à Vitry, et dont il eut des remords qui lui arrachèrent souvent des soupirs. Nul roi, depuis que sa famille régnait, n'avait mieux soutenu les droits de sa couronne. S'il laissa échapper, par son divorce, des parties précieuses de son royaume, il en réunit d'autres, ou du moins il se fit des alliances utiles par les mariages de ses filles, et par le sien propre avec Alix de Champagne.

PHILIPPE II, DIT AUGUSTE,

AGÉ DE 15 ANS.

Après avoir vu Philippe exercer l'autorité royale du vivant de son père, on s'attend d'autant moins qu'elle sera remise entre les mains d'un autre, que le nouveau roi avait quinze ans. Cependant Louis nomma un régent. Ce fut Philippe d'Alsace, comte de Flandre, homme estimé, honoré en tout temps de la confiance du dernier monarque, parrain du jeune, et devenu son oncle par le mariage d'Isabelle de Hainaut, sa nièce, avec le roi. Alix de Champagne, mécontente de cette disposition testamentaire, quitta la cour et se retira en Normandie. Elle y fut reçue par le roi d'Angleterre, *avec des honneurs qui marquaient*, dit un historien, *autant d'envie de profiter des troubles que d'estime et de respect pour une grande princesse*. Ce désir, s'il a existé, mais qu'on peut presque toujours soupçonner dans les Anglais, quand ils se mêlent des affaires de la

France, n'eut alors aucune suite. Les parties s'accommodèrent. La reine eut la tutelle de son fils, et le comte de Flandre la régence du royaume.

Le régent avait, sous Louis, profité de sa faveur pour retenir le comté de Vermandois, que sa femme lui avait laissé en usufruit au préjudice d'Éléonore sa sœur, et des droits du roi, le plus proche héritier après elle. La jalousie, qui avait sommeillé pendant la vie du bienfaiteur du comte de Flandre, se réveilla quand Louis fut mort. Il vit s'élever contre lui quatre frères de la douairière Alix de Champagne, tous puissants en terres et en dignités. A ceux-ci se joignirent beaucoup d'autres seigneurs également accrédités dans le royaume. Soit trop grande difficulté pour se soutenir, soit dégoût d'une cour où il était vu de mauvais œil, Philippe se retira dans ses états de Flandre.

Les confédérés ne conférèrent cependant pas la régence à la reine. Ils la firent tomber à Clément de Metz, simple gentilhomme, qui avait été gouverneur du jeune monarque. De Metz ne vécut qu'un an. Son frère, aussi estimé que lui, le remplaça, et mourut aussi peu de temps après. Alors le roi, ayant dix-huit ans, prit en main les rênes du gouvernement. Il s'y fit aider par Guillaume de Champagne, archevêque de Reims, homme d'un grand mérite, frère de sa mère, et donna une grande autorité aux autres frères, qu'on soupçonne tous d'avoir suscité les intrigues qui dégoûtèrent le tuteur flamand.

Paris attira les premières attentions de Philippe : l'étendue de cette capitale, depuis qu'elle avait franchi les bords de son île, nommée *la Cité*, peut se connaître

par les accroissements qu'on laissa hors de l'enceinte que ce prince lui donna. Ces accroissements étaient, du côté du nord, le Louvre, Saint-Honoré, Saint-Martin, le Temple et leurs enclos, et une partie du Bourg-l'Abbé : du côté du midi et du couchant, les bourgs de Saint-Éloi, de Saint-Victor, de Saint-Marcel et de Saint-Germain-des-Prés. Tout ce qui restait du côté du nord, en deçà des endroits cités, c'est-à-dire, depuis le petit Châtelet, à peu près, jusqu'à Saint-Gervais, et s'arrondissant derrière la Grève, fut environné d'un mur épais, flanqué de grosses tours. Le côté du midi ne demandait pas les mêmes précautions, parce que le royaume s'étendant au loin dans cette partie, la capitale n'était point exposée à des incursions subites, comme du côté du nord, où elle se trouvait resserrée par les seigneurs de Champagne et ceux de Flandre, qui venaient jusqu'à Beauvais et Dammartin. Le roi fit aussi paver les rues, et donna des ordres pour qu'elles fussent nettoyées et débarrassées des immondices qui s'accumulaient et infectaient l'air. La lèpre, alors fort commune, avait nécessité des léproseries, qui, n'étant ni closes, ni surveillées, laissèrent répandre et propager cette affreuse maladie : le roi les fit ceindre de murs, et y établit une police prudente. Enfin, pour prévenir, s'il était possible, tout genre de corruption, il fit des lois sévères contre les prostituées. Un saint prêtre, nommé Pierre de Roissi, en avait converti quelques-unes ; le jeune monarque fit bâtir le monastère de Saint-Antoine, pour recueillir celles qui voudraient quitter leurs mauvaises habitudes. Les intervalles qui restaient entre les groupes de maisons pla-

cées hors de la nouvelle enceinte, dans des espaces cultivés qu'on appela *Petits-Champs*, ou *Champeaux*, se remplirent insensiblement de lieux de plaisirs où les bourgeois allaient se délasser, et de petits marchands que l'affluence y attirait. Ainsi se forma la contiguité entre tous ces groupes séparés.

Il paraît que là se retiraient les juifs, toujours habiles à choisir les lieux et les moyens propres à leur procurer du gain, quel qu'il soit. Ils faisaient le commerce presque seuls. On leur reprochait des usures exorbitantes. Philippe les bannit du royaume. Les grands seigneurs, avec lesquels ils partageaient leur profit, les défendirent tant qu'ils purent. Le roi fut inexorable, et soutint son édit. Il ne leur donnait que trois mois pour sortir des terres de son obéissance. Leurs créances furent déclarées illégitimes, les Français déchargés des obligations contractées à leur égard, en payant au trésor royal la cinquième partie de la dette, réserve fiscale qui jetait quelque odieux sur l'édit. On disait, en faveur des bannis, qu'ils étaient proscrits sans examen préalable des crimes qu'on leur imputait, tels que des dérisions de la religion chrétienne, et l'assassinat d'enfants chrétiens crucifiés par eux en haine de cette même religion. Leurs partisans disaient encore qu'une pareille émigration ferait une plaie incurable au commerce que les juifs seuls soutenaient, pendant que le roi et son conseil pensaient au contraire que leur bannissement engagerait les Français à s'appliquer au commerce que ces usuriers envahissaient. Il leur fut accordé de vendre leurs immeubles, et d'emporter leurs meubles, mais dans un

terme si court que la permission devenait illusoire.

Vers ce temps le jeune Henri se souleva de nouveau contre son père : il n'éprouva que des revers, et la douleur qu'il en conçut le conduisit au tombeau. La répétition du douaire de sa femme, et notamment de Gisors, pensa renouveler les hostilités entre la France et l'Angleterre. D'heureuses négociations les prévinrent. On transigea pour le douaire, au moyen d'une somme; et, quant à Gisors, il fut convenu que cette ville ferait partie de la dot d'Alix, qui avait alors dix-sept ans, et que cependant le vieux Henri différait toujours de donner à son fils Richard, avec lequel elle était accordée depuis quinze ans.

Cependant Philippe de Flandre, en faisant le sacrifice de la régence, n'avait pas abandonné le Vermandois que Louis VII lui avait cédé, au moins pour un temps. Le nouveau roi, quoique neveu du comte, fut moins complaisant que son père, et redemanda le Vermandois, tant en son nom qu'en celui d'Éléonore, qui lui avait cédé ses droits. L'oncle, croyant intimider son ancien pupille, se jette sur la Picardie, où il exerce d'affreux ravages. Il vint jusqu'à Dammartin, dont il prit le château. Le roi se mit aussitôt en campagne, et si bien accompagné, que l'agresseur eut peur, et demanda à s'accommoder. Un légat du pape, qui était alors en France, intervint, et fit obtenir au Flamand de garder les villes de Péronne et de Saint-Quentin, sa vie durant. Il restitua le pays d'Amiens avec les autres dépendances du Vermandois. Le jeune monarque tomba ensuite sur le duc de Bourgogne qui, dans cette querelle, avait soutenu le comte de

Flandre. Il prit deux de ses plus forts châteaux, qu'il garda comme gage de la fidélité qu'il se fit jurer.

Ces guerres, toujours accompagnées de pillages, faisaient beaucoup de malheureux. Les paysans, que le ravage et l'incendie chassaient de leurs chaumières, devenaient errants, vagabonds, et enfin pillards à leur tour. Poursuivis par les mêmes calamités, ils formaient bientôt des compagnies de voleurs et de brigands. On les nomma *les Pastoureaux*, c'est-à-dire, *petits bergers*, parce que les hommes de cet état faisaient la plus grande force de ces attroupements. Ils se rendirent si formidables, que le roi même fut obligé d'aller les combattre. Ils se défendirent avec acharnement, mais enfin ils furent dispersés après de grands massacres.

Les seigneurs ne pouvaient pas se cacher que c'étaient les guerres continuelles entre eux qui occasionaient tous ces maux. Ils cherchèrent un moyen de les prévenir. Dans le midi de la France, où ces désordres étaient plus fréquents, ils convinrent, sous la foi du serment entre les mains des évêques, et en se soumettant à l'excommunication en cas d'infraction, de s'abstenir de guerroyer pendant quatre jours de la semaine. Ces jours étaient le jeudi, à cause de l'institution de l'Eucharistie; le vendredi, en mémoire de la mort de Jésus-Christ; le samedi, à cause de son repos dans le tombeau; et le dimanche, pour célébrer sa résurrection. Cette convention fut appelée *la paix de Dieu*.

Une effervescence de religion vint à l'appui de cette institution. Un charpentier du Puy-en-Velay, nommé *Durand*, homme simple, dit-on, mais qui, comme on

verra, n'oubliait pas ses intérêts, publia que Dieu lui avait parlé et commandé de prêcher la paix. Il apportait, pour preuve de sa mission, une petite image de la Vierge, qu'il disait lui avoir été indiquée cachée dans le tronc d'un arbre, d'où il l'avait enlevée. Il fabriqua sur ce modèle des images qu'il vendait, et dont il tira un assez gros profit, parce que la dévotion de la porter devint presque générale, après une assemblée de gentilshommes, de seigneurs et d'évêques qui se tint au Puy le jour de l'Assomption. On y régla les conditions de cette confrérie, dont le but était de procurer une paix permanente, et l'on convint du costume des confrères. Ils devaient porter sur la poitrine cette image, et sur la tête un capuchon de linge blanc. Le charpentier Durand vendait aussi ces coiffures.

Avec ces marques un homme était non-seulement en sûreté, mais en vénération même, au milieu de ses ennemis. Bientôt des fainéants, des scélérats, poursuivis pour leurs forfaits, se réunirent sous l'égide sacrée. Ils mendiaient d'abord; ils prirent ensuite. Leur troupe se grossit de paysans crédules, de gens sans aveu de toute espèce, de femmes même et de filles que la licence y attirait. On juge quels désordres se commettaient dans cette association de gens brutaux, sans frein et sans discipline. Les prédicateurs tonnèrent contre la dépravation des confrères; les seigneurs les éloignèrent par force de leurs châteaux. Les confrères à leur tour récriminèrent contre le clergé, et lui reprochèrent son luxe et ses richesses; ils attaquèrent même les dogmes : chacun d'eux retranchait de la religion ce qui lui en déplaisait; les uns la confession,

les autres le purgatoire. Ils en conservaient cependant l'extérieur, et marchaient sous des drapeaux où étaient représentés Jésus-Christ, la Vierge et les saints. Quant aux seigneurs, de quel droit, disaient les confrères, envahissent-ils les biens qui doivent être communs à tous? tels que les prés, les bois, le gibier qui parcourt les champs et les forêts, le poisson qui peuple les rivières et les étangs; présents de la nature qu'elle destine également à tous ses enfants. Sur ces principes il n'y avait pas de genre de déprédation que les associés ne se permissent. Toute la noblesse s'arma. Elle les poursuivit comme des bêtes féroces. On ne leur faisait point de grâce quand ils étaient pris; aussi se permettaient-ils de terribles représailles. Ils détruisaient les châteaux, et portaient partout l'incendie après le ravage. On les accuse d'avoir poussé la férocité jusqu'à faire rôtir les enfants sous les yeux de leurs mères. De part et d'autre on se déchirait par les tortures et les supplices les plus affreux. Ainsi une confrérie, établie pour le soutien de la paix, devint la cause d'une guerre d'extermination. Les prêtres et les moines, les monastères et les églises éprouvèrent le même sort que les nobles et les châteaux. Après bien des ruines et bien du sang répandu, ces attroupements furent dissipés, mais les principes de haine contre le clergé et la noblesse se sont soutenus dans le midi de la France, et ont été long-temps après le ferment de nouveaux troubles.

En Angleterre régnait encore Henri-le-Vieux, assez embarrassé de sa femme Éléonore de Guienne, et de ses quatre fils, presque toujours en mésintelligence

ouverte avec lui. Le roi de France se mêlait des querelles du père avec les enfants quand il y trouvait ses intérêts, ce qui arrivait de temps en temps. Des bornes de frontières furent cause de vives contestations entre eux; et des contestations ils en vinrent aux hostilités.

Le roi de France attaqua l'Anglais par une descente en Angleterre. Elle réussit; il avançait dans l'île, et déjà il se promettait des succès décisifs, lorsqu'un légat du pape, sollicité par les évêques anglais et normands, obtint que les parties belligérantes entreraient en négociation. Le légat montra dans les conférences tant de partialité, que Philippe ne put s'empêcher de dire : *Que sa conduite sentait les florins anglais.* Ainsi, florins ou guinées, ces insulaires sont depuis long-temps en possession de se servir avantageusement de ces armes contre les Français.

La bonne intelligence parut se raffermir entre les deux rois, à l'occasion de la croisade que les chrétiens d'orient sollicitaient vivement. Tout était en confusion dans la Palestine. Le trône de Jérusalem, successivement occupé par des femmes, des enfants, des hommes que la mauvaise santé ou que l'imbécillité rendait incapables de gouverner; ébranlé par les factions de seigneurs ambitieux, qui se disputaient l'autorité; attaqué enfin dans ces circonstances par toutes les forces des Sarrasins, réunies sous le célèbre Saladin, s'écroula, entre les mains du malheureux Guy de Lusignan. La ville de Jérusalem fut prise. Pendant ces désastres, les princes européens voyaient journellement arriver à leurs cours des ambassadeurs suppliants,

chargés de longues requêtes, qui contenaient des peintures énergiques des barbaries exercées par les infidèles, et des récits douloureux des souffrances des chrétiens.

Touchés ou fatigués de ces lamentations, les rois de France et d'Angleterre s'abouchèrent et convinrent d'une croisade, qu'ils commanderaient en personne. Sitôt que ce projet fut connu, seigneurs, bourgeois, paysans, gens enfin de tout état s'empressèrent de se croiser. Philippe profita habilement de cet élan de ferveur pour établir un impôt, qui, tout pesant qu'il était, n'excita, à cause du motif, ni plaintes ni murmures; on l'appela la *dîme saladine*. Tous ceux qui ne s'enrôlaient pas, ecclésiastiques ou séculiers, roturiers ou nobles, excepté quelques religieux et les hôpitaux, devaient payer, tant que durerait l'expédition, la dixième partie de leurs revenus. Ceux qui se destinaient à partir étaient autorisés à engager pour trois ans les produits de leurs patrimoines ou de leurs bénéfices, et la loi mettait les prêteurs à l'abri de toute opposition ou répétition.

Les moyens établis en France, pour favoriser la croisade, furent aussi pratiqués par Richard, surnommé *Cœur-de-Lion*, devenu roi d'Angleterre ; en les employant avec ardeur dans la Guienne et les autres états qu'il possédait en France, il se vit bientôt à la tête d'une bonne armée. Un rassemblement si puissant sous ses ordres le tenta. Il y avait toujours entre les deux rois des sujets de querelles pour les frontières; il en existait entre autres une ancienne à l'occasion du comté de Toulouse. Sans plainte préa-

lable, Richard mène ses croisés contre les troupes que le roi de France entretenait sur ses limites pour les défendre. Philippe, quoique surpris, soutint si bien l'attaque, qu'après quelques revers il devint agresseur et vainqueur; ces alternatives amenèrent des négociations, puis la paix et des mesures communes entre les deux princes pour la croisade. Cette résolution fut prise à l'instigation d'un saint prêtre nommé Foulques, curé de Neuilli, qui, dans cette croisade, remplit à peu près le même rôle que Pierre l'Ermite dans la première.

Ce qui venait d'arriver fit d'abord prendre aux deux rois l'engagement de ne point attaquer, sous quelque prétexte que ce fût, les états l'un de l'autre, tant que l'expédition durerait. Ils firent ensuite ensemble des lois de police, qui devaient être observées dans les deux armées. Défense de mener des femmes, excepté les lavandières. Quiconque tuera sera, selon le lieu du délit, ou jeté dans la mer, ou enterré vivant, lié avec le cadavre du mort. Celui qui blessera aura le poing coupé; qui frappera, sera plongé trois fois dans la mer; au coupable de larcin on enduira la tête de poix chaude, il sera poudré de plumes et abandonné sur le premier rivage.

Les deux rois s'embarquèrent vers le milieu de l'été; Philippe à Gènes, Richard à Marseille, avec promesse de bien vivre ensemble; bien vivre comme peuvent faire des rivaux qui se sont déjà mesurés, et auxquels, malgré l'estime réciproque, il reste plus de jalousie que de bienveillance. Philippe avait fait son testament : il contenait des dispositions sages à observer pendant

son absence, et en cas de mort ou de prison. Il laissait à la vérité son royaume tranquille, sous la régence d'Alix de Champagne, sa mère, et de Guillaume, archevêque de Reims, son oncle; mais sans autre ressource, en cas d'événements fâcheux, qu'un seul prince, presque encore au berceau. Il l'avait eu d'Isabelle, fille de Baudoin, comte de Flandre, jeune princesse douée de grâces et de vertus, qui mourut à vingt-un ans. Elle avait éprouvé quelques désagréments à l'occasion de Philippe, l'ancien régent, son oncle, dont elle prit trop vivement le parti. Sa disgrâce dura peu; et, quand la mort l'enleva, elle était parfaitement réconciliée avec son époux, dont elle emporta les regrets et ceux de tout le royaume.

Des vents orageux poussèrent les deux rois en Sicile, et les y repoussèrent quand ils voulurent en sortir, de sorte qu'ils y passèrent le reste de l'été et tout l'hiver. Leurs troupes s'y trouvèrent désœuvrées et réduites, à cause de leur grand nombre, à une modique subsistance; double motif pour rendre redoutable aux Siciliens le séjour de pareils hôtes. Il y eut querelle entre les Anglais et les habitants de Messine. Les premiers, soupçonnant beaucoup de vivres dans la ville, en demandèrent trop, au jugement des Messinois, lesquels, craignant la famine, refusèrent d'en donner la quantité exigée. Les Anglais assiégèrent la ville, la prirent d'assaut et la pillèrent; ce fut la première cause de brouillerie entre les rois de France et d'Angleterre. Richard fit arborer ses étendards sur les murs de sa conquête. Philippe trouva mauvais que son vassal se donnât une pareille liberté en présence de son suzerain,

L'affaire s'accommoda en partageant les honneurs, quoique les Français, indifférents sur la querelle, n'en eussent point partagé les périls. Des soupçons, survenus au roi de France, augmentèrent la froideur entre les deux monarques. Celui d'Angleterre, brouillé d'abord ouvertement avec Tancrède, qui régnait en Sicile, et qui était personnellement piqué de ses manières hautaines et impérieuses, se réconcilia tout à coup avec lui. La plus parfaite intelligence s'établit entre eux. Ils tenaient des conférences fréquentes dont ils ne faisaient aucune part à Philippe. Celui-ci ne pouvait être sans défiance et sans crainte entre deux princes qui se montraient assez malintentionnés, et dont les forces réunies, tombant sur lui sous quelque mauvais prétexte, étaient en état de lui faire courir les plus grands dangers.

Cependant on conservait réciproquement les égards de bienveillance; mais enfin Richard éclata. Nous avons vu Henri ne cesser d'apporter des obstacles à la conclusion du mariage de son fils avec Alix. On soupçonna cette constante opposition d'être causée par un attachement condamnable du vieux monarque pour sa future belle-fille. Quelques-uns y ont donné un motif politique, celui de mortifier et de contenir Éléonore, en laissant entrevoir qu'il pourrait bien la répudier pour épouser Alix. Quoi qu'il en soit, l'année même que mourut ce prince, et Alix ayant alors vingt-trois ans, Richard, stimulé par Philippe, ayant rompu avec son père pour ce sujet, l'avait contraint, à l'aide des secours du roi de France, à recevoir la loi, à se dessaisir de la princesse et à la remettre entre des mains tier-

ces. Ce fut l'une des conditions du traité d'Asaï ou de Coulommiers, conclu en 1189. Mais cette violence faite au vieux roi, les revers qui l'avaient forcé d'y condescendre, et surtout le nom de *Jean*, son fils, qu'il affectionnait par-dessus tous les autres, et qu'il trouva sur la liste de ses ennemis, furent autant de coups de poignards qui procurèrent sa mort et qui l'accélérèrent. Elle eut lieu deux jours seulement après la ratification du traité.

Rien n'empêchait désormais Richard de remplir des engagements dont il avait poursuivi l'exécution avec tant de chaleur, alors qu'il ne dépendait pas de lui de les remplir. Sa conduite subséquente, et l'oubli où il laissa la princesse, prouva qu'un zèle factieux l'avait seul dirigé dans ses démarches. Il était circonvenu d'ailleurs par Éléonore sa mère, pour laquelle il eut toujours beaucoup d'attachement et de déférence. Naturellement indisposée par l'effet de sa jalousie, contre une princesse qui avait passé pour sa rivale, elle appuyait de tout son crédit les bruits déshonorants qui s'étaient répandus sur Alix. Elle fit plus : profitant ou abusant de la confiance que lui témoignait son fils, elle se rend en Navarre pour lui chercher une femme, et lui fait savoir qu'elle l'amène avec elle.

A cette nouvelle, Richard déclare à Philippe qu'il ne veut plus de sa sœur, qu'il attend une autre épouse; et que, si le roi s'oppose à son mariage, il renoncera à la croisade et retournera en Angleterre. Philippe, choqué, et de l'affront préparé à sa sœur, et de la menace de le réaliser sous ses yeux, considère cependant que, s'il laisse retourner l'Anglais dans ses états, celui-ci

pourra profiter de son absence pour exciter des troubles dans les siens. En conséquence il se détermine, avec grand regret néanmoins, à faire le sacrifice de sa sœur et à la reprendre, à condition que Richard, de son côté, rendra l'argent et les villes du Vexin qui avaient été donnés pour sa dot. Mais, pénétré de sa propre importance, et mettant d'ailleurs sa gloriole à afficher les prétentions les plus outrées, ou à faire prévaloir ses caprices les plus irréfléchis, Richard, toujours entier, fier et tranchant, refusa nettement de les rendre; et Philippe, par les mêmes considérations qui l'avaient déjà forcé à dissimuler, se vit encore obligé cette fois d'en passer par la volonté de son impérieux allié, et de se contenter, pour sauver au moins son honneur, d'une apparence de dédommagement en argent, et de la remise d'Issoudun et de Grassay, et de quelques autres domaines qu'il réclamait en Auvergne. Quand cet arrangement fut conclu, l'Anglais, soit caprice, soit amour du repos, ne voulut plus partir de Sicile. Il fallut que ses propres troupes, qui désiraient achever leur pèlerinage, l'y forçassent. Il mit enfin à la voile pour la Palestine; mais une tempête le porta sur l'île de Chypre. La première division de sa flotte échoua sur les côtes. Un Isaac Commène régnait dans l'île. Par ses ordres les malheureux naufragés sont renfermés dans des cachots. Richard, abordant avec la seconde division, apprend ce procédé barbare. Il se jette aussitôt dans ses chaloupes, saute le premier à terre, taille en pièces les troupes que le tyran lui oppose, le fait prisonnier lui-même et le dépouille de toutes ses possessions. Richard, pendant son séjour en

Palestine, vendit ou donna ce royaume à Guy de Lusignan, pour le dédommager de la perte qu'il faisait de celui de Jérusalem, et sa famille le posséda environ trois cents ans. Au bout de ce temps il passa aux Vénitiens, et de ceux-ci aux Turcs qui s'en rendirent maîtres en 1571. Richard s'y pourvut abondamment de vivres, en tira de fortes contributions, et arriva en Palestine dans un état brillant, à la tête de troupes fraîches et bien reposées, pendant que les Français abordés en Palestine avaient déjà ressenti l'influence de ce climat brûlant, et étaient attaqués de maladies qui en enlevaient un grand nombre.

Aux deux rois réunis se joignirent les chrétiens du pays avec leurs inimitiés et leurs ambitions. Un marquis de Montferrat s'était fait déclarer roi de Jérusalem. Lusignan revendiquait ce vain titre. Richard l'appuyait; Philippe était pour le marquis. A la vérité, les animosités disparaissaient quand il était question de combattre; mais elles se remontraient dans les délibérations, et empêchaient souvent qu'on ne prît, pour les opérations militaires, le parti le plus avantageux. La mésintelligence ou la rivalité entre les deux rois était si marquée, que l'ami de l'un devenait l'ennemi de l'autre. Léopold, marquis d'Autriche, s'était joint avec les Allemands au roi de France; ce fut assez pour que celui d'Angleterre cherchât à le molester. Les fourriers de l'armée avaient marqué un logement pour le marquis, et, selon la coutume, ses gens y avaient attaché les enseignes de leur maître. Richard les fit arracher et traîner dans la boue; action dont il eut tout lieu de se repentir dans la suite.

Cette conduite impérieuse et hautaine, Richard se la permettait à l'égard de tout le monde sans distinction. Philippe eut souvent occasion de s'en plaindre: las de ces contrariétés, dégoûté par le peu d'avantages que procuraient à la cause commune quelques succès partiels, n'en espérant pas beaucoup plus par la suite, vu la mésintelligence qui ne faisait qu'augmenter entre tous les chefs croisés, affaibli d'ailleurs par une maladie qui lui fit perdre les cheveux et les ongles, après la prise d'Acre, conquête assez éclatante pour honorer une retraite, Philippe prend le parti de regagner son royaume et déclare son dessein. Richard se récrie, invoque la promesse qu'ils se sont faite de ne quitter la Palestine qu'après l'expédition consommée. Philippe reste ferme dans sa résolution; il laisse au roi d'Angleterre dix mille de ses meilleurs fantassins et cinq cents gendarmes, sous le commandement du duc de Bourgogne, qui seconda peu le roi d'Angleterre, et il part.

Quelques mois après, Richard suivit son exemple, malgré des succès contre Saladin qu'il défit dans une sanglante bataille, et auquel il enleva plusieurs places. Mais la défection du duc de Bourgogne et la retraite du marquis d'Autriche Léopold, le forcèrent à faire aussi la sienne. Après un traité avec Saladin, dont on n'a pas les clauses, mais dont on connaît les effets, et après avoir fait reconnaître pour roi de Jérusalem, Henri, comte de Champagne, gendre du roi Amauri d'Anjou, mort vingt ans auparavant, il se mit en mer pour regagner l'Europe. La tempête l'accueillit à son retour comme à son départ. Elle le porta cette fois à Aquilée, au fond du golfe Adriatique. Richard essaya de traver-

ser l'Allemagne déguisé en templier ; mais reconnu sur les terres du marquis d'Autriche, qu'il avait offensé en Palestine, il y fut arrêté et livré par lui à l'empereur Henri VI, autre ennemi de Richard, à cause de ses liaisons avec Tancrède, roi de Sicile, usurpateur de ce royaume au préjudice de Constance, femme de l'empereur. Richard expia entre ses mains les délires de sa vanité, par une détention de quatorze mois.

Philippe trouva son royaume en bon état. Il crut l'occasion opportune pour rompre l'injuste traité que lui avait arraché en Sicile l'impérieux Richard, au sujet de la dot et du douaire de sa sœur, et auquel il ne s'était soumis que pour prévenir le retour dont menaçait ce prince, retour qui semblait devoir être aussi funeste à l'expédition de la Terre-Sainte, que dangereux pour la France en l'absence de son roi. Philippe entre donc dans le Vexin, se remet en possession des villes qu'il avait cédées et même de quelques domaines normands, qu'il disait dépendants des villes reconquises ; ce qui donna occasion aux Anglais de l'accuser de violer la parole qu'on s'était donnée réciproquement, de respecter, pendant toute la durée de l'expédition, les propriétés l'un de l'autre. Mais ces petits intérêts s'absorbèrent bientôt dans d'autres plus importants.

Le vieil Henri avait eu quatre fils. Henri, l'aîné, que le père associa au trône, mourut avant lui sans enfants. Richard-Cœur-de-Lion, pourvu de l'Aquitaine du vivant de son père, mais non de la couronne d'Angleterre, en hérita ainsi que de la Normandie, et les joignit à son duché. Henri maria son troisième fils

Geoffroi à l'héritière de Bretagne. Ce prince mourut jeune, et ne laissa qu'un fils nommé *Arthus* ou *Arthur*. Quant au quatrième, nommé *Jean*, ni son père, ni sa mère, ne pensèrent pas à lui donner d'états, d'où il fut appelé *Jean-sans-Terre*. A son départ pour la Terre-Sainte, il paraît que Richard, faute de confiance en son frère Jean, ne lui laissa aucune autorité ni dans l'Angleterre, ni dans la Normandie. Tout au plus on peut conjecturer qu'il lui abandonna, comme une espèce d'apanage, le comté de Mortain dont ce prince prit le titre.

L'absence de Richard parut à Jean une belle occasion de se tirer de l'état de nullité où il était. Il prétendit avoir droit de faire des changements dans l'administration que Richard avait réglée pour ses états. Il cassa des juges et des gouverneurs, en transféra d'un endroit à l'autre. Les régents laissés par Richard ne tardèrent pas à s'opposer à ses entreprises, et le forcèrent à quitter l'Angleterre. Il s'appliqua alors à soumettre les seigneurs de Normandie, où il résidait; et pour cela il eut recours au roi de France, son suzerain. Celui-ci ne refusa pas de lui prêter son assistance, et Philippe et Jean devinrent très-bons amis.

On fut quelque temps sans être bien éclairci sur le sort de Richard; enfin, on apprit qu'il était prisonnier entre les mains de l'empereur d'Allemagne. Sa mère Éléonore alla trouver Henri VI pour traiter de la rançon de son fils. On prétend que les principales difficultés qu'elle trouva vinrent de la part de Philippe-Auguste, et du comte de Mortain, qui avait un égal intérêt à perpétuer la captivité de Richard. A mesure

que la reine faisait des offres, ils les couvraient par des enchères fort puissantes auprès de l'empereur, très-affamé d'argent; cependant Richard obtint sa liberté si à propos, que, s'il n'eût pas quitté l'Allemagne avec la plus grande célérité, l'empereur, qui, séduit par de nouvelles offres, avait envoyé des troupes pour le ramener, l'aurait remis dans les fers.

On peut croire qu'il revint plein d'un assez juste ressentiment contre le roi de France et le comte de Mortain. Philippe, pour mettre le comte à l'abri de la colère de son frère, lui donna des places de sûreté, munies de bonnes garnisons, dont il lui laissa la disposition. Jean, que l'on connaîtra encore mieux par la suite, abusa cruellement de cette confiance. Qu'il tâchât de regagner les bonnes grâces de son frère, rien de plus convenable; mais il y parvint par la plus horrible trahison. Se trouvant à Evreux, une de ses places de sûreté, il invita à dîner les officiers de la garnison, au nombre de trois cents, presque tous gentilshommes, les fit tous massacrer à la fin du repas, et livra la ville à son frère, qui reçut, de ses mains ensanglantées, ce fruit affreux de la plus noire perfidie.

Philippe en tira vengeance en brûlant la ville d'Évreux. Il était alors embarrassé dans une affaire qui lui causa beaucoup de peines et d'inquiétudes. Il y avait trois ans que la reine Isabelle était morte. Le roi songea à finir son veuvage, un peu long pour un prince de vingt-cinq ans. On ne sait ni pourquoi il alla chercher une sœur de Canut, roi de Danemarck, ni pourquoi il s'en sépara dès le lendemain des noces

Les uns disent qu'il lui trouva quelque défaut secret; d'autres, selon les préjugés du temps, que ce fut l'effet d'un maléfice. Elle se nommait Ingelburge, n'avait que dix-sept ans, et joignait à la beauté les grâces ingénues de son âge. Philippe demanda le divorce; il assembla à Compiègne des évêques pour le prononcer. Les procédures se firent en français, que la Danoise ignorait. Quand on lui lut et expliqua la sentence, elle fondit en larmes, en s'écriant : *Male-France! Male-France! Rome! Rome!* faisant entendre par ces mots qu'elle en appelait au pape. On désirait qu'elle retournât en Danemarck. Elle y consentit d'abord, et se mit en route; mais sur ce qu'on lui remontra que quitter la France ce serait abandonner sa cause et se condamner elle-même, elle revint sur ses pas, et se mit dans un couvent. Se croyant assez autorisé par la sentence du divorce, Philippe alla encore chercher une étrangère et épousa Agnès de Méranie, fille d'un duc de Misnie, princesse qu'on disait issue de Charlemagne, et qui, comme Ingelburge, était à la fois jeune et belle.

Mais les efforts du roi de Danemarck, et ceux du roi d'Angleterre qui le secondait, obtinrent du pape la révision du procès. Elle eut lieu dans un concile tenu à Paris, sous les yeux du roi. Sa présence ne put lui procurer que des délais et une indécision dont on ne le laissa pas jouir long-temps. Ces procédures s'étaient passées sous Célestin III, moins actif, moins entreprenant que son successeur Innocent III. Ce dernier, soupçonnant que cette affaire n'avait pas été traitée dans les conciles de Compiègne ou de Paris avec le discernement ou l'équité nécessaire, en con-

voqua un troisième à Lyon, ville libre, et qui n'était pas alors censée dépendante de la France. La sentence fut contraire aux désirs du roi. Elle le condamna à quitter Agnès et à reprendre Ingelburge, sous peine d'excommunication et de l'interdit de son royaume. Il y eut aussi des peines canoniques prononcées contre les évêques jugés dans les deux conciles comme coupables de négligence, ou de s'être laissé séduire.

Le roi crut encore se tirer d'embarras par un appel et d'autres moyens dilatoires; mais le pape n'écouta rien : au temps prescrit pour l'expiration des délais, il lança l'excommunication et l'interdit. Alors les églises se fermèrent comme sous le roi Robert, les prêtres cessèrent leurs fonctions, refusèrent d'administrer les sacrements, excepté le baptême. On tira les reliques des saints de leurs châsses, et on les étendit sur la cendre et le cilice; on voila leurs statues et leurs tableaux. Le son des cloches ne se fit plus entendre. Tout prit un air lugubre qui désolait le peuple. Le roi défendit ces démonstrations qu'il regardait comme hostiles. Il maltraita les prêtres qui les prêchaient et qui les observaient; les seigneurs et les peuples qui s'y prêtaient éprouvèrent des vexations; ils s'aigrirent et se révoltèrent. Il s'ensuivit des désordres semblables à ceux d'une guerre civile. La malheureuse Ingelburge fut renfermée dans le château d'Étampes, et exposée à de mauvais traitements, jusqu'à être privée, dit-on, du nécessaire. Deux légats, envoyés par le pape, vinrent exhorter le monarque à faire cesser le scandale. La rigueur l'avait exaspéré : ils le prirent par la douceur, et obtinrent de lui qu'il reprendrait son

épouse; mais il ne la garda que quarante jours et la renvoya.

C'était déjà beaucoup que d'avoir domté ce caractère fougueux, ne fût-ce que pour quelque temps. Cette première réussite donna des espérances. En effet, le roi parut vouloir entrer en accommodement. Il demanda une nouvelle révision. Elle lui fut accordée. Les évêques, qui en étaient chargés, s'assemblèrent à Soissons. Philippe y vint escorté de jurisconsultes et de canonistes, comme un homme bien déterminé à se défendre. Mais, au moment le plus vif de la discussion, il va trouver sa femme, qui était dans un couvent de la ville, l'embrasse, la met en croupe derrière lui, gagne Paris, et envoie dire aux évêques qu'ils peuvent se retirer, que tout est fini. Il vécut désormais très-bien avec elle, disent quelques-uns; mais, selon d'autres, la princesse ne recouvra que son titre de reine, et alla en jouir à Étampes, où elle fut reléguée. Quant à Agnès, obligée de renoncer à une union qu'elle croyait contractée selon les lois, elle mourut de chagrin. Elle laissa deux enfants qu'on déclara légitimes à cause de la bonne foi de leur mère; mais ils ne lui survécurent pas long-temps. On doit savoir gré à Philippe-Auguste d'avoir foulé aux pieds la mauvaise honte qui perpétue quelquefois les fautes, et d'avoir eu le courage de se condamner lui-même à la face de ses sujets qu'il avait scandalisés.

Comme, malgré cet écart, il était estimé, l'ordre se rétablit bientôt dans le royaume, et il se trouva en état de soutenir la guerre contre le roi d'Angleterre avec plus d'égalité qu'il ne l'avait pu pendant ces troubles.

Elle avait commencé dès que Richard fut délivré de sa captivité, et elle continua avec des ravages, des incendies et des excès de tous genres, qui marquaient bien l'animosité des deux princes. Il n'y a point de mal qu'ils ne s'efforçassent de se faire, et souvent ils se cherchaient dans la mêlée, pour se combattre corps à corps. L'usage était encore que nos rois traînassent après eux, dans leurs marches, même en temps de guerre, leurs trésors, leur chapelle, les ornements royaux, les matricules des impôts, les titres de propriété, et autres papiers importants. Richard surprit, entre Freteval et Blois, l'arrière-garde où était ce dépôt, s'en empara, et ne voulut pas rendre, du moins les archives, quelques offres qui lui fussent faites. Elles sont encore dans la tour de Londres. Des témoins oculaires disent qu'il n'y reste que des cadastres d'impositions, et que c'est tout ce qui a été pris.

Entre les actions de bravoure qui signalèrent des deux côtés cette guerre sanglante, on ne doit pas oublier une rencontre très-périlleuse, dont Philippe se tira par l'opiniâtreté de son courage. A l'occasion de successions et de partages, il s'était élevé, entre les seigneurs flamands, des contestations que Richard fomentait : le roi de France, leur seigneur suzerain, alla les concilier. Il soumit à main armée les plus obstinés. Comme il revenait seulement avec deux cent soixante hommes d'armes, et à peu près le double de fantassins, il trouva, sur le bord opposé d'une petite rivière qu'il devait passer, une armée d'Anglais rangée en bataille. Selon les règles de la prudence, il devait retourner ou se fortifier sur sa rive, en attendant des secours ; mais

quelle honte pour le roi de France de fuir devant les Anglais ou de marquer de la timidité ! Il fond, à la tête de son escorte, sur ces nombreux bataillons, par un petit pont qu'ils avaient laissé exprès pour l'attirer; il les écarte, les renverse, et entre triomphant dans Gisors, où il se met en sûreté.

Cinq ans de guerres furent souvent entremêlés de trêves; mais ces princes ne les faisaient, à ce qu'il paraît, que pour reprendre haleine. Ils étaient dans un de ces intervalles pacifiques, lorsque Richard mourut devant le petit château de Chalus en Poitou. Le bruit s'était répandu que le seigneur de ce lieu avait trouvé un trésor considérable. Richard, comme comte de Poitou, en demande sa part; il est refusé, assiége le château, s'expose inconsidérément, et, percé d'une flèche, expire devant cette bicoque. On attribua sa mort, moins à la blessure qu'aux excès qu'il se permit pendant le traitement. Il était fort adonné aux plaisirs licencieux, ne s'en cachait pas; il faisait même un sujet de plaisanterie de ses penchants à la débauche. Foulques de Neuilli, ce prêtre respectable, apôtre de la dernière croisade, que sa vertu autorisait apparemment à lui parler librement, lui dit un jour : « Sire, défaites vous « promptement de trois méchantes filles qui vous rui- « neront, la Superbe, l'Avarice et la Paillardise. Eh bien, « répondit-il, je donne ma Superbe aux templiers, mon « Avarice aux moines, et ma Paillardise aux prélats. »

Après Richard, qui ne laissa pas d'enfants, l'Angleterre et ses dépendances sur le continent devaient appartenir à Arthur, fils de Geoffroi, qui avait épousé l'héritière de Bretagne, et qui était mort aîné de Jean-

sans-Terre; mais celui-ci s'en empara. Arthur réclama ses droits et la protection du roi de France. Philippe lui accorda des secours, mais mesurés de manière que la guerre des Anglais, qui était la paix des Français, ne se terminât pas trop tôt, et qu'ils eussent le temps de s'épuiser. Aussi dura-t-elle cinq ans avec une égale animosité entre l'oncle et le neveu. Le jeune prince s'y conduisit avec beaucoup de bravoure. Il était près d'éloigner Jean-sans-Terre de la Normandie, où se portaient les plus grands coups, lorsqu'il se laissa surprendre dans une embuscade. L'oncle, le tenant entre ses mains, lui demanda pour rançon la cession absolue de ses droits. Arthur n'y voulut pas consentir. Jean le traîna de prisons en prisons, ajoutant souvent de mauvais traitements à la captivité. Enfin, il se le fait amener à Rouen, où il demeurait, l'enferme dans une tour au milieu de la Seine, s'y rend dans la nuit et renouvelle ses instances et ses menaces. Le jeune prince reste inflexible. Jean ordonne à son capitaine des gardes de le défaire de cet opiniâtre. Le capitaine se défend de prêter la main à aucune violence. L'oncle tire son épée, la plonge dans le sein de son neveu, l'étend mort à ses pieds; et, se courbant sur le corps presque encore respirant, il y attache une grosse pierre, et le roule dans la rivière. C'est là le récit le plus probable de cette horrible catastrophe dont d'autres historiens transportent la scène à Cherbourg, sur les bords de la mer.

Quoique commis dans les ténèbres, ce crime affreux fut bientôt connu. Il excita une indignation universelle. Les Bretons qui aimaient tendrement

Arthur, le seul descendant de leurs princes, coururent à la vengeance, et se jetèrent sur la Normandie, de tous les états de Jean-sans-Terre le plus près d'eux. Beaucoup de seigneurs normands, soit pour n'être pas pillés, soit par horreur de ce crime atroce, se joignirent aux Bretons. Tous ensemble en demandèrent la punition au roi de France, seigneur suzerain. Philippe, qui n'était peut-être pas étranger à cette commotion générale, assemble la cour des pairs, y cite son vassal pour répondre tant sur ce crime que sur d'autres chefs d'accusation, entre lesquels, outre ce qu'on appelait la *foi mentie*, se trouvaient des perfidies semblables à l'assassinat des officiers de la garnison d'Évreux.

Le roi d'Angleterre ne déclina pas la juridiction. Il demanda un sauf-conduit. Philippe en offrit un pour venir; mais il déclara que l'assurance pour le retour dépendrait des dispositions de la sentence qui serait prononcée. Jean n'osa s'exposer à la rigueur du tribunal. Il ne comparut pas, n'envoya personne, et fut, comme contumace, condamné à la mort. Par le même arrêt, toutes ses terres, situées dans le royaume, furent déclarées confisquées, acquises au roi, et rattachées à la couronne. Ainsi la Normandie fut réunie à la France deux cent quatre-vingt-douze ans après qu'elle en avait été séparée. Mais la sentence qui privait Jean ne fut pas si aisée à exécuter qu'à prononcer. Philippe, à la vérité, s'empara de parties considérables; mais la totalité ne revint à la France qu'après deux cent cinquante ans de guerres opiniâtres.

Ce n'était pas assez pour les Français des guerres qu'ils trouvaient chez eux, ils en allèrent chercher en

Asie. Au milieu même des plaisirs on parlait toujours de croisades. Foulques de Neuilli, qui avait si bien réussi à en former une troisième sous Philippe et Richard, se mit en tête d'en provoquer une quatrième; mais il ne put y engager des rois. Il apprend que Thibaut-le-Grand, comte de Champagne, le plus riche et le plus magnifique prince de ce temps, a indiqué auprès de Corbie un tournoi où doivent se rendre les grands seigneurs et les gentilshommes les plus distingués des terres et des états voisins; il y court, et emploie si utilement son éloquence et son zèle, qu'au milieu des festins, des joutes, des fêtes galantes que ces divertissements occasionaient, tous prennent la croix et s'engagent au saint voyage.

Ils députent à Venise six d'entre eux, chargés de faire avec la république un marché pour transporter la troupe en Palestine. Ces marchands, plus rusés que cette noblesse uniquement occupée de combats et de gloire, mettent le transport si haut qu'une partie des croisés se dégoûte. Ceux-ci retournent dans leur pays; les plus zélés cherchent d'autres routes, mais les Vénitiens les regagnent, en consentant, à défaut d'argent, à être payés en services, et ces services consistaient, de la part des croisés, à reprendre au profit de la république la ville de Zara en Dalmatie, que le roi de Hongrie leur avait enlevée. A cette condition les républicains promettent de joindre aux croisés un corps de troupes croisées aussi, et engagées par vœu à l'expédition.

On signe le traité avec une satisfaction réciproque. Les guerriers arrivent en foule à Venise. Ils partent,

Zara est prise. Pendant qu'on se préparait à gagner la Palestine, arrive un prince grec, nommé *Alexis*, fils d'Isaac l'Ange, empereur de Constantinople, détrôné, privé de la vue, et retenu en prison par Alexis, son propre frère, qu'il avait lui-même autrefois tiré de captivité. Le jeune Alexis était fortement recommandé aux croisés par l'empereur Philippe, qui avait épousé Irène, sa sœur. L'Allemand promettait et jurait d'aider puissamment les croisés pour le recouvrement de la Terre-Sainte, s'ils assistaient son beau-frère, et les pressait de commencer par son rétablissement. De son côté le jeune prince faisait des offres magnifiques. Il verserait dans la caisse de la croisade deux mille marcs d'argent, fournirait des vivres en abondance pendant un an, temps suffisant pour remettre son père sur le trône; ensuite il enverrait en Palestine, avec les croisés, dix mille hommes à ses frais; enfin, ce qui devait faire un extrême plaisir au pape, dont les légats étaient présents, et jouissaient d'une grande autorité, il soumettrait l'église grecque à la latine. Les Vénitiens inclinaient aussi pour les Grecs, parce qu'ils se flattaient que, dans une guerre qui se ferait à leur porte, ils pourraient s'emparer de quelques villes à leur bienséance, et augmenter leurs états de terre ferme. *Constantinople! Constantinople!* s'écrient tous les croisés. On appareille; ils voguent, et voilà cinq ou six mille Français, treize ou quatorze mille hommes à la solde des Vénitiens, devant une ville entourée de fortes tours, de bonnes murailles, garnie de munitions, renfermant plus de quatre cent mille hommes propres à porter les armes, commandés par un empereur assez

affermi sur le trône, quoique usurpateur. On dit qu'à la vue de ces formidables remparts, les croisés, tout intrépides qu'ils étaient, furent un peu étonnés de leur entreprise; mais le gant était jeté; il fallait ou vaincre ou retourner honteusement. Ils attaquent avec furie, escaladent, sont repoussés, reviennent à la charge, se précipitent dans la ville. L'usurpateur effrayé ramasse ses trésors et s'enfuit. Les vainqueurs replacent Isaac l'aveugle sur le trône, et aident le fils à réduire les rebelles qui résistaient encore.

Ils croyaient qu'ils n'avaient qu'à ouvrir la main, et qu'ils allaient y voir tomber le fruit de leur victoire; en effet, Alexis, pour les satisfaire, mit des impôts, et s'empara de l'argenterie des églises. Cette conduite mécontenta ses sujets. Le clergé lui gardait une secrète rancune, pour la promesse qu'il avait faite de le soumettre à l'église de Rome. Comme d'ailleurs l'argent ne venait ni promptement, ni abondamment, les croisés murmuraient : ils s'imaginèrent voir dans les délais le projet de les dégoûter, afin que, fatigués de remises perpétuelles, ils prissent à la fin le parti de retourner dans leur pays ou de regagner la Palestine. Ces soupçons mirent beaucoup de froideur entre les seigneurs croisés et Alexis : de sorte qu'il ne trouva en eux aucune ressource au moment d'une conjuration qui se tramait contre lui. Le chef de la faction s'appelait aussi *Alexis*, surnommé *Murtzuphle aux gros sourcils*. Il n'eut pas de peine à se défaire du jeune prince, haï du peuple et du clergé, et délaissé de ses protecteurs. Le fils de l'aveugle fut tué en prison, et Isaac son père mourut de chagrin.

Murtzuphle fit des tentatives auprès des croisés pour se les concilier et se maintenir par eux sur le trône : mais ils dédaignèrent de s'associer à l'assassin de leur ancien ami. Ils campaient hors de la ville, et de là voyaient les travaux que le nouvel empereur faisait pour sa défense. Les préparatifs étaient alarmants. En effet, le premier assaut réussit mal aux croisés ; mais dans un second ils emportèrent la ville. On fait un tableau affreux des violences commises par une soldatesque effrénée ; pillage général et inhumain, sans égards pour les femmes, ni respect pour les églises. La part des seuls Français fut portée par estimation à quatre cent mille marcs pesant d'argent. Murtzuphle se sauva avec ce qu'il put emporter des richesses du palais.

Le trône resta vacant. Il ne fut plus question entre les vainqueurs de le faire remplir par des Grecs. On convint que l'empereur serait Français, et le patriarche, Vénitien. La couronne échut à Baudoin, comte de Flandre. Boniface, marquis de Monferrat, avait été sur les rangs ; mais les Vénitiens n'en voulurent pas, dans la crainte que, s'il survenait quelque discussion avec lui, il ne fût aidé contre eux par les princes d'Italie, la plupart ses alliés ou ses parents. Boniface se dédommagea par le royaume de Thessalie, qu'il acquit en épousant la veuve de l'empereur Isaac. Un Lascaris, seigneur grec, s'empara de la Natolie, et, sous le titre d'empereur, établit son siége à Nicée. Alexis Comnène, petit-fils d'Andronic I, se retira à Trébisonde, sur les bords du Pont-Euxin, vers la Colchide, et y fonda un petit état, qu'il décora du nom magnifique d'*empire de Trébizonde*. Beaucoup d'autres, tant grecs que fran-

çais, se firent des principautés. Les Vénitiens se donnèrent l'île de Crète ou Candie, avec la liberté dont ils usèrent amplement de joindre à leurs états tout ce qui s'offrait à leur convenance. Ainsi se démembra l'empire grec, auquel il ne resta qu'un territoire fort circonscrit, exposé à être envahi par le premier agresseur qui se présenterait; ce qui ne serait pas arrivé, si la politique des Vénitiens n'eût empêché de mettre à sa tête un empereur qui aurait pu compter sur les secours voisins.

L'empereur Baudoin succomba à une première attaque des Bulgares. Ils le tinrent seize mois prisonnier, et le firent mourir dans de cruels supplices. Il eut cinq successeurs qui tous ensemble régnèrent cinquante-six ans : les Français perdirent Constantinople sous un empereur nommé *Baudoin*, comme le premier, mais d'une autre maison, de celle de Courtenay, parvenue au trône par alliance avec celle de Flandre. Cette ville tomba alors entre les mains des Paléologues, qui la gardèrent encore cent quatre-vingt-treize ans; ils en furent après ce terme dépossédés par les Turcs.

Jusqu'alors il n'avait été publié en France de croisades que contre les infidèles. Le commencement du treizième siècle en vit éclore une contre des chrétiens: titre cependant dont on ne doit pas honorer les Albigeois, s'ils ont réellement été coupables des erreurs et des vices que les historiens du temps leur reprochent. Il n'y avait pas de point de religion qu'ils n'attaquassent, les sacrements, les mystères, et jusqu'à la divinité de Jésus-Christ. Le paradis, l'enfer étaient pour la plupart d'entre eux des dogmes ridicules; le purga-

toire surtout une invention des prêtres, pour obtenir des fondations et des aumônes abondantes. On sait trop combien l'irréligion peut enfanter de désordres parmi le peuple, quel bouleversement de tous les principes, même civils, quelle corruption dans les mœurs, l'affranchissement de toute crainte pour l'avenir introduit chez des hommes grossiers, et combien elle les rend propres à lever l'étendard de l'insubordination, et à violer toutes les lois. On ne doit donc pas être étonné des abominations en tout genre que les historiens rapportent des Albigeois : ils ont été ainsi nommés, parce que c'est dans le canton d'Alby, ville du Haut-Languedoc, qu'ils formèrent leurs premiers rassemblements, et que se tint un premier concile contre eux. De l'Albigeois ils se répandirent dans le reste du Languedoc, le Toulousain, la Provence jusqu'aux Pyrénées, pays alors occupé par beaucoup de petits seigneurs retirés dans leurs montagnes, hérissées de châteaux très-propres à recéler les pillards et leur butin. On tenta de les gagner par la douceur et la persuasion ; les évêques y employèrent tous leurs soins. Ils joignirent à leur clergé des prédicateurs qui eurent d'abord des succès. Le pape nomma des légats, chargés d'appuyer leurs efforts par les foudres de l'église, ou par l'indulgence, selon les circonstances.

Peut-être ces bandes se seraient-elles dissipées, si elles n'avaient trouvé un appui dans Raymond VI, comte de Toulouse. Ce prince, d'une foi suspecte, dans le dessein de réhabiliter sa réputation à cet égard, appelle auprès de lui Pierre de Château-Neuf, un des légats. La conférence entre eux ne fut pas pacifique.

Raymond chassa le légat, avec menace de le punir sans doute des reproches qu'il lui avait faits. En route Pierre fut tué par des assassins apostés, à ce qu'on crut, par le comte de Toulouse. Le pape l'excommunia, et mit ses états en interdit : les évêques de Languedoc allèrent prier le roi de venir au secours de l'église, et d'appuyer les armes spirituelles par les temporelles.

Cependant Jean-sans-Terre n'oubliait pas la sentence infamante portée contre lui dans la cour des pairs, et la confiscation de la Normandie qui en avait été la suite. Il travaillait sourdement à susciter des ennemis à la France. L'alliance qui existait entre lui et l'empereur Othon IV, fils de sa sœur Mathilde, lui donnait des espérances d'une vengeance sûre, et à Philippe, au contraire, des craintes d'une agression dangereuse. Il répondit donc aux évêques de Languedoc que, dans la situation douteuse où il se trouvait, il ne pouvait prudemment quitter le centre de son royaume; mais il confisqua les terres du comte de Toulouse, sur lesquelles le pape avait jeté l'interdit, les abandonna au premier occupant, exhorta les barons à contribuer à la défense de l'église, arma pour cet objet quatre mille hommes qu'il promit d'entretenir, et permit qu'on prêchât une croisade dans tout le royaume. Les ecclésiastiques se montrèrent très-ardents à la publier; les laïques nobles et roturiers prirent la croix à l'envi. Ils la portaient sur la poitrine, afin de se distinguer de ceux de la Terre-Sainte qui la portaient sur l'épaule. Leur service était de quarante jours. On dit que leur première armée se monta à cinq cent mille combattants.

Raymond, effrayé de cette masse qui allait tomber

sur lui et l'écraser, s'humilia devant le légat, qui voulut bien lui pardonner, à condition qu'il se soumettrait aux rigueurs de la pénitence publique. En conséquence, le comte de Toulouse parut en chemise à le porte de l'église, y fit abjuration des erreurs contenues dans une formule qu'il répéta. Le prélat ensuite lui mit son étole au cou : le tirant d'une main, et le frappant de l'autre avec une baguette, il l'amena jusqu'au pied de l'autel, où il promit obéissance à l'église romaine : son excommunication fut levée; il prit la croix et se mit à combattre ceux qu'il protégeait auparavant.

Il se trouva ainsi à l'abri des efforts des croisés. Ils tombèrent sur des villes et châteaux en assez grand nombre, depuis Toulouse jusque dans la Navarre, où les Albigeois s'étaient établis, les en chassèrent et s'y fortifièrent eux-mêmes. Ces acquisitions formaient une étendue de pays considérable où se trouvaient plusieurs villes importantes, comme Béziers, Carcassonne, et plus de cent châteaux. Le conseil des croisés, qui avait à sa tête, outre les légats, un abbé de Cîteaux, homme violent et absolu, regardant ces conquêtes comme légitimes possessions de l'église, résolut d'y nommer un gouverneur. Ils proposèrent le commandement à différents seigneurs, qui le refusèrent. L'abbé de Cîteaux, usant du pouvoir que lui donnait sa réputation de zèle et de capacité, ordonne à Simon, comte de Montfort-l'Amauri, de le prendre. Simon l'accepte. Il s'était beaucoup distingué en Palestine, passait pour homme de bien, et se montrait très-zélé pour la cause de l'église. Mais se trouvant maître de beaucoup de places fortes, et à la tête d'une belle armée, son zèle

se changea insensiblement en désir de régner; de sorte qu'il ne prenait pas seulement les places qu'occupaient les Albigeois, mais toutes celles qui étaient à sa bienséance, et non-seulement du domaine du comte de Toulouse, avec lequel il s'était brouillé, mais encore de ceux des comtes de Foix, de Comminges et de Béarn, qui n'étaient pas accusés d'hérésie.

Le comte de Toulouse, incapable, même avec le secours de ses alliés, d'arrêter ce torrent, alla à Rome, et fit au pape une harangue si touchante, que le saint père, ému, écrivit au légat de suspendre les hostilités contre Raymond; que le crime d'hérésie dont il était accusé, ainsi que sa connivence au meurtre du légat Pierre de Château-Neuf, ne lui paraissaient pas bien prouvés; qu'il fallait procéder avec beaucoup de circonspection dans cette affaire, consulter les prélats et barons de France, faire enfin promptement paix ou trêve, et ne plus tourmenter ce malheureux pays. En effet, la guerre s'y faisait avec une barbarie affreuse. Les récits qui nous restent des excès commis, de part et d'autre, font horreur. La fureur des hérétiques s'exerçait principalement sur les prêtres et les moines, qu'ils regardaient comme leurs principaux ennemis. Non-seulement ils détruisaient églises et monastères, mais ils massacraient impitoyablement tous ceux qui tombaient entre leurs mains, et les faisaient souvent expirer dans les tourments. C'était une rage des deux côtés, une rage aveugle, une égale soif de sang. Guillaume IV, prince d'Orange, tombé entre les mains des Albigeois, fut écorché vif par eux, et coupé en morceaux. Quelquefois il se trouvait, dans les villes attaquées

par les croisés, des catholiques mêlés aux hérétiques. Prêts à livrer l'assaut à Béziers, les assaillants vinrent demander à l'abbé de Cîteaux comment ils pourraient distinguer les catholiques afin de les sauver : *Tuez tout*, répondit l'abbé, *Dieu connaît ceux qui sont à lui.*

Raymond, revenu de Rome, s'était encore joint aux croisés; mais, n'obtenant aucune justice, il les quitta, se tourna une seconde fois contre eux, et recommença la guerre, pour recouvrer ce qu'ils lui avaient enlevé. Dans cette intention, il demande du secours à l'empereur Othon, son parent. Le roi de France était en froid avec l'Allemand pour des intérêts politiques. Il fut piqué de ce qu'un de ses vassaux recourait à un prince son ennemi. Non-seulement il abandonna le comte de Toulouse, mais encore il se montra disposé pour Montfort, qu'il avait jusque-là peu favorisé. Raymond ne tira pas grand avantage de l'imprudence qui lui avait fait solliciter l'empereur; mais il trouva une bonne ressource dans Pierre, roi d'Aragon.

Ce prince avait un grand intérêt de finir cette guerre qui infestait les pays limitrophes à ses états, jusques et compris la Navarre. Outre les ravages dont ses peuples souffraient, cette croisade empêchait les effets d'une autre que le pape lui avait permise contre les Sarrasins. Déterminé par ces différents motifs, Pierre accourut au secours du comte de Toulouse, qu'il croyait vexé injustement. Il s'y porta de si grand cœur que, ne se ménageant pas, il fut tué dans une bataille; le comte de Montfort fut tué aussi dans un assaut. Sa mort donna d'abord du relâche à la guerre, qui finit ensuite d'elle-même.

Cette croisade contre les Albigeois était comme une fièvre qui avait ses intermittences. L'engagement des croisés n'étant que pour quarante jours, quand ce terme était expiré, ils se retiraient. D'autres à la vérité survenaient, mais dans l'intervalle du recrutement les Albigeois s'étaient renforcés, et avaient quelquefois repris des postes importants. Tant que Montfort vécut, les arrivants trouvaient une armée à laquelle ils s'incorporaient, regagnaient les conquêtes perdues, et en faisaient même de nouvelles. La mort de Montfort fit cesser ces alternatives. Les seigneurs, ses auxiliaires, se retirèrent dans leurs châteaux, et s'y cantonnèrent. Leurs sujets, catholiques et hérétiques, las d'une guerre, la plus dévastatrice qu'il y ait jamais eu, s'accoutumèrent à se souffrir. Philippe-Auguste, quand cette espèce de ligue commença à se dissoudre, envoya Louis, son fils, avec des troupes, et l'appareil imposant de la souveraineté. Il appela auprès de lui les grands, peu accoutumés à la soumission. Il les obligea de rendre hommage, et de prêter serment de fidélité au roi son père. Raymond, comte de Toulouse, recouvra une partie de ses états. Simon, comte de Montfort, fut décoré du titre de saint, parce qu'il était mort les armes à la main contre les hérétiques; et Philippe gagna à cette guerre, dont il se mêla peu, de faire respecter les droits de sa couronne, dans des pays qui les méconnaissaient depuis Charlemagne. Cependant il resta dans ces contrées un levain d'insubordination toujours prêt à fermenter.

Jean-sans-Terre, taché du sang d'Arthur, son neveu, couvert de l'opprobre d'une conduite licencieuse

qui le rendait méprisable, joignait à ces griefs des violences contre le clergé. Ce dernier crime lui attira d'abord des remontrances que le pape Innocent III lui fit parvenir par des légats qu'il lui envoya, ensuite des injonctions de rendre au clergé les biens qu'il lui avait enlevés; enfin l'excommunication et la déchéance du trône. Cette déchéance se marquait par l'exhortation aux sujets de renoncer à leur serment de fidélité. On ne sait si c'est dans cette occasion que, joignant l'ironie à la cruauté, Jean, ne voulant pas, dit-il, souiller ses mains du sang d'un prélat, fit revêtir l'archevêque de Cantorbéry d'une tunique de plomb dans laquelle il mourut.

Après la promulgation de la sentence d'excommunication, qui commença à mettre du trouble dans l'Angleterre, les légats passent en France, et proposent la couronne au prince Louis, fils de Philippe-Auguste, et neveu du monarque anglais, comme ayant épousé Blanche de Castille, fille d'Éléonore, sœur de Jean. Le roi acquiesçant au désir de son fils, et croyant l'occasion favorable, sans s'amuser à attaquer le roi d'Angleterre dans ses terres du continent, se prépare à porter la guerre dans son île. Neuf cents embarcations sont rassemblées à l'embouchure de la Seine, chargées de troupes prêtes à partir. Jean, pour détourner l'invasion, a recours à la même puissance qu'il avait provoquée; il offre au pape de se constituer vassal et tributaire du saint siége, de reconnaître qu'il tient du souverain pontife sa couronne, et de lui payer tous les ans mille marcs sterling à la Saint-Michel. A ces conditions, Jean devient *le fils dévot de l'église, un*

prince modeste, un roi très-benin; et, par la même bulle qui lui donne ces titres, le pape défend à Louis d'attaquer le fief de l'église. Philippe suspend ses préparatifs qui lui avaient coûté beaucoup d'argent; mais, afin de n'en pas perdre tout le fruit, il tourna ses armes contre Ferrand, comte de Flandre, dont il envoya ravager les côtes par sa flotte, et qu'il attaqua par terre en personne.

Ferrand était fils de Sanche I, roi de Portugal, et arrière-petit-fils de ce Henri, cadet de Bourgogne, que nous avons vu s'établir en Portugal, au temps de la première croisade. Il devait son comté à la protection du roi de France qui avait favorisé son mariage avec Jeanne, comtesse de Namur, fille aînée de Baudoin, premier empereur latin de Constantinople, et héritière de son comté de Flandre; mais le roi, pour prix de ces faveurs, avait retenu les villes d'Aire et de Saint-Omer. Ferrand, plus piqué de la retenue que reconnaissant des bienfaits, redemanda ces villes, essuya des refus, et, désespérant de se les faire restituer par ses seules forces, eut recours à l'empereur Othon, qu'il savait ennemi de Philippe. La guerre contre le Flamand fut mêlée de succès et de revers. Le roi fit des conquêtes assez importantes; mais il perdit la plus grande partie de sa flotte, qui fut surprise et brûlée.

L'expédition contre Ferrand paraît avoir eu pour principal but de rompre les premiers efforts d'une ligue formée contre la France. Jean-sans-Terre et Othon en étaient les chefs. Une haine commune les unissait; elle était cimentée par les liens de la parenté. Ils avaient appelé ou admis à cette union plusieurs seigneurs du

nord et du couchant de la France, entre lesquels se trouvait, outre Ferrand, Renaud, comte de Boulogne, un des principaux instigateurs de l'entreprise. Les confédérés tinrent à Valenciennes une assemblée, où ils se partagèrent la France. Ferrand devait avoir l'Ile-de-France et Paris; Renaud, le Vermandois; le roi d'Angleterre, les pays d'outre-Loire, et l'empereur tout le reste. Les capitaines allemands auraient pour récompense les fiefs et les riches possessions de l'église. Presque tous étaient excommuniés, ou pour leurs forfaits particuliers, ou à cause de leur liaison avec Othon, excommunié lui-même : aussi firent-ils entre eux cette convention remarquable, que, quand ils auraient vaincu Philippe, le seul protecteur de l'église, ils extermineraient pape, évêques, moines, et ne laisseraient que les prêtres nécessaires au culte, qui n'auraient, comme dans la primitive église, d'autres revenus que les aumônes des fidèles, sans qu'il leur fût permis d'accepter désormais aucune fondation.

Pour l'accomplissement de ces projets, Othon amena contre la France une armée qu'on dit de cent cinquante mille hommes, sans compter la cavalerie. Elle entra par la Flandre. Avec tous ses efforts, Philippe n'avait pu rassembler que cinquante mille hommes, tant cavaliers que fantassins. Du reste, le courage, l'ardeur, la capacité militaire, étaient égales dans les chefs des deux armées. Après plusieurs marches et contre-marches, elles se rencontrèrent dans la plaine de Bouvines, sur une des rives de la Meuse, à peu de distance de la ville de Lille. La bataille se donna le 25 juillet, un des jours les plus chauds de l'année, sous un

soleil ardent, et dura depuis midi jusqu'à la nuit.

Le roi, qui avait marché toute la matinée, ne comptait pas combattre dans ce jour. Il avait pris la résolution de faire reposer ses troupes harassées, et lui-même jouissait d'un peu de fraîcheur au pied d'un frêne, lorsqu'on vint l'avertir que les ennemis paraissaient. Il entendait déjà dans les postes avancés le cliquetis des armes. Aussitôt il reprend les siennes, fait une courte prière dans une chapelle qui se trouvait près de lui; et, comme il soupçonnait des traîtres dans son camp, il imagine de les lier par une espèce de serment qu'ils auraient honte de rompre. Ce monarque fait poser son sceptre et sa couronne sur un autel portatif à la vue de son armée; puis, élevant la voix : « Seigneurs français, dit-il, et vous, valeureux soldats, qui êtes prêts « à exposer votre vie pour la défense de cette couronne; si vous jugez qu'il y ait quelqu'un parmi vous « qui en soit plus digne que moi, je la lui cède volontiers, pourvu que vous vous disposiez à la conserver « entière, et à ne la pas laisser démembrer par ces excommuniés. — *Vive Philippe! vive le roi Auguste!* « s'écrie toute l'armée; qu'il règne, et que la couronne « lui reste à jamais; nous la lui conserverons aux dépens de nos vies. » Ils se jettent ensuite à genoux, et le roi attendri leur donne sa bénédiction qu'ils demandent. Il prend alors son casque, monte à cheval, et vole à la tête de l'armée. Les prêtres entonnent les psaumes, les trompettes sonnent, et la charge commence.

L'ordre de bataille des confédérés était de porter tous leurs efforts contre la personne du roi, persua-

dés que, lui tué ou fait prisonnier, leurs projets n'éprouveraient ni obstacles, ni retardements. Ainsi trois escadrons d'élite devaient l'attaquer directement, pendant que, de chaque côté, un autre de même force tiendrait en échec ceux qui voudraient venir à son secours. L'empereur commandait ces trois escadrons; il marchait précédé d'un chariot qui portait l'aigle d'or sur un pal du même métal. Othon fond impétueusement sur la troupe royale. Le choc est soutenu avec fermeté; mais le nombre l'emporte. Philippe est renversé, et foulé aux pieds des chevaux. En vain le chevalier qui portait l'étendard auprès de lui, le haussait et baissait pour avertir du danger où se trouvait le roi, et appeler du secours : serrés de trop près eux-mêmes par les escadrons qu'on leur avait opposés, les plus voisins du roi se soutenaient à peine, loin de pouvoir courir à son aide. Cependant ils font un effort commun, repoussent les assaillants, et attaquent à leur tour : Philippe est remonté, il tombe comme la foudre sur ses ennemis, le chariot impérial est renversé, l'aigle enlevée. Othon, trois fois démonté, saisi au corps par un chevalier français, et délivré par les siens, prend un des premiers la fuite. Les comtes de Flandre et de Boulogne, qui avaient le plus grand intérêt à ne pas tomber entre les mains du roi, entretinrent long-temps le combat, mais furent enfin faits prisonniers et présentés au roi. Après de durs reproches, il les fit charger de fers. Renaud fut enfermé dans un noir cachot, attaché à une grosse chaîne qui lui permettait à peine d'en parcourir l'es-

pace, et Ferrand fut traîné à la suite du roi, pour servir à son triomphe.

Le principal succès de la bataille est dû à Guérin, chevalier du Temple, qui s'était distingué dans les guerres d'Orient, et qui était nommé évêque de Senlis. Chargé de ranger l'armée en bataille, il eut l'adresse de mettre le soleil dans les yeux de l'ennemi, ce qui contribua beaucoup à la victoire. Philippe, évêque de Beauvais, se servit, dans cette journée, d'une masse de fer, avec laquelle il assommait les ennemis. Il avait été fait prisonnier autrefois dans une bataille où il s'était distingué par le carnage. Le pape demanda sa liberté, en l'appelant son fils; le vainqueur envoya au souverain pontife les habits ensanglantés du prélat, et lui fit dire, comme autrefois les enfants de Jacob à leur père : *Reconnaissez-vous les vêtements de votre fils?* Le souverain pontife n'insista pas; l'évêque, délivré par un autre moyen, devint plus scrupuleux ou plus circonspect; et c'est pour cela que, de peur de répandre le sang, il tuait, non avec l'épée, mais avec la masse.

Les communes, qui faisaient le plus grand nombre dans l'armée, n'en faisaient pas la principale force; c'étaient les chevaliers, ces hommes couverts d'une armure impénétrable, montés sur des chevaux bardés de fer comme eux, qui décidaient de la victoire. Mais aussi, dans une déroute, la soldatesque, légèrement armée, alerte et avide de butin, faisait une terrible exécution sur les fuyards. Rarement les *Vilains*, comme on les appelait, gardaient les prisonniers de leur classe, parce qu'ils ne pouvaient pas en espérer

grande rançon. Ils tuaient pour les dépouilles; aussi, quand le massacre était une fois commencé, il devenait épouvantable. On dit que les confédérés perdirent de cinquante à cent mille hommes, malheureux Allemands et Flamands tirés de leurs villages pour venir se faire égorger en France; au lieu que peu de chevaliers perdirent la vie dans la bataille de Bouvines. Il était difficile de les tuer, à moins qu'on ne les assommât: mais aussi une fois démontés, il était très-aisé de les faire prisonniers, parce qu'emmaillottés, pour ainsi dire, dans leurs armures, il leur était presque impossible de se relever. Les fantassins les tiraient avec des crocs de dessus leurs chevaux, les garrottaient et les emmenaient pour en tirer rançon. Il fut présenté au roi, sur le champ de bataille, vingt-cinq seigneurs portant bannière, une multitude de nobles et de chevaliers, et cinq comtes, outre Renaud de Boulogne, et Ferrand de Flandre. Une vieille tante de celui-ci, inquiète du succès de son entreprise, avait consulté une sorcière qui lui répondit: « On combattra, le roi sera « renversé, foulé aux pieds des chevaux, ne sera point « enseveli; et après la victoire, Ferrand entrera en « grande pompe dans la ville de Paris. » Cette prédiction, si elle n'a pas été faite après coup, est assez étonnante. En effet, on combattit, le roi fut renversé et foulé aux pieds des chevaux, n'en mourut point; Ferrand entra dans Paris en grande pompe, mais différente de celle que la prophétesse avait fait entendre; il était traîné à la suite du roi, chargé de chaînes dans un chariot attelé de quatre chevaux; et le peuple a

chanté long-temps une chanson qui finissait par ce jeu de mots :

Et quatre ferrants (1) bien ferrés
Trainent Ferrand bien enferré.

Dans cette bataille ne parurent ni Jean-sans-Terre, ni Louis, fils de Philippe. Ils étaient occupés l'un contre l'autre en Poitou, où le roi d'Angleterre descendit avec une armée pour opérer une diversion favorable à Othon, son neveu. Louis le défit en plusieurs rencontres, et ensuite, dans un combat décisif livré près de Chinon le même jour, à ce qu'on dit, que la bataille de Bouvines. On ajoute que les courriers qui allaient porter réciproquement la nouvelle de ces victoires, se rencontrèrent près de Senlis, dans le lieu même où Philippe-Auguste a fait bâtir une abbaye, honorée du nom de la *Victoire*.

Jean-sans-Terre se retira dans son royaume. Soit habitude de faire le mal, soit qu'il voulût se venger sur ses sujets du malheur qu'il venait d'éprouver, il ne ménagea plus rien. Ce tyran tourmentait le peuple par les impôts, violait ouvertement les priviléges des villes et de la noblesse, et pillait les églises. Cette fois, cependant, ce ne fut point le clergé qui l'inquiéta. Il trouva même, chez le pape, des ressources contre les entreprises de ses barons.

Fatigués de ses vexations, ils lui adressèrent d'abord des plaintes modestes. Il n'en tint compte. Alors ils élurent un chef qu'ils chargèrent, sous le nom de

(1) On donnait alors le nom de *férants* ou *ferrants* à des chevaux d'une certaine espèce ou d'une certaine couleur.

maréchal de Dieu et de l'église, de contraindre le roi, par force s'il le fallait, à leur rendre justice. Jean parut se prêter à leurs désirs. Il convint de quelques réformes; mais, quand il crut avoir endormi leur ressentiment par la fausse sécurité qu'il leur inspirait, il recommença à les mécontenter. Sans s'amuser alors à de nouvelles remontrances, ils le déclarèrent déchu de la royauté, et envoyèrent l'un d'entre eux offrir la couronne à Louis, fils de Philippe-Auguste et neveu du roi d'Angleterre par Blanche de Castillle, sa femme, qui était fille d'Éléonore, sœur de Jean.

Le prince l'accepte et fait des préparatifs. Le pape, depuis que Jean s'était déclaré vassal du saint siége, entretenait en Angleterre un légat nommé *Galon*. Il passe en France en même temps que le député des barons; remontre à Louis que l'Angleterre, comme fief du saint siége, est sous la protection immédiate du pape; que l'attaquer, c'est attenter aux droits sacrés de l'église, et qu'il excommuniera tous ceux qui se rendront coupables de ce sacrilége. Louis et Philippe répondent : Jean est un homme vicieux, déshonoré par toute sorte de forfaits, condamné à mort par les pairs de France pour l'assassinat d'Arthur et d'autres crimes : il n'a pu donner un royaume dont il était déchu. Fort de ce raisonnement, Louis continue ses préparatifs. Son père faisait semblant de n'y prendre aucune part, dans la crainte de se brouiller avec le pape. Il laisse donc partir son fils; mais il n'a pas la prudence de retenir Galon, ce qui se pouvait sous quelque prétexte. Le légat suit le prince, et en arrivant il l'excommunie. Ses foudres ne firent point alors grand effet.

Louis était passé avec une bonne armée, portée, dit-on, sur sept cents vaisseaux. Les Anglais le reçurent avec acclamation. Il entra dans Londres, honoré du titre de libérateur du peuple, y fut couronné, et y présenta ainsi un spectacle dont la contre-partie devait avoir lieu en France à deux cents ans de là.

Au moment où il se croyait sûr du trône par la haine que toute l'Angleterre portait à Jean, ce roi mourut, les uns disent d'une indigestion, les autres du chagrin d'avoir perdu ses trésors au passage d'une rivière; d'autres, enfin, par un crime qui marque l'espèce de rage dont on était possédé contre lui. Un moine, dit-on, d'une abbaye dont il avait pillé les biens, lui présenta du vin empoisonné, en fit l'essai en sa présence pour lui ôter toute défiance, et mourut comme lui dans de violentes convulsions.

Cette mort changea la face des affaires. Jean laissait trois fils en bas âge. Les Anglais trouvèrent injuste de faire souffrir des fautes de leur père ces enfants innocents. Ils proclamèrent roi Henri III, l'aîné. Ce fut alors que les foudres de l'excommunication devinrent utiles contre Louis. Il défendit courageusement le droit qu'on lui avait donné, et eut des succès; mais son armée dépérissait, même par ses victoires. Il passa en France pour en tirer des secours. Son père, dans ce voyage, ne voulut le voir qu'en secret, tant le souvenir des maux qu'il avait éprouvés par l'excommunication lui faisait craindre de s'y exposer de nouveau en communiquant avec son fils excommunié!

Tous les Français ne furent pas si craintifs. Le prince remmena avec lui un corps de troupes con-

sidérable, prises surtout dans la noblesse. Blanche de Castille, son épouse, qui commença alors à faire présager ce qu'elle pourrait être dans des temps difficiles, lui envoya aussi un puissant renfort. Avec ces secours il tint quelque temps la campagne; mais il fut à la fin repoussé et resserré dans la ville de Londres. Toute ressource manquait du côté de la France, Le peuple anglais se montrait mal disposé à son égard; les seigneurs qui lui avaient donné la couronne l'abandonnaient. Il consentit d'abdiquer, mais sans aucune démonstration humiliante. Il lui fut libre de ramener tous les guerriers qui s'étaient dévoués à son service. On lui donna même quinze mille marcs d'argent pour le rachat des otages qu'il avait exigés quand on lui offrit le trône. Quant à l'excommunication, elle fut levée pour le prince et ses adhérents, à condition que les laïques qui l'avaient suivi en Angleterre paieraient pendant deux ans à l'église le revenu de leurs biens; le prince lui-même fut taxé au dixième. Les ecclésiastiques qui l'avaient aidé devaient aller en pèlerinage à Rome, y recevoir la pénitence qui leur serait imposée, et s'en acquitter dans ce lieu même, ou venir l'accomplir dans la cathédrale de leur pays, s'y présenter un jour de grande fête, confesser publiquement leur faute, et faire le tour du chœur, tenant en main des verges dont ils seraient fustigés par le chantre. Telle était la rigueur de la pénitence canonique, *dont certainement*, dit Mézeray, *on ne s'accommoderait pas aujourd'hui.*

Cette expédition dura dix-huit mois. On reproche à Philippe-Auguste de la pusillanimité dans cette

occasion, et une faiblesse qui fut la cause du mauvais succès de l'entreprise. En effet, si le père eût montré moins de crainte d'être enveloppé dans l'anathème de son fils, peut-être les seigneurs français l'auraient-ils secouru avec plus d'ardeur. On rejette aussi les malheurs de l'entreprise sur la jactance française qui déplut aux Anglais, et détacha de Louis ceux qui avaient été ses plus zélés partisans; mais la vraie cause du désastre fut la mort de Jean-sans-Terre.

Philippe-Auguste, délivré de ce prince, qu'il regardait comme un ennemi personnel, passa le reste de sa vie à faire régner la justice et la paix dans son royaume, qu'il avait prodigieusement agrandi. Il conquit la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine et le Poitou, sur le roi d'Angleterre; la Picardie, sur Philippe d'Alsace, comte de Flandre, régent de France au commencement de son règne; l'Auvergne et Châtellerault, sur les comtes qui en étaient possesseurs; et réunit encore à la couronne l'Artois, par son mariage avec Isabelle de Hainaut, à laquelle Philippe d'Alsace, son oncle, en avait fait don; et un grand nombre de villes et de châteaux en Berri et dans d'autres provinces, par divers achats. Il s'appliqua à pacifier et restaurer les malheureuses contrées ravagées pendant la guerre des Albigeois. On a vu que les croisés lui offrirent leurs conquêtes; le pape le pressait de les accepter; mais, touché par les prières du jeune comte de Toulonse, après la mort de Raymond VI, son père, il rendit au fils le comté et la plus grande partie de ses états. Également généreux à l'égard des autres seigneurs de ce pays, il se contenta de l'hommage qui les

incorporait au royaume, dont ils s'étaient distraits par la faiblesse et l'inattention des monarques ses ancêtres.

Ses acquisitions furent autant l'ouvrage de sa politique que de sa valeur. Il y a peu de vies qui aient été aussi actives que la sienne. Toujours il fut occupé de guerres, de traités, de règlements, de réforme, de lois sur les propriétés, les fiefs, les droits des seigneurs, les devoirs des vassaux. Le premier de nos rois, il mit un ordre constant dans cette matière, abandonnée jusqu'alors à l'arbitraire. Les mœurs attirèrent aussi son attention, quoique, outre son divorce, on puisse lui reprocher bien des écarts. On lui reconnait un fils et une fille illégitimes. Le fils devint évêque de Noyon, selon la coutume de ce temps, qui destinait ces enfants, dès leur naissance, à l'état ecclésiastique.

On reconnaît à Philippe-Auguste du génie pour les siéges, du goût pour les machines, dont il récompensait noblement les inventeurs. Il paraît aussi que sous son règne la tactique a fait des progrès, et qu'on ne combattait plus tumultuairement comme auparavant. Il était plus maître de ses soldats, parce qu'il les payait. C'est pour cet emploi, ou sous ce prétexte, qu'ont été établis par lui les premiers impôts permanents. On remarque sous lui trois armements maritimes très-considérables; il fortifiait ses places et réparait promptement les villes qu'il avait prises : ainsi il ne négligea aucune des parties de l'art militaire.

Il aimait les bâtiments. On a déjà vu qu'il ferma Paris de murailles. Il construisit des halles, et entoura de cloîtres le cimetière des Innocents, pour procurer

un abri à ceux qui venaient y pleurer leurs parents et leurs amis. Ce roi donna à la capitale un prévôt chargé de la police, bâtit un palais autour de la grosse tour du Louvre, contribua à l'édifice de la cathédrale déjà commencée, et à l'accroissement de l'université. On appela ainsi une société d'hommes appliqués à l'étude de toutes les sciences, qui se forma insensiblement. Philippe lui donna de grands priviléges. Malgré les lumières qu'il s'efforça de répandre, de son temps ont été pratiqués les rites grossiers connus sous les noms de *fête de l'Ane* et de *fête des Fous*. Dans la première, chaque antienne ou oraison était terminée par l'imitation éclatante du braiement de cet animal. Dans la deuxième, les ministres inférieurs de l'église, chantres et enfants de chœur, se permettaient des danses et des chansons lascives jusque dans le sanctuaire, et contrefaisaient ridiculement, sur l'autel même, les plus saintes cérémonies, sans dessein cependant de profanation, tant était grande la simplicité des mœurs!

Les circonstances procurèrent l'établissement de plusieurs ordres religieux : l'ordre de la Foi de Jésus-Christ, tout militaire, institué pour combattre les Albigeois, et qui disparut avec eux; l'ordre de la Trinité, qui engageait à racheter les prisonniers faits par les infidèles dans les guerres saintes, et réduits à la captivité; l'ordre du Saint-Esprit, hospitaliers institués pour le soulagement des pauvres et des malades; son chef-lieu était à Montpellier; enfin, l'ordre des frères prêcheurs, appelés aussi *dominicains*, du nom de leur fondateur, et *jacobins*, d'un de leurs emplacements dans la rue Saint-Jacques, destinés spécialement à la

conversion des hérétiques. Il a joué un grand rôle dans la guerre des Albigeois. On accuse ces religieux d'avoir porté dans cette guerre un zèle trop vif, qui a été, dit-on, l'origine de l'inquisition.

Cet ordre et celui des franciscains, nommés *cordeliers*, qui parut quelque temps après, n'étaient pas riches. Ils faisaient un singulier contraste avec les moines de Cluni et de Cîteaux, qui regorgeaient. Aussi ceux-ci étaient-ils fort considérés des grands. Leurs monastères, vastes et magnifiques pour le temps, servaient de lieu d'assemblée à la noblesse. Les abbés admis à la cour s'immisçaient dans les affaires d'état. Tel on a vu figurer avec une distinction sinistre un abbé de Cîteaux dans la guerre des Albigeois. La pauvreté dont les nouveaux religieux faisaient profession les assimilant au peuple, ils jouissaient d'un grand crédit dans cette classe, dont les aumônes fournissaient à leur subsistance. Ils aidaient les prêtres séculiers dans leurs fonctions du ministère, mais ils devinrent souvent leurs rivaux.

L'histoire, qui nous a conservé ces faits, n'en rapporte presque aucun propre à nous faire connaître les habitudes des Français sous Philippe-Auguste. La cour de ce prince a dû être splendide, brillante de la magnificence qui convient à un grand monarque. Cependant on ne voit pas qu'il ait donné de ces fêtes éclatantes qui entraînent de grandes dépenses; aussi lui reproche-t-on de la parcimonie, qualifiée d'avarice par quelques historiens: heureux défaut, s'il a épargné au monarque la nécessité de surcharger le peuple, qui paie toujours ces magnificences!

Au reste, Philippe-Auguste était généreux à propos, noble dans son maintien, affable et accueillant, zélé pour l'ordre et la justice, vaillant, comme on l'a vu, très-attaché à ses devoirs, et tâchant d'inspirer ces dispositions aux autres. Dans une médaille, frappée pour la cérémonie de la promotion de son fils à l'ordre de chevalerie, on voit le monarque donnant l'accolade au jeune prince, et pour légende ce vers :

Disce, puer, virtutem ex me, regumque laborem.

« Apprends de moi, mon fils, la vertu et les travaux « qui conviennent à un roi. » Exhortation qu'un père rougirait de faire à son fils, s'il ne pouvait se rendre témoignage qu'il donne l'exemple ! Il mourut à cinquante-neuf ans. Son testament renferme un legs assez modique pour la croisade, peu de dons aux monastères; mais des habits aux pauvres, et une somme très-considérable tirée uniquement de ses domaines. Il a été surnommé *Dieu-Donné*, parce qu'il naquit après une longue stérilité de sa mère; *Conquérant* et *Auguste*, à cause de ses victoires et de ses grandes qualités.

LOUIS VIII, DIT COEUR-DE-LION,

AGÉ DE 36 ANS.

Louis avait trente-six ans quand il monta sur le trône; il avait alors, de Blanche de Castille, son épouse, des enfants dont l'aîné atteignait déjà l'adolescence : il se fit sacrer à Reims et couronner avec elle. La réception qui lui fut faite à Paris, au retonr de cette cérémonie, a excité l'enthousiasme d'un de

nos historiens, qui la dépeint en ces termes : « Toute « la ville sortit au-devant du monarque ; les poëtes « chantaient des odes à sa louange, les musiciens fai- « saient retentir l'air du son de la vielle, des fifres, du « tambour, du psaltérion et de la harpe. Aristote se « tut, Platon fit silence, et les philosophes déposèrent « pour un moment l'esprit de dispute. » Ainsi il y avait dans ce temps des poëtes qui louaient, des musiciens qui chantaient, et des philosophes qui disputaient.

Un règne de trois ans présente peu d'événements importants. Nous y plaçons, comme un des plus propres à fixer l'attention de ceux qui réfléchissent, la propagation des franciscains, nommés *cordeliers*, parce qu'ils se ceignaient d'une corde. S'il paraît étonnant que Zénon, père des stoïciens, en prêchant la faim et la soif, ait trouvé d'ardents sectateurs de sa doctrine, on ne doit pas être moins surpris que saint François, paysan d'Assise en Ombrie, homme simple et sans lettres, qui prêchait la pauvreté la plus stricte, le jeûne, le renoncement à tous les plaisirs, ait aussi fait des disciples, et des disciples en si grand nombre, que de son vivant, dit-on, on comptait plus de trois cents couvents de son ordre. Vivant d'aumônes, déchargés des soins qu'entraîne l'administration des biens, ils se livrèrent à la prédication et à l'étude de la theologie scolastique, de toutes les sciences la plus estimée alors ; ils devinrent grands maîtres en dispute. L'université les admit dans son sein, comme elle y avait reçu les jacobins, non sans crainte que l'attachement à des opinions de corps n'excitât des troubles.

Les papes se les attachèrent par des priviléges; ils en marquèrent leur reconnaissance en soutenant les maximes qui plaisaient à la cour de Rome. Alors aussi parurent les carmes et beaucoup d'autres ordres, que le zèle pour la conversion des hérétiques multipliait. On commençait à comprendre qu'il valait mieux les prêcher que de les combattre. La même ferveur gagna le sexe dévot : il n'y eut point d'ordre religieux qui n'eût de religieuses; mais la pauvreté évangélique bâtit leurs couvents, lesquels ne furent pas cependant tout-à-fait abandonnés, comme ceux des hommes, à la ressource hasardeuse des aumônes.

Ce siècle d'exagération fut le moment le plus brillant de la chevalerie. *L'amour de Dieu et des dames* en était la base. Sorti à peine de l'adolescence, le gentilhomme était envoyé en qualité de page chez un grand seigneur où il apprenait les exercices du corps, à monter à cheval, chasser, tirer des armes, le service intérieur, celui de la table et de la chambre, faire les ménages, se rendre agréable aux dames, les prévenir par des soins respectueux. Les mères accoutumaient leurs filles à recevoir ces délicates attentions avec une affabilité qui ne dérogeait pas à la modestie. La gloire des demoiselles consistait à exceller dans les travaux à l'aiguille, à pouvoir montrer de riches tapis, des habits pour leur père et leurs frères, ouvrages de leurs mains. Les gâteaux, confitures et autres friandises de table étaient leurs amusements; elles s'occupaient à les préparer ainsi que les onguents, les extraits et les baumes propres à la guérison des blessures des chevaliers. D'ailleurs, rien dans l'éducation des deux sexes qui

tendit à orner l'esprit. Il n'était pas rare de trouver des chevaliers qui ne sussent pas lire.

Le page, après avoir passé par les grades de damoiseau et de varlet, parvenait à celui d'écuyer; il portait devant le chevalier les différentes pièces de l'armure, les brassards, les gantelets, le heaume, l'écu, lui posait le casque sur la tête, le revêtait de la cuirasse. Arrivé à la dignité de bachelier ou bas chevalier, il accompagnait le chevalier dans les combats. Chacune de ces gradations était accompagnée de cérémonies particulières. On donnait à celle de la chevalerie un caractère auguste et religieux. Le novice (c'était le nom du candidat) devait assister à de longs offices, à des veilles dans l'église, à de fréquents sermons, et apporter à ceux-ci, avec l'assiduité, de l'attention, car les prêtres l'observaient. Le jour de la réception, les parents, les amis et tous les chevaliers du canton convoqués menaient le récipiendaire au milieu d'eux à l'église, revêtu d'un habit blanc, comme les néophytes, son bouclier pendu au cou. Les dames et demoiselles assistantes lui attachaient les éperons dorés, la cuirasse et toutes les pièces de l'armure. Le plus ancien chevalier s'approchait alors, lui ceignait l'épée qu'il prenait sur l'autel, lui donnait sur l'épaule un petit coup du plat de la sienne, et l'embrassait en disant: *De par Dieu, Notre-Dame et monseigneur saint Denis* (ou un autre saint, le plus révéré dans le canton) *je vous fais chevalier*. L'écuyer lui amenait son cheval de bataille; affermi en selle, il brandissait sa lance, faisait flamboyer son épée, et caracolait devant l'assemblée. Pour lors le chevalier devenait un être

privilégié. Il parcourait les châteaux, et était reçu partout comme un homme qui fait honneur. Les dames et les demoiselles allaient au-devant de lui; s'il revenait des combats, elles le désarmaient et l'armaient pour de nouveaux combats. Ce n'était pas un petit ouvrage pour leurs mains délicates d'ajuster ces enveloppes de fer dont le chevalier était pour ainsi dire empaqueté. De ces soins obligeants naissaient entre les deux sexes une familiarité respectueuse, qu'on peut regarder comme l'origine de la galanterie qui caractérise les Français.

Si un chevalier venait à se rendre coupable d'une faute grave, comme lâcheté ou trahison, l'ignominie de son châtiment était l'inverse de l'éclat de son adoption. Après la sentence de ses pairs, il était amené sur un échafaud; on brisait devant lui et on foulait aux pieds ses armes. Son écu noirci était attaché à la queue d'une jument et traîné dans la boue. Des hérauts proclamaient son crime et le chargeaient d'injures : ils lui versaient de l'eau chaude sur la tête, comme pour effacer le caractère conféré par l'accolade. On le tirait de l'échafaud avec une corde nouée sous ses bras, et il était porté à l'église sur une civière couverte du drap mortuaire. Les prêtres récitaient sur lui le même office que pour les morts. S'il survivait à cette lugubre cérémonie, il ne lui restait d'autre ressource que d'aller se faire tuer dans un combat, ou cacher sa honte dans un cloître. Pour des fautes moins graves, il était exclu de la table où se trouvaient d'autres chevaliers; s'il s'y présentait, chacun s'éloignait : on tranchait la nappe devant lui, jusqu'à ce qu'il se fut purgé par serment ou

par le combat, selon l'exigence du cas, du crime dont il était noté. Comme nous croyons trouver l'origine de la galanterie française dans le commerce avec les dames, autorisé par la chevalerie, nous nous imaginons aussi pouvoir faire naître l'honneur français de l'horreur qu'inspirait le châtiment du chevalier félon.

Louis VIII a été surnommé *Cœur-de-Lion* pour son courage indomptable à la guerre, dont il avait donné des preuves sous son père; il le montra encore pendant la courte durée de son règne. Il n'est pas bien clair s'il a renouvelé la guerre des Albigeois, ou si eux-mêmes ont provoqué ses armes par de nouvelles hostilités : ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fit prêcher contre eux une croisade, et qu'il se mit à la tête. Henri III, le nouveau roi d'Angleterre, aurait pu nuire à son entreprise. Il y avait toujours entre les deux monarques des sujets de dissensions pour des envahissements respectifs. L'Anglais répéta des terres en Poitou, dont il prétendait que la restitution lui avait été promise par Philippe-Auguste. Louis contint Henri en le faisant menacer par le pape d'excommunication, si, par son intervention favorable aux hérétiques, il mettait des obstacles aux opérations de la guerre sainte. Ainsi la croisade lui donnait des soldats et le garantissait des projets hostiles d'un ennemi redoutable; deux avantages que ces sortes de rassemblements n'avaient pas encore présentés.

Mais ce succès ne répondit pas aux espérances de Louis. Le jeune comte de Toulouse Raymond VII, contre lequel il dirigea ses efforts, ne lui opposa que des mesures défensives, mais plus ruineuses que n'au-

raient été des combats suivis de la victoire. Il fit bouleverser le pays par lequel les croisés devaient passer, labourer les prés, couper les moissons en herbe, brûler les magasins, boucher les fontaines; de sorte que la disette et la fatigue, se joignant à l'ardeur de ces climats brûlants, causèrent des maladies contagieuses dans l'armée. Louis en fut frappé, et mourut à Montpensier en Auvergne, ne remportant pour tout avantage de sa croisade que le châtiment d'Avignon qui avait osé lui résister. Il combla les fossés de cette ville, abattit les murs et trois cents des maisons les plus élevées : celles des bourgeois les plus distingués étaient alors garnies de tours.

Louis n'infligea pas de châtiments personnels aux habitants. Il était doux et humain. Le peu de temps qu'il régna ne lui permit pas de faire briller ses belles qualités sur le trône; mais la bonne intelligence qui régna entre lui et Philippe-Auguste, la confiance que lui montrait son père, en lui donnant le commandement de ses armées, et en l'appelant à ses conseils, font l'éloge du fils. Il mourut, après trois ans de règne, âgé seulement de quarante ans. De onze enfants que lui avait donnés Blanche de Castille, son épouse, il restait quatre fils qu'il dota par testament, fait d'avance : il laissa à Louis, l'aîné, la couronne; à Robert, le second, l'Artois; à Alphonse, le troisième, le Poitou et l'Auvergne; et à Charles, le quatrième, l'Anjou et le Maine. S'il en naissait encore, ils entreraient dans l'état ecclésiastique. De ses filles, une est morte jeune; l'autre, nommée *Isabelle*, a fondé le monastère de Long-

champ, où elle est morte saintement. Il laissa la régence et la tutelle à Blanche, son épouse.

Ce fut trois ans après la mort de Louis VIII que mourut aussi ce fameux Genghiskan qui, de chef d'une petite tribu tartare, dite des *Mogols*, au nord de la Chine, parvint à s'asseoir sur le trône de l'Asie, qu'il conquit dans sa totalité. Les Tartares, sous Octaï, son fils, étendirent leurs ravages en Europe, et désolèrent avec la plus extrême cruauté la Russie, la Pologne et la Hongrie. Houlagou, neveu d'Octaï, prit Bagdad en 1258, et mit fin à l'empire des califes. Ce fut vers Mangoukan, son frère, que Rubruquis, frère mineur, fut envoyé par saint Louis pour obtenir la liberté de prêcher le christianisme dans ses états. Mangou l'avait embrassé, mais avec toutes les restrictions et les pratiques que l'ignorance et la barbarie pouvaient y joindre. Deux puissances restèrent alors en orient; celle des genghiskanides, qui pendant quelque temps contraignit celle des Turcs à se tenir dans l'obscurité; et celle des sultans d'Égypte qui non-seulement résistèrent aux Tartares, mais qui encore ressaisirent peu à peu sur eux les conquêtes qu'ils avaient faites en Syrie.

LOUIS IX, ou SAINT LOUIS.

AGÉ DE 12 ANS.

Louis IX, que nous appelons *saint Louis*, n'avait que douze ans quand il monta sur le trône. Son père, comme nous venons de le dire, avait nommé régente Blanche de Castille, son épouse. Plusieurs seigneurs n'approuvèrent pas cette disposition, et résolurent de

confier cette place à Philippe, comte de Boulogne, oncle paternel du jeune roi. Blanche se conduisit dans cette affaire avec une fermeté mêlée d'adresse qui la fit réussir.

Il ne convient pas, disaient les mécontents, que le royaume soit gouverné par une femme, surtout par une femme étrangère; mais leur vrai motif était que cette femme gouvernerait trop bien à leur gré. Ils s'étaient flattés, les uns, d'être appelés à partager l'autorité, les autres d'obtenir des domaines qui pourraient leur convenir; et au contraire ils voyaient Blanche disposée à agir sans les consulter. Loin qu'ils pussent espérer qu'elle leur abandonnerait des fiefs dont ils s'étaient déjà emparés, ils apercevaient dans ses démarches le dessein de les recouvrer. Dans une assemblée tenue entre eux ils convinrent de l'attaquer. Quelle résistance pouvaient faire une femme et un enfant? Ils concertèrent leurs mesures, se donnèrent des paroles, prévirent tout; et, comme il arrive assez souvent dans ces sortes de coalitions, tout manqua. Le comte de Toulouse, le plus ardent d'entre eux, encore armé, parce que les désastres du feu roi avaient laissé ses forces entières, attaqua le premier, sans doute trop tôt, puisqu'il ne fut pas secondé par ses confédérés, qui apparemment n'étaient pas encore prêts. La régente, au contraire, qui s'attendait à un choc, tenait une bonne armée en état d'agir sur-le-champ. Elle battit le comte, le poursuivit vivement, et le réduisit à accepter une paix aussi honteuse pour lui qu'avantageuse pour elle.

Raymond VII avait une fille, héritière unique de ses états. Il fut convenu qu'elle épouserait Alphonse,

le troisième fils de Louis VIII; que le père de la princesse jouirait, sa vie durant, de son comté; qu'après sa mort il passerait à Alphonse; et que, si ces époux mouraient sans enfants, le comté retournerait à la couronne. Ce n'était pas ce qu'il y avait de plus désagréable dans le traité; mais le comte devait rembourser au roi cinq mille marcs d'argent dépensés pour les frais de la guerre; s'obliger à une redevance annuelle qui serait fixée; abandonner toutes ses terres au delà du Rhône, et souffrir que ses principales villes fussent démantelées. Pour sûreté de ces conditions, Blanche exigea que la jeune comtesse serait amenée à la cour de France, afin d'y être élevée sous ses yeux: et cet otage n'empêcha pas le comte de se rendre, et de rester prisonnier dans la tour du Louvre jusqu'à l'entier accomplissement de la partie du traité qui concernait les restitutions et autres clauses onéreuses. Il ne faut pas oublier que, comme fauteur des hérétiques albigeois, et hérétique lui-même, il fut condamné aux cérémonies humiliantes de la pénitence publique, et qu'il la subit ainsi qu'avait fait son père.

Ce dur traitement avertissait les conjurés de ce qu'ils avaient à craindre. Ils prirent des mesures qu'ils crurent mieux concertées que les premières, et se donnèrent un chef qui fut Enguerrand de Couci. On dit même qu'ils avaient dessein de le faire roi. Les plus considérables d'entre eux étaient Philippe, comte de Boulogne, oncle du jeune roi, déjà évincé de la régence, et Thibaut, comte de Champagne. La reine n'eut besoin, contre ces deux confédérés, que d'adresse. Elle détacha d'eux Philippe, en lui remontrant

qu'il n'avait rien à gagner, puisqu'ils venaient de mettre à leur tête le sire de Couci; qu'il serait par conséquent bien impolitique à lui de travailler contre son neveu pour les autres, sans espérance d'avantages pour lui-même. Quant à Thibaut, il avait toujours ressenti pour Blanche une passion dont il ne se cachait pas. On a encore de lui, en son honneur, des vers aussi tendres que galants. La reine s'en amusait du vivant de son mari, et lui marquait quelques égards, dont il se contentait alors; mais, voyant qu'il n'obtenait pas plus de la veuve que de l'épouse, on croit que ce fut le dépit d'un amour mal reconnu, qui le jeta dans le parti des mécontents. Faible ennemi pour Blanche! Une lettre gracieuse le ramena à ses pieds. Non-seulement il abandonna ses amis, mais il révéla leurs secrets à la *dame de ses pensées,* comme s'exprimaient alors les chevaliers. Elle en gagna encore d'autres, par présents ou par promesses.

Elle négocia d'ailleurs les armes à la main, et tira de la tour du Louvre, pour lui donner le commandement de ses armées, ce Ferrand donné en spectacle aux Parisiens après la bataille de Bouvines. Ferrand, brave soldat, et capitaine expérimenté, justifia la confiance de sa libératrice. La régente avait reconnu par expérience la nécessité de ces mesures de sûreté. Peu auparavant le roi avait pensé être enlevé, se rendant à Vendôme où les mécontents étaient convoqués pour lui exposer leurs griefs. Ils lui avaient tendu une embuscade sur le chemin. Blanche en fut avertie par le comte de Champagne qui, pour l'amour d'elle, trahissait son parti. Elle n'eut que le temps de se jeter avec

son fils dans Mont-Lhéri, et de faire savoir aux Parisiens le danger que courait le roi. A cette nouvelle ils sortirent en foule pour voler à son secours, et le ramenèrent en triomphe dans leurs murs.

La guerre changea alors de face : on prit d'autres prétextes. Les révoltés publièrent qu'ils s'étaient armés, non pour attaquer le roi, mais pour forcer Thibaut à rendre à Alix, reine de Chypre, le comté de Champagne, qu'ils prétendaient qu'on avait usurpé sur elle. Elle était née, dans l'orient, de Henri II, comte de Champagne et roi de Jérusalem, frère aîné de Thibaut III, père de Thibaut, et par conséquent le comté, après la mort de son père, devait lui appartenir; mais elle avait été évincée en vertu de la loi salique. La querelle que les mécontents firent au comte au sujet de sa parente, n'était qu'un moyen imaginé pour punir avec une espèce de justice leur infidèle confident. La régente prit sa défense et envoya son fils faire contre eux ses premières armes. Il leur présenta la bataille. Ils la refusèrent par respect, dirent-ils, pour leur souverain; et cette déférence amena des négociations.

On donna à Louis, quoiqu'il n'eût que quinze ans, l'honneur d'avoir discuté lui-même les droits réciproques; mais, s'il prit connaissance de l'affaire, ce fut sans doute sous l'inspection de sa mère. Il paraît qu'elle songea davantage aux intérêts de son fils qu'à ceux de l'amoureux Thibaut. Il fut confirmé dans son comté, mais condamné à assurer une rente de deux mille livres à sa cousine, et à lui en donner quarante mille comptant pour les frais de son voyage d'Asie en Eu-

rope. Quarante mille livres comptant! et il n'avait point d'argent. On ne trouvera certainement pas une grande correspondance de tendres sentiments dans la manière dont Blanche le tira d'embarras. Il possédait les comtés de Blois, de Sancerre, de Chartres et de Châteaudun : elle offrit de les acheter et de lui en compter le prix qui servirait à le libérer envers Alix. Il hésitait, la régente le pressa. *Enfin*, dit Mézeray, *ce pauvre prince rendit de rechef les armes à l'amour; et après un grand soupir, Madame*, lui dit-il, *mon cœur, mon corps et toutes mes forces sont à votre commandement.* Après ce sacrifice il se retira tout pensif, emportant dans son cœur, pour tant de belles terres dont il s'était dépouillé, le souvenir de sa dame, qui se changeait en tristesse quand il venait à penser qu'elle était si honnête et si vertueuse, qu'il n'en éprouverait jamais que des rigueurs.

La ligue n'était pas toute dissipée. Elle avait encore en Bretagne un confédéré d'autant plus dangereux, que Henri III, roi d'Angleterre, l'appuyait. Le duc, nommé *Pierre Maucler*, arrière-petit-fils de Louis-le-Gros, loin de se soumettre, ce qui lui aurait obtenu, comme à beaucoup d'autres, une paix supportable, appela à son secours le roi d'Angleterre. Le monarque vint, débarqua une armée; mais, au lieu de la mettre aussitôt en action, il se renferma dans la ville de Nantes, où il passa l'hiver en fêtes et en plaisirs. Pendant ce temps Louis tenait la campagne. Sa mère l'accompagnait. Il y eut un hiver très-rigoureux. Blanche montra de tendres attentions pour les soldats; elle les mit tant qu'elle put à l'abri de l'intempérie de la sai-

son; elle faisait faire de grands feux, donnait des récompenses à ceux qui apportaient du bois au camp, et adoucissait, autant que la discipline le permettait, la sévérité du service militaire. Il y eut peu de combats, parce que, voyant l'inaction du roi d'Angleterre, on lui laissa le soin de détruire lui-même son armée par la mollesse et les délices de la ville.

La régente profita de cette espèce de trêve pour convoquer les grands vassaux à Compiègne. Les anciens mécontents s'y rendirent: le jeune monarque les reçut avec affabilité. On fit des arrangements de justice et de conciliation, et les coupables obtinrent grâce. Le duc de Bretagne fut cité à cette assemblée; il n'y comparut pas, et continua dans sa rébellion. Mais privé de l'appui du roi d'Angleterre, qui remmena dans son royaume les débris de son armée sans avoir rien fait, il fut obligé de paraître au pied du trône, la corde au cou, disent les historiens. Le jeune monarque lui fit une réprimande sévère, et ne lui accorda son pardon que par considération pour son sang, et qu'en retenant à titre de confiscation plusieurs de ses meilleures places. Le duc Pierre se piquait d'habileté, et comme il en montra peu dans cette circonstance, ses sujets eux-mêmes, par opposition au nom de Clerc qu'il affectait, lui donnèrent celui de *Mauclerc*, mauvais *Clerc*.

Quand Louis eut atteint vingt et un ans, époque de la majorité sur laquelle il n'y avait encore aucune loi, mais une simple coutume, Blanche remit entre les mains de son fils les rênes du gouvernement sans les abandonner entièrement. Elle avait songé aupara-

vant à le marier, et lui avait donné à choisir entre quatre filles de Raymond Bérenger, comte de Provence. Il prit Marguerite l'aînée. Ses deux frères, Robert et Alphonse, reçurent aussi chacun une épouse; Robert, Mathilde, fille du duc de Brabant, avec le titre de comte d'Artois; Alphonse, cette Jeanne de Toulouse qui lui avait été destinée par un traité. Il eut le titre de comte de Poitiers et de Toulouse. Charles, le dernier des frères du roi, n'était pas encore en âge d'établissement.

Cette jeune cour, sous l'œil sévère de Blanche, ne s'émancipait pas en plaisirs éclatants. Louis prit dès lors le train de vie qu'il a toujours mené depuis, partagé entre les exercices de piété et le soin de son royaume. L'office divin, dont il aimait la splendeur, était pour lui comme une récréation. Il se plaisait beaucoup dans la compagnie des religieux, s'entretenait avec eux de sujets de piété, et les admettait à sa table. On rapporte qu'y ayant un jour appelé Thomas d'Aquin, dominicain, docteur célèbre, qui a été honoré du titre de *saint*, ce religieux, sortant comme d'une extase, frappa fortement la table, et s'écria : *Voilà un excellent argument contre les manichéens!* Son prieur le poussa du coude, et rougit de cette imprudence; mais le roi, loin d'en être choqué, témoigna son estime pour un homme qui, sans se laisser distraire par l'honneur que lui faisait un grand monarque, continuait, même à sa table, à s'occuper de ses études. Louis accueillait aussi les autres savants. Il recherchait les livres, très-rares alors; se faisait lire ce qu'on avait d'histoire, et engagea quelques hommes studieux

à s'y appliquer et à l'écrire. La Sorbonne, d'où sont sorties des décisions souvent adoptées par l'église, lui doit son établissement. L'université, qu'on a appelée *la fille aînée* de nos rois, fut comblée par lui de faveurs, quoique cette fille, ombrageuse et délicate sur ses priviléges, lui ait donné, ainsi qu'à ses successeurs, également ses bienfaiteurs, des mécontentements qui ont mêlé de l'amertume aux douceurs de la paternité.

On a vu que Philippe-Auguste lui avait accordé de grands priviléges, entre lesquels on doit compter celui d'exercer elle-même la police sur ses membres, à l'exclusion des juges civils. La multitude d'écoliers que sa réputation attirait à Paris, était sans doute utile aux bourgeois par la consommation, mais quelquefois aussi à charge par la pétulance de cette jeunesse. Il s'éleva des rixes entre les écoliers et les bourgeois. L'université crut n'être pas assez protégée dans la capitale, et mit en délibération si elle y resterait, ou si elle chercherait un autre asile. Pierre Mauclerc lui offrit la ville de Nantes; mais l'affaire s'arrangea, et l'université resta à Paris.

Pendant ce mécontentement elle avait fermé ses écoles. Les jacobins et les cordeliers n'avaient été reçus dans son sein qu'à condition de renfermer l'enseignement dans leurs cloîtres; mais ils profitèrent de ces troubles pour ouvrir des écoles publiques. L'université, rentrée dans ses droits, interdit aux religieux cette licence, qu'elle prétendit contraire à ses statuts. Ce fut la source de longues contestations dont les papes se mêlèrent; elles jetèrent souvent des divisions dans ce corps respectable. Le roi prit peu de part à la

dispute. Il la laissa entre les intéressés, où elle s'assoupit, comme il arrive ordinairement dans ces sortes de querelles, quand l'autorité ne s'en mêle pas.

Trois fléaux tourmentaient le royaume, et surtout Paris et les grandes villes; les usuriers, les juifs et les prostituées. On voit, par la contexture des lois de Louis contre les premiers, que le législateur connaissait leurs perfides ruses pour profiter des besoins pressants de l'emprunteur. Il leur opposa des amendes, la perte de leurs créances, et même des peines infamantes : efforts inutiles! la cupidité, plus forte que les lois, a toujours su les éluder. Il en est de même des juifs. Chassés de la France, ils y sont toujours revenus, et jamais en si grand nombre que quand nos discordes promettaient à la partie vile d'entre eux des vols et des rapines, qu'ils dérobent aux recherches en les dénaturant. Louis les bannit. Ils avaient déjà récupéré de grands biens depuis la proscription prononcée cinquante-trois ans auparavant par Philippe-Auguste. Les précautions prises par les deux rois, contre leur rapacité et leur retour, furent aussi sévères et aussi inutiles les unes que les autres. On dit qu'à leur exil est due l'invention des lettres de change, auxquelles le commerce a obligation de son agrandissement et doit son activité.

Quant aux prostituées, le roi crut avoir trouvé le moyen d'en diminuer le nombre et la publicité, dans une mode qui régnait alors. Les femmes portaient des ceintures dorées. Un édit en défendit l'usage aux femmes mal famées, pour les distinguer des femmes honnêtes. Des peines corporelles, comme le fouet, l'exposition publique, étaient prononcées contre celles

qui seraient surprises en contravention à l'ordonnance. Il arriva que, rassurées par la difficulté de la preuve, presque aucune n'obéit à la loi. Sans doute quelques-unes s'autorisèrent de leur ceinture pour se soustraire à l'injure du mépris; mais elles n'y gagnèrent rien. On les reconnut, et on continua de les mépriser; d'où est venu le proverbe que, *bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée*.

Le point d'honneur et la vanité d'une femme occasionèrent alors une guerre dans laquelle Louis courut de grands dangers. Après avoir marié Alphonse, son frère, à Jeanne, héritière et comtesse de Toulouse, il se fit un plaisir d'aller le mettre lui-même dans l'exercice de ses droits, et de lui faire rendre hommage par ses vassaux. Entre eux se trouvait Hugues X de Lusignan, comte de la Marche, neveu de Guy, roi de Jérusalem. Il avait épousé Isabeau, fille et héritière d'Aymar, comte d'Angoulême, veuve de Jean-sans-Terre, mère de Henri III, roi d'Angleterre, et de Marie, femme d'Othon IV, empereur d'Allemagne. Elle entra dans une espèce de rage quand elle sut les intentions du voyage du roi avec son frère. « Moi, s'écriait-elle, « moi veuve d'un roi, mère d'un roi et d'une impératrice, me voilà donc réduite à prendre rang après une « simple comtesse, à faire hommage à un comte! Ne « commettez pas, disait-elle à son mari, ne commettez « pas une pareille lâcheté : armez-vous; mon fils et « mon gendre viendront à votre secours; je soulèverai « tous les seigneurs du Poitou, mes alliés et mes vassaux; et, s'ils ne suffisent pas, je vous reste : moi « seule je puis vous défendre et vous affranchir. »

Louis, ignorant ces desseins, se présente avec une simple escorte d'honneur. Tout à coup lui, son frère et leur cour se trouvent investis dans Poitiers, et ne s'en tirent que par un accord désavantageux, que le roi fut obligé d'aller signer auprès du comte de la Marche et de sa femme, mais dont il tarda peu à se trouver dégagé par une nouvelle insolence de ce comte. Sommé par Alphonse de venir renouveler son hommage à une époque déterminée, il s'y rend en effet, mais pour lui déclarer qu'il ne le tient point pour son seigneur, mais pour un usurpateur et un injuste détenteur des domaines du roi d'Angleterre, et qu'à ce titre il ne lui doit rien, non plus qu'au roi son frère. Aussitôt que Louis est instruit de cet acte formel de rébellion, il convoque un parlement pour aviser à la conjoncture. Hugues est déclaré déchu de ses fiefs, et le roi, avec des forces considérables, se dispose à aller mettre cet arrêt à exécution. Isabeau, comme elle l'avait promis, forma une ligue des seigneurs du Poitou et de la Saintonge, qu'elle appuya des forces du roi d'Angleterre. Mais, avant de les mettre en action, elle essaya, comme elle l'avait promis encore, de se suffire seule pour s'affranchir de la soumission demandée, et elle tenta contre Louis l'assassinat et le poison, mais sans succès.

Le roi d'Angleterre, appelé en effet par sa mère, vint lui-même avec des troupes déjà nombreuses, auxquelles se joignirent celles des seigneurs poitevins et saintongeois. Les deux armées se rencontrèrent en Saintonge, sur les bords de la Charente, près d'un château nommé *Taillebourg*. Les Anglais étaient maîtres du château et du pont que le château comman-

dait. Louis aurait pu se contenter de leur fermer le passage pour les empêcher de pénétrer en France, et ils n'auraient peut-être pas osé le tenter devant lui; ainsi il pouvait les tenir long-temps en échec : mais il lui était important de finir promptement cette guerre, et d'une manière éclatante, parce qu'il était menacé par d'autres vassaux, restes de la ligue formée sous la régence, que le moindre délai, une apparence de timidité, pouvaient engager à se soulever de nouveau.

Il se trouvait dans la même position que Philippe-Auguste près de Gisors : un pont à franchir, une armée entière qui l'attendait sur le bord opposé, de plus un château garni de machines qui lançaient des traits et des pierres sur le pont, et jusque sur la rive française, où les soldats de Louis avaient peine à se rassembler. Le jeune monarque prend avec lui une petite troupe intrépide, se précipite sur le pont, renverse les barricades : la plus grande partie de ses braves sont blessés ou tués à ses côtés; il avance néanmoins, et arrive avec huit chevaliers au débouché du pont. Les soldats se pressent pour le suivre. Comme le pont était fort étroit, leur nombre même devient un obstacle à leur ardeur; très-peu parviennent jusqu'à lui. Alors il se trouve environné. Ses huit chevaliers lui font un rempart de leurs corps; mais ils sont abattus ou tués; le roi reste à découvert. Les piques, les dards, les épées se brisent sur son armure. Il se défend en désespéré, frappe, écarte, culbute : néanmoins, encore un moment, il était tué ou fait prisonnier. Heureusement des soldats du pont se dégagent de la foule et arrivent à la file; d'autres, malgré les traits qui pleuvaient sur la ri-

vière, parviennent dans des nacelles. Louis est dégagé. A l'exemple de son grand-père, il fond sur les Anglais, et remporte une victoire complète. Le roi d'Angleterre se rembarque. La fière Isabeau, son mari et deux enfants sont forcés de se prosterner aux pieds du roi, de rendre au comte de Toulouse, son frère, l'hommage qu'ils refusaient; et Lusignan perdit par la confiscation une partie de ses états.

Cette victoire, due à la valeur de Louis, et une autre non moins glorieuse pour lui, remportée le lendemain près de Saintes, rendirent circonspects ceux des grands vassaux qui auraient été tentés de lutter avec le jeune guerrier. Sa prudence lui acquit en même temps l'estime des étrangers. Il n'entra point dans la querelle des guelfes et des gibelins, qui était alors fort animée. S'il ne s'opposa pas aux anathèmes d'Innocent IV, qui excommunia dans le concile de Lyon l'empereur Frédéric II, du moins ne souffrit-il pas que Robert, son frère, acceptât l'empire que le pape lui offrait : il aurait cependant eu une raison légitime de se venger de Frédéric, qui avait tenté de le surprendre dans une embuscade que cet empereur lui dressa à Vaucouleurs, lors d'une entrevue qu'il lui avait demandée sous le prétexte de traiter en personne de leurs intérêts communs.

Ni Robert, ni les deux autres frères de Louis n'avaient besoin d'états à conquérir. Charles même, le plus jeune, déjà pourvu de l'Anjou et du Maine, avait obtenu l'expectative certaine de la Provence avec la main de Béatrix, héritière de ce comté. Ce mariage éprouva beaucoup de difficultés; le roi réussit

à écarter les rivaux autant par force que par persuasion. Il entrait dans le plan de sa politique, sans doute inspirée par sa mère, s'il ne pouvait chasser les Anglais de France, du moins de les empêcher d'y pénétrer davantage, en fermant les issues qui pouvaient leur y donner entrée. En rendant ses frères, par ses réunions, seigneurs de l'Anjou, du Maine, de l'Artois, du Toulousain, de la Provence, il bordait la Flandre, la Bretagne, la Guienne, et les états intermédiaires qui ouvraient les communications intérieures, utiles aux projets de l'étranger. Aussi, pendant les années qui font le milieu de son règne, jouit-il d'un repos que lui seul interrompit.

Ce calme était très-avantageux à ses peuples, par la liberté qu'il donnait au roi d'exercer sa vigilance dans toute l'étendue du royaume, et de rendre lui-même la justice dans les endroits les plus rapprochés de ses séjours ordinaires. On aime à se représenter le vertueux Louis, assis dans le bois de Vincennes, au pied d'un hêtre, entouré de ses courtisans qui apprenaient de lui à secourir le pauvre et à consoler les malheureux. Il appelait, devant ce tribunal champêtre et paternel, la veuve, l'orphelin, l'homme sous l'oppression, frappé du fléau de la misère, et ils s'en retournaient aidés et consolés. Son temps se partageait entre les exercices de piété, la société de sa famille, la conversation des gens de lettres du temps, religieux et autres docteurs en théologie, la seule science cultivée et estimée alors. Des écrivains rapportent avec dédain les pratiques austères de religion qu'il s'imposait, privations, jeûnes, macérations, qu'ils traitent

d'excès; mais peut-on savoir de quel frein il avait besoin pour domter ses passions? et rien de ce qui dans le sanctuaire de la conscience nous rappelle à Dieu, peut-il être blâmé quand les devoirs de notre état n'en souffrent pas?

Il n'est pas dit que ses frères l'imitassent en tout; mais du moins ne voit-on pas qu'ils se soient permis les superfluités d'un luxe ruineux, un jeu désordonné, et autres défauts communs dans les cours. Trois jeunes princes, chacun avec sa jeune épouse, vivaient paisiblement sans jalousie l'un de l'autre, sous les yeux et la discipline quelquefois sévère de Blanche leur mère. On dit qu'elle prétendait régler jusqu'aux plaisirs que le mariage leur permettait. Marguerite se plaignit un jour amèrement de cette gêne : *Ne me laisserez-vous voir mon seigneur*, lui dit-elle, *ni en la vie, ni à la mort?* On ajoute que la conduite de Blanche était fondée sur la crainte que sa belle-fille ne prît plus de place qu'elle dans le cœur de son époux; et qu'elle osa même, dans une maladie qu'il eut, la repousser de l'appartement de son mari. Mais cette circonstance pouvait prouver, qu'alarmée des empressements trop vifs de son fils, elle employa, moins par jalousie que par prudence et tendresse, des moyens que la confiance respectueuse du prince autorisait.

Tout ce qui touchait la religion affectait sensiblement le pieux monarque. Thibaut IV, comte de Champagne, devenu par héritage roi de Navarre, avait dans un moment de ferveur fait publier une croisade. Il s'y était engagé en personne avec beaucoup de seigneurs ses vassaux. Comme ils ne trouvèrent pas de vaisseaux,

ils allèrent par terre, souffrirent la faim, la soif, éprouvèrent des trahisons dans les pays où ils passèrent; de sorte que leur nombre était fort diminué lorsqu'ils arrivèrent en Palestine, devant Jaffa, l'ancienne Joppé, qui fut leur unique conquête. Encore furent-ils forcés de l'abandonner promptement, et Thibaut revint seulement avec les principaux chefs de son armée; le reste avait péri.

On ne s'aperçut pas que cet événement fit sur Louis l'impression à laquelle on s'attendait. Il se contenta de plaindre les malheureux, mais il se promit intérieurement de les venger; à l'appui de ce désir, il lui survint une maladie qui le mit aux portes de la mort. Dans le moment le plus critique il fit vœu solennellement devant toute sa cour, de prendre la croix s'il en échappait. Sa santé revint; et, quand il fut totalement rétabli, il songea à accomplir son vœu. Il n'était pas embarrassé de mettre sur pied une armée assez considérable pour relever le courage des chrétiens, et les mettre, pour un temps, à l'abri des vexations des infidèles; mais il aurait voulu un effort plus puissant, exciter un enthousiasme général, et jeter, pour ainsi dire, toute l'Europe en masse sur l'Asie. Ses tentatives auprès des autres princes furent inutiles : réduit à ses seules forces, il convoqua un parlement, où il fit agréer sa résolution; ses trois frères, Alphonse de Toulouse, Robert d'Artois, Charles d'Anjou se croisèrent. La reine Marguerite prit aussi la croix, et, à son exemple, Jeanne, sa belle-sœur, épouse d'Alphonse, et beaucoup d'autres dames de haut rang, ainsi que des évêques, des abbés, et une infinité de seigneurs.

Il y en avait cependant, même entre les courtisans, qui répugnaient de s'engager à cette expédition lointaine. Louis, dans les grandes fêtes, assistait à l'office divin avec toute sa cour. Nos rois étaient encore dans l'usage de distribuer, dans ces jours solennels, ce qu'on appelait des *livrées*, espèces de capes uniformes qu'on revêtait par-dessus ses habits. Le roi, pour la messe de minuit à Noël, fit broder des croix sur ces casaques. Il eut soin qu'il y eût peu de lumière dans l'endroit où on les délivrerait. Ils endossèrent tous celle qu'on leur présentait, sans se douter de la ruse; mais, au premier rayon de lumière, chacun aperçut sur l'épaule de celui qui le précédait le signe qu'il présentait lui-même à celui qui le suivait. Ils prirent gaiement le parti de le regarder comme un véritable engagement. Ils donnèrent au roi le nom de *pêcheur d'hommes*, et allèrent en foule le féliciter du succès de sa pêche. Plusieurs cependant représentèrent qu'ils n'avaient pas d'argent pour faire leurs équipages; le roi leur en fournit, partie comme prêt, partie comme don. On les excita à vendre des terres et des châteaux; le clergé et les moines acquirent plusieurs de ces domaines. Les bourgeois des villes, enrichis par le commerce, réduits auparavant à ne pouvoir acquérir que des terres chargées de redevances onéreuses envers la noblesse, commencèrent à s'affranchir. Le roi lui-même acheta des possessions utiles de seigneurs qu'il voulait mettre en état de faire le voyage, et on remarque que ce fut principalement de ceux qui pouvaient causer du trouble pendant son absence; d'où on a conclu que cette entreprise fut autant l'ouvrage de la politique que de la

dévotion. Il fit prêter serment de fidélité à ses enfants par les seigneurs qui restaient; nomma Blanche, sa mère, régente, avec les pouvoirs les plus étendus, et partit d'Aigues-Mortes dans le mois de juin. Sa flotte était de cent vingt gros vaisseaux, et de plus de quinze cents petits.

Le roi avait fixé pour premier rendez-vous l'île de Chypre où régnait Henri, petit-fils d'Amaury de Lusignan, et petit-neveu de Guy que Richard avait fait roi de Chypre après la prise de Jérusalem par Saladin. Du consentement de Henri, Louis avait ordonné d'immenses magasins de vivres, de sorte que l'armée se trouva dans l'abondance tout le temps qu'elle y resta. Le séjour fut plus long qu'on ne l'avait prévu. Il fallut attendre l'arrière-garde, qui fut contrariée par les vents; puis acquérir des connaissances sur l'état du pays, pour former le plan d'attaque. Le roi avait d'abord dessein d'aller droit en Palestine, et de conquérir Jérusalem, qui était le but de son voyage; mais on lui fit observer que la Palestine était un pays entièrement dévasté, que toutes les villes étaient démantelées; qu'à la vérité il serait aisé de s'en emparer; mais que, n'ayant ni le temps, ni les moyens de s'y fortifier, il arriverait qu'aussitôt que les croisés seraient partis, les chrétiens reperdraient leurs forteresses aussi promptement qu'ils les auraient acquises; qu'alors ils resteraient, comme auparavant, en proie aux vexations des infidèles, et que ce serait toujours à recommencer.

Allez plutôt en Égypte, lui disait-on; c'est le soudan ou souverain de ce pays qui tient sous ses lois la Palestine. C'est lui qui, sitôt que vous serez parti, s'en

rendra de nouveau le maître. C'est par lui qu'il faut commencer si vous voulez donner de la solidité au trône de Jérusalem que vous vous proposez de rétablir. Mais ce soudan était un prince très-puissant. Il était petit-neveu de Saladin, et se nommait Malek-Sala; il tenait sous son empire, avec la Palestine et l'Égypte, les villes et pays de Damas. Il était bon général, exercé à la guerre qu'il faisait continuellement aux Arabes, et toujours à la tête d'une armée de mamelucks, milice turque du Kapschak ou de la Circassie qu'il s'était formée, et qui était destinée à détrôner la famille de Saladin.

Les derniers motifs ayant prévalu malgré les difficultés auxquelles on devait s'attendre, l'attaque de l'Égypte fut résolue, et on cingla vers Damiette. Aussitôt qu'on en aperçut les tours, toute la flotte se rassembla autour de la galère du roi. Les chefs montèrent sur son bord pour recevoir ses derniers ordres. « Il parut d'un air à inspirer de la résolution aux plus « timides. *Vous promets*, dit Joinville, l'historien de « cette croisade, *que oncques si bel homme armé ne* « *vis. Il paraissait par-dessus de tous, depuis les* « *épaules en amont.* Quoiqu'il fût d'une complexion « délicate, son courage le faisait paraître capable des « plus grands travaux. Il avait les cheveux blonds, et « réunissait tous les agréments qui accompagnent d'or- « dinaire cette couleur. On remarquait dans toute sa « personne un je ne sais quoi si doux en même temps « et si majestueux, qu'en le voyant on se sentait pé- « nétré en même temps de l'amour le plus tendre et « du respect le plus profond. La simplicité de ses

« armes, simplicité qui n'excluait pas la propreté, lui « donnait un air plus guerrier que n'aurait pu faire « la richesse qu'il négligeait (1). »

Sa harangue fut courte; il parlait à des braves qui n'avaient pas besoin d'être excités à bien combattre; il s'attacha seulement à réveiller en eux les sentiments chrétiens qui auraient dû être le mobile de leur entreprise. Dans la crainte que le soin de veiller à sa conservation ne les rendît trop circonspects dans l'action, il leur dit : « Ne me regardez pas comme un prince en « qui réside le salut de l'état et de l'église; vous n'avez « en moi qu'un homme dont la vie, comme celle de « tout autre, n'est qu'un souffle que l'Éternel peut « dissiper quand il lui plaît. Marchons avec confiance; « si nous restons victorieux, nous acquerrons au nom « chrétien une gloire qui remplira l'univers; si nous « succombons, nous obtiendrons la couronne du mar« tyre. »

Il donne le signal; la chaloupe qui portait l'oriflamme, précède les autres. Comme s'il y avait honte d'être prévenu, Louis entre dans la mer jusqu'aux épaules, l'écu pendu au cou, l'épée au poing. Une armée bordait le rivage; une flotte défendait le port. Vaisseaux et soldats furent en même temps attaqués avec fureur par les Français, quoiqu'ils n'eussent pas encore leur arrière garde, qui avait été retardée par les vents. La défense dura deux jours; deux jours de combat équivalent à deux batailles. Enfin l'opiniâtreté des Sarrasins céda à la bravoure française, ils abandonnèrent Damiette sans songer à la défendre. Les Français en

(1) Velly, tom. IV, p. 417.

prirent possession, la munirent, la fortifièrent, et s'en tirent un point d'appui pour le reste de l'expédition.

L'arrière-garde arriva; il fut décidé qu'on irait au Caire, et on fit des préparatifs pour passer le Nil. La possession de Damiette donnait la jouissance d'une rive; on se flatta d'autant plus aisément de s'emparer de l'autre, qu'on savait la mort de Malek-Sala qu'une maladie venait d'enlever à la Massoure, comme il revenait en toute hâte de la Mésopotamie pour s'opposer aux croisés. En attendant Almoadin, son fils, qu'il avait laissé en Mésopotamie, les Sarrasins élurent pour commandant Facardin, l'un d'entre leurs chefs.

Alors commencèrent les désastres des croisés. Ils passèrent le Tanis qu'ils avaient devant enx, par un gué que des transfuges leur indiquèrent. Robert, comte d'Artois, l'aîné des frères du roi, demande à passer le premier et à conduire l'avant-garde. Louis, qui se défiait de son bouillant courage, ne le lui accorda que sous la condition expresse qu'il n'attaquerait point que lui-même ne fût à portée de le seconrir. Le comte promet tout : mais à peine a-t-il passé le fleuve, qu'il fond sur les ennemis dont la contenance lui paraît incertaine : il les disperse et les poursuit jusqu'aux portes de leur camp. En vain le grand-maître des templiers et les autres généraux, suspectant une fuite aussi précipitée, essayent de modérer l'ardeur du jeune prince : à leurs sages remontrances il ne répond que par des insultes, et continue à marcher en avant. Frémissant d'indignation, mais n'osant toutefois l'abandonner, ils le suivent à l'attaque du camp qui est surpris. Facardin est tué dans la mêlée; son armée com-

posée de soixante mille combattants se débande, et perd à la fois son général, ses machines et son camp. Jamais témérité n'avait été couronnée d'un pareil succès; mais le comte semble prendre à tâche de lasser la fortune. Ce n'est point assez pour lui d'avoir dispersé l'ennemi; seul il veut l'anéantir : et sans attendre son frère, avec la poignée d'hommes et de chevaux qu'il a sous la main, et malgré les nouvelles remontrances de ses généraux qu'il se croit de plus en plus autorisé à mépriser, il poursuit les fuyards, entre pêle-mêle avec eux dans la ville de la Massoure, et, toujours emporté par son ardeur, passe au delà de la ville sans penser seulement à se l'assurer par un détachement. Il ne s'arrête que lorsqu'il se voit dans l'impossibilité d'atteindre les fuyards. Pendant qu'il s'opiniâtrait si imprudemment à leur poursuite, un musulman nommé *Bondochar*, simple mameluck, mais homme de tête, qui préludait à sa haute fortune, reconnaît qu'il n'est poursuivi que par une poignée d'hommes qui n'est pas soutenue. Il le fait remarquer à ses compagnons, en rallie plusieurs, et avec le discernement d'un général il marche droit à la Massoure dont il s'assure. Il y massacre le peu de chrétiens qu'il y trouve, puis ceux qui revenaient à la file sans défiance d'y rencontrer un ennemi. Tous les généraux tombent sous ses coups, et avec eux le comte d'Artois. Bondochar fait publier que c'est le roi lui-même qui a été tué, et ranime ainsi le courage des musulmans, qui brûlent alors du désir de venger la honte de leur surprise.

Louis cependant avait passé le fleuve, mais il ne restait plus personne à secourir. A la nouvelle de ce

désastre, l'effroi changea de côté, et il ne fallut pas moins que l'intrépide fermeté du roi pour résister à l'impétuosité des Sarrasins. Les Français ne furent point battus; ils contraignirent même l'ennemi à rentrer dans son camp avec une perte immense; mais, quelque considérable qu'elle pût être, l'issue de la bataille fut moins funeste aux Sarrasins, qui pouvaient se recruter, qu'à Louis, qui y perdit la moitié de son armée.

Devenus bien supérieurs, les Sarrasins changèrent leur manière de combattre; ils laissèrent les croisés assez tranquilles dans leur camp, craignant d'irriter ces lions dont la fureur paraissait terrible. Dans ce camp, où les uns pleuraient leurs amis et gémissaient sur eux-mêmes, tourmentés par la douleur des blessures, dont l'ardeur du climat augmentait le danger, les autres se livraient au jeu et à la bonne chère, autant que leur situation le permettait, car les vivres vinrent bientôt à manquer. Ils arrivaient de Damiette par des bateaux; les coureurs ennemis, répandus sur l'autre bord du Nil, tuaient à coups de flèches les matelots, et s'emparaient de la cargaison; les remèdes et les secours de toute espèce pour les malades devinrent aussi rares que les vivres; une contagion mit le comble à tous ces maux.

Comme la plupart des chefs avaient été tués; comme presque tous les autres et le roi lui-même étaient languissants et dans une espèce de stupeur, à peine donnait-on des ordres. Il n'y avait plus de discipline; les cadavres restaient sans sépulture autour du camp, où on les jetait sans précaution; il s'en amoncela un grand

nombre auprès d'un pont que Louis avait fait jeter sur le Tanis. La corruption des uns et des autres infecta l'air et les eaux; les petits poissons que le soldat en tirait, corrompus eux-mêmes, étaient plutôt un poison qu'une nourriture. Une si triste situation fit songer à la retraite, retraite de malades, de blessés, d'hommes exténués par défaut de nourriture, sous un soleil brûlant, devant une armée saine et active. On entassa des blessés ou languissants de maladies, le plus grand nombre qu'on put dans les bateaux. On plaça le roi avec peine sur un cheval. On se distribua les postes; les moins faibles se chargèrent de protéger la marche.

Mais cette triste phalange ne se fut pas plutôt ébranlée, que les ennemis l'assaillirent de tous côtés, de près, de loin, en queue et de front, à coups de dards, d'épées et de masses. Louis, dans ce moment, retrouva sa vigueur; il faisait avec les chevaliers qui l'environnaient des charges terribles. Pendant la fuite des ennemis, les Français tâchaient de gagner du terrain; mais ceux-là revenaient toujours plus nombrenx. Les forces enfin abandonnèrent le monarque; il succombait; il allait être tué ou pris. Un chevalier nommé Geofroi de Sargines le tira de la mêlée, reçut les coups qu'on lui portait, et le fit passer au delà du pont. Gauthier de Châtillon soutint long-temps seul sur ce pont l'effort des ennemis; mais ils l'abattirent à la fin; et, passaut précipitamment par-dessus son corps hérissé de flèches, percé et meurtri, ils arrivèrent à une maison où gisait le monarque presque mourant. Des chevaliers le défendaient encore : un huissier cria, sans commandement, que le roi ordonnait qu'on se rendît;

que, s'ils ne le faisaient pas, ils exposaient sa personne. Les armes leur tombèrent des mains, qui furent aussitôt chargées de chaînes.

Le roi, ses frères et les seigneurs pris avec eux eurent beaucoup à souffrir de la soldatesque effrénée, jusqu'au moment où Louis put s'aboucher avec Almoadin. Ils firent ensemble un traité assez avantageux pour des vaincus réduits à une si extrême détresse : mais la catastrophe du soudan les replongea dans de nouveaux malheurs. Quelques émirs, mécontents ou jaloux, inspirèrent à leurs troupes des sentiments de révolte. Ils répandirent le bruit qu'Almoadin voulait garder pour lui et ses favoris la rançon du roi sans leur en faire part; qu'il avait même dessein de se servir des prisonniers français, après qu'il aurait rompu leurs fers, pour se débarrasser de ceux qui lui étaient suspects, entre autres des mameluks, qui faisaient dès lors un corps puissant dans l'armée. Ces imputations soulèvent cette milice ombrageuse. Ils attaquent le jeune soudan à l'improviste : il se sauve dans une tour de bois sur le bord du Nil. Les révoltés y mettent le feu. Almoadin se jette dans le fleuve pour se sauver à la nage; mais il est percé de flèches avant d'arriver à l'autre bord.

Le roi se ressentit, ainsi que les autres prisonniers, de l'anarchie causée par cette rébellion. Les mutins s'emparèrent de sa personne. Les uns venaient lui demander insolemment leur part de sa rançon; ils allèrent même jusqu'à le menacer de massacrer sous ses yeux ses compagnons d'infortune, et de le mettre lui-même à la torture; pendant que d'autres, témoins de

son courage dans la bataille, admirant sa fermeté dans les fers, et touchés de sa patience et de sa douceur, lui offraient la couronne. Il devint, en quelque manière, arbitre entre les émirs, et les rapprocha. On remit sur le tapis le traité dont l'exécution avait été suspendue par les troubles, et il fut suivi sans aucun changement. Le roi rendait Damiette pour sa rançon personnelle, n'ayant jamais voulu consentir à être mis à prix d'argent : pour ses frères et les autres prisonniers, il s'engageait à une somme de huit cent mille besans d'or (1) (cent mille marcs d'argent), dont le tiers serait payé comptant, et on stipula une trêve de dix ans. Louis laissa son frère Alphonse et un certain nombre de chevaliers en otage, et partit pour Damiette, d'où il envoya le premier paiement qui délivra ses prisonniers. Le trésorier se vanta à Louis d'avoir gagné par ruse quelque chose sur le poids des espèces, auxquelles les Sarrasins ne se connaissaient pas. Le scrupuleux monarque ordonna que ce gain illicite fût restitué. Ce premier paiement, trop fort pour ce qui restait dans la caisse royale, fut formé des contributions volontaires des malheureux qui avaient échappé, tant par terre que par eau, à la fureur des barbares, et qui s'étaient réfugiés à Damiette, et de tous les meubles et bijoux que la reine Marguerite, Jeanne, sa belle-sœur, et les dames de leur suite, purent retrancher à leur nécessaire, et qu'elles vendirent à des juifs.

Le roi remit Damiette aux Sarrasins, et se rendit à

(1) *Besans ou byzantins*, monnaie de Byzance ou de Constantinople, de la valeur d'un huitième de marc d'argent, et par conséquent équivalente à six à sept francs d'aujourd'hui.

Saint-Jean-d'Acre, où la reine l'avait déjà précédé. Il serait difficile de peindre la désolation de cette princesse, quand elle eut appris la captivité de son mari. L'idée effrayante qu'elle s'était faite, peut-être avec raison, de la lubricité de la milice asiatique, lui causait des convulsions de désespoir. Elle s'imaginait toujours les entendre aux portes de son appartement; on mettait là nuit, dans sa chambre, un vieux chevalier pour la rassurer. Dans un moment d'effroi elle se jeta à ses pieds : *Jurez-moi, chevalier*, lui dit-elle, *que vous ferez tout ce que je vous demanderai.* Il le promit. *C'est*, ajoute-t-elle, *que, si les Sarrasins s'emparent de cette ville, vous me couperez la tête avant qu'ils me puissent prendre.* — *J'y songeais*, répondit-il.

Les princes et leur suite abandonnèrent le plus tôt qu'il leur fut possible cette plage funeste ; mais, malgré leurs instances, le roi demeura en Palestine. Il avait une double intention : la première de ne point laisser sans espoir les chrétiens de ce pays qu'il était venu secourir, et de ne point perdre tout le fruit de ses peines; la seconde de forcer les infidèles à remplir, à l'égard des prisonniers, les conditions de la capitulation. Dans l'ivresse de leurs succès, en reprenant Damiette, ils avaient massacré les chrétiens sains et malades qui y étaient restés. Au lieu de garder auprès d'eux ceux dont ils espéraient la rançon, ils les avaient envoyés au loin dans le désert, afin que les travaux auxquels ils les avaient assujettis fissent augmenter le prix du rachat; ils avaient eu même la mauvaise foi de retenir, sous mille prétextes, ceux dont ils avaient touché l'argent. Mais la présence du monarque, l'estime

dont il jouissait, la crainte qu'il inspirait encore dans son malheur, mirent quelques bornes à ces vexations. Il réussit ainsi à rassembler autour de lui beaucoup de soldats et de chevaliers, que son départ aurait réduits à une perpétuelle captivité. Il releva les fortifications de plusieurs villes, et accorda entre eux les princes chrétiens de la Palestine. Ceux qui lui donnèrent le plus de peine furent les chevaliers de Saint-Jean et ceux du Temple, dont les prétentions et les priviléges se croisaient : il les mit en état, s'ils fussent restés unis, de se soutenir contre les infidèles, en attendant les secours qu'il ne désespérait pas de leur procurer. Ce fut l'ouvrage de quatre années de séjour, pendant lesquelles il s'occupa des mêmes actions de justice et de bienfaisance que celles qu'il exerçait dans son royaume.

Il régnait véritablement par sa vertu ; ce fut elle qui le sauva du poignard du prince des assassins, qu'on appelait le *Vieux de la montagne*, redouté dans tout l'orient. Ce souverain d'une petite contrée dont on ignore la position exacte, et que l'on place dans les montagnes de la Syrie, ou dans celles de la Perse, mettait à contribution les rois. Il avait fait bâtir un palais délicieux dans lequel il renfermait des jeunes gens, dont il fascinait l'esprit par la jouissance de tous les plaisirs; il leur inculquait la persuasion qu'ils goûteraient pendant toute l'éternité, dans le paradis céleste, les voluptés dont il les enivrait dans le terrestre; qu'ils en jouiraient s'ils obéissaient à ses ordres, quels qu'ils fussent, aux risques même de leur vie. Ces fanatiques, envoyés à une cour, demandaient des présents au nom

de leur prince. Si le roi refusait, il fallait qu'il prît bien des précautions pour échapper à leur zèle sanguinaire: car, que ne peut pas un homme qui s'est dévoué à la mort!

Il en arriva deux auprès du monarque français. Admis à sa présence, ils lui dirent : *Connaissez-vous notre maître?* Il répondit froidement : *J'en ai entendu parler. Comment!* répliquèrent-ils, *est-ce là l'estime que vous faites de celui de qui dépend votre vie? Tous les sceptres se baissent devant lui; c'est par sa permission que vous vivez. Le roi de Hongrie, le sultan d'Égypte, tous les princes de l'une et de l'autre loi, lui ont rendu leurs devoirs; et vous, depuis si longtemps que vous êtes en orient, vous ne lui avez envoyé ni présents, ni remercîments. Hâtez-vous de lui payer l'usufruit de votre vie, qui ne sera pas longue si vous ne vous soumettez point à ses ordres.* Louis les remit à un autre instant pour avoir sa réponse; et, quand ils revinrent, ils trouvèrent les grands maîtres des deux ordres et d'autres seigneurs qui leur dirent : *Qu'on ne parlait point à un roi de France ainsi qu'ils l'avaient fait; que sans le respect pour le droit des gens on les eût fait jeter à la mer, et qu'ils eussent à se représenter sous quinzaine avec d'autres lettres de leur maître, pour faire satisfaction de leurs imprudentes menaces.* Quinze jours ne se passèrent pas, que de nouveaux ambassadeurs lui apportèrent la chemise et l'anneau de leur prince. La chemise qui touche le corps, et l'anneau qui est le sceau du mariage, marquaient la disposition du Vieux de la montagne à contracter une union étroite avec le roi des Français. L'a-

venture finit par des présents réciproques. La crainte peut-être avait saisi le vieux prince : il n'était rien moins qu'invincible; déjà il était tributaire des chevaliers de la Palestine, et cinq ans après les Tartares, dans une de leurs excursions, détruisirent le Paradis, et dispersèrent les adeptes et leurs houris.

Le roi aurait pu profiter de la déférence générale pour visiter les lieux saints et achever son pèlerinage. Certainement il aurait été reçu avec respect dans Jérusalem, quoique cette ville fût entre les mains des infidèles; mais on lui fit observer qu'il était au-dessous de la dignité d'un grand monarque d'entrer en suppliant dans une ville dont il s'était promis la conquête, et pour laquelle il avait fait de si grands efforts. Il renonça donc à ce projet, et dès ce moment il tourna les yeux vers la France. Blanche, sa mère, établie régente, était morte, il y avait plus d'un an; raison péremptoire pour ne pas retarder davantage son retour.

Il s'embarqua avec la reine, et ce qui lui restait de sa cour, augmentée d'un fils, dont Marguerite était accouchée à Damiette, trois jours après avoir reçu la nouvelle de la captivité de son mari. On le nomma Tristan, parce qu'il était né dans les tristes circonstances de cette malheureuse entreprise. Pendant que l'on voguait à pleines voiles vers l'île de Chypre, une secousse violente ébranle le vaisseau à la vue d'une petite île déserte : on juge qu'il a touché quelque roche, et sa visite montre le danger de continuer la route sur ce navire, fait exprès pour contenir beaucoup de monde : il n'y en avait point d'autre. On propose au roi de débarquer. Il refuse; on le presse : « Pourquoi,

« dit-il, tant d'instances? C'est, lui répond-on, que la « conservation de quelques malheureux matelots importe peu à l'univers, mais rien ne peut égaler le « prix d'une vie comme celle de votre majesté. — Or, « sachez, reprend ce généreux prince, qu'il n'y a personne ici qui n'aime son existence autant que je puis « aimer la mienne. Si je descends, ils descendront « aussi; en me rembarquant sur quelque navire qu'on « m'enverra, moins grand que celui-ci, je serais obligé « de laisser la plupart dans une terre étrangère, peut-« être sans espérance de revoir jamais leur pays. J'aime « mieux mettre en la main de Dieu ma vie, celles de « la reine et de nos trois enfants, que d'exposer tant « de personnes à un si triste sort. » Le dommage fut réparé. Il acheva heureusement son voyage, pendant qu'en effet ceux qui quittèrent le bâtiment restèrent plus de deux ans sans trouver moyen de retourner en France. Il est rare qu'un monarque, qu'un prince, quelqu'un enfin distingué par sa naissance ou ses dignités, se mette ainsi au niveau des autres hommes. Cette humilité lui venait de la persuasion du néant de toutes les grandeurs en présence du souverain être. « Sénéchal, disait-il à Joinville après une affreuse « tempête qui avait pensé les engloutir : or, regardez « si Dieu n'a pas montré son grand pouvoir quand, « par un seul des quatre vents, le roi, la reine, ses « enfants et tant d'autres personnages ont pensé abîmer. Ces dangers sont des avertissements et des menaces de celui qui peut dire : Or, voyez-vous que je « vous eusse tous laissé noyer, si j'eusse voulu? » Il paraissait étonnant au pieux monarque que les gens

de mer, séparés de la mort par une simple planche, y pensassent si peu. Il établit une police sévère sur son vaisseau : les jurements étaient punis, le jeu défendu. La prière se disait à des heures fixes, quand le temps le permettait; on faisait des instructions chrétiennes aux matelots, surtout aux jeunes; et le monarque ne croyait pas au-dessous de lui d'animer ces exercices par sa présence.

Le sire de Joinville, qui nous a conservé ces détails, était assez familier avec lui pour se permettre des observations qu'on pourrait regarder comme tenant de la remontrance. Le roi descendit dans un petit port de Provence, où on ne l'attendait pas. Il n'y avait ni chevaux, ni commodités propres au transport de tant de personnes et de leurs équipages; heureusement l'abbé de Cluni, qui se trouvait dans le voisinage, lui amena deux chevaux. Il eut à cette occasion une audience qui parut longue. « N'est-il pas vrai, sire, dit Joinville « au roi, que le présent du bon moine n'a pas peu con- « tribué à le faire écouter si longuement? Il en peut « être quelque chose, répondit le roi. Jugez donc, « sire, reprit le bon chevalier, ce que feront les gens « de votre conseil, si votre majesté ne leur défend pas « de prendre de ceux qui ont affaire par-devant eux : « car, comme vous voyez, on en écoute toujours plus « volontiers. Le roi sourit, sentit la sagesse de l'aver- « tissement, et, ajoute le sénéchal, il ne l'oublia pas. »

Il trouva son royaume en bon état. Pendant son absence il n'avait été troublé que par les désordres des *Pastoureaux*. On appela ainsi des hommes possédés d'un enthousiasme fanatique, qui saisit principale-

ment les gens simples de la campagne, de petits cultivateurs, et surtout les bergers. Leur association commença par les exhortations véhémentes d'un nommé *Jacob*, natif de Hongrie, échappé des cloîtres de Cîteaux. Il prêchait la croisade, non, disait-il, aux gentilshommes et aux riches, dont Dieu rejetait l'orgueil, mais aux pauvres et aux petits, auxquels Dieu avait réservé l'honneur de délivrer le roi et les lieux saints. La sainte Vierge et les anges lui avaient apparu et commandé de rassembler les fidèles pour la sainte expédition.

Bientôt le *maître de Hongrie*, ainsi l'appelait-on, fut environné de disciples, hommes de tous états, femmes et enfants, dont on fait monter le nombre à cent mille. Il leur distribua des drapeaux chargés de devises et de représentations de ses visions, leur donna des chefs, tous prédicateurs comme lui. Le sujet de leurs discours changea à mesure qu'ils se renforçaient. Après n'avoir parlé que de piété et de dévotion, ils se mirent à invectiver contre les moines, les chanoines, les évêques et la cour de Rome. Ils se donnaient la licence d'exercer, quoique laïques, les fonctions du culte, confessaient, *dépeçaient* les mariages, les *refaisaient*, accommodaient la morale chrétienne à leurs idées et à leurs intérêts; et ces intérêts étaient un libertinage affreux, qui s'introduisit dans ce ramas d'hommes grossiers, ignorants et oisifs. Quand Jacob prêchait, il était environné de satellites prêts à se jeter sur ceux qui oseraient le contredire. Un clerc eut cette hardiesse à Orléans. Il entreprit de réfuter le maître :

pour toute réponse, un de ses disciples lui fendit la tête d'un coup de hache.

La régente toléra d'abord ces rassemblements de croisés, parce qu'elle n'y voyait que des secours qui se préparaient pour son fils. Jacob, à la tête de sa troupe, fut bien reçu dans Paris. En faisant les fonctions sacerdotales, il se décora des ornements pontificaux dans l'église de Saint-Eustache; il prêcha avec son arrogance ordinaire; et, comme il était soutenu par la populace, les membres de l'université, plus savants que guerriers, dit Mézeray, et de plus intimidés par l'assassinat de quelques prêtres victimes de ces furieux, se barricadèrent dans leurs colléges, et ne durent leur salut qu'à cette prudente précaution.

Pareilles scènes se passaient à Amiens, à Orléans, à Bordeaux et dans d'autres villes, où les lieutenants de Jacob, aussi-bien accompagnés que leur général, exerçaient leur mission. Ces excès étonnèrent la régente. Elle se repentit de ne les avoir pas arrêtés dans le principe, et prit des mesures sages, les moins rigoureuses cependant qu'il fût possible, contre des fanatiques, la plupart plutôt séduits que méchants. Blanche ordonna qu'on laissât passer, qu'on aidât même ceux qui voudraient s'embarquer, ou quitter le royaume de toute autre manière : on saisit les chefs, dont on ne fit que peu de ces exemples sanglants qui aigrissent plutôt les persécutés qu'ils ne les corrigent. Ce défaut de chefs, le besoin de vivres, le dégoût et l'ennui d'une vie errante en rappelèrent beaucoup dans leurs demeures champêtres, où ils reprirent leurs travaux ordinaires. Ainsi s'écoula ce torrent, parce qu'on lui ou-

vrit un passage; et Louis, à son retour, n'en trouva que de faibles traces.

L'université lui causa quelque embarras. On peut se rappeler que les jacobins et les cordeliers reçus dans son sein, à condition de ne point enseigner publiquement, ouvrirent leurs écoles quand l'université ferma les siennes à l'occasion de l'excommunication de Philippe-Auguste : l'interdiction de l'instruction, qui rendait oisifs une multitude d'écoliers, et faisait fermenter le mécontentement dans ces jeunes têtes, était pour un corps enseignant un grand moyen de soutenir ses priviléges, ou d'en obtenir du gouvernement que cette suspension inquiétait. Si, dans ces temps de crise, les religieux continuaient de donner leurs leçons, l'université n'avait plus rien à espérer de cette interruption qui lui avait été quelquefois si utile. Elle fit donc un décret qui portait qu'aucun ne serait reçu dans son sein s'il ne s'obligeait par serment à obéir à ses statuts, faits à ce sujet. Les religieux refusèrent de s'engager. Après bien des débats l'affaire fut portée devant le pape, dont le tribunal était saisi d'une autre plus importante, en ce qu'elle touchait la discipline de l'église gallicane.

Les atteintes que les religieux mendiants y portaient se connaissaient par une bulle d'Innocent IV, donnée même avant les derniers troubles de l'université; « Pour garder les droits à chacun, dit le souverain pontife, et spécialement aux évêques, qui sont la « vraie hiérarchie ecclésiastique, les réguliers ne pourront point, aux jours de fêtes, recevoir les séculiers « à l'office divin, ni à la confession, sans la permission

« de l'ordinaire. Ils ne feront aucun sermon chez eux « pendant qu'on célébrera l'office divin aux jours de « fêtes dans les paroisses, ni dans les autres églises, « sans l'ordre des évêques et des curés des lieux. »
Telle a toujours été la discipline de l'église de France. L'histoire ne doit pas la laisser ignorer. Dans ce procès sur la discipline se trouve souvent mêlée l'université, parce que, si les religieux en général se soumettaient à l'ordinaire, ceux qui étaient admis au doctorat, se prétendaient, par ce titre, exempts de l'examen et de la juridiction épiscopale, quand ils voulaient confesser et prêcher. Il y eut sur ces matières, pendant six pontificats, plus de quarante bulles atténuantes, confirmantes, explicatives, souvent contradictoires. Cette guerre de plume fut très-animée.

Les adversaires répandirent avec profusion les critiques, les satires, les personnalités aigres et mordantes. Le roi ne se mêla de ces querelles que pour adoucir les esprits; elles se seraient plus envenimées s'il avait fait agir l'autorité. Elles ne finirent point, mais s'assoupirent.

Les quinze années qui s'écoulèrent après le retour du roi présentent peu d'événements importants pour la postérité; mais les contemporains durent s'estimer heureux de vivre dans une période de temps qui fournissait peu de matériaux à l'histoire. Son silence est quelquefois le signe du bonheur. Il se rencontre néanmoins, dans cette espace de temps, des faits qui méritent d'être recueillis. Le premier est une conciliation entre les enfants de la comtesse de Flandre, Marguerite, fille de Baudoin, premier empereur de Constantino-

ple, et veuve de Bouchard d'Avesnes et de Guillaume de Dampierre. Elle voulut partager de son vivant ses états aux enfants des deux lits. Jean d'Avesnes, partagé du Hainaut, crut apercevoir dans sa mère de la prédilection pour Guy de Dampierre, son frère, qui obtint la Flandre. Il s'en plaignit amèrement, et s'échappa contre elle en propos insultants. Le roi, invoqué dans cette discussion que le sort des armes tenait encore en balance, termina le différend au désir de la mère, et ordonna que le griffon que les d'Avesnes portaient dans leurs armes serait peint désormais sans langue et sans griffes. C'est un talent dans un prince de proportionner la peine à la faute, c'en est encore un de savoir adoucir la remontrance.

« Une femme de qualité, vieille et fort parée, lui « demanda un entretien secret. Il la fit entrer dans son « cabinet où il n'y avait que son confesseur, et l'écouta « aussi long-temps qu'elle voulut. Madame, lui dit-il, « j'aurai soin de votre affaire, si de votre côté vous « avez soin de votre salut. On dit que vous avez été « belle; ce temps n'est plus, vous le savez. La beauté « du corps passe comme la fleur des champs : on a « beau faire, on ne la rappelle pas. Il faut songer à la « beauté de l'âme qui ne se fane pas. Ayez soin de « votre âme, madame, et j'aurai soin de votre affaire. » L'historien qui rapporte ce fait présume que la coquette se corrigea.

Les officiers du comte d'Anjou avaient jugé en sa faveur un procès dans lequel un de ses vassaux réclamait un château qu'il prétendait lui appartenir. Le condamné appelle au roi. Le comte, indigné de sa har-

diesse, le fait mettre en prison. Les plaintes de l'opprimé parviennent à Louis; il le fait mettre en liberté. Mais le plaignant n'avait pas d'argent pour suivre son procès; la crainte de désobliger le frère du roi lui fermait toutes les bourses, et en même temps le privait d'avocats. Louis lui en nomme un, lui avance de l'argent, et l'affaire scrupuleusement discutée, le comte est condamné, et l'appelant réintégré dans son château.

Une cause à peu près pareille suscita un procès pardevant le conseil du roi pour lui-même; il y était présent. Le possesseur de la terre en litige produisait, comme pièce probante, une charte revêtue de toutes les formes, et même du sceau; mais ce sceau était brisé et en partie effacé. Sur ce défaut, les conseillers étaient prêts à rejeter la pièce. Louis se fait apporter d'autres chartes du même temps, en confronte les sceaux avec celui qu'on présentait, remarque dans ses débris quelques restes qui lui en rendent l'authenticité probable, et se condamne lui-même.

On connaissait son inflexible sévérité dans l'exercice de la justice; c'est pourquoi toute la cour tremblait pour la vie d'Enguerrand, baron de Couci, coupable d'un meurtre affreux. Il avait fait pendre, comme braconniers, deux jeunes gens de considération qui s'exerçaient à tirer de l'arc dans une de ses forêts. Malgré les priviléges qu'il alléguait, le roi le fit enfermer dans la tour du Louvre, et comparaître devant son tribunal. Couci, amené en sa présence, demanda qu'il lui fût permis, selon la coutume pratiquée à l'égard des barons, d'appeler auprès de soi ses parents, pour

prendre leur conseil : tous ceux qui siégeaient avec le roi se levèrent et se joignirent à l'accusé, comme parents. Louis l'était lui-même. Il demeura presque seul sur son tribunal, garni de trop peu de juges pour prononcer une sentence de mort. Il se laissa toucher par les prières de tant de personnes distinguées, et condamna du moins le coupable à la fondation de deux chapelles, où se ferait l'office pour le repos de l'âme des défunts; et il permit que, selon la loi des compensations, qui n'était pas tout-à-fait hors d'usage, le criminel rachetât sa vie pour une somme de dix mille livres, qui fut employée à bâtir l'hôpital de Pontoise.

Cet Enguerrand était frère puîné et héritier de Raoul de Couci, blessé mortellement à la bataille de la Massoure, et le héros d'une tragique aventure qui a exercé la verve de nos poëtes. On doit se rappeler que chaque chevalier avait une *dame de ses pensées*, à laquelle il rendait des soins respectueux : mais la retenue des chevaliers, si vantée, n'était pas toujours telle qu'on ne pût quelquefois la suspecter. Raoul de Couci s'était dévoué au *servage* de Gabrielle de Vergy, épouse du seigneur de Fayel, qui prit de l'ombrage de cet attachement. Raoul, sentant sa mort inévitable et prochaine, appelle son écuyer, lui donne une lettre, lui ordonne de la porter avec son cœur, renfermé dans un vase, et de remettre l'un et l'autre à la dame de Fayel. L'écuyer revenu de la Terre-Sainte, et rôdant autour du château pour s'acquitter de sa commission, est rencontré par le mari. Il lui arrache la lettre et le vase, livre le cœur à son cuisinier pour en faire un ragoût qu'il savait plaire à sa femme, la regarde avec une ma-

ligne joie se repaître de ce mets affreux, et lui montre ensuite la lettre et le vase.

Pendant que Gabrielle lit, son visage se couvre d'une sombre tristesse, avec toutes les marques d'un désespoir concentré; et, sans éclater en plaintes et en reproches, elle dit : *Puisque j'ai mangé une si noble viande, et que mon estomac est le tombeau d'une nourriture si précieuse, je n'y en mêlerai jamais d'autre.* Elle s'enferme dans son appartement, et se laisse mourir de faim.

Il y a peu de règnes pendant lesquels la paix avec l'Angleterre ait été aussi soutenue que pendant celui de Louis IX; mais on peut douter s'il ne l'acheta pas un peu cher. Contre l'avis de son conseil, la seule fois, dit-on, qu'il s'en était écarté, il rendit à Henri III, roi d'Angleterre, le Limousin, le Querci, le Périgord, qui avaient été confisqués sur Jean-sans-Terre. Il ajouta la promesse de l'Agénois et de la Saintonge, si Alphonse, son frère, mourait sans enfants. Il est vrai que Henri, sans doute en reconnaissance de si beaux dons, donna à l'hommage qu'il fit au roi de France, un éclat auquel le vassal ne se prêtait pas volontiers dans ces sortes de cérémonies. Il se prosterna devant le trône de Louis avec ses enfants, se reconnut son homme-lige, lui prêta serment de fidélité, se mit sous sa protection; et un des fils du roi étant mort, il aida lui-même, comme les autres princes, à porter son corps à la sépulture. On a blâmé cette générosité de Louis, dont il donna dans le temps des raisons assez mauvaises en politique; comme le scrupule de retenir des biens dont la confiscation lui paraissait avoir été injuste, et

le désir de se procurer par là une paix constante avec l'Angleterre; mais c'était faire affront à la cour des pairs, qui avait prononcé cette confiscation après mûre délibération sous Philippe-Auguste; et c'était aussi un mauvais moyen d'éviter la guerre que d'augmenter le territoire et par là les forces et la puissance d'un ennemi déjà si redoutable.

Il n'y a pas de services que Louis, toujours généreux à l'égard de Henri, ne se soit empressé de lui rendre. Celui-ci avait établi gouverneur dans ses provinces situées en France, et avec tous les pouvoirs de vice-roi, Simon de Montfort, comte de Leicester par sa mère, beau-frère de Henri dont il avait épousé la sœur, et le plus jeune des fils du fameux Simon qui avait commandé la croisade contre les Albigeois. Leicester en avait usé dans son gouvernement de manière à soulever les seigneurs les plus puissants du pays. Sur les plaintes qu'ils formèrent, le comte passe en Angleterre pour se justifier près de Henri; mais ce fut avec une hauteur et une arrogance faite pour blesser son maître, lors même qu'il eût été innocent. De là entre eux une haine dont chacun saisit toutes les occasions de donner à l'autre des preuves. Celle de Leicester fut favorisée par les circonstances. L'Angleterre était alors dans toute l'ardeur d'une discorde civile entre le prince et les barons, à l'occasion de diverses chartes de liberté accordées et révoquées tour à tour par le faible monarque. Le comte fomente les mécontentements, obtient un éclat, lève des troupes, attaque celles que lui oppose son souverain, les dissipe et parvient à s'emparer de la personne de Henri, et de celle de son

fils Édouard. C'est dans ces occurrences malheureuses que plus d'une fois l'arbitrage de Louis fut réclamé également par le prince et par les barons. Il s'employa avec zèle à les accorder, mais il ne put y réussir, et de leurs transactions avec lui il ne demeura que le témoignage si honorable pour Louis, d'avoir été jugé par tous les partis assez juste et assez impartial pour les accommoder en effet.

Louis porta le même esprit de conciliation dans des différends survenus entre les comtes de Châlons et de Bourgogne; entre ceux-ci et Thibaut V, comte de Champagne et roi de Navarre; entre les comtes de Bar et de Luxembourg. Les politiques de son conseil le blâmaient de son empressement à pacifier. Ne vaudrait-il pas mieux, disaient-ils, les laisser se battre entre eux, pour profiter ensuite de leur affaiblissement? « Si je suivais vos avis, leur répondit-il, je se« rais privé de la grâce de Dieu, qui me commande « d'accorder les querelles entre les princes chrétiens, « et je perdrais la bienveillance de mes voisins, les« quels, s'apercevant de ma malice, se joindraient « pour m'attaquer; et, me trouvant abandonné de « Dieu, ils me vaincraient aisément. »

Ainsi Dieu, le désir de lui plaire, la crainte de l'offenser, étaient toujours dans sa bouche et dans son cœur. Cette disposition habituelle ne pouvait exister sans des élans de dévotion qui paraîtraient fort étranges dans notre siècle, puisqu'ils parurent tels dans le sien. Il eut dessein de se faire moine. Ce ne fut pas une simple velléité, mais une résolution si bien prise, que la reine, ses enfants, son confesseur lui-même,

eurent beaucoup de peine à le faire revenir de cette idée. Cependant ce même homme qui croyait devoir sacrifier jusqu'à sa liberté à la religion, était ferme contre les abus qu'on prétendait autoriser des lois de l'église. Les excommunications étaient alors très-fréquentes et si ordinaires, que les personnes frappées des foudres de l'église ne s'embarrassaient plus de se faire absoudre, ni par conséquent de réparer les torts pour lesquels elles avaient encouru les censures. Les évêques se plaignirent au roi de cette négligence, et le prièrent de forcer les excommuniés à se faire absoudre dans l'année. Louis voulut bien s'y engager, mais à condition que ses juges examineraient si l'excommunication était justement prononcée. Cet arrangement ne plut pas aux évêques. *Mais*, leur dit le monarque, *voilà le duc de Bretagne qui avait été excommunié par l'évêque de Nantes. Sept ans après, l'excommunication a été déclarée à Rome indûment fulminée. Si j'avais forcé le comte à la faire lever dans l'année, je l'aurais injustement engagé à des satisfactions qu'il ne devait pas.* Les évêques retirèrent leur requête. Jamais saint Louis ne permit que la juridiction ecclésiastique empiétât sur la royale, et il eut toujours grand soin de contenir la première dans ses justes bornes.

On remarque cette attention dans son code intitulé : *Établissements de saint Louis.* Il ne parut qu'un an avant sa mort, mais c'est l'ouvrage de toutes les années pacifiques de son règne, le fruit du travail de personnages d'une habileté et d'une probité reconnues, chargés de surveiller la conduite des juges et l'exercice

de la police. Il prenait ce soin lui-même. On trouve dans ces institutions des règlements pour le commerce, auquel les voyages d'Asie avaient donné quelque activité. Saint Louis s'y est appliqué surtout à débrouiller le chaos des lois féodales, et à assurer les propriétés; il fixe les ressorts des juridictions, les causes ou délits dont la connaissance leur est attribuée, le droit d'appel, depuis le seigneur châtelain jusqu'au souverain : par là il a préparé l'affranchissement des bourgeois des villes, et donné lieu à la formation de ce qu'on a appelé depuis le *tiers-état*. Le vagabondage est sévèrement défendu; des patrouilles réglées sont ordonnées dans les campagnes et sur les chemins, et les habitants d'un lieu où un crime s'est commis sont rendus responsables.

Comme les asiles étaient sacrés, et leur inviolabilité réputée tenir à la religion, Louis ne les abolit pas : il défendit, au contraire, que les criminels fussent pris dans l'église; mais il ordonna que le clergé les mettrait dehors, et que, s'il ne les chassait pas, les officiers royaux pourraient les aller prendre jusqu'au pied des autels. Les péages très-fréquents, qui gênaient la communication, furent ou retranchés ou supprimés. Il fut défendu au juge d'acheter des biens dans l'étendue de sa juridiction; la peine du talion fut proscrite sans distinction d'états ni de personnes. Le roi donna plus de force et d'authenticité aux lois déjà faites, pour suspendre les guerres particulières pendant quelques jours de la semaine : il prit même assez d'empire sur la coutume, pour les faire cesser des semaines entières, qu'on appelait *les semaines-le-roi*.

S'il ne put abolir les duels judiciaires, il fit du moins observer les lois rigoureuses de ces combats, lois bien capables de les rendre moins fréquents, en portant d'avance la terreur et l'effroi dans le cœur des champions. Avant qu'il leur fût permis de combattre, ils subissaient un interrogatoire sévère, accompagné d'exhortations et de serments. On récitait solennellement sur eux l'office des morts, comme s'ils n'en devaient pas revenir, et on les avertissait que le vaincu serait traîné hors de la lice par les pieds, et attaché au gibet. Pendant ces lugubres cérémonies, la réflexion pouvait amener le repentir ou le désistement. S'ils persistaient, les juges du camp donnaient le signal après qu'on leur avait répété la funeste sentence d'être traîné par les pieds et pendu, sentence qui devait être exécutée sur le mourant comme sur le mort, car il pouvait arriver que le vaincu ne fût que blessé. Ceux qui se louaient pour ces sortes de combats subissaient sans grâce le sort destiné à leurs commettants. On l'avait ainsi réglé, de peur que l'assurance d'être exempt du dernier supplice ne les disposât à ne point employer tous leurs efforts contre l'adversaire avec lequel ils se seraient arrangés d'avance. Ces sortes de combats se prescrivaient judiciairement, non-seulement pour venger des affronts ou des violences personnelles, mais encore pour obtenir la possession disputée de terres, seigneuries, ou autres propriétés.

Les *semaines-le-roi* furent très-utiles à Charles d'Anjou, frère de Louis, pour la conquête de Naples et de la Sicile. Depuis long-temps les empereurs et les papes ne cessaient d'attiser le feu d'une guerre achar-

née, dont le terme semblait être la destruction des uns ou des autres. Les princes de la maison de Souabe qui occupaient le trône impérial avaient encore irrité le dépit des papes par une alliance qui, leur donnant Naples et la Sicile, avait considérablement accru leur puissance en Italie. Frédéric II, l'un des princes les plus illustres que l'Allemagne ait eus pour chefs, avait été, pour cette raison, plus en butte qu'aucun autre, soit aux menées sourdes, soit aux agressions découvertes des souverains pontifes. Il avait soutenu leurs attaques avec vigueur : mais, s'il en sortit avec gloire, les fatigues qui en furent inséparables abrégèrent de beaucoup sa carrière. Conrad IV, son fils, digne par son énergie de remplacer un tel père, en eut une bien plus courte encore. A peine était-il sur le trône, que par le crime de Mainfroy, son frère naturel, le poison vint finir ses jours. Il laissa, pour héritier de ses états et de ses dangers un fils encore au berceau, connu sous le nom de *Conradin*.

Le pape Urbain IV, comme seigneur suzerain du royaume de Naples, se déclare tuteur de cet enfant, et à ce titre se met en possession de ses états. Mainfroy prend la même qualification, et s'en autorise pour chasser l'armée du pape, qui fait en vain prêcher une croisade contre lui. Il bat les croisés qu'on lui oppose; et, victorieux de toutes parts, il dépouille un masque dont il n'a plus besoin, et se fait poser la couronne sur la tête. Urbain, dans l'impuissance de conserver le patrimoine de son pupille, avisant aux moyens d'en priver au moins l'usurpateur, se croit autorisé à disposer d'un royaume dont il est suzerain, et l'offre en

conséquence à Charles, frère de saint Louis, comte d'Anjou de son chef, et de Provence par sa femme. Sourd aux conseils généreux et timorés de son frère, Charles accepte l'offre en 1265, passe en Italie, est couronné à Rome; puis entre dans la Pouille à la tête d'une nouvelle armée de croisés. Il rencontre Mainfroy près de Bénévent, lui livre bataille et le défait. Mainfroy même est tué dans la mêlée, et laisse une fille nommée *Constance*, qu'il faut remarquer, en ce que, mariée alors à Pierre-le-Grand, roi d'Aragon, elle lui procura des droits que nous verrons se réaliser sous peu, et d'une manière bien tragique pour les Français.

Charles d'Anjou, devenu roi de Sicile par la mort de Mainfroy, tarda peu à avoir un nouvel ennemi à combattre. Conradin, à la tête d'une armée d'Allemands, que ses grâces, sa jeunesse et ses malheurs avaient attachés à sa fortune, venait reconquérir l'héritage de ses pères. Mais que pouvait une expérience de seize ans contre un prince consommé dans l'art de la guerre? Les deux armées se rencontrèrent à Aquila dans l'Abbruzze. Celle de Conradin, victorieuse au premier choc, s'étant débandée pour piller le camp de Charles, fut chargée par une troupe de Picards, qui la défit entièrement. Conradin échappa à ce désastre, et il était près de s'embarquer et de se dérober à toutes les poursuites, lorsqu'il fut arrêté et livré à Charles, qui remit à un tribunal composé de juges de toutes les parties du royaume, à prononcer sur le sort du jeune prince. Mais cet appareil de justice et d'impartialité n'avait été imaginé que pour sauver des apparences trop odieuses. Ce jeune héros, dont le crime avait été de se

commettre aux hasards de la guerre pour réclamer les droits les plus légitimes, fut jugé digne de mort. La sentence fut exécutée publiquement à Naples : et ce fut la main du bourreau qui, en 1268, éteignit cette illustre maison de Hohen-Stauffen ou de Souabe, qui avait donné à l'Allemagne six des plus grands empereurs qui l'aient gouvernée.

Des historiens ont prétendu excuser le roi de Naples en disant que *la vie de Conradin aurait été la mort de Charles* : affreuse politique qui punit par un supplice présent un mal qui pouvait ne pas arriver! Ce Charles s'est montré sur le trône soupçonneux, dur, tyran sombre, haï de ceux même qui l'y avaient placé. Plusieurs revinrent en France ; d'autres s'établirent dans la conquête, et ce fut la seconde fois que les Français donnèrent des maîtres à cette partie de l'Italie : deux cent vingt ans auparavant ils l'avaient soumise, conduits par les fils de Tancrède de Hanteville, connus sous la dénomination de *rois normands*.

On voit par là que le Français n'a besoin que d'être conduit pour tenter les choses les plus difficiles; de même, tranquille dans ses foyers, il déploie une égale ardeur pour les sciences et les arts, quand il a l'exemple d'un prince qui les aime et qui les protége : tel fut Louis IX. Les savants, comme nous l'avons déjà dit, trouvaient auprès de lui un accueil favorable, des distinctions flatteuses, des encouragements et des récompenses. Outre ses bienfaits à l'université de Paris, il en créa une à Bourges, augmenta celle de Toulouse, fit des dons importants à la Sorbonne, et la rendit dépositaire de livres très-précieux pour le temps, et qui ont

commencé sa bibliothèque. Il est à remarquer que les premiers historiens qui ont écrit en français, Guillaume de Lorris et Ville-Hardouin, vivaient pendant son règne. On croit que ce fut lui qui engagea Vincent de Beauvais, dominicain célèbre, à écrire le *Miroir historial* que nous avons encore. Aux fondations littéraires il ajouta des fondations pieuses; la Sainte-Chapelle; divers hôpitaux, entre autres celui des Quinze-Vingts; et des couvents pour les dominicains, pour les cordeliers et pour les carmes. Ses faveurs tombaient avec profusion sur tous ces ordres. Il a fait des dépenses considérables en châsses, bijoux et ornements pour les monastères de Saint-Denis et d'autres églises. Louis savait qu'on le blâmait de ces prodigalités; mais il répondait : *Si argent projetais en piafes et ribauderies, cil qui se deult ne m'affolerait mie.* (Si j'employais mon argent en fastes et en débauches, tel se plaint de moi, qui se garderait alors de me blâmer.)

On ne doit pas mettre au nombre des générosités répréhensibles ce qu'il dépensait pour l'éclat du trône et la solennité des fêtes qu'il rendait nationales. Le peuple montra la part qu'il prenait à la satisfaction du souverain dans les réjouissances qui eurent lieu lorsqu'il maria sa fille Élisabeth à Thibaut II, roi de Navarre; et son fils aîné Philippe avec Isabeau d'Aragon. Lorsqu'il fit chevalier ce même Philippe, et Robert, son neveu, fils de Robert, son frère, tué à la Massoure, tout Paris fut tapissé, et ses habitants se livrèrent à cette vraie joie qui caractérise l'affection. Aussi Louis, touché de ces marques d'attachement, disait dans une effusion de tendresse à Philippe, son fils, qui devait

lui succéder : *Beau-fils, je te prie que te fasses aimer du peuple de ton royaume; car vraiement j'aimerais mieux qu'un Écossais vînt d'Écosse, ou quelque lointain étranger, qui gouvernât bien et loyaument, que tu te gouvernasses mal à point et en reproche.*

Entre les actions sages dont nous avons parlé, la malignité humaine, la jalousie secrète qu'elle excite contre ceux qu'un grand mérite élève au-dessus des autres, a cherché une erreur de jugement, une faute grave en politique : et malheureusement la sévérité de l'histoire présente l'une et l'autre dans la seconde croisade de saint Louis, la huitième et la dernière de toutes. Miné par les maladies, si exténué, qu'à peine pouvait-il revêtir sa cuirasse et charger sa tête de son casque, le pieux roi méditait toujours la guerre contre les infidèles; mais où porter ses armes? En Palestine? Les chrétiens y étaient si affaiblis, qu'on désespérait d'y pouvoir trouver un port. En Égypte? Mais elle était passée sous le sceptre du redoutable Bondochar ou Bibars, général habile, dont la célébrité remontait à la journée de la Massoure, et dont les armes, depuis qu'il était soudan, avaient également été funestes aux chrétiens, aux Sarrasins et aux Tartares; d'ailleurs despote absolu, dont les ordres s'exécutaient avec autant de célérité que de rigueur. Sur un simple soupçon il avait fait en un seul jour massacrer quatre-vingts émirs, ses compagnons d'armes et les instruments de sa grandeur.

Le secret était l'âme de son gouvernement; il ne voulait être ni reconnu dans ses courses ou promenades, ni deviné dans ses projets. Un malheureux, le ren-

contrant dans une de ces circonstances, descend de cheval et se prosterne selon la coutume; il le fait pendre pour l'avoir décelé. Un de ses premiers émirs, instruit qu'il médite un pèlerinage à la Mecque, vient le prier de le mettre du voyage : Bondochar ordonne qu'on lui coupe la langue dans la place publique. Pendant l'exécution un héraut criait : *Tel est le supplice que mérite un téméraire qui a osé sonder les secrets du soudan.*

Outre la prudence qui défendait d'attaquer un prince qui savait si bien obtenir l'obéissance, il se présenta une autre considération qui détourna de l'Égypte. Omar, roi de Tunis, entretenait avec le monarque français une intelligence secrète dont on ignore le but et le motif. On présume que c'était de la part du Tunisien le désir d'établir le commerce entre ses sujets et les Français. L'adroit Africain, connaissant la passion du monarque, faisait entrevoir dans la négociation qu'il embrasserait volontiers la religion chretienne, s'il le pouvait sans trop s'exposer : *Oh!* s'écriait Louis, *si j'avais la consolation de me voir le parrain d'un roi mahométan!* Il se persuada donc qu'il n'était question que d'aider la foi de l'Africain; l'entreprise cependant n'était pas dénuée de tout moyen de tirer parti du plan, que le zèle trop confiant de Louis revêtait à ses yeux de trop grands avantages. Si le prosélyte trompait, on attaquerait sa capitale, qu'on savait pleine de richesses. Elles serviraient à la conquête de la Terre-Sainte; la possession de Tunis interromprait les habitudes entre les Maures d'Afrique et ceux d'Espagne, priverait les Africains des vivres et des munitions

qu'ils tiraient des Espagnols, rendrait la mer libre aux croisés pour les recrues et autres secours qu'on leur enverrait de France. Toutes ces raisons étaient fortement appuyées par Charles, roi de Naples. Il promettait une armée pour cette expédition, et comptait la composer des mécontents de son royaume, qui étaient en grand nombre, Français et autres. Outre le plaisir de s'en débarrasser, il espérait qu'après les avoir jetés sur cette plage, ils y formeraient des établissements qui demeureraient dans sa dépendance, et mettraient ses côtes à l'abri des incursions barbaresques. Par tous ces motifs, dont celui qu'on fondait sur la confiance dans la bonne foi d'Omar était assez chimérique, on se détermina pour Tunis.

Le roi fit son testament, dans lequel il confirma les dispositions déjà faites en faveur de ses enfants : à Philippe, l'aîné, sa couronne; à Jean, dit *Tristan*, Crépi, et ce qu'on a appelé depuis *le comté de Valois*; à Pierre, le comté d'Alençon et le Perche; à Robert, qui a été la tige des Bourbons, le comté de Clermont en Beauvoisis. Les filles avaient eu leur dot en se mariant; Élisabeth, au roi de Navarre; Blanche, à Ferdinand de La Cerda, héritier de Castille, comme aîné d'Alphonse X, l'astronome, mais dont les enfants, à la mort de leur aïeul, furent privés de leurs droits par Sanche IV, leur oncle; Marguerite, au duc de Brabant; Agnès, la dernière, trop jeune pour être mariée, eut dix mille livres, et épousa ensuite Robert II, duc de Bourgogne. Le testament contenait des legs immenses pour les pauvres, les hôpitaux et les églises. Il offrit la régence à Marguerite, son épouse; à son

refus il nomma Mathieu, abbé de Saint-Denis, et le sire de Nesle, deux hommes très-estimés.

Les préparatifs qu'on lui voyait faire n'excitaient pas un grand zèle. Le mauvais succès de sa première croisade diminuait, si elle n'ôtait pas entièrement la confiance pour celle-ci. Beaucoup de seigneurs désiraient s'en dispenser sous différents prétextes. Joinville lui-même, le confident, et on peut dire l'ami de Louis, pressé, sollicité, s'excusa sur ce qu'il était attaqué de la fièvre. *Venez*, lui répondit le roi, *nous avons ici des physiciens qui vous guériront aussi bien que les vôtres.* Le sénéchal ne se laissa point gagner. Le monarque, voyant ses démarches pareillement inutiles auprès de beaucoup d'autres, imagina une ruse.

Il écrivit secrètement au pape de lui envoyer un légat pour l'exhorter lui-même au saint voyage. Simon de Brie, cardinal de Sainte-Cécile, vint accompagné par des ambassadeurs du Levant. Dans un parlement, tenu à Paris, il fit une harangue pathétique sur l'obligation imposée à tout chrétien de secourir ses frères opprimés. Louis, de qui venait la proposition, reprit publiquement la croix qu'il n'avait jamais quittée; il la fit prendre aussi à ses trois fils, Philippe, son aîné; Jean Tristan, comte de Valois; et Pierre, comte d'Alençon; à Alphonse, son frère, comte de Toulouse; à son gendre Thibaut, roi de Navarre, et à Robert, son neveu, fils de Robert, son frère, comte d'Artois. Il obtint aussi le même engagement du comte de Flandre, du duc de Bretagne, des Montmorency, Montpensier, Laval et d'autres principaux seigneurs du royaume. L'enthou-

siasme gagna même au dehors. Édouard, fils du roi d'Angleterre, leva de belles troupes moyennant trente mille marcs d'argent que Louis lui prêta. Le prince engagea pour cela une partie de la Gascogne, quoique le roi lui offrît cette somme en pur don. Les jeunes princes emmenèrent leurs épouses, plusieurs seigneurs les imitèrent; et ce cortége, moitié pieux, moitié galant, sous un roi austère, qui n'avait en vue que la religion, partit de Marseille sur la fin de mars, temps peu propre à commencer une expédition dans un pays où on allait trouver des chaleurs ardentes et des sables brûlants.

Aussi le premier soin fut-il de mettre à l'abri de l'excès du chaud les princesses, leur suite, les hôpitaux, et tous ceux qui n'étaient pas propres à la guerre. On trouva une vallée rafraîchie par des ruisseaux, et ombragée d'arbres, où on les plaça. L'armée entière débarqua à trois lieues de Tunis, et y campa. Louis envoya avertir Omar de son arrivée, et lui rappeler sa promesse pour le baptême. Omar répond qu'il ira le recevoir à la tête de cent mille hommes. C'était une escorte trop forte pour une cérémonie. Le roi donna ordre d'attaquer le port, où il voulait mettre ses vaisseaux qui n'étaient pas en sûreté dans la baie. Malgré une grande résistance il fut pris, ainsi qu'un fort qui le défendait, et la ville aussitôt assiégée. Elle était si remplie de gens de guerre, qu'il y avait peu d'espérance de la prendre autrement que par famine. Les assiégeants y travaillèrent en ravageant les dehors; mais ils ressentirent la disette d'eau et de fourrages avant de la faire souffrir aux assiégés.

L'air étouffant et les exhalaisons pestilentielles des marécages commencèrent à répandre des maladies dans l'armée; le flux de sang, les fièvres chaudes, la dyssenterie. Pour avoir une plus grande facilité à se fournir d'eau douce, et à se procurer un air frais, l'armée alla camper au-dessous de Carthage. Il y avait un château qu'on disait rempli de vivres et de toutes sortes de rafraîchissements; les Français s'en emparèrent de vive force, et n'y trouvèrent presque rien. Ils étaient sans cesse harcelés par les Africains, les battaient, à la vérité, mais se ruinaient par leurs victoires. Le siége, que continuaient des corps détachés de l'armée, n'avançait pas. L'inquiétude se joignit à ces maux; on craignait de voir paraître à tout moment, dans le camp de l'ennemi, un grand secours que le sultan Bondochar avait promis à Omar : de sorte qu'il fut résolu que Louis attendrait son frère Charles, qu'on savait être parti de Sicile, et qu'on ne tenterait rien avant son arrivée, mais qu'on resterait renfermé dans un camp bien palissadé.

Ce repos forcé enhardissait les Maures. Ils assiégèrent le camp à leur tour, et fatiguèrent jour et nuit les malheureux soldats, mal nourris, et épuisés par des travaux continuels et les maladies. La contagion se répandit, elle atteignit les chefs. Ils mouraient en grand nombre, ou de leurs blessures, ou de la malignité de l'air. On compte que l'armée diminua de moitié en un mois. Le légat du pape et Tristan moururent. Philippe était languissant d'une fièvre quarte, et Louis lui-même fut attaqué d'un flux de sang et d'une fièvre violente qui l'étendit sur son lit de mort.

Il en vit les approches avec la confiance d'un chrétien et la sérénité d'un sage. Il appela auprès de lui les principaux de son armée. *Mes amis,* leur dit-il, *j'ai fini ma course. Ne me plaignez pas. Il est naturel, comme votre chef, que je marche le premier. Vous devez tous me suivre. Tenez-vous prêts au voyage.* Il leur fit ensuite une exhortation sur leurs devoirs de guerriers, défenseurs de la religion, adorateurs de la croix qu'ils portaient, qu'ils devaient bien prendre garde de déshonorer par une vie licencieuse. Il tâcha aussi de raffermir leur courage par l'espérance du secours prochain que Charles, son frère, leur amenait. Puis, tendant la main à son fils, et le serrant tendrement, il lui dit : « *Aime Dieu* de tout ton cœur. Sois « doux et compatissant pour les pauvres. Soulage-les « tant que tu pourras. Ne mets sur ton peuple de tailles « et de subsides que les moins onéreux qu'il sera pos- « sible, et seulement pour les affaires très-pressantes. « Recherche les compagnies des prudents, fuis les mau- « vais. Ne souffre pas que personne dise devant toi des « paroles de médisance ou d'impiété. Fais justice, mon « fils, à toi et aux autres. Tiens ta promesse. Si tu as « le bien d'autrui, rends-le promptement. Conserve la « paix. Si tu es forcé à la guerre, ménage le malheu- « reux peuple. Aime-le, mon cher fils. Veille sur les « juges, et informe-toi souvent de la manière dont ils « rendent la justice. » Il finit en le priant de l'aider par *prières, messes, oraisons et aumônes par tout le royaume. Je te donne telle bénédiction que jamais*

père peut donner à son fils, priant Dieu qu'il te garde de tous maux, et principalement de mourir en péché mortel. Il reçut ensuite pieusement les sacrements, se fit étendre sur la cendre, prit la croix, la posa sur sa poitrine, ferma les yeux et rendit l'âme sans efforts, en prononçant ces paroles du psaume 5 : *J'entrerai dans votre maison, et je vous adorerai dans votre saint temple.*

A peine avait-il expiré que la mer se couvrit de vaisseaux pavoisés, ornés de banderoles, d'où partaient une musique bruyante et des cris de joie. C'était l'armée de Sicile qui arrivait. Charles, étonné de n'entendre pas répondre à ses démonstrations d'allégresse, alarmé de ne voir sur le rivage que des signes de désolation, se jette dans une barque, arrive, va à la tente royale, voit son frère dont le visage respirait encore la douceur et la bonté. Il se précipite sur ce corps inanime avec tout l'abandon du plus sincère attachement, le presse entre ses bras, et l'arrose de ses larmes. Tout le camp retentissait de soupirs et de sanglots. La perte était commune : princes, seigneurs, chevaliers, soldats, confondus ensemble, pleuraient également un bon roi, un brave guerrier qui leur était ravi dans une terre étrangère, au moment des plus grands périls. La vénération générale a donné à Louis IX le titre de *Saint*, que l'église lui a confirmé.

Le président Hénault remarque deux hommes dans saint Louis, l'homme public et l'homme privé. « Ce « prince, dit-il, d'une valeur éprouvée, n'était coura-

« geux que pour de grands intérêts. Il fallait que des « objets puissants, la justice ou l'amour de son peuple, « excitassent son âme, qui, hors de là, semblait faible, « simple et timide. C'est ce qui faisait qu'on lui voyait « donner des exemples du plus grand courage, quand « il combattait les rebelles, les ennemis de son état ou « les infidèles : c'est ce qui faisait que, tant pieux qu'il « était, il savait résister aux entreprises des papes et « des évêques, quand il pouvait craindre qu'elles exci- « tassent des troubles dans son royaume; c'est ce qui « faisait que, sur l'administration de la justice, il était « d'une exactitude digne d'admiration. Mais quand il « était rendu à lui-même, quand il n'était plus que par- « ticulier, alors ses domestiques devenaient ses maîtres; « sa mère lui commandait, et les pratiques de la dévo- « tion la plus simple remplissaient ses journées. A la « vérité toutes ces pratiques étaient ennoblies par les « vertus solides et jamais démenties qui formèrent son « caractère. »

On ne retranchera de ce portrait, qui paraît fidèle, que l'imputation *d'avoir laissé ses domestiques devenir ses maîtres*. Jamais saint Louis n'eut de favoris. Il était bon avec ceux qui le servaient dans son intimité, mais jamais dominé par eux : nous remarquerons même que, dans ses dernières leçons à son fils, il lui donna ce conseil : *Sois libéral avec tes serviteurs, mais garde ta gravité avec eux.*

Il mourut le 25 août, à cinquante-cinq ans, la quarante-quatrième année de son règne. Marguerite, son

épouse, lui survécut quinze ans. Son éloge peut être renfermé dans cette remarque, qu'elle rendit heureux celui qui aurait voulu ne vivre et ne régner que pour le bonheur des autres. Si l'on eut à reprocher à saint Louis des fautes et des faiblesses, il faut reconnaître qu'il a eu toutes les vertus et aucun vice : éloge qui ne convient à presque aucun des personnages que l'histoire propose à l'estime et à la vénération publiques.

FIN DU SECOND VOLUME.





